



# Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

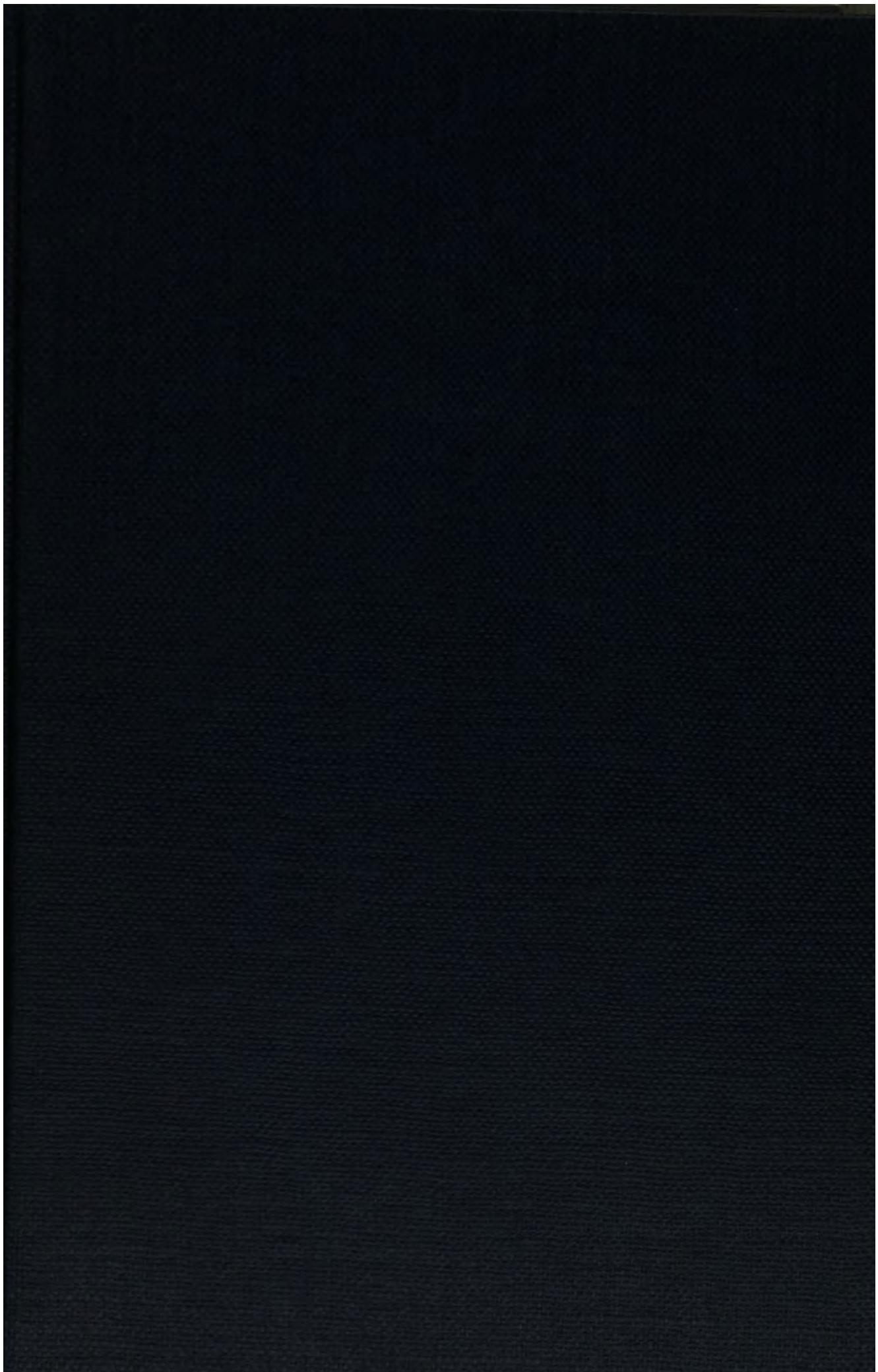
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.





~~11/4 9429 A.1~~



REP. F. 14 597A.

-----



10





$$\begin{array}{r} 900 \\ \hline 173 \\ \hline 375 \end{array}$$

# LAMENNAIS

et ses Correspondants inconnus



Ad. ROUSSEL

~~~~~

# LAMENNAIS

ET SES

CORRESPONDANTS INCONNUS

|                                                                            |
|----------------------------------------------------------------------------|
| DES SAUDRAIS — QUERRET<br>CARON — GUÉRANGER — VUARIN<br>MACÉ DE LA VILLÉON |
|----------------------------------------------------------------------------|

PARIS

PIERRE TÉQUI, LIBRAIRE-ÉDITEUR  
82, RUE BONAPARTE, 82

—  
1912





## UN MOT AU LECTEUR

---

Lamennais écrivait à la date du 12 juin 1851 :

« On m'a souvent pressé d'écrire mes Mémoires... Peut-être ceux que leur goût porte à l'observation du travail incessant de la pensée, au sein du monde social, que progressivement il transforme, auraient-ils aimé à suivre dans ses phases le développement d'un esprit sincère qui, cherchant le vrai toujours, et ne cherchant que le vrai, va se modifiant à mesure que la réflexion, le spectacle des faits, l'étude de la nature, de l'humanité et de ses lois, l'éclairent d'une nouvelle lumière et ouvrent devant lui des horizons plus étendus.

« Deux motifs principaux m'ont empêché de céder aux instances qu'on m'a faites. Il aurait fallu pendant des années m'occuper de moi-même, y penser, en parler sans cesse. Or, s'il est quelque chose qui me répugne invinciblement, c'est cela.

« En outre, contraint de dire la vérité sur les autres, cette vérité n'eût pas été constam-

ment favorable à tous. Il en est qu'elle aurait, quoique je pusse faire, montrés sous des côtés où nul n'est bien aise qu'on le regarde, et cela me répugnait encore. Sans blâmer ceux qui lèguent aux vivants l'histoire rigidement vraie des morts, liée à celle de la société, je ne me sentais pas disposé à les suivre dans cette voie. Lorsqu'il s'agit de blesser, les morts pour moi sont toujours des vivants; ils me semblent même avoir droit à plus de respect, à plus de ménagements, car attaqués ils ne sauraient se défendre.

« J'ai donc renoncé à écrire des Mémoires. Mais, comme, attendu la part que j'ai prise aux choses de mon temps, mon nom me survivra peut-être, et que ma conduite et mes écrits, où se marque le progrès de mon esprit, ses variations même, si quelques-uns préfèrent ce mot, pourront donner lieu à des appréciations très diverses, j'ai voulu qu'au moins mes pensées véritables, aux différentes époques de ma vie, fussent bien connues et d'une manière incontestable, afin de prévenir les suppositions et les conjectures erronées.

« A cet effet, secondé par l'obligeance de mes amis, j'ai pris soin de recueillir mes correspondances les plus intimes, pour qu'elles pussent après ma mort servir au dessein que je viens d'expliquer (1). »

(1) Blaize, *Œuvres inédites de Lamennais. Correspondance*, II, 347 et suiv.



La correspondance de Lamennais forme donc une sorte d'autobiographie, écrite au jour le jour; et, nous le voyons, il n'en voulait pas d'autre.

C'est la raison d'être des publications du genre de celle-ci. Ses lettres, jointes à celles qu'on lui adressait à lui-même, nous permettent de le bien connaître, et de nous rendre compte de l'influence qu'il exerça sur les hommes de son temps. Par elles aussi nous pouvons constater la déchéance progressive de ce grand esprit, à partir du jour où il déserta le Catholicisme pour s'enfoncer dans le ténébreux labyrinthe de la libre pensée. Désormais sans boussole et sans guide, cette belle intelligence, démontrant par sa propre expérience l'incurable infirmité de la raison privée dont elle se plaisait à exagérer l'impuissance, tombera de négation en négation jusqu'au déisme, un déisme vague, sans dogmes et sans autre morale qu'une religiosité purement humanitaire, aux contours d'autant plus élastiques qu'ils seront plus imprécis. Telle sera la trompeuse *clarté* à la lumière de laquelle l'infortuné marchera désormais, en dépit de certains retours que le lecteur pourra constater; tels seront les *horizons* qui s'ouvriront devant lui, ou plutôt les brouillards qui, s'épaississant chaque jour davantage aux regards de son âme, lui déroberont la vue de la vérité et lui donneront l'illusion d'un espace d'autant plus vaste, *plus*

*étendu*, que rien ne le peuplera, sinon des formes insaisissables, des fantômes fuyants, brouillards traversés de lueurs fallacieuses qui ne serviront qu'à l'égarer davantage. Au catholique succédera le déiste, et le démagogue remplacera le démocrate.

Les lettres que j'offre au public aujourd'hui ont déjà paru dans diverses revues, à des époques différentes. Elles forment six correspondances de longueur et d'importance fort inégale, mais qui toutes ont été jugées d'un assez grand intérêt pour que l'on m'ait décidé à les réunir en un volume spécial, au lieu de les laisser ainsi éparses.

Ce sera lorsque toutes ces pièces seront connues qu'il sera possible d'écrire la Vie définitive du célèbre écrivain.

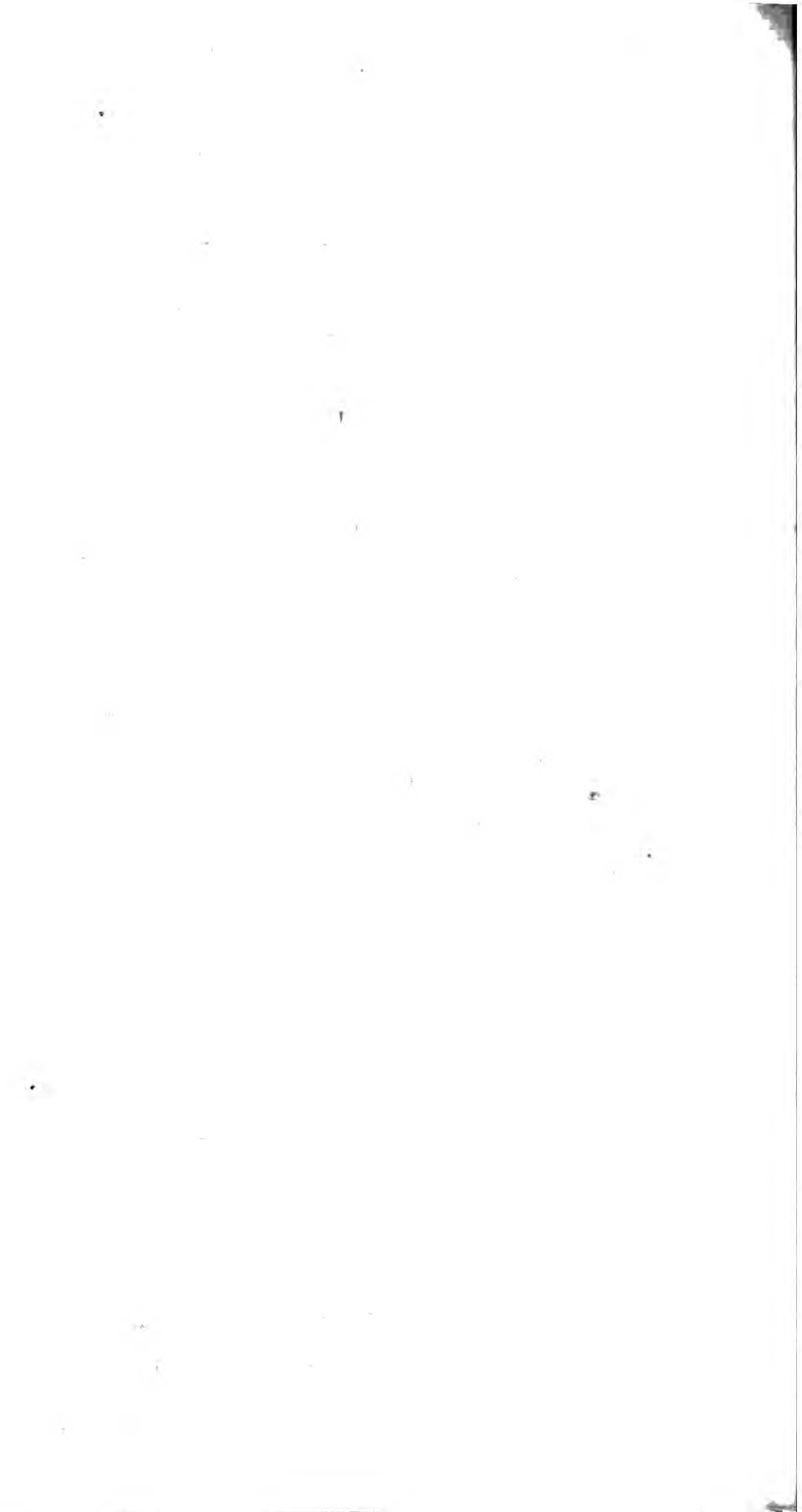
Précédemment, j'ai fait paraître deux correspondances mennaisiennes, réunies en brochures; la première, intitulée *Lamennais intime*, entre le chef de l'école de la Chênaie et l'un de ses disciples préférés, Eugène Boré; l'autre, tout récemment publiée avec un ami, M. le chanoine Ingold, sous le titre : *Lamennais et David Richard*.

Je me plais à espérer que le présent volume ne sera pas moins bien accueilli du public que ses aînés.

Plaisance-Riaz, 28 août 1914.

I

# Lamennais à la Chênaie



## LAMENNAIS A LA CHÈNAIE

PREMIÈRE PÉRIODE (1806-1815) (1)

« Il avait été vraiment  
suscité de Dieu, ce Lamennais (2)! »

Avant de parler de la Chênaie et du séjour prolongé qu'y fit Lamennais à diverses reprises, durant la première période de sa longue existence, nous dirons deux mots d'une autre maison, d'une autre Thébaïde, champêtre celle-là, bien plus que sylvestre, où il passa les premières années de son enfance, après la mort de sa mère (1787), et sous la tutelle de son oncle et de sa tante, M. et M<sup>me</sup> Robert des Saudrais, qui, n'ayant pas d'enfants, lui

(1) Ces pages ont paru pour la première fois, en 1899, dans les *Mélanges de littérature et d'histoire religieuses*, publiés à l'occasion du jubilé épiscopal de Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier. 3<sup>e</sup> vol., pp. 121-169.

(2) Mgr de Cabrières. Allocution prononcée le 30 mars 1898, à Paris, dans la chapelle des Religieuses Augustines de l'Assomption.

servirent de parents; son père, l'un des principaux armateurs de Saint-Malo, absorbé par ses affaires, leur en laissa le soin.

M. des Saudrais, bien qu'aimant beaucoup tous ses neveux, eut toujours une affection spéciale pour Féli, chétif et souffreteux, mais d'une vivacité d'intelligence extraordinaire. Or, il se piquait, non sans raison, de littérature, comme le témoignent quelques écrits qui nous sont restés de lui, tels que *Les Philosophes* (1802), *Vingt odes d'Horace traduites en français par un de ses amis* (1805), un ouvrage resté manuscrit intitulé : *Le bon Curé* (1), et un grand nombre de lettres que nous avons entre les mains et dont nous reparlerons bientôt.

La famille Lamennais possédait, à trois lieues de Saint-Malo, dans la paroisse de Saint-Méloir-des-Ondes, une ravissante propriété, aujourd'hui bien délabrée, hélas! le Val Ernoul, où elle passait, chaque année, une partie de la belle saison. Nul doute que l'on n'y ait souvent conduit Féli, pour le distraire un peu du pavé malouin et lui faire respirer les senteurs vivifiantes des champs. Cette gentilhommière est située au pied d'un tertre aujourd'hui dénudé, mais alors couvert de bois, et d'où l'on aperçoit la baie du Mont-Saint-Michel dans toute sa splendeur. Ce panorama féerique

(1) Blaize, I, 13 et seq.

dut frapper vivement l'imagination du jeune enfant et lui laisser des impressions d'autant plus ineffaçables qu'elles étaient, pour ainsi dire, les premières.

Non seulement on retirait l'agréable de cette charmante résidence, mais aussi l'utile, comme le prouve ce passage d'une lettre inédite de Jean à M. Querret, l'ami des deux frères. Elle est datée du 30 juin 1816; Jean était alors à Saint-Brieuc, où il remplissait, depuis la mort de Mgr Caffarelli (11 janvier 1815), les fonctions de vicaire capitulaire; il s'agit d'une petite scène qui s'était passée entre ses grands-parents.

« Pour ça, disait ma grand'mère un jour, voilà  
« de bien mauvais pain. » Mon grand-père, qui ne trouva pas la réflexion bonne, parce que ce pain était fait à sa campagne et avec son blé, prétendit qu'il était excellent et se fâcha de cette espèce de plainte, au fond très innocente. « Mon cher époux,  
« lui dit sa femme, ne prends pas d'humeur, je t'en  
« prie; je parle en général. »

Féli, qui d'ailleurs ne vit jamais rien qu'avec des yeux de poète, se contentait de jouir de cette nature champêtre et des beautés dont elle se parait chaque printemps. La maison, fort vaste, date du dix-huitième siècle; elle est abritée contre les vents du nord et de l'est par le tertre dont nous parlions tout à l'heure; des avenues de chênes et de châtaigniers aujourd'hui détruites la préservaient de



ceux de l'ouest et du sud-ouest. Un colombier, grosse tour ronde, surmontée d'un dôme ajouré et percée à l'intérieur de nombreuses fuies, se dresse à quelques pas, dans un champ. Le jardin, bâti en amphithéâtre, comme devait l'être un jour celui de la Chénaie, est orienté au midi. Le soleil y mûrissait les orangers et y développait les autres plantes rares, arbustes et fleurs, que les navires de l'armateur lui apportaient des pays lointains. Une pièce d'eau était creusée au bout du potager. Parmi les arbres qui croissaient sur le bord, se trouvait un châtaignier de dimensions colossales, qui fut déraciné une nuit de tempête. Lorsque, le lendemain, le fils du fermier Jamet se rendit à Saint-Malo, où était alors la famille, pour annoncer les dégâts occasionnés par l'ouragan : « J'aimerais mieux, dit le père de Lamennais, apprendre la chute du pignon de ma maison que celle de cet arbre. Un pignon se relève, mais comment relever mon châtaignier? »

Celui qui écrit ces lignes a vécu longtemps dans le voisinage du Val Ernoul, comme plus tard, du reste, dans celui de la Chénaie. Il a connu des vieillards qui se rappelaient fort bien la famille Lamennais et qui croyaient même se souvenir, bien que vaguement, de cet enfant malingre, curieux et sauvage, que fut Féli.

Dans la volumineuse correspondance de Lamennais, le nom de cette campagne se lit plusieurs



fois, comme aussi dans celle, restée inédite, de M. des Saudrais. Il faut toutefois se garder de confondre le Val Ernoul avec le Val de l'Arguenon, dont il est question plusieurs fois aussi dans les lettres de l'illustre écrivain. Cette dernière demeure, située au Guildo, en face des ruines romantiques du château illustré par le séjour qu'y fit l'infortuné Gilles de Bretagne, appartenait à Hippolyte Morvonnais, l'un des familiers, sinon des hôtes habituels de la Chênaie, le doux et verbeux poète des grèves malouines.

Nous demandons au lecteur pardon de ce préambule, mais nous avons cru qu'il ne lui déplairait peut-être pas de connaître l'une des premières résidences de Lamennais, que le nom célèbre de la Chênaie a reléguée dans un oubli dont nul jusqu'ici n'avait songé à la tirer.

Les pages qui suivent se rapportent à la première période de l'existence de Lamennais, celle durant laquelle il étudia, pour ainsi dire, à la fois son génie et sa vocation. Nous ne nous occupons que de ses villégiatures prolongées à la Chênaie, durant cette période assez ignorée et cependant d'un intérêt considérable, suivant nous, car elle aide à comprendre ce personnage complexe, et renferme, peut-être, bien qu'en principe seulement, en germe, si j'ose ainsi parler, la solution d'un problème tout ensemble laborieux et douloureux.

Les lettres de M. des Saudrais, absolument

inédites jusqu'ici, nous diront les souffrances physiques et morales de Lamennais, les souffrances physiques surtout; celles de Lamennais lui-même nous parleront spécialement de ses tortures morales, avec une âpre et poignante éloquence; elles sont presque toutes empruntées à la collection recueillie et publiée par Ange Blaize, son neveu. Nous ne négligerons d'ailleurs aucune des autres sources d'informations de nature à compléter notre enquête et à nous donner de Lamennais, à cette époque de sa vie, une idée exacte et entière.

Cette étude se compose de deux parties : l'une qui comprend les années 1806 et 1807; l'autre qui va de 1808 à 1815. Nous nous aiderons, pour la première, de la correspondance de M. des Saudrais, et de celle de Lamennais pour la seconde.

---

---

# I

## LAMENNAIS A LA CHÉNAIE

D'après la correspondance de M. des Saudrais (1806-1807)

On a souvent dit et répété, après Forgues et Blaize, les deux premiers éditeurs de sa correspondance, que Lamennais avait traversé, dans sa jeunesse, une crise de doute, sinon même d'incrédulité formelle, due à la lecture inconsidérée des encyclopédistes, que son oncle, M. des Saudrais, donné par certains biographes pour un voltairien et un athée, lui aurait mis entre les mains. On alléguait, à l'appui de cette assertion, qu'il n'avait fait sa première communion qu'à l'âge de vingt-deux ans (en 1804) [1]. Nous croyons, pour ce qui concerne ce dernier point, que l'on a confondu, sinon la communion avec la confirmation, ce qui

(1) Blaize, I, 21.

est assez vraisemblable, du moins la réception secrète du sacrement eucharistique avec sa réception publique. Né en 1782, Lamennais avait, en 1793, l'âge requis par les statuts du diocèse de Saint-Malo pour s'approcher de la table sainte. Mais à cette époque, sous le règne de la Terreur, lorsque les prêtres fidèles étaient proscrits et que Saint-Malo avait pour maître ou plutôt pour tyran l'ancien huissier de Valognes, Le Carpentier, l'un des plus farouches conventionnels, il était impossible de songer à cette cérémonie. Toutefois l'enfant put, et nous ajoutons même qu'il dut recevoir son Dieu, pour la première fois, des mains d'un prêtre caché, tel que l'abbé Manet, qui trouva le moyen de ne point quitter Saint-Malo, même durant les plus mauvais jours. L'abbé Manet a raconté comment il demeurait blotti des journées entières au fond de caves, de greniers, de cachettes obscures, au milieu des cimetières, alors renfermés dans l'enceinte de la ville, en un coin de l'ossuaire, d'où il sortait, la nuit, pour exercer son zèle apostolique. M. Vielle fut aussi l'un de ces prêtres intrépides qui affrontaient l'échafaud à chaque instant, préférant à la sécurité de l'exil les mille dangers qui les enveloppaient comme d'un réseau de mort. Il reçut asile chez M. Lamennais même. Il disait la messe à minuit, dans une mansarde. Jean ou Féli la lui répondait. Il n'est pas vraisemblable que celui-ci n'ait pas imité son

ainé et ne se soit pas approché, comme lui et ses autres parents, du Dieu des forts, le temps des persécutions et des catacombes étant revenu. Cette période de Terreur laissa dans l'âme de l'enfant une impression qui ne s'effaça plus.

On raconte encore que Féli, devenu jeune homme, s'enamoura d'une jeune fille appartenant à l'une des familles les plus honorables de Saint-Malo. Il avait un rival de son âge à peu près. Ils se battirent en duel, et Féli blessa légèrement son adversaire. Lorsqu'il se décida au sous-diaconat, il consulta Jean, pour savoir s'il n'est pas irrégulier et ce qu'il lui faut faire pour être relevé au besoin de cet empêchement canonique. Cette passion de jeunesse paraît avoir peu duré et n'avoir laissé aucune trace dans l'existence de Féli (1).

Une légende, souvent rééditée elle aussi, veut qu'il ait été un *autodidacte*, dans toute la force du terme. La vérité, c'est que son frère et lui eurent pour précepteur un certain abbé Carré, dont le nom revient plusieurs fois dans sa correspondance comme dans celle de son oncle, et qui, semble-t-il, n'eut pas toute la fermeté désirable pendant la tourmente révolutionnaire. Il dut prêter le serment schismatique; peut-être alla-t-il plus loin et remit-il ses lettres de prêtrise. Cependant il fit, selon toute apparence, amende honorable;

(1) Cf. Blaize, I, 248.

mais la famille Lamennais ne paraît pas lui avoir rendu la confiance dont elle l'avait précédemment investi. M. des Saudrais, de son côté, s'occupa de l'éducation de ses neveux d'autant plus activement que ses loisirs étaient plus nombreux et qu'il cultivait assidûment les classiques, Horace surtout. Ce que Féli apprit seul, le grec, l'hébreu, l'italien, etc., il le sut toujours très imparfaitement ; c'est le sort des *autodidactes*. Si les œuvres de Voltaire et de Rousseau, qui se trouvaient alors dans toutes les bibliothèques, n'étaient pas exclues de la sienne, M. des Saudrais n'en demeurait pas moins l'ennemi déclaré de leurs doctrines impies et dissolvantes ; et il sut faire partager sa répulsion à Féli, qui, de bonne heure, manifesta ses sentiments à l'égard de celui qu'il appelait irrévérencieusement « le grand Lama de Ferney » (1). Les idées irréligieuses de l'auteur de l'*Émile* et du *Contrat Social* lui furent aussi odieuses que celles de Voltaire ; Féli toutefois n'éprouva point pour ses opinions politiques la même antipathie ; mais, à cette époque, ces dernières, ne l'oublions pas, étaient fort à la mode, et bien rares étaient ceux qui savaient se garder d'un engouement devenu général.

Ce qui est incontestable, c'est que Féli et son frère se posèrent, dès la première heure, comme

(1) Cf. *Lamennais, d'après des documents inédits*. Nouvelle édition, I, 12.



des champions de l'Église, et qu'ils résolurent de consacrer à sa défense tout ce que Dieu leur avait départi de forces et de talent. Féli qui n'avait pas pour l'enseignement ni les missions les mêmes aptitudes que Jean, s'arma de la plume, et, pour lui donner l'autorité dont elle avait besoin, il s'enfonça dans l'étude des questions religieuses avec une telle application, une fougue si inconsidérée, qu'il épuisa, dès le début, une constitution naturellement chétive (1). Il dut alors, sur l'ordre des médecins, se retirer à la campagne, afin d'y suivre un régime spécial. Ce ne fut point le Val Ernoul qui fut choisi, mais la Chênaie, où nous le retrouverons désormais.

La terre de la Chênaie, située dans la paroisse de Plesder, à deux lieues de Dinan, appartenait aux enfants Lamennais du chef de leur mère, décédée, nous l'avons dit, en 1787. Elle consistait en une maison de très modeste apparence, avec un parc d'une assez grande étendue, — que Féli travaillera presque toute sa vie à embellir, par la construction de terrasses et la plantation d'arbres de toutes sortes, — en quelques champs cultivés, mais surtout en landes et en taillis d'un aspect sauvage et mélancolique. Un étang qu'entourent des digues plantées de vieux chênes, d'où le nom de cette propriété, et que quelques rochers

(1) Il était né à sept mois. Blaize, I, 8.

surplombent, achève de donner à cette résidence mi-champêtre, mi-sylvestre, un cachet essentiellement romantique. Un calme profond règne habituellement au sein de cette solitude, mais on y entend au printemps les chants d'une infinité d'oiseaux, et aussi, dans l'hiver, la grande voix de la tempête qui, de temps à autre, s'abat furieuse sur ces taillis et la forêt voisine de Coëtquen (1). Une tristesse indéfinissable pesait et pèse toujours sur ce paysage demeuré à peu près tel qu'il était à cette époque; elle aide à faire comprendre la mélancolie profonde, incurable, qui constitua le fond de la nature et du génie de Lamennais. Maurice de Guérin, dans son *Cahier Vert*, a merveilleusement décrit la Thébaïde de la Chênaie, où il vécut un an près du maître. Nous y renvoyons le lecteur.

Au commencement de 1806, Féli étant tombé sérieusement malade, comme nous l'avons dit, par suite d'excès de travail, Jean le conduisit à Paris, afin d'y consulter les sommités médicales, et entre autres le docteur Pinel, qui recommanda aux deux frères, car Jean s'étant surmené, lui aussi, était presque autant que Féli à bout de forces, le grand air, un exercice modéré, l'usage du lait et, cela va sans dire, un peu plus de discrétion dans l'étude. Ils vécurent quelque temps

(1) La *Forêt blanche*, nommée ainsi à cause des bouleaux et des hêtres qui la composent en majeure partie.



de ce régime à Paris même. Cependant les forces ne revenaient pas. Féli surtout était tombé à un degré de faiblesse extrême. Il avait attendu, pour recourir aux médecins, que son épuisement fût complet. Dans le courant d'avril de cette même année, au bout de deux mois de régime, il écrivait à son oncle que son état demeurait toujours stationnaire, depuis plus d'un an que durait cette sorte de langueur. M. des Saudrais s'efforçait de lui donner espoir et courage. Il lui disait, dans une lettre datée du 23 avril :

« Tu me parles de seize mois sans mieux; mais c'est beaucoup que seize mois sans pis; c'est un armistice qui finira par la paix. »

Il appuyait sur ce dernier mot, et, s'adressant aux deux frères, il ajoutait :

« Conservez toujours tous les deux la paix de l'âme, la paix de l'esprit, la paix du cœur, la paix, rien que la paix, toute la paix. »

Jean sut mieux profiter de ce conseil que Féli.

L'oncle enfin recommandait instamment à ses neveux l'exercice du cheval, qu'il définissait « la vertu des vertus... physiques ».

Le régime auquel ils étaient ainsi soumis leur parut avec raison plus facile à suivre en Bretagne, à la Chênaie, par exemple, qu'à Paris même; ils se disposèrent donc à regagner leur pays natal.

Dans une lettre que M. des Saudrais leur écrivait, le 9 juillet, un peu avant leur départ de la capitale,

il parlait d'un bruit qui commençait à circuler à Saint-Malo : « Féli voulait être prêtre. » Il s'étonnait un peu de l'apprendre d'une bouche étrangère, d'autant plus que certaine visite récente de Féli à M. de Pressigny, l'ancien évêque de Saint-Malo, ami de la famille, alors à Paris, l'incitait à croire qu'il y avait « quelque chose ».

« A quoi je dirais : tant mieux. Je sais bien que ce n'est pas à moi que vous tairez ce qui en est, ainsi je le saurai bientôt (1). »

Il résulte de cette lettre, demeurée inédite jusqu'à ce jour, comme toutes celles que nous citerons de M. Robert des Saudrais et plusieurs autres, que Lamennais, dès cette époque, songeait sérieusement à sa vocation sacerdotale, bien qu'il ne dût recevoir la tonsure qu'en 1809 (16 mars).

Son oncle, on vient de le voir, applaudissait au projet de Féli; mais il n'en était pas de même de son père, qui, sans doute, aurait voulu en faire un armateur comme lui, puisque Jean était déjà prêtre et que l'aîné de la famille, Louis, venait de mourir. Gratien, le plus jeune, se destinait à la navigation et non au commerce. Aussi lorsque Féli, sur le point d'être tonsuré, lui fit enfin savoir sa volonté, il ne vit pas sans peine ce renversement de ses desseins. Jean écrivait à son ami, l'abbé Bossard,

(1) L'oncle fut plus que le père le confident des deux frères.

alors au grand séminaire de Rennes, à la date du 7 mars de cette année 1809, presque à la veille de l'ordination :

« Papa a été sensible à la détermination de mon frère, mais cependant il s'est résigné, et nous avons son consentement. Dieu soit loué (1)! »

Ajoutons enfin que Féli ne reçut le sous-diaconat qu'en 1815 (23 décembre); neuf ans par conséquent après la lettre de M. des Saudrais que nous citions tout à l'heure.

Nous ignorions ce document, lorsque nous eûmes à étudier, une première fois, la vocation de Lamennais (2). Nous sommes heureux de pouvoir l'ajouter à ceux que nous avons publiés alors, d'autant plus qu'il tend davantage à dégager certaines responsabilités mises en cause, sans trop de raison, par quelques-uns de ses biographes.

Jean et Féli étaient de retour vers la fin de juillet 1806. Ils se rendirent aussitôt à la Chênaie pour y poursuivre leur cure. Féli, qui ne connut jamais les tempéraments, et qui avait en horreur ce qu'il appellera plus tard le « juste milieu », aussi bien en fait de régime sanitaire qu'en fait de régime politique et de système gouvernemental, résolut de devenir, dans toute la force du terme, ce que l'on nomme aujourd'hui un *sportsman*.

(1) Cf. Blaize, *op. cit.*, I, 50, note 2. Voir ci-dessous, p. 59.

(2) Cf. *Lamennais, d'après des documents inédits*, I, 84 et seq.

L'équitation ne lui suffisait plus; il voulut y joindre la chasse. M. des Saudrais estimait que les exercices cynégétiques ne convenaient pas à sa constitution trop débile, selon lui, pour supporter une longue marche, à travers les guérets, les bruyères ou les taillis, un lourd fusil à la main.

« Une promenade modérée, insistait-il, ou le cheval : voilà le nécessaire, l'utile et l'agréable. »

Féli suivit enfin ce conseil; mais, toujours exagéré, pour mieux se défendre des exercices violents, il ne tarda pas à négliger les autres, et sa passion pour l'étude, un instant comprimée, reprit le dessus; de là nouvelle admonestation de l'oncle, afin de le décider, si possible, à prendre le repos intellectuel que lui prescrivait la Faculté, sous peine de mort.

« J'engage Féli à ne point lire longtemps de suite, dans quelque attitude que ce soit, soit qu'on tienne le livre à la main, soit qu'on se baisse pour lire; cela fatigue la poitrine. Un quart d'heure de suite, c'est assez, et puis reprendre. Y a-t-il livre et lecture qui valent la santé? *Le repos, le repos! Avez-vous su prendre du repos, vous avez plus fait que celui qui a pris des empires et des villes.* Ce n'est pas Bonaparte qui dit cela, c'est Horace, c'est Montaigne, c'est La Fontaine, c'est Fontenelle, c'est moi qui le (sais) bien et peut-être mieux. »

Il est curieux de constater que ce conseil, dont

il profita si peu, Féli l'adressait quelques années plus tard, dans les mêmes termes, à son ami Querret (1).

Jean et Féli souffraient de cette solitude absolue, de cette inactivité forcée. Puis, les beaux jours étaient finis; c'était l'hiver avec les pluies et les neiges qui rendaient les bois inaccessibles et les chemins impraticables, ces chemins bretons, difficiles en toute saison, qui, disait plaisamment Paul Féval, « sont faits pour empêcher de passer ». Obligé de rester des journées entières à la maison, à regarder par la fenêtre les averses tomber, ou à écouter les hurlements de la tempête faisant rage dans les bois voisins, les deux frères se morfondaient parfois, Jean parce qu'il était déjà habitué à exercer un ministère actif auprès des âmes, surtout auprès de la jeunesse alors si abandonnée, Féli parce qu'il ne trouvait pas, dans la bibliothèque de sa maison de campagne, un aliment suffisant à son esprit toujours en éveil, à son imagination toujours ardente, sinon toujours même en ébullition. L'oncle les exhortait à la patience, en leur adressant des billets comme celui-ci :

« Je puis vous assurer que vous êtes mieux là qu'ailleurs. Tenez-y pour votre santé, et croyez que si vous vous ennuyez, vous en feriez autant

(1) Lettre du 11 mars 1815. Cf. *Lamennais, etc.*, I, 62.



ici. Certes, l'air de la campagne, même en hiver, vaut mieux, et surtout à vous deux. Bon petit feu, bonne petite cuisine et bon esprit; le vivre et le couvert, que faut-il davantage? »

L'un des neveux, très probablement Jean, déserta momentanément son *sanatorium* sylvestre pour faire une apparition à Saint-Malo, au grand déplaisir de M. des Saudrais, qui mandait à l'autre :

« J'ai grande envie que ton frère soit retourné à la Chênaie; il en a grand besoin. Il avait déjà un meilleur teint qu'il a déjà reperdu. Peut-on se détruire de gaieté de cœur! C'est l'œuvre de la raison; je la reconnais bien là. Comme je la hais! Comme je la méprise! D'elle seule vient tout le mal. »

En parcourant la correspondance de M. des Saudrais, l'on ne tarde pas à reconnaître que la *raison humaine* avait en lui, tout homme de sens qu'il fût, un adversaire décidé. Il la rend responsable de tous les méfaits qui se commettent précisément malgré elle et en dépit de ses réclamations. Peut-être Féli puisa-t-il à l'école de son oncle la haine implacable dont, à son tour, il poursuivit la raison individuelle, au profit, il est vrai, de la raison générale. Il ne tardera pas à préconiser un système en vertu duquel, en effet, chaque homme ne peut que se tromper, tandis que tous ensemble demeurent inaccessibles à l'erreur, et il revêtra

ce paradoxe d'un style tellement magique, si merveilleusement enchanteur, qu'il séduira une foule d'intelligences d'élite. Oncle et neveu ne surent pas toujours se défendre contre l'exagération.

M. des Saudrais terminait sa lettre par cette note désolée :

« Quand je pense à Féli et à Jean, et à leur inconcevable entêtement, je suis malade et renonce à tout. »

C'est que les deux frères, le jeune surtout, étaient de moins en moins sages. Impatients de voir leurs forces revenir, afin d'en abuser de nouveau, ils agissaient comme si elles étaient revenues en effet. Féli venait de commencer l'étude de l'hébreu.

« Je ne te savais pas hébraïsant, » lui écrivait son oncle, qui ajoutait : « Je ne crains l'hébreu que pour ta santé. »

C'est que le solitaire de la Chênaie se préparait à la mission qu'il croyait avoir reçue du ciel : la défense de l'Église. Il mûrissait, en même temps, sa vocation sacerdotale, afin de lui appartenir corps et âme. Il n'entendait pas se donner à demi à cette bonne Mère dont il espérait bien demeurer jusqu'au bout le fils tendre et soumis.

Ce qu'il voulait, c'était réparer les maux causés par le philosophisme du siècle qui venait de se terminer et ramener au catholicisme les âmes que l'incrédulité voltairienne en avait détachées.

Elles étaient nombreuses dans notre malheureux pays, si l'on s'en rapporte au témoignage de M. des Saudrais, qui écrivait à ses neveux :

« Je calcule qu'en France les neuf dixièmes de la nation sont athées, ou absolument sans religion, c'est-à-dire sans morale. Or, comment un peuple peut-il subsister dans cet état? C'est impossible. Déjà, au sein des villes, on croit être au fond des forêts, dans des cavernes de voleurs et de brigands, et sauve qui peut! »

Cette indifférence générale en matière de religion, lorsque ce n'était pas une haine déclarée, Féli devait lui livrer un rude assaut. Ce que son oncle voyait, il le voyait aussi, mais il ne se bornera pas à constater le mal; il essaiera d'y porter remède.

Un autre jour, M. des Saudrais, qui, nous le répétons, s'occupa toujours beaucoup de littérature, demandait à l'ermite de la Chênaie, par l'intermédiaire de Jean, la traduction d'Homère de la « bonne femme » Dacier, afin de faire une étude comparée des mœurs de l'antiquité profane et des coutumes juives de l'Ancien Testament.

Féli s'essayait à écrire. Chaque fois qu'il s'apprêtait à jeter ainsi quelques feuilles au vent de la publicité, il consultait le goût littéraire de M. des Saudrais, qu'il savait très exercé. Au commencement de 1807, il composa une boutade dont nous ignorons le sujet précis, mais quelques lignes que lui écrivait ce dernier pour lui en



accuser réception semblent indiquer qu'il s'agissait de métaphysique et, sans doute aussi, de métaphysiciens :

« J'ai reçu ta *petite drôlerie*, mon cher Féli : rien de si bon ni de mieux fait ; cela est clair, précis : voilà le *multa in paucis*. Celui qui écrit ainsi possède bien son sujet. »

L'oncle regrettait de ne pouvoir plus lui-même s'occuper de métaphysique autant qu'il l'eût voulu, et lui parlait de Pascal, dont la lecture lui eût été plus profitable que celle de n'importe quel autre écrivain. Il ajoutait :

« Quoi qu'il en soit, ce petit écrit que je te renvoie est ce que j'ai lu de toi de mieux fait et de mieux écrit. Je crois que tu irais loin sur ce chemin-là, et peut-être au bout du chemin. Mais ta santé, ta santé ! Renvoie toute étude sérieuse et fatigante à l'autre été. Qui te presse ? Tu as tout ton temps. Le temps est à toi comme au roi. Jouis dès aujourd'hui. — *Je n'ai rien fait d'aujourd'hui ? — N'avez-vous pas vécu ? Avez-vous su composer vos mœurs ? Vous avez plus fait que celui qui a composé des livres. Avez-vous su prendre du repos ? Vous avez plus fait que celui qui a pris des empires et des villes, fût-ce Bonaparte. Le plus glorieux chef-d'œuvre de l'homme, c'est de savoir vivre à propos (1).* »

(1) Cf. Blaize, I, 29.

M. des Saudrais, on le voit, ne craignait pas de se répéter et ne se lassait point de donner le même conseil. C'est qu'il parlait, dans la circonstance, au pire des sourds, celui qui ne veut pas entendre. L'expression de *petite drôlerie*, qu'il soulignait lui-même, était empruntée à Molière, l'un de ses auteurs favoris (1). Pas plus que dans la bouche de M. Jourdain, elle n'avait d'analogie avec l'objet qu'elle désignait, mais ce qui était impropriété de terme chez le bourgeois gentilhomme n'était que pure plaisanterie sous la plume de notre bon vieux Malouin qui se déridait volontiers lorsqu'il parlait ou écrivait à son neveu, dans le dessein de provoquer au moins un sourire sur les lèvres d'un jeune malade qu'il savait en proie à la mélancolie, et parfois même au découragement.

Afin de ne point demeurer en reste avec lui, M. des Saudrais annonçait à son neveu, dans cette même lettre, l'envoi du *Bon Curé*, titre par lequel il désignait un recueil de cent pensées de sa façon. Il le consultait, à son tour, sur ce petit travail qu'il livrait à sa critique, en déclarant lui-même son opinion, et cela tout amour-propre d'auteur mis à part. C'est ainsi qu'il lui disait que, sur les cent pensées, il ne s'en trouvait guère qu'une douzaine de bonnes. Celles qui avaient pour objets l'*amitié* et l'*hôpital* lui « plaisaient

(1) *Le Bourgeois gentilhomme*, acte I, scène II.

beaucoup ». D'ailleurs, il ne faisait aucune difficulté de reconnaître que le fond était « trop uniforme ».

Blaize cite quelques « pensées » de ce recueil, resté manuscrit (1). Nous nous permettons de transcrire les deux suivantes, qui sont vraiment belles :

« Ce n'est point aimer Dieu que ne point aimer les hommes. Ce n'est point aimer les hommes que ne point aimer Dieu. Dans ces deux amours sont renfermés tous les devoirs et tout le bonheur de l'homme.

« Rien n'échappe à la tyrannie que la pensée, rien n'échappe à la conscience, pas même la tyrannie (2). »

Comme le lecteur peut en juger, ce sont des réflexions à la Vauvenargues, auteur alors fort à la mode. Suard venait même d'en donner une nouvelle édition (3).

M. des Saudrais, se ravisant, prévenait Féli qu'il ne lui renverrait que plus tard son petit écrit, de peur de « trop charger le coche », bien que pourtant il s'agit de « quelque chose de bien subtil et de bien léger, car que pèsent les idées »?

Le 28 mars, veille de Pâques, M. des Saudrais adressait à ses neveux une nouvelle lettre où il ne

(1) *Op. cit.*, I, 24.

(2) *Ibid.*, 42.

(3) Deux volumes in-8°, 1806.

leur ménageait ni les reproches ni les conseils, principalement à Féli, le plus *coupable* des deux.

« Mon cher Féli, tu te plains de maux de tête; plains-toi donc de toi. Est-il possible que tu fatigues cette pauvre tête, sans qu'elle s'en ressente? Elle aurait le plus grand besoin d'inaction, un besoin de repos absolu, et elle est toujours en travail; une lecture continuelle, de l'étude, de la métaphysique. Si je m'étonne d'elle encore, c'est qu'elle te laisse malgré toi du sommeil, mais un sommeil de lassitude et plus forcé que naturel. »

Suit toute une théorie sur les esprits animaux, l'âme et le fluide nerveux. Il continue ses objurgations :

« Croyez-vous donc, vous autres, que l'homme n'est qu'un corps, ou que, si ce corps loge une âme, cette âme n'influe point sur le corps, car vous agissez en conséquence. »

Les deux frères ont voulu « jouer grand jeu »; ils ont réussi à s'anémier complètement. Surtout ils ont eu le tort impardonnable de ne pas écouter cette pauvre âme, lorsqu'elle leur « criait merci » pour elle et pour le corps, son compagnon, qu'ils torturaient en la torturant elle-même.

« C'est un fait que je vous défie de nier. »

Et le digne homme ajoutait, toujours sur le même ton :

« Vous ne savez donc pas vous distraire, vous amuser, et choisir vos idées, rejetant celles qui

déplaisent, qui attristent; les idées bilieuses, mélancoliques, les idées sombres, les idées noires, et toutes ces vaines images, ces fantômes qui viennent ou s'en vont, comme il nous plaît, et qui ne résistent point à notre volonté! Voilà la bonne, la vraie métaphysique. Oui, ce que Fontenelle en dit est la vérité même, et son *heureux* l'est de lui-même et par lui. »

M. des Saudrais parlait, peut-être, un peu trop à son aise de cette humeur atrabilaire qui semble avoir fait, nous le répétons, le fond de la nature de Féli, sinon de Jean, lequel, en tout cas, sut trouver dans les œuvres extérieures et la vie active un puissant dérivatif. Quoi qu'il en pût dire, la volonté n'est pas toujours assez forte pour maîtriser ce penchant à la tristesse.

Fontenelle, dont il invoquait le témoignage, fit montre, paraît-il, d'un cœur égoïste et sec toute sa vie; il dut sa longévité à une égalité d'humeur ou plutôt à une insensibilité qui ne se démentit que bien rarement. Mais vraiment était-ce un modèle à suivre?

M. des Saudrais était moins mal inspiré, lorsqu'il citait son propre exemple. Il racontait à ses neveux qu'autrefois il avait « languï dans le marasme ». Les médecins le considéraient comme perdu. Il se retira seul, durant six semaines, à Saint-Méloir, dans la propriété du Val, ne vivant que d'œufs, « à raison de vingt par jour ». Au bout de ce temps, il



avait recouvré santé et gaieté! Pourquoi Féli et Jean n'adopteraient-ils pas ce régime? Qu'ils commencent quotidiennement par avaler « quatre, puis cinq, puis six œufs », mais ils auront soin qu'ils ne soient pas « durs ».

L'essentiel pour eux, c'est de se *défumer*, se *dénoircir*, se *désennuyer de tout*. Il souligne soigneusement ces mots. Il leur propose encore pour exemple M. Jourdain :

« Voyez comme il exerçait son corps, bien plus que son esprit, et comme, laissant là toutes les sciences et connaissances humaines, il s'en tint sagement à son almanach, se contentant de savoir quand il y avait de la lune et quand il n'y en avait pas (1). Croyez que c'était là un almanach de santé, et qu'il en valait bien un autre. Oh! le mol et doux chevet et sain que l'ignorance et l'incuriosité à reposer une tête bien faite! »

Il va sans dire qu'il s'agissait, dans l'espèce, d'une « tête bien faite », mais aussi bien fatiguée, menacée, par suite, sinon atteinte déjà, d'une anémie cérébrale.

Jean suivit les conseils hygiéniques de son oncle en s'abstenant de fatigues d'esprit excessives. Pour Féli, l'intempérance de son génie fougueux, son caractère inquiet, l'en rendaient absolument incapable.

(1) Cf. *Le Bourgeois gentilhomme*, acte II, scène VI.

Cependant, M. des Saudrais tenait les ermites récalcitrants de la Chênaie au courant des événements considérables qui se succédaient en France, dans l'Europe et dans le monde entier. Il leur envoyait les journaux par *paquets*, le *Mercure*, le *Moniteur*, la *Gazette de France*, et notait à leur intention les réflexions que lui inspirait leur lecture; il le faisait avec son humour accoutumé. Du reste, pas ne lui était besoin de provoquer la verve philosophique de Féli. Celui-ci, en effet, bien que retiré au fond des bois, suivait attentivement ce qui se passait dans les sphères politiques et gouvernementales. Rien n'échappait à son regard d'aigle; et l'heure approchait où il allait étonner l'univers et à la fois l'effrayer de ses cris d'alarme, de ses accents prophétiques. En attendant, il se recueillait tout en s'ignorant, et s'absorbait de plus en plus dans l'étude, au grand désespoir de son oncle, qui multiplait ses conseils, en dépit de leur inutilité.

Le 26 avril, M. des Saudrais lui écrivait, ainsi qu'à Jean, une lettre où il leur recommandait l'équitation pour la centième fois. Le cheval, c'était sa panacée, il ne sortait pas de là.

« Rappelez-vous ce fameux médecin (non pour l'imiter) qui, profondément pénétré de l'efficacité du cheval, mourut à cheval. Je vous jure que cet exercice vous guérira, en le suivant avec exactitude et sans lassitude d'esprit, dût celle du corps se faire un peu sentir. »

Il expliquait à sa façon, qui n'était peut-être pas la meilleure, les résultats sanitaires de l'équitation, il assurait d'ailleurs qu'il n'en savait rien, et nous n'aurons pas trop de peine à le croire, après l'avoir ouï :

« Voici comment je conçois, sans l'entendre, l'effet du cheval. Ses mouvements brisent et broient les humeurs, les détachent, en purgent le sang et les parties solides et saines où elles adhèrent, et font place nette. Voilà tout et le tout. *Dixi, optime Deus.* »

Cette théorie était un peu renouvelée de Sganarelle.

Il engageait aussi les deux frères à chevaucher de compagnie. Il en donnait cette première raison :

« N'est-il pas vrai qu'il n'est pas impossible qu'un cheval bronche et vous avec lui, et qu'en conséquence des lois éternelles de l'équilibre, le cheval et le cavalier tombent d'un seul et même coup :

Je m'en suis aperçu, Madame, étant par terre (1).

« Vous voyez que Trissotin en savait quelque

(1) *Les Femmes savantes*, acte III, scène II. Ce n'est pas Trissotin, mais le petit laquais Lépine, qui prononce ce vers en s'adressant à Bélise, la sœur de Chrysale, son maître. Suivant son habitude, M. des Saudrais cite ici de mémoire. Il va sans dire qu'il n'indique jamais, à de très rares exceptions près, les ouvrages ni même les auteurs auxquels il emprunte ses citations.



chose. Or, quand on est deux, l'un relève l'autre, et voilà simplement ce que je voulais dire. »

Il y avait encore un autre motif de voyager ainsi à deux :

« Et puis, il est si agréable d'avoir quelqu'un à qui dire : *Oh! la belle campagne!* ou : *Que je m'ennuie!* C'est vider son cœur, etc. Ajoutez la chanson du voyageur ou du pèlerin. »

Et il reproduisait une « superbe demi-strophe » de cette complainte naïve, où naturellement l'art ni la poésie n'avaient rien à voir.

En dépit de ses soixante-trois ans (il était né en 1744), M. des Saudrais gardait toute sa jovialité, toute sa belle humeur. Peut-être cependant l'exagérait-il un tantinet dans le but, nous le répétons, de dérider quelque peu les jeunes fronts de la Chênaie, trop soucieux, trop moroses à son gré.

Jean et Féli, dociles en cela au conseil de leur oncle, s'accompagnaient dans leurs promenades à cheval. S'il faut en croire certaine tradition locale, l'un d'eux eut au moins une fois l'occasion de « ramasser » l'autre, et nous croyons bien que le cavalier maladroit ou malheureux, comme on voudra, fut le pauvre Féli. Son aîné, dans ses courses apostoliques, eut souvent l'occasion de voyager à cheval, les chemins, du moins ceux d'alors, s'opposant le plus souvent, avec une opiniâtreté vraiment bretonne, au passage d'une voiture, et ne justifiant que trop le mot cité de

Paul Féval. Jean acquit même la réputation, assez méritée, dit-on, de bon écuyer.

Quelques jours après la lettre que nous venons d'analyser, M. des Saudrais en adressait une nouvelle à Féli dans laquelle il lui recommandait, avec les eaux minérales de Dinan, aujourd'hui bien ignorées, et *un cautère de plus, le cresson et le quinquina.*

« Appuie sur ces deux choses auprès d'Harouard (1); je les crois les vrais remèdes contre ton mal. »

Tout cela, sans préjudice de l'équitation :

« J'imagine que tu vas toujours à cheval. Il ne faut pas s'en relâcher et il faut employer utilement toute la belle saison. *Fiat, fiat!* »

Le lecteur s'est aperçu, depuis longtemps, que M. des Saudrais prenait fort au sérieux son rôle de médecin consultant. Sa sollicitude à l'égard de ses neveux était infatigable; il semblait qu'il eût voulu leur tenir lieu, à la fois, de père et de mère. Demeuré veuf depuis 1794, sans enfant, comme nous l'avons dit, il concentrait toutes ses affections sur ses neveux, tout spécialement sur Jean et Féli. Toutefois, il estimait Jean capable de se guider à peu près seul, tandis que Féli, dont la formation morale paraît avoir été beaucoup plus lente que celle de son frère, avait toujours besoin, selon lui,

(1) C'était le médecin des deux frères.

de guide et de conseil. Féli en convenait, lui qui écrivait à Jean, le 30 avril 1814 :

« J'ai besoin de quelqu'un qui me dirige, qui me soutienne, qui me relève, de quelqu'un qui me connaisse et à qui je puisse dire absolument tout. A cela peut-être est attaché mon salut. Pèse cette dernière considération (1). »

Ajoutons que M. des Saudrais, qui, sans doute, fut longtemps ce mentor indispensable, ne tarda pas à être supplanté par Jean, lequel plus tard sera aidé dans sa tâche par le vénérable abbé Carron et M. Teyseyre, prêtre de Saint-Sulpice.

Jean et Féli, se voyant forcés de vivre à la campagne de longs mois, se mirent un beau jour dans la tête de devenir agronomes. Ils se proposèrent d'exploiter eux-mêmes leurs champs et leurs bois. Avant tout, ils firent part de leurs projets à leur père, qui habitait à Saint-Servan, sur les rives enchanteresses de la Rance, la propriété des Corbières, où il se reposait de ses soucis d'armateur par la culture de son jardin. M. Lamennais n'apparaît que fort rarement, dans cette période de la vie des deux frères auprès desquels il laissa de bonne heure M. des Saudrais prendre sa place. Il ne trouva pas à son gré les plans agronomiques et forestiers de Jean et de Féli; il résuma par écrit ses observations à ce sujet et il chargea M. des

(1) Blaize, I, 136; Cf. *Lamennais*, etc., I, 54 et suiv.

Saudrais de les leur communiquer, puisqu'il était leur correspondant habituel. Celui-ci écrivait :

« Voilà une lettre de mon frère. Il ne craint qu'une chose, c'est que vous n'imaginiez qu'il ne vous donne ses idées que pour contredire les vôtres. Pour moi, je lui ai dit en riant que vous n'aviez point d'idées sur ces choses-là, parce que c'est impossible, parce qu'enfin l'on ne sait point ce que la seule expérience apprend. »

Seulement il leur fait remarquer judicieusement que parfois l'on « croit savoir », et c'est là le danger. Il leur citait leur grand-père, celui dont il est question plus haut, presque au début de cette étude, qui leur avait « plus d'une fois fait admirer ses connaissances en ce genre », connaissances qui n'existaient que dans l'imagination du bonhomme. Il est vrai qu'il prenait parfois conseil d'autrui, mais il avait soin de ne s'adresser qu'à des théoriciens comme lui, qui n'avaient jamais fait de l'agriculture qu'en chambre. M. des Saudrais leur parlait encore de ces cultivateurs improvisés « très au fait, fort entendus », mais dont les dépenses sont toujours supérieures aux recettes, ce qui ne les empêche pas d'être « toujours bien contents, bien satisfaits de leurs œuvres et de leurs travaux champêtres ». Justement, il connaissait « depuis deux jours », sans plus, l'histoire d'un de ces utopistes. En dépit de son inexpérience et malgré les avis de ses voisins, il avait voulu

faire à sa tête, et il ne fit pas bien, puisqu'il s'était ruiné en fausses spéculations. Il est vrai qu'il lui restait, comme fiche de consolation, la persuasion intime où il était d'être un agriculteur de premier mérite. M. des Saudrais terminait en conseillant à ses neveux de déférer aux avis paternels. Pour lui, il reconnaissait qu'il ne savait « pas un mot ni une syllabe » de la question.

Nous avons dit que la propriété de la Chênaie appartenait aux frères Lamennais du chef de leur mère. C'est ce qui explique pourquoi leur père n'avait que voix consultative à son sujet. Elle resta indivise pendant très longtemps, sinon même jusqu'à la fin. Plus tard, Féli, de sa propre initiative, y apporta des changements considérables, sans toujours se conformer aux sages conseils de son père et de son oncle. Il est vrai qu'il se proposera surtout de l'embellir et d'en rendre le séjour particulièrement agréable, d'autant plus qu'il se proposait d'y terminer sa vie (1).

Son imagination surchauffée, toujours en ébullition, ne lui laissait pas un instant de repos. En attendant de devenir le grand remueur d'idées que l'on sait, il bouleversait son parc et ses champs. Il fallait toujours à son activité fébrile un nouvel aliment, quelle que fût sa nature.

Cependant, malgré les diversions qu'il tentait,

(1) Cf. *Lamennais intime*, 334 et suiv.



les idées noires continuaient d'assombrir son âme. L'infortuné se laissait toujours ronger par la tristesse et la mélancolie. Sa santé ne se rétablissant pas assez vite, au gré de son impatience, il désespérait de guérir. Chose assez étrange, il parvint à faire partager son pessimisme à son médecin lui-même.

M. des Saudrais, dont la sollicitude était perpétuellement en éveil, tenait ses regards constamment fixés sur l'ermite de la Chênaie et suivait avec la plus vive anxiété tous les incidents de la convalescence. A chaque instant, il venait à la rescousse et s'efforçait de remonter le courage du défaillant. Il lui écrivait alors des lettres dans le genre de celle-ci, qu'il datait du 23 mai 1807 : le lecteur nous saura gré, pensons-nous, de lui en mettre de longs extraits sous les yeux, cela l'aidera à mieux comprendre l'homme que fut Lamennais :

« Quoi que tu puisses dire et ton médecin, je suis persuadé et convaincu, mon cher Féli, qu'il ne faut que le temps pour rétablir ta santé. J'y ajouterai pourtant la tranquillité d'esprit, fondée sur la patience. Tu ne saurais croire combien ici le moral influe sur le physique. Cela est incalculable. Mais on ne saurait l'imaginer, ni se le persuader, parce que cela ne peut pas se démontrer par algèbre ni s'expliquer par figures. Ni les *a*, ni les *b*, ni les *plus*, ni les *moins*, malgré toute leur magie, n'expliquent



point les rapports intimes entre l'âme et le corps.

« Mais cela est. Voilà tout ce qu'on sait : *cela est*. Il est vrai qu'il est très difficile de profiter de cette vérité, parce que l'âme s'y refuse et se laisse aller sous l'influence du corps, qui l'écrase de tout son poids, si elle ne l'atterre elle-même de toute l'énergie qui lui est propre et dont elle peut toujours se servir.

« Tâche donc, mon cher Féli, d'employer ce grand moyen et de renvoyer loin, bien loin, encore plus loin de toi, toute idée noire, même sombre, et la tristesse et l'ennui, et tout le reste, et d'y substituer les contraires. »

Il invoquait son expérience personnelle.

« Ceci me rappelle un bonheur qui m'appartient. C'est que, quand je suis malade, ou je ne pense à rien du tout, ou à tout ce qui n'est point mon mal. Je me suis trouvé deux ou trois fois à l'épreuve, et après, en y pensant, j'en étais étonné, et je ne doute pas que cette disposition ne m'ait été utile. »

C'était là, sans aucun doute, un excellent conseil. Il ne s'agissait que de pouvoir le suivre. Or Féli s'en montra jusqu'au bout absolument incapable, lui qui, loin de s'anéantir, de s'extérioriser, en songeant à toute autre chose, s'absorbait entièrement, exclusivement, dans « son mal », retournant sans cesse le glaive dans la plaie, au lieu de l'en arra-

cher, suivant une parole que dira beaucoup plus tard Lacordaire (1).

S'adressant ensuite aux deux frères, M. des Saudrais reprenait son thème favori et continuait en ces termes :

« Au reste, je ne me laisserai point de vous redire : Soyez à cheval. Ne marchez plus sur la terre. A cheval! à cheval! »

Au cheval de s'ennuyer, non à eux. Qu'ils aillent tant qu'il pourra marcher, lui dessous, eux dessus. Il cite le trait de Roland échangeant son cheval mort contre un cheval vivant, malgré les réclamations du propriétaire qui observait : « Mais votre cheval est mort! — Eh bien, répondit Roland, c'est le seul reproche qu'on ait à lui faire. »

L'oncle proteste qu'il voudrait avoir « cent mille » folies de ce genre à leur défiler l'une après l'autre pour les dérider un peu. Il déclare qu'il tient l'Arioste « au-dessus de tous les philosophes anciens et modernes », à cause du fond inépuisable de gaieté par conséquent de bien-être moral, qu'il découvrait ou du moins qu'il croyait découvrir dans ses écrits.

(1) Cf. *Vie du P. Lacordaire*, par le R. P. Chocarne, p. 153. Nous avons cité cette parole d'après M. Houet (*Lamennais*, etc., I, 305), sans avoir pu lire le contexte. L'illustre Dominicain, nul ne l'ignore, eut toujours un faible pour le style imagé. A la suite de M. Houet, nous nous étions mépris sur le sens véritable d'une phrase d'ailleurs assez ambiguë.

Le 31 mai, M. des Saudrais mandait à ses neveux que, malgré la saison avancée, bien que l'on fût presque en juin, il s'était chauffé les jours précédents « par besoin », puisqu'il avait « froid ». Il estimait Féli bien heureux, s'il pouvait sortir sain et sauf de ce temps rigoureux.

Ce qui ne contribuait nullement au rétablissement physique et moral du malade, c'étaient les nouvelles des tueries impériales, transmises par l'oncle lui-même, un peu inconsidérément. D'autre part, comment eût-il pu dérober à la connaissance de son neveu, dans le but de ménager sa nature impressionnable, des événements que tous savaient et dont tout le monde s'occupait? De plus, celui-ci n'était-il pas témoin, chaque jour, du départ de jeunes paysans arrachés à la charrue et trainés sur les champs de bataille de l'Europe, d'où ils ne revenaient point, le plus souvent. M. des Saudrais, faisant allusion, dans cette même lettre, aux combats meurtriers livrés récemment sous les murs de la ville de Dantzig, dont les Français, commandés par Lefebvre, venaient de s'emparer après un siège long et pénible (24 mai), s'exprimait en ces termes :

« Voilà donc, en attendant mieux, qu'on se tue par centaines, et bientôt par milliers. Il n'y a qu'impuissance humaine, pour ne pas détruire l'espèce dans une seule et unique campagne, voire et dans une seule bataille, ce qui finirait tous nos

maux et rétablirait à jamais la paix sur la terre.  
*Amen, amen. Fiat, fiat!* »

Après la bataille sanglante d'Eylau, qui avait duré deux jours (7 et 8 février), sans autre résultat que la mort d'un grand nombre de *milliers* d'hommes, on allait avoir celle de Friedland (14 juin), non moins meurtrière et à peine plus décisive. M. des Saudrais annonçait ainsi cette dernière : « Le bruit s'est répandu d'une grande et longue bataille qui aurait duré sept jours et où il serait resté quarante mille hommes tués sur le champ de bataille, soit de notre côté, soit de part et d'autre. »

Il parlait des sénatus-consultes relatifs aux nouvelles levées, destinées à combler les vides faits par la mitraille et les boulets, et fermait sa lettre avec le distique suivant qui ne dénotait pas un esprit bien rassuré sur l'avenir :

Demain, demain, dit-on, viendra combler nos vœux ;  
 Demain vient et nous laisse encor plus malheureux.

Cette fois, l'oncle ne cherchait plus à ramener la confiance et la joie dans l'âme de son neveu, chez qui la note de désespérance qu'il faisait entendre ainsi ne trouva qu'un trop fidèle écho.

Tout en prêtant une vive attention aux événements du temps, — ils étaient trop considérables pour que l'on pût y demeurer indifférent, et trop

retentissants pour échapper à une oreille même distraite — Lamennais ne négligeait point les études qui lui était chères.

Dès cette époque, il songeait, sinon déjà même à une traduction de l'*Imitation*, du moins à un travail sur ce livre incomparable; il en communiqua l'ébauche à son oncle, ainsi qu'une épigramme en vers. M. des Saudrais estima l'épigramme « jolie », les vers « bien tournés », mais il donnait la préférence à l'ouvrage en prose. Il engageait Féli à donner plus de développement à ce dernier, qui deviendrait alors « excellent, délicieux ». Il lui traçait un plan. Tout d'abord, il l'engageait à bien faire ressortir « l'étonnante variété qui caractérise ce petit livre ». Dans une seconde partie, Féli étudierait spécialement les huit béatitudes, au point de vue de l'auteur :

« Par exemple, *Beati qui lugent* est expliqué, commenté tout au long dans le deuxième et dernier chapitre du second livre : *De regia via sanctæ Crucis*. »

Il s'occuperait ensuite de « l'abnégation de soi-même », sujet « traité entre autres dans les chapitres II, livre II; xxviii et xlii, livre III, chapitres *merveilleux*, comme les appelle Fénelon; et réellement ils renferment ce qui est le plus profond et le plus pur de la vie spirituelle. François de Sales semble les avoir copiés et quelquefois mot à mot, dans ses ouvrages. »



M. des Saudrais, et en cela il se montrait homme du dix-huitième siècle, demandait à Féli une analyse « sentimentale » de ces passages. Fort heureusement Lamennais, lorsqu'il s'occupera sérieusement de l'*Imitation*, donnera autre chose et mieux qu'une analyse de ce genre.

M. des Saudrais parlait encore de joindre les préceptes évangéliques aux pieuses considérations de l'auteur de l'*Imitation*.

« Quel plus heureux mélange, s'écriait-il, que celui de l'Évangile et de l'*Imitation*! C'est tout le cœur humain... C'est la métaphysique de l'amour. »

Lamennais semble s'être souvenu de ce dernier conseil, dans les « Réflexions » dont il fait suivre les chapitres de sa traduction; ce ne sont guère, en effet, que des pensées empruntées au Nouveau Testament et adaptées à chacun de ces chapitres.

Le bon vieillard ajoutait :

« Oui, mon cher Féli, tu peux achever ce que tu as si bien commencé. Ce n'est pas trop de tout l'été, de six mois, pour y réussir. Et quelle plus douce occupation dont il ne faut pas te faire un travail! Ménage ta santé, prends tout ton temps et jouis lentement. Mes idées sont bonnes ou mauvaises, Jean et toi vous en jugerez mieux que moi. »

Il eût voulu aussi que Féli comparât le christianisme et le stoïcisme dans la première partie de son introduction.

« Je crois me rappeler que j'en avais parlé dans



le *Bon Curé*. Il faut que je cherche cela, et je te l'enverrai, comme l'idée de la chose, et non la chose. Oui, ce parallèle de plusieurs pages ferait à merveille, et ne crains pas d'avoir trop de matière. Dix, vingt pages, ne seraient pas lues ou du moins jamais relues; on n'en veut pas pour si peu. La feuille tombe des mains, le livre y reste. Qui n'aime une longue et bonne préface? Celle dont il s'agit peut être un petit et excellent ouvrage, exquis, et très utile et très goûté de tout le monde, hors R. S. et A. B., par la seule raison qu'ils savent écrire et ne savent pas lire. »

Lamennais à qui toute application d'esprit longtemps soutenue était encore interdite, mais qui ne pouvait cependant demeurer complètement oisif, employait, on le voit, utilement et saintement ses loisirs forcés.

Nous avons parlé ailleurs (1) de cette traduction de l'*Imitation* par Lamennais. Ce que nous venons de lire nous prouve qu'il s'occupa de bonne heure de ce livre, afin d'en tirer les enseignements les plus profitables pour les âmes chrétiennes. Bientôt nous le verrons traduire et publier le *Speculum Religiosorum* de Louis de Blois. Il n'avait, ou du moins il paraissait n'avoir qu'un souffle de vie, mais ce souffle, il voulait l'exhaler au service de l'Église, sa Mère passionnément aimée.

(1) *Lamennais*, etc., I, 212 et suiv.

Le 4 juillet, leur infatigable mentor adressait aux deux frères de nouvelles prescriptions thérapeutiques. Il commençait par leur déclarer qu'il était « bien aise » du nouveau régime qu'ils suivaient : « les jus d'herbes ». Il leur conseillait toutefois de procéder graduellement. Pour lui, depuis quelque temps, il prenait de « la bourrache » et du « cresson », et s'en trouvait fort bien. Il y joignait « l'oxymel ». Qu'ils commencent par un demi-verre et non par un « fort verre ». Le cheval aidant, la digestion se fera sans trop de peine. Surtout, il ne convient pas de violenter la « nature ».

« Ne vaut-il pas mieux pour parler avec la nature que de la gourmander, et lui dire : *Ma bonne, s'il vous plaisait ainsi*, que d'aller lui dire : *Madame, faites cela ?* »

Cette condescendance, ces ménagements, Jean les connut fort peu; Féli les ignora toujours. Tous deux, par un procédé homéopathique assez bizarre, sembleront se guérir d'excès de travail par d'autres excès de travail, d'un surmenage par un autre de même nature.

Un peu plus tard, M. des Saudrais, après avoir donné à ses neveux son appréciation de la politique du jour, et les avoir longuement entretenus des deux empereurs, Alexandre et Napoléon, qui, après s'être solidement battus, allaient se jurer une amitié éternelle — cette éternité durera moins d'un

lustre, — leur parlait de Bonald et de Chateaubriand, qui collaboraient au *Mercure* et venaient de publier, chacun de son côté, un article « excellent ». L'auteur des *Martyrs* et de l'*Itinéraire*, récemment arrivé de son voyage en Terre-Sainte, racontait ses impressions de pèlerin. M. des Saudrais s'écriait, à ce sujet :

« Quel rapprochement que ces chrétiens et ces juifs, en présence du sépulcre de Jésus-Christ ! Les uns espèrent, les autres jouissent ; ceux-là attendent, ceux-ci possèdent. Tous pleurent, tous souffrent, tous meurent : voilà la vie.

Je veux, sans que la mort ose me secourir,  
Toujours aimer, toujours souffrir, toujours mourir.

« C'est de notre Corneille (1) et de Thérèse, l'un dans le sens profane, l'autre dans le bon sens. »

Pour M. des Saudrais, le « bon sens » était le sens chrétien : il n'en savait pas d'autre, non plus que ses neveux.

Il aspirait après le jour où ils se reverraient tous « comme si de rien n'était ».

Notre bon vieux Malouin, nous l'avons dit, méprisait profondément les encyclopédistes, Voltaire en tête, et n'estimait pas du tout Rousseau. Il écrivait à ses neveux, à la date du 24 juillet, qu'il

(1) Suréna.

avait vu « dans le temps » une « petite brochure » où l'on racontait que Jean-Jacques s'était volontairement donné la mort en prenant son « café du matin ». Il y avait préalablement versé un toxique. L'intégrité du crâne de Rousseau, constatée naguère, lors de l'ouverture de son cercueil, ne prouva jamais qu'il n'ait péri de mort violente, pas même qu'il ne se soit brûlé la cervelle, ainsi qu'on l'a cru longtemps. On peut lire, à ce sujet, l'ouvrage de M<sup>me</sup> de Staël intitulé : *Lettres sur les ouvrages et le caractère de J.-J. Rousseau*.

Le bruit courut, à cette époque précise, qu'un mieux notable s'était produit dans l'état des solitaires de la Chênaie. Le digne oncle s'en réjouissait fort et les félicitait vivement de ce succès, qui, comme on le verra plus bas, était exagéré :

« Il y a du plaisir à entendre parler de vous tous (1) à tous ceux qui vous voient : *Ils sont bien, très bien*, disent-ils, et n'ont pas d'autre langage. Continuez donc et jus d'herbes et cheval, et exercices à pied, en toute modération et bon exemple. Mangez, buvez, dormez et aimez ceux qui vous aiment et même vos ennemis, car qui n'en a pas? »

Il déclarait en conséquence qu'il aimait « de tout son cœur » M. Harouard, leur médecin.

(1) Gratien, le jeune frère des Lamennais, et M<sup>me</sup> Blaize, leur sœur, sont vraisemblablement compris dans ce « tous ». Mais il s'agit principalement de Jean et de Féli, comme le prouve ce qui suit.

Deux jours après, au sujet d'une nouvelle édition des œuvres de Racine avec les *Commentaires de La Harpe* (1), qu'il jugeait sévèrement, M. des Saudrais adressait à Féli sa profession de foi littéraire :

« Réflexion faite, mon cher Féli, je renonce à Racine et aux vers. Il n'y en a point qui ne m'ennuient bientôt. Je crois en sentir le *dulci*, mais je préfère *l'utile* de la prose (2). Racine eût-il traduit *l'Imitation* (3), c'est Jean Gerson que je lirais. Mettez Bossuet et Pascal en vers de Corneille, c'est Pascal, c'est Bossuet que je lirais. Bon jusqu'à trente ans, au plus quarante. »

Et il en avait soixante et trois bien sonnés, on se le rappelle. Féli, qui n'en avait que vingt-cinq, avait donc le droit d'aimer encore les vers; nous ne voyons pas qu'il en ait abusé, bien qu'il s'en rencontre souvent dans sa prose, ainsi qu'on en a fait depuis longtemps la remarque, dans sa prose rythmée surtout, comme celle des *Paroles d'un Croyant*. M. des Saudrais mandait à ses neveux qu'il venait de recevoir de M. Cortois de Pressigny, leur ancien évêque, dont nous avons déjà rencontré le nom, une lettre où il s'informait soigneuse-

(1) Parus ainsi quatre ans après sa mort.

(2) Allusion au vers si connu d'Horace :

*Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.*

(Ad Pisones, v, 343.)

(3) Corneille l'a fait, et l'on admire toujours ce tour de force, mais c'est tout.



ment de leurs santés; il leur demandait, sur ce point, « des nouvelles détaillées ».

Cependant, M. Lamennais père était toujours aux Corbières; il menait une vie fort retirée, s'occupant exclusivement de ses affaires commerciales qui périlclitaient beaucoup et que le « blocus continental » allait ruiner tout à fait. Ses fils lui donnaient assez rarement de leurs nouvelles, aussi M. des Saudrais leur rappelait ce devoir :

« Écrivez à mon frère qui a besoin de vos lettres. »

Ils ignoraient vraisemblablement sa situation, qu'on leur cachait, sans doute, le plus possible pour ne point troubler le calme, la sérénité d'âme nécessaire à leur rétablissement.

C'est ainsi qu'après leur avoir communiqué les nouvelles politiques du jour, M. des Saudrais insistait afin qu'ils bannissent loin d'eux tout souci, toute préoccupation. Il préconisait, en ces termes, l'existence paisible qu'il disait être celle des bords de la Selune, au témoignage de son cousin Lorin :

« Heureux ceux dont la vie est telle :

On s'éveille, on se lève, on s'habille et l'on sort,  
On rentre, on dine, on soupe, on se couche et l'on dort.

« Si tout le monde en faisait autant, tout le monde serait en paix. Voilà précisément la vie d'Avranches. »



Il terminait en conseillant à Ange Blaize, leur beau-frère, de se ménager; car, dans cette famille, tout le monde, excepté lui peut-être, se surmenait à l'envi.

Jean et Féli, loin d'être remis, comme on l'avait dit à leur oncle, demeuraient dans un état quasi stationnaire. Si les forces leur revenaient, c'était si lentement qu'il n'y paraissait guère. Il convient d'ajouter que, dans leur impatience de guérir, ils ne s'apercevaient point d'un progrès qui, pour être insensible, n'en était pas moins réel, puisque, en fin de compte, ils allaient sortir de ce pas et qu'ils devaient fournir chacun une longue carrière. Ce fut sous la dictée de cette impatience que Jean écrivit à l'abbé Bruté, de Rennes, alors au séminaire de Saint-Sulpice, une lettre qu'il datait plaisamment : « De ce monde-ci, le 16 août 1807 (1). » On y lisait :

« Mon frère et moi, nous nous sommes retirés dans une maison de campagne qui nous appartient, située à une lieue et demie de Dinan, et là nous vivons, depuis près de dix mois, en véritables ermites et dans une solitude profonde. Nous avons défendu à l'ennui d'approcher de nous, et il n'a pas encore osé, une seule fois, se présenter à notre porte (2); mais la santé n'a pas été si docile,

(1) Elle a été publiée par M. de Courcy. Voir *Lettres inédites de J.-M. et de F. de Lamennais*, p. 14 et seq.

(2) A la sienne, peut-être, mais à celle de Féli!

et quoique nous l'appelions de toutes nos forces, elle ne vient point, et il ne paraît pas que nous puissions compter sur elle d'ici longtemps. Cependant notre état n'est pas plus mauvais, et notre médecin prétend que n'être pas plus mal, c'est être mieux. Je veux bien le croire, et si cela continue, je ne désespère point de mourir en bonne santé. »

M. des Saudrais ne cessait d'insister sur le « jus d'herbes » et le « cheval », deux spécifiques jugés par lui d'une efficacité « certaine ». A l'égard des deux frères, ils semblaient néanmoins avoir perdu toute vertu; ils étaient comme frappés d'impuissance. Remarquons toutefois que Féli et Jean ne se bornaient pas à ce régime. Ainsi cet ennemi, l'ennui dont parle Jean, s'ils le combattaient parfois avec avantage, c'est qu'ils joignaient à des promenades qui leur paraissaient monotones, lorsque le temps ne les rendait pas impossibles, des études variées et soutenues, commencées depuis longtemps déjà et poursuivies depuis avec un acharnement qui, certes, ne devait pas accélérer le retour des forces physiques, loin de là.

M. des Saudrais, dans une lettre du 12 août, mandait à ses neveux l'arrivée de son cousin Lorin d'Avranches (1), « bon garçon et qui ne

(1) M. des Saudrais et son frère avaient épousé, le même jour (5 sept. 1775), les deux filles de Pierre *Lorin*, sénéchal de Saint-Malo. Cf. *Lamennais*, etc., I, 6. Voir aussi *Blaize*, I, 53.

manquait pas d'intelligence ». Il disait avoir été « très content de lui ». C'est lui qui lui avait narré la vie douce, paisible et quelque peu épicurienne que l'on menait au fond de la baie du Mont-Saint-Michel et dont il nous retraçait lui-même tout à l'heure le plaisant tableau.

Il leur racontait que « l'abbé Carré », leur ancien précepteur, venait de recevoir les derniers sacrements.

« Tout le foie est obstrué. Le pauvre homme n'a que des jours à vivre, et peut-être des heures (1). »

Il leur citait d'autres voisins morts ou mourants. Ces petites nouvelles du rocher natal intéressaient vivement les deux « solitaires », au milieu du silence de leurs bois et du calme de leurs landes. C'est ainsi qu'il leur apprenait encore les faits et gestes des armateurs de corsaires. « Quinze à vingt » navires destinés à courir sus à l'Anglais, sur toutes les mers du globe, étaient alors en chantier. M. Lamennais ne semble pas avoir armé pour la course, à cette époque du moins. En revanche, le fameux Surcouf, cette année même, entreprenait avec le *Revenant* une campagne qui devait lui rapporter beaucoup de gloire et non moins d'argent. En parlant de ces hardis partisans, M. des Saudrais disait dans son style elliptique, auquel il nous a depuis longtemps accoutumés :

(1) Il survécut à cette crise. Voir Blaize, I, 56, 69, etc.

« Quelques-uns y feront fortune (1) et beaucoup de prisonniers en Angleterre. »

Il faut lire, bien qu'avec précaution peut-être, dans les *Voyages de Garneray* (2) ce qu'était la course à cette époque, et surtout ce qu'étaient les pontons anglais. J'ai connu, dans mon enfance, plusieurs vieux loups de mer qui y avaient été détenus. Ils n'en parlaient jamais qu'avec des accents de rage et de haine contre leurs tourmenteurs. Leur sang recommençait à bouillonner dans leurs veines, comme au temps de leur jeunesse, et un éclair de vengeance allumait leur regard.

M. des Saudrais, apprenant à ses neveux un nouveau forfait de nos voisins d'outre-Manche, ajoutait, en bon Malouin qu'il était :

« C'est atroce, mais c'est anglais. »

Dans cette lettre, datée du 23 août 1807, il leur recommandait, outre les deux panacées que nous connaissons, la « patience ».

« Tenez-y vos âmes, et le corps s'en trouvera bien. »

Parfois, mais bien rarement, M. des Saudrais se sentait à court de copie; toutes les nouvelles,

(1) Cf. Lettre de Féli, 8 et 9 sept. 1809, Blaize, I, 65.

(2) Peintre de marine, il fit la course pendant plusieurs années, fut pris par les Anglais en 1806 et passa huit ans sur les pontons, dans la rade de Portsmouth. Garneray est mort en 1857. Il rédigea son livre d'après ses souvenirs, et aussi un peu, sans doute, d'après son imagination.

grandes et petites, étant épuisées. Dans ces moments-là, il écrivait :

« Mon cher Féli, je ne sais que dire, je ne sais qu'écrire, parce que je ne sais que penser. Je prendrais volontiers un *exemple* de maître d'écriture, pour le transcrire tout de long et de mon mieux, pour preuve de bonne volonté. »

C'est que Lamennais vraisemblablement demeurait toujours, à l'égard de celui qui lui avait tenu lieu de père, dans l'attitude exigeante d'un enfant gâté. Il lui fallait des « histoires », sinon des contes. Le plus habituellement il était servi à souhait. Cette fois-ci même, après avoir déploré le vide absolu qui, suivant lui, régnait dans son imagination et son souvenir, M. des Saudrais faisait un appel suprême à l'un et à l'autre et parvenait ainsi à remplir son papier.

« Tant imaginer, c'est vouloir faire quelque chose de rien, c'est trop. » Il le faisait pourtant.

---

## II

### LAMENNAIS A LA CHÊNAIE

D'après sa correspondance et plusieurs autres (1808-1815)

Nous avons peu de documents concernant Lamennais durant l'année 1808, et encore ont-ils été publiés; aussi les résumerons-nous en quelques lignes.

Jean était vicaire à Saint-Malo (1), depuis quelque temps déjà, lorsqu'il fonda avec MM. Vielle et Hay une école ecclésiastique qui, après avoir subi quelques modifications, est devenue le collège actuel de cette ville. Féli, dans les moments de relâche que lui laissait sa maladie, y enseignait les mathématiques (2); mais l'état précaire de sa santé

(1) Il touchait de ce fait un traitement annuel de deux cents francs. Cf. Blaize, I, 54. Lettre de Féli à Jean du 4 septembre 1809.

(2) Blaize, I, 46, note.



ne permettait pas de compter beaucoup sur lui et il n'y a point laissé de traces de son passage. Dans une assez longue lettre adressée à un membre du conseil de l'Université (1), il détaillait la situation prospère de l'établissement, que les fondateurs voulaient diocésain et non communal (2).

« Nous désirons appartenir à l'évêque, et à l'évêque seul, » écrivait-il.

Cette lettre, datée de 1808, nous montre l'intérêt que son auteur prenait à la restauration, en France, des études et surtout des études ecclésiastiques. Il entendait bien aider son frère à combler les vides faits par la Révolution dans les rangs du clergé. Mais, lorsqu'il lui sera démontré que la direction d'une classe est au-dessus de ses forces, il renoncera au professorat, pour défendre par la plume l'Église qu'il ne pourra servir autrement, sa constitution physique lui interdisant aussi le ministère paroissial et les missions auxquelles il songea un moment, comme nous le verrons bientôt. Or, il arrivera que cette plume sera la plus vaillante des épées; entre ses doigts, ce sera une arme puissante, redoutable, qui fera longtemps trembler les ennemis du catholicisme dont il se constituait le champion.

En avril 1808 (3), Jean écrivait à son ami,

(1) Blaize, I, 46, note.

(2) De Courcy, *op. cit.*, 19 et seq.

(3) Cf. De Courcy, 24.

l'abbé Bruté, que sa santé était meilleure, ainsi que celle de son frère, et que tous deux allaient « prendre le lait » à leur campagne de Saint-Servan, dans cette propriété des Corbières où nous savons que leur père s'était retiré.

Féli fut obligé de retourner à la Chênaie, pendant que son frère demeurait sur la brèche; il lui mandait de sa solitude :

« J'ai eu encore cette nuit de la fièvre, mais j'ai très peu sué. M. Harouard doit venir me voir demain; il n'ira que samedi ou lundi à Saint-Malo.

« Je t'engage à ne te point trop fatiguer. Parle peu et pense encore moins; c'est le remède à notre maladie; un peu de stupidité y viendrait bien à propos : *dulce est desipere in loco* (1). »

L'année se passa pour Féli dans cet état de langueur et de faiblesse; mais loin de s'interdire l'exercice de la pensée, comme il le conseillait à Jean, il poursuivait ses études et réfléchissait de plus en plus à sa vocation ecclésiastique. Il se détermina, après un mûr examen, à faire le premier pas et à recevoir la tonsure. L'abbé Bruté écrivait de Rennes à Jean, à ce sujet, le 14 février 1809 :

« Encore un mot, bien bon ami. Je vous ai marqué ce que nous savons, pour le moment, des ordinations. Ce sera peut-être bien attendre pour votre cher frère, je dirais presque *notre* cher frère, si

(1) Horace, *Carm.*, iv, 12, *ad Virgilium*. Cf. Blaize, I, 45.

vous pouviez venir nous voir à Paques, en cas qu'il n'y eût d'ordination qu'à la Trinité. Peut-être cependant sera-ce pour la Passion; je vous le marquerai dès que je saurai. »

Féli, trois jours plus tard, adressait à M. Bruté une lettre publiée par M. de Courcy (1), où il lui parlait avec l'exagération d'un néophyte de sa « vie toute de crimes, que les austérités les plus rigoureuses, la pénitence la plus sévère et la plus longue ne seraient pas suffisantes pour expier », expressions qu'il faut bien se donner garde de prendre à la lettre, comme l'a fait je ne sais trop quel biographe superficiel et naïf, sinon malveillant, qui en inférait que Lamennais, jusqu'alors, s'était plongé dans toute sorte de débordements.

Féli, dans cette même lettre, parlait de la frayeur que lui inspirait « cet amour-propre qui ne se sacrifiait jamais qu'à demi et qui renaissait sous le couteau même ». Il se demandait si c'était à un « malheureux » tel que lui de pénétrer dans le sanctuaire », et s'il « ne devrait pas bien plutôt se tenir prosterné au bas du temple, comme ce pécheur de l'ancienne Loi, moins coupable que lui ». Il ajoutait :

« Une chose toutefois me rassure un peu : j'obéis à des conseils que je dois respecter, et ce m'est une

(1) 28 et seq. L'abbé Bruté était alors directeur au grand séminaire de Rennes et, en même temps, vicaire à Bruz, où il se rendait chaque semaine. Cf. *id.*, 48.

raison d'espérer de la miséricorde du bon Dieu les secours qui me sont nécessaires, et sur lesquels je compterai bien plus encore, si vous daignez les lui demander pour moi. »

Lamennais reçut la tonsure à Rennes, le jeudi 16 mars, des mains de Mgr Enoch. Jean avait choisi cette époque de préférence à la Trinité, car tous deux devaient passer le mois de mai à la campagne « pour y prendre le lait », suivant leur coutume. Dans la lettre à M. Bruté, où Jean avait manifesté ce vœu, nous lisons ces lignes touchantes :

« Mon frère désire passer au moins huit à dix jours au grand séminaire, avant de recevoir la tonsure, pour se recueillir en Dieu, et implorer avec une ferveur nouvelle toutes les grâces dont il a besoin (1). »

A cette époque de réorganisation, les jeunes clercs ne se rendaient guère à Rennes que pour l'ordination. Le reste de l'année, ils le passaient dans leurs familles, où ils s'adonnaient à l'étude de la théologie, sous la direction des prêtres de leurs paroisses. Parfois ceux-ci les réunissaient, en assez grand nombre, dans leurs presbytères, à l'instar de ce saint recteur du Lou-du-Lac, M. Bédel, dont parle M. le chanoine Guillotin de Corson dans son savant *Pouillé historique de Rennes* (2).

Il va sans dire que Jean aidait son frère de sa

(1) De Courcy, p. 33. Lettre du 18 février 1809.

(2) III, 552.

science et de son expérience dans la carrière où il s'engageait, et qu'il parcourait lui-même depuis longtemps déjà, on sait avec quelle ardeur apostolique et quels succès.

Féli s'était hâté, une fois tonsuré, de mander cette heureuse nouvelle à ses amis, qui l'avaient accueillie avec joie, ainsi que sa famille, moins son père toutefois. Nous avons vu que M. Lamennais avait eu d'autres visées sur l'avenir de son fils. En apprenant sa détermination, qui était la ruine de ses plans, il avait eu quelque peine à se résigner et à donner son consentement.

L'abbé Bossard, originaire du diocèse de Rennes et ami des deux frères, de Jean surtout, écrivait à Féli une longue lettre, datée du 31 mars et du 16 avril 1809, car il avait dû interrompre sa rédaction, en réponse à celle qu'il avait reçue et dans laquelle le nouveau clerc parlait de la faveur qu'il venait de recevoir, *malgré son indignité*. Féli avait aussi fait hommage à l'abbé Bossard de la traduction de l'ouvrage de Louis de Blois, le *Speculum religiosorum* qu'il achevait de publier, avec le concours de son frère, sous le titre de *Guide spirituel*.

L'abbé Bossard déclarait se réjouir avec Féli et tous ses amis du parti qu'il venait de prendre avec la grâce de Dieu (1).

« Je m'unis à toutes les âmes pieuses, à tous les

(1) Lorsqu'il n'y a point d'indication contraire, les documents que nous citons sont inédits, nous le répétons.



saints, pour le remercier de cette sublime vocation qu'il vous a inspirée. »

Lors même que sa vie passée eût été ce qu'il disait, et qu'il fût « comme celle à qui le Sauveur du monde fit entendre ces consolantes paroles : *Remittuntur ei peccata multa quoniam dilexit multum* (1) », l'abbé Bossard bénissait le ciel d'avoir fait retentir au cœur de Féli la « voix » que celui-ci avait eu « le bonheur de comprendre ».

Il continuait :

« Puisse son Église, cette vigne chérie, avoir un grand nombre d'ouvriers forts, comme vous, de cette volonté, de cet amour si rares aujourd'hui ! Nous allons avoir un même but, nous avons des travaux presque communs, nous unirons nos vœux et nos cœurs, en cherchant également à opérer le bien, selon les desseins adorables de la Providence. Tous ces sentiments m'ont occupé en lisant votre traduction ; il ne me reste plus qu'à vous en parler. »

Il l'approuvait, tout d'abord, d'avoir changé le titre de l'ouvrage de *Blosius*, comme il disait, et lui signalait quelques expressions impropres ou de prétendus archaïsmes, tels que le mot « rasséréiné », peu usité à cette époque (2).

(1) Luc., VII, 47.

(2) « *Rasséréiner* avait vieilli, mais il a repris faveur, et La Harpe, je crois, s'en est servi ; d'ailleurs je ne sais pas trop quel autre mot pourrait le remplacer. »

Voilà ce que Féli écrivait, le 1<sup>er</sup> mai 1809, à l'abbé Bruté, que cette expression avait choqué, lui aussi. (Cf. De Courcy, 57.)



Après avoir donné cette leçon de français à celui qui allait devenir l'un des plus grands écrivains de notre langue, le digne abbé Bossard ajoutait :

« Toutes ces petites remarques vous font voir que j'ai trouvé peu de choses à reprendre dans votre traduction. Cet opuscule peut être plus utile encore aux jeunes ecclésiastiques qu'aux geñs du monde. »

Aussi le ferait-il lire aux séminaristes de Grenoble, dont il avait la direction. Il le trouvait d'un « ton excellent » :

« Tout y porte à l'amour de Dieu, et ce qui me le fait aimer, c'est que tout y est de pratique, à l'exception de quelques articles dont on peut cependant retenir et conserver l'esprit. »

Il disait encore :

« Je recevrai avec bien de la reconnaissance les *Réflexions* ; elles pourront m'être utiles pour quelque chose que je projette. »

Il s'agit de l'ouvrage intitulé : *Réflexions sur l'état de l'Église en France pendant le dix-huitième siècle, et sur sa situation actuelle*, qui porta ombre à la censure impériale (1). Les deux frères avaient collaboré à cette publication, comme à celle du *Guide spirituel*, mais « la principale part » revenait à Féli, comme l'écrivait Jean à M. Bruté (2).

Cette même année, parut le *Guide du premier*

(1) Cf. De Courcy, 66, note de M. de La Gournerie.

(2) *Ibid.* Lettre du 22 juin 1809.

*âge*, opuscule rempli du suc évangélique le plus doux, le plus suave (1).

Ainsi, dès cette époque, Lamennais entra résolument dans la lice; il déclarait à la fois la guerre aux incrédules et aux gallicans, guerre sans trêve ni merci, qu'il engagea presque seul, du moins pour ce qui concerne le gallicanisme, et qu'il continua de longues années avec l'intrépidité la plus rare et le plus rare succès.

L'ami des deux frères, l'abbé Bruté, les encourageait de toutes ses forces à poursuivre leurs travaux apologétiques. Il leur écrivait, le 4 mai 1809, une longue lettre où il leur communiquait les réflexions que lui avait inspirées la lecture de leur récent écrit soumis par eux à son jugement.

Nous y lisons :

« Ah! pauvres athées! Malheureuses victimes! Ah! mes amis, vous qui raisonnez et écrivez si bien, travaillez encore pour eux, s'il est possible. Mon pauvre esprit est dans une sorte de faiblesse et de décousu qui m'éloigne de cette forte et excellente vocation; je ne sais que parler du cœur, comme je puis, à nos jeunes gens et à nos paysans de Bruz, et quand je tombe, dans ce monde, dans l'entretien de ces gens qui disputent de sang-froid de Dieu, du ciel et de l'enfer, j'y perds la tête et j'aurais plutôt fait de verser des larmes que de leur

(1) Une nouvelle édition vient de paraître chez Téqui.

raisonner; mais je n'ai pas même cela, mon cœur se resserre et se flétrit, je ne sais comment, et je ne puis ouvrir la bouche à leur répondre. »

Avant d'entrer dans les ordres, M. Bruté, qui devait mourir, en 1839, évêque de Vincennes, dans l'Indiana, l'un des États de l'Union, avait fait de très brillantes études à l'École de médecine de Paris. Il avait même obtenu le grand prix en 1803 (1). Ses professeurs étaient, la plupart, des matérialistes décidés, pour lesquels le surnaturel n'existait pas, et qui « levaient de pitié les épaules », suivant son expression, en parlant, par exemple, de Pascal, qu'ils déclaraient avoir été « un maniaque et hors de sens, depuis sa chute de Saint-Cloud ».

Dans la même lettre, M. Bruté donnait de très intéressants détails sur les écoles ecclésiastiques, improvisées par les recteurs du diocèse de Rennes; nous en avons dit un mot précédemment, au sujet du Lou-du-Lac.

« A Lieuron, je déjeunai hier chez un digne recteur (2) qui lui seul réunit vingt et un élèves de toute classe. Il nous donna un théologien, l'an dernier; il va nous en donner un autre. Tout cela comme au Lou, en camp volant, apportant son *pain* (3) le matin; se dispersant, le soir, dans la

(1) Cf. Blaize, I, 50, note 1.

(2) M. Masson. Cf. Guillotin, *op. cit.*, v, 32.

(3) L'abbé Bruté souligne ce mot; c'est que, le plus souvent, ces jeunes gens étaient trop pauvres pour se procurer de la viande.

paroisse et les paroisses environnantes. A Mernel, j'en vis un autre (1) dont deux élèves furent prêtres à la Trinité, dont nous avons encore deux ordinands, et qui en forme encore cinq autres. Tout cela me touche aux larmes, rien qu'à vous l'écrire. J'embrassai, hier, l'un après l'autre, ces chers séminaristes de Lieuron avec une effusion de tendresse que je ne savais contenir et je leur disais ce que je pouvais, mais aucune parole ne servit mon cœur et je recommençai seulement à les embrasser. Imaginez leur classe en un cellier obscur et sans tuiles, une seule petite fenêtre, toutes ces petites vestes de bure et de toile, avec le chapeau de paille, mais des figures d'une candeur, et plusieurs marquant les talents encore enfouis et ce feu caché que le Seigneur daignera sans doute allumer pour sa pauvre Église. »

Comme Lieuron et Mernel faisaient autrefois partie du diocèse de Saint-Malo, M. Bruté, devinant le plaisir que cette constatation ne manquerait point de faire à ses amis, observait :

« Vous direz : *C'est encore du Saint-Malo*, et moi aussi, plein de joie : *Oui, c'est encore du Saint-Malo!* »

Lamennais s'occupait alors de construire une chapelle à sa maison de campagne. Nous en trouvons les dimensions dans une lettre à Jean.

(1) M. Bertin (Guillot, *ibid.*, 203).

Ce n'était qu'un modeste oratoire, où il se proposait, une fois prêtre, de dire la sainte messe, l'église de Saint-Pierre-de-Plesguen, distante d'une demi-lieue, lui paraissant trop éloignée (1).

Il était de plus en plus décidé à se consacrer au service de l'Église, et il devait, à la fin de cette même année, recevoir les ordres mineurs.

Les lettres de l'abbé Bruté, écrites sous la dictée de l'exaltation évangélique — leur auteur allait bientôt se rendre en Amérique pour y semer la bonne nouvelle, — produisaient sur Lamennais une telle impression que Jean conjurait son ami de ménager ses termes, lorsqu'il lui écrivait désormais.

« Dans votre réponse à Féli, je vous le demande en grâce, ne mettez rien qui puisse enflammer une imagination si vive (2). »

M. Bruté n'observa pas toujours cette prudente recommandation (3).

Jean se méfiait, en homme essentiellement pratique et sage, de l'imagination, chez lui et chez les autres. Il était loin de partager, à cet égard,

(1) Blaize, I, 71. Longueur en dehors, 26 pieds; en dedans, 22 pieds 8 pouces; largeur en dehors, 16 pieds; en dedans, 12 pieds 8 pouces, etc. (Avril 1810.) Cette chapelle, que tant de souvenirs illustraient, n'existe plus, au grand regret du dernier propriétaire, qui en a marqué l'emplacement par une corbeille de fleurs.

(2) Cf. de Courcy, 72. Lettre du 29 juin 1809.

(3) Voir *Lamennais*, etc., I, 112 et seq.



l'opinion de l'oncle des Saudrais qui lui écrivait un jour :

« C'est la *folle du logis*; il faut bien la laisser dire et faire. On dit qu'elle s'en va la première; moi, il me semble qu'elle me soit venue la dernière. Eh bien, qu'elle reste tant qu'elle pourra; je ne la mettrai point dehors tant qu'elle me paiera son loyer. Nous nous faisons souvent visite. Je joue, je ris avec elle (est-ce qu'on rit encore?). Nous nous rencontrons, plutôt que nous nous cherchons. Cependant, quelquefois, je frappe à sa porte et elle ne me répond pas; c'est qu'elle est absente. Mais qui est-ce qui ne sort pas de chez soi? qui ne se promène et ne bat la campagne? »

Voilà précisément ce que redoutait Jean pour son frère, dont il savait l'esprit porté à l'exagération, aux extrêmes, disposition que la maladie ne faisait qu'accentuer et qui sera jusqu'au bout le trait dominant du caractère de Lamennais. Nous ne répétons pas ici ce que nous avons dit ailleurs à ce sujet (1).

M. Bruté s'embarqua en 1810, à Bordeaux, pour l'Amérique. Il écrivit, de ce port, aux deux frères, une dernière lettre, datée du 16 mai. Comme les précédentes, elle impressionna vivement Féli, qui dès lors rêvait, lui aussi, d'aller évangéliser les sauvages. Il mandait à Jean, quelques semaines

(1) Cf. *Lamennais intime*, 27 et seq.



plus tard, de la Chênaie, où il était retourné seul :

« Ce pauvre Bruté, quelle âme ! Allez-vous-en leur en chercher une semblable ; ils l'attendront longtemps. Qu'ils aillent plutôt le rejoindre, s'ils en ont le courage ; et nous aussi, que n'y allons-nous ? Pourquoi languir inutilement sur cette vieille terre désormais épuisée, épuisée de foi, épuisée d'amour, et qui n'enfante plus que des monstres ? »

Quelques lignes plus bas, il revient sur cette idée :

« Bruté, quand le reverrons-nous ? On vous jette à la tête l'éternité, comme si ce n'était rien. Va comme je te pousse ! Je m'étonne toujours de la légèreté avec laquelle on manie cette étonnante et immense idée (1). »

Cependant il se plongeait, à corps perdu, dans la métaphysique, d'où il sortait brusquement pour s'adonner avec une égale fougue à l'équitation. Du premier exercice résultait parfois une cruelle migraine, et de l'autre un inconvénient qui, pour être de nature différente, n'en était pas moins douloureux, comme il l'écrivait plaisamment à son frère (2).

A cette même époque, nous le voyons encore occupé à relire les Pères et les auteurs ecclésiastiques, préparant ainsi les matériaux du livre qui

(1) Blaize, I, 74.

(2) Blaize, 82 et seq.

devait paraître, quatre ans plus tard, sous le titre : *Tradition de l'Église sur l'Institution des Evêques*.

Aux fatigues de tout genre qu'il éprouvait et que souvent il s'imposait inconsidérément, s'ajoutaient de cruelles préoccupations au sujet de l'établissement ecclésiastique fondé par son frère et dont il faisait partie. On s'attendait, à chaque instant, à le voir fermer, ce qui arriva, en effet, en 1812 (1), le pouvoir impérial étant devenu persécuteur et cessant d'être heureux.

Lamennais se roidissait contre la douleur physique et morale tant qu'il pouvait. Il écrivait à Jean, dans un de ces moments de désespérance, sinon de désespoir, qu'il prenait pour de la résignation :

« Sécheresse, amertume et paix crucifiante, voilà ce que j'éprouve, et je ne veux rien de plus; la souffrance est mon lit de repos. Quelquefois, surtout en lisant les relations des missionnaires, je serais tenté de m'affliger de ma profonde nullité, qui m'ôte tout moyen d'être jamais utile à l'œuvre de Dieu. Je me sentirais, dans ces moments, un si grand désir de partager les travaux d'un si touchant apostolat... Pourquoi s'obstiner à vouloir rendre à Dieu des services qu'il ne veut recevoir de nous?... *Oh! que nous ne sommes rien!*

(1) Blaize, I, 121.

s'écriait Bossuet; et à mon tour, je m'écrierais volontiers : Oh ! qu'il fait bon n'être rien ! La belle, la sainte vocation ! Mais qu'il est difficile d'y être fidèle ! Puisse le bon Dieu me donner la force d'avancer dans cette voie, où j'ai si longtemps refusé d'entrer (1). »

Le souvenir de son ami Bruté le hantait constamment, et parce qu'il ne pouvait être missionnaire comme lui, il se pensait voué à l'inutilité, à l'impuissance. Il semblait avoir oublié qu'il y a plus d'une place et aussi plus d'une occupation dans la maison du Père de famille. Et pourtant il étudiait avec un acharnement qui ne se ralentissait pas. On lui envoie par erreur le troisième volume de Malte-Brun, il le lit « à bon compte, ce sera autant d'expédié ». Il demande à son frère la grammaire hébraïque de Guarin, deux volumes in-4°. Mais il ne néglige pas, pour autant, la construction de la chapelle. Il avait dessiné « une assez jolie façade », il a fallu y renoncer, car elle n'aurait pas coûté moins de cinq cents francs (2).

La pensée de sa prétendue nullité continuait de jeter l'infortuné dans la plus sombre tristesse. Il se regardait comme « un effroyable néant de tout bien ». Il lui restait toutefois « une timide et mourante espérance » qui le retenait, au moins momentanément, sur la pente de l'abîme.

(1) Blaize, I, 87.

(2) *Ibid.*, 90.

Voici en quels termes il dépeignait à son frère sa situation morale :

« La cause première de tous mes maux n'est pas, à beaucoup près, récente; j'en portais, depuis plusieurs mois, le germe dans cette mélancolie aride et sombre, dans ce noir dégoût de la vie qui, s'emparant de mon âme peu à peu, finit par la remplir tout entière. Abandonné alors à une accablante apathie, totalement dépourvu d'idées, de sentiments et de ressorts, tout me devint à charge, la prière, l'oraison, tous les exercices de piété, et la lecture, et l'étude, et la retraite, et la société; je ne tenais plus à la vie que par le désir de la quitter, et mon cœur éteint ne trouvait une sorte de repos léthargique que dans la pensée du tombeau. »

Le soir où il écrivait ces lignes, le pauvre Féli croyait la crise passée; il n'en était rien, et le lendemain il le constatait avec désespoir en reprenant la plume :

« J'écrivais ceci hier soir: je n'ai pas ce matin le courage de continuer. A quoi bon, d'ailleurs? Tu sais le reste. Je te remercie de tes conseils, demande à Dieu pour moi la force de les pratiquer. Ce que tu dis de la croix est vrai, sans doute; mais comment appeler ceci un croix? Ma croix, je le sens, quel que soit pour moi l'avenir, sera cette insurmontable tristesse, ces défaillances intérieures, ces angoisses, cette agonie de l'âme,

contre laquelle il me faudra lutter jusqu'à la dernière heure, et plutôt à Dieu que ce fût là ma plus grande torture! Je m'y soumettrais avec joie! *Point d'avenir, dis-tu, point de passé. Ah! oui, et s'il était possible, point de présent (1)! »*

Nous avons dans ces paroles, et c'est pour cela que nous avons tenu à les citer intégralement, Lamennais peint par lui-même avec une effrayante exactitude. Nous l'avons tout entier, tel qu'il fut et sera toujours. C'est la clef qui ouvre, en l'expliquant autant que possible, le mystère de sa destinée, à la fois si éclatante et si lugubre. « On corrige l'esprit, disait-il, mais on ne refait point le cœur. » Et il prétendait que la Providence avait mis dans le sien, dès le principe, « une source de douleurs » qui ne « s'épuiserait » qu'avec sa vie. Il s'efforçait de se résigner; malheureusement il n'y réussissait guère; il se voyait sans cesse ballotté entre la confiance et le découragement.

« Ces flux et reflux violents de souffrances et de combats usent l'âme et le corps tout ensemble, » écrivait-il encore à son frère, que ces mots désolés devaient plonger dans l'affliction la plus profonde. Une autre fois, il ajoutait, toujours sur le même ton :

« Je ne me sens aucun désir, ni de vie, ni de mort, ni de joie, ni de douleur. Tout m'est bon

(1) Blaize, I, 92 et seq.



parce que tout m'est et me semble indifférent... Tout glisse sur un fond d'apathie stupide et amère (1). »

C'est ainsi qu'il se disséquait lui-même le cœur avec un scalpel inexorable. Il cherchait dans la lecture une diversion à ses peines d'esprit; il dévorait les livres et lisait, sans trop de méthode, tous ceux qui lui tombaient sous les yeux; après les *Pères de l'Église* et *Malte-Brun*, la *Grammaire hébraïque* de Guarin et l'*Histoire des Suisses* par Mallet, en attendant les *Cérémonies de la Messe* du P. Lebrun et le *Guide des Pécheurs* du P. Gisolfé. Cependant il se défendait de prétendre à l'érudition, qu'il disait « n'être point son fait (2) ». En réalité, ce fut un homme d'une immense lecture, mais assez mal digérée, ce qui est l'ordinaire.

Cette diversion, plus puissante que la promenade qui le laissait seul avec ses pensées, était pourtant incapable de le soustraire à leur tyrannie. Tout lui devenait à charge; il ne pouvait ni supporter les autres ni se supporter lui-même, ainsi qu'il le mandait à Jean, son confident habituel à cette époque.

« Quoi qu'on en ait, il faut acquitter, jusqu'à la dernière, toutes les conditions du bail onéreux de la vie. Mon seul désir, en ce moment, est de passer le reste de la mienne dans la solitude, obli-

(1) Blaize, I, 95.

(2) *Ibid.*, 75.



*tus omnium, obliviscendus et illis* (1). Il n'est personne au monde dans le souvenir de qui je désire subsister. Toute liaison et même toute communication avec les hommes m'est à charge ; je voudrais pouvoir rompre avec moi-même, et c'est aussi ce qui arrivera ; mais malheureusement pas tout de suite. Encore un peu de temps (2). »

Lamennais avait à peine vingt-huit ans lorsqu'il éprouvait ces accès de misanthropie farouche. On devine que sa fatale disposition à tout regarder sous son côté lugubre se développera de plus en plus, et qu'en dépit de rares et courtes éclaircies, le ciel de son âme demeurera perpétuellement orageux et sombre.

M. des Saudrais, sans doute mis au courant par Jean de cette sauvage mélancolie, écrivait à Féli qu'il devait au moins excepter son père de cette sorte d'aversion qu'il semblait ressentir pour le genre humain tout entier, et il lui disait, en reprenant le mot du poète, mais pour en corriger l'égoïsme :

« Il est certain que les Corbières (3) ne doivent pas être oubliées : *Non obliviscendus et illis.* »

C'est l'emploi de cette citation qui nous fait conjecturer, car le contexte de la lettre adressée

(1) Horace avait écrit : *Oblitusque meorum, obliviscendus et illis.* I, Ep. XI, 9.

(2) Blaize, I, 89.

(3) Où M. de Lamennais vivait retiré, on l'a vu.

aux deux frères. alors à la Chênaie, ne le prouve pas autrement, que l'oncle vise particulièrement Féli et sa déclaration misanthropique.

La pensée de l'enfer effrayait au delà de toute expression le solitaire de la Chênaie. Dans une lettre à Jean, datée de 1811, où il parlait d'une conception bizarre de saint Vincent Ferrier, au sujet de la *confession* des damnés, il ajoutait :

« Cela est original; mais voici ce qui est terrible : *Pénitence sans compassion, sans délai et sans terme, sans jamais, jamais finir!* Que le Seigneur me préserve, dans sa miséricorde, de cette épouvantable pénitence! *Amen, amen, amen (1)!* »

Cependant Féli s'en remettait à son frère de la durée de son séjour à la Chênaie, qui paraît lui avoir pesé parfois, car il lui en « coûtait » d'être séparé des siens, quoi qu'il en eût dit auparavant. Il se reprochait même d'être « trop vif » dans ses affections, mais il espérait que le « bon Dieu le regarderait en pitié » et lui pardonnerait.

« Dis-moi si je me trompe, car, avec la grâce du Seigneur, je ne voudrais rien réserver qui pût lui déplaire (2). »

Un autre jour, il envoyait de la Chênaie à son frère un « bout de lettre » pour Bruté, et lui demandait qui les retenait tous deux de l'aller re-

(1) Blaize, I, 99.

(2) *Ibid.*

joindre : « Ce serait si bien notre lot ! » Il l'adjurait de relire l'Évangile et de se ressouvenir de la parole du Sauveur : « Laissez les morts ensevelir leurs morts (1). » Il concluait : « Si ce n'est pas là notre histoire, qu'est-ce donc (2) ? »

Il est évident qu'au moindre signe de son frère, Lamennais, à ce moment précis, eût fait voile vers l'Amérique. En attendant ce geste, qui ne devait pas venir, il suivait avec attention les événements du jour, et tout spécialement les phases du concile qui se tenait alors à Paris. Napoléon ne s'attendait à aucune résistance de la part de prélats convoqués, moins pour délibérer sur les intérêts de l'Église de France, que pour enregistrer ses impériales volontés, et voilà qu'on osait lui objecter le : *Non possumus* des Apôtres. Le cardinal Fesch, son oncle, fut l'un des plus fermes dans son opposition, en dépit de ses précédentes complaisances.

« Voilà que quelques pauvres évêques, en disant seulement : *Je ne puis*, brisent ce pouvoir qui prétendait tout briser et triomphent du triomphateur au milieu de sa capitale et dans le siège même de son orgueilleuse puissance. Que cela est beau ! que cela est divin (3) ! »

Un moment il avait « tremblé de tous ses membres » en voyant Duvoisin et « ses prin-

(1) Matth., VIII, 22; et Luc., IX, 60.

(2) Blaize, I, 103.

(3) *Ibid.*, 108, lettre à Jean.

cipes gallicans » s'interposer entre le concile et l'empereur (1).

« Heureusement qu'on lui a dit : *Retirez-vous de là*; et c'est s'en tirer tristement. »

Depuis longtemps déjà, Lamennais avait pris position et s'était nettement déclaré l'adversaire implacable du gallicanisme; il l'avait prouvé, il le prouvera encore bientôt de la façon la plus éclatante, bien qu'il se dît « né pour vivre et mourir dans une cellule, et encore des plus étroites : *in angulo cum libello* ».

Il se trompait : la guerre était son lot, une lutte incessante, inexorable, ou du moins ce devait être sa destinée.

Lorsqu'il se disait ainsi fait pour la vie obscure et cachée, il observait que « la plus grande, ou plutôt la seule incommodité de la Chênaie, c'était l'éloignement de la paroisse (2) ».

Mais la chapelle s'achevait. Jean y pourra dire la messe, en attendant qu'il le fasse lui-même. Il se recommandait aux prières de son frère, alors absent pour quelques jours seulement.

(1) Evêque de Nantes connu par sa docilité excessive à l'égard du pouvoir civil, et aussi, fort heureusement pour sa mémoire, par son excellente *Démonstration évangélique*. Il mourut en juillet 1813.

(2) L'église paroissiale la plus rapprochée, celle de Saint-Pierre-de-Plesguen, nous l'avons dit plus haut, était à deux kilomètres environ, et le chemin qui y conduisait était souvent détestable.

« Ecris-moi, et pense à moi devant le bon Dieu, principalement durant le saint sacrifice... Apporte-moi un chapelet brigitiné (*sic*), car j'ai perdu le mien, à mon grand regret. Aie soin de le faire choisir tel que les *Gloria Patri* soient aisés à reconnaître au tact (1). »

Il était dans un de ses rares moments d'accalmie morale, lorsqu'il écrivait ces lignes touchantes; mais cette « sorte de demi-paix sèche » dura peu, et bientôt l'infortuné de nouveau « tâtonnera dans des ténèbres profondes ». Ce ne sera pourtant pas sans essayer encore une diversion, en se plongeant, derechef, dans l'étude avec son ardeur habituelle. Il redoutait de se voir « sans livres pendant un ou deux jours ». Il priait Jean de lui envoyer « le plus tôt possible », les quatre volumes de Goudot, quelques ouvrages de théologie, « vu sa profonde ignorance — en cette matière — des choses même les plus nécessaires et les plus communes », la grammaire hébraïque de Vater, accompagnée d'un dictionnaire allemand-français.

Il ajoutait qu'il souffrait « toujours et même beaucoup, tiraillé qu'il était entre deux vocations incertaines qui attiraient et repoussaient tour à tour son âme languissante et épuisée ». Il ne connaissait pas « de martyr comme celui-là ». Il s'était « décidé à un parti » qui lui « plaisait »

(1) Blaize, I, 110.



d'autant plus qu'il « finirait tout » et « qu'après l'avoir pris, il ne voyait pas quels sacrifices il lui resterait encore à faire ». Mais il avait peur d'être le jouet d'une illusion, et pourtant « un désir constant qui semblait résister à tous les obstacles et triompher des répugnances naturelles les plus vives, n'offrait-il pas un caractère de vocation digne au moins d'être examiné (1) » ?

Cruelle incertitude ! Il était et restera l'homme « écartelé à deux mondes », dont il parlera un jour si éloquemment dans son petit cénacle de la Chênaie. Le « parti » qui « devait tout finir », c'était, non pas l'entrée décisive dans les ordres, car il y était résolu depuis longtemps, bien qu'il tardera encore à recevoir le sous-diaconat ; mais la vie apostolique, celle de missionnaire, telle que la pratiquait l'abbé Bruté. Lorsqu'il crut qu'il devait y renoncer, ainsi que Jean, à qui il attribuait le même projet, la même vocation, il se retourna, mais à regret, vers l'étude, persuadé que c'était là un pis-aller et qu'il n'y pouvait rendre à l'Église de services bien appréciables. Voici, en effet, ce qu'il écrivait en 1812, à Jean, toujours de la Chênaie :

« Aussitôt que ta santé sera raffermie par le repos du corps et la tranquillité d'esprit, il faudra reprendre notre travail (2) et le poursuivre avec

(1) Blaize, I, 112 et seq.

(2) *La Tradition de l'Église sur l'institution des évêques.*



cette persévérance sans laquelle rien ne s'achève. C'est là désormais notre ministère, tâchons de l'exercer avec fidélité, en conscience, et, de mon côté, avec un sentiment d'humilité, de sentir que je ne suis bon qu'à cela, qui est si peu de chose (1). »

Nous n'avons pas le droit de suspecter la sincérité de ces lignes, écrites dans l'intimité à un frère pour lequel leur auteur n'avait pas de secret. Ainsi Lamennais ignorait encore son génie et se désolait à la pensée de se voir condamné à pâlir sur les livres, au lieu d'enseigner les premiers éléments du catéchisme aux Hurons ou aux Peaux-Rouges.

Nous sommes en 1812. La jeunesse française, plus que jamais, était mise en coupes réglées. L'ange exterminateur passait, s'arrêtant à chaque porte, n'épargnant aucun foyer. Les campagnes se dépeuplaient sous les yeux de l'ermite de la Chênaie.

« Sur quatre conscrits de Plesder, trois sont pris. A Pleugueneuc, on n'en a enlevé que quatorze sur quatorze. Saint-Domineuc fournit dans la même proportion. C'est une désolation universelle. Notre pauvre fermier, Fouté, vint hier pleurer ici le désastre de sa famille; on lui arrache son fils, son unique soutien. *Nous étions si heureux!* disait ce

(1) Blaize, I, 115.

pauvre père. Je cherchais à le consoler. *Ah! notre bourgeois, je ne le reverrai plus!* Et il pleurait davantage encore (1). »

Il fallait remplacer la Grande Armée, dont l'immense cadavre jonchait les steppes glacés de la Russie.

Cette année vit se fermer le petit séminaire de Saint-Malo. Féli mandait à l'abbé Teyseyre, prêtre de Saint-Sulpice, avec lequel il devait se lier étroitement :

« Encore une destruction! Bientôt on ne les pourra plus compter, et les souvenirs mêmes ne seront plus que des ruines (2). »

Il ne voulait cependant pas se laisser « abattre ». Loin de là, il invitait son ami à « marcher » avec lui « à la croix, comme notre Sauveur, en chantant le cantique d'actions de grâces : *et hymno dicto, exierunt in montem Oliveti* (3) ». L'abbé Teyseyre, certes, était digne d'entendre ce langage.

Féli s'efforçait, en même temps, de rassurer son frère sur son compte et de lui démontrer qu'il ne se « tuait pas de travail ». Il avait alors près de lui, à la Chênaie, un jeune homme dont il surveillait l'éducation.

(1) Blaize, 1, 116. — Toutes les communes dont il est ici question sont voisines de la Chênaie. — *Bourgeois* est le terme, à la fois respectueux et familier, sous lequel les paysans de ce pays désignent leur maître ou leur propriétaire.

(2) *Ibid.*, 121.

(3) Matth., xxvi, 30.

« Voici notre journée : à sept heures ou sept heures et demie, nous disons nos prières, et faisons à peu près vingt minutes d'oraison; suit le déjeuner, après quoi la cuisine, les ouvriers, les fermiers, etc., ne me laissent pas une demi-heure de suite pour travailler. Vers midi, l'examen particulier, le dîner, puis la promenade, où nous portons quelques livres. Vient ensuite le chapelet et la lecture spirituelle. A sept heures, nous soupons, et puis promenons un peu. A neuf heures, Bois (1) prend son lait, nous lisons un chapitre de l'*Imitation*, et chacun se couche pour recommencer le lendemain (2). »

Les jours, à la Chênaie, à cette époque, se suivaient et se ressemblaient. Leur monotonie pesait d'autant plus à notre solitaire qu'il les voyait s'écouler, du moins il le pensait, inutiles et vides.

Il mandait à Jean cette disposition d'esprit, qui, d'ailleurs, lui était familière :

« Je ne peux pas dire que je m'ennuie, je ne peux pas dire que je m'amuse; je ne peux pas dire que je suis oisif, je ne peux pas dire que je travaille. Ma vie se passe dans une sorte de milieu vague entre toutes ces choses, avec un penchant très fort à une indolence d'esprit et de corps, triste, amère, fatigante plus qu'aucuns travaux, et néanmoins

(1) Le nom de son jeune protégé.

(2) Blaize, I, 123.

presque insurmontable. *Quelquefois*, dit Fénelon, *la mort me consolera* (1). »

Dans la même lettre, il se définissait en ces termes, vraiment remarquables, tant ils sont le plus souvent exacts :

« J'ai le grand malheur d'être dépourvu de raison et de caractère. *Le jour pour le jour* et *le laisser-aller* (2) de l'enfance, avec sa mobile vivacité et son imagination dominante font de moi, à trente ans, un être bien inutile, bien méprisable et bien malheureux. »

Nous l'avons dit ailleurs, Lamennais fut, en effet, toute sa vie un grand enfant, avec son caractère impressionnable et fantasque, ses élans d'affection et de haine aussi peu calculés, aussi peu raisonnés les uns que les autres, ses alternatives puériles de confiance illimitée et de profond découragement, en un mot ses exagérations en tous sens, dont il fut la dupe perpétuelle. Il aura beau s'écrier sur un ton ironique :

« Vraiment, vive la réflexion : c'est une belle chose ! Je veux me mettre aussi à réfléchir. Que sait-on ? Cela pourra devenir de mode. En tout cas, la singularité ne me déplaît point (3). »

Ce n'est point par l'abus de la *réflexion* qu'il se *singularisera* davantage, en dépit de ses spécula-

(1) Blaize, I, 123.

(2) Ces mots sont soulignés dans le texte.

(3) *Ibid.*, 129.

tions métaphysiques, parfois si belles et toujours remarquables. Il ne fut jamais ce que l'on est convenu d'appeler un esprit équilibré.

Napoléon, vaincu, venait d'abdiquer (1814). Alors parut, sous la signature de *l'Abbé L.*, un ouvrage intitulé : *Tradition de l'Église sur l'institution des évêques* (1). Il avait pour auteurs les deux frères qui, nous l'avons vu, y travaillaient depuis longtemps. Forgues observe (2) qu'il « n'a jamais figuré dans les *Œuvres complètes* de Lamennais éditées de son vivant ». Il ajoute :

« On doit supposer qu'il ne s'en regardait pas comme le principal auteur. »

Lamennais va lui-même nous renseigner là-dessus. A la nouvelle que Napoléon venait de débarquer au golfe Juan (mars 1815), et se dirigeait à marches forcées sur Paris, où il arriva quelques jours plus tard, d'accord avec son frère, il résolut d'aller à Londres afin d'échapper à la colère du despote, qu'ils croyaient savoir l'un et l'autre extrêmement irrité de cette publication, comme il l'avait été d'ailleurs par celle de leur premier ouvrage *Réflexions, etc.*, sept ans auparavant, et aussi par la récente brochure de Féli intitulée : *De l'Université impériale*, qui n'était guère qu'un vigoureux réquisitoire. Il écrivait, de cette ville, à l'abbé Bruté, à la date du 25 avril :

(1) Paris, 1814, 3 vol. in-8°, chez Adrien Leclère.

(2) *Œuvres posthumes de Lamennais. Correspondance*, I, *Notes et Souvenirs*, IX.



« Mon départ, sous plusieurs rapports, est un gage de sûreté pour Jean, et c'est ce qui m'a décidé. Cela lui donne le moyen de désavouer la *Tradition*, qui est en effet mon ouvrage, l'ayant fait en entier sur les textes qu'il avait recueillis (1). »

Les deux frères ne devaient avoir que la peur pour tout mal. Napoléon, dès le début des Cent-Jours, eut des questions trop graves à débattre pour s'occuper de publications qui, en un temps moins troublé, n'eussent certainement pas échappé à la censure impériale et eussent attiré à leurs auteurs, suivant toute vraisemblance, plus d'un désagrément, spécialement à Jean, qui commençait, pour ne l'interrompre qu'à sa mort, le cours de ses fondations religieuses et pédagogiques

La première période de la vie de Lamennais à la Chénaie était écoulée. La seconde allait commencer avec son entrée définitive dans les ordres, à la fin de cette année même (2). Ce fut la plus glorieuse et la plus belle. Plût à Dieu qu'elle eût été la dernière!

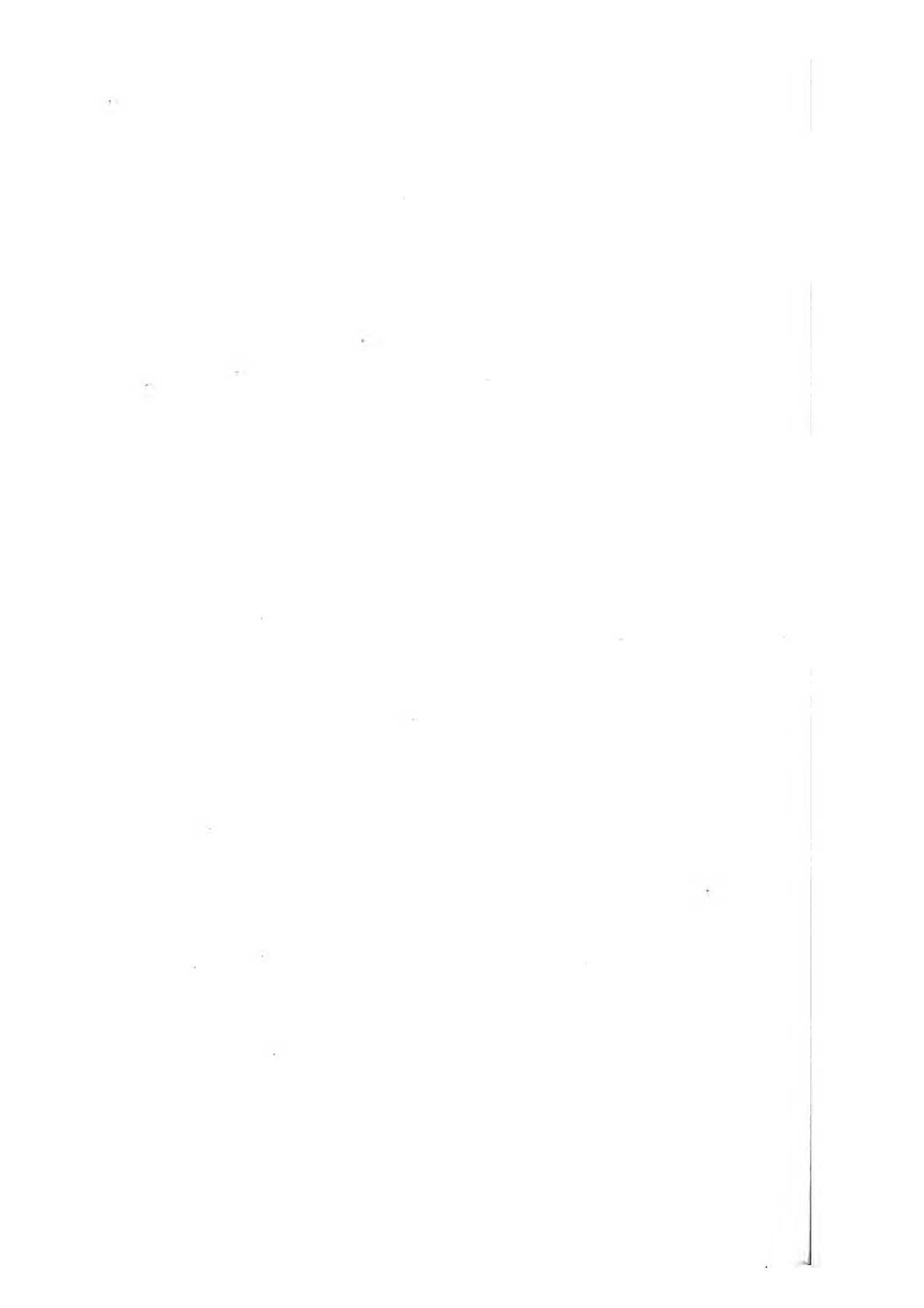
(1) Cf. De Courcy, 95, et *Lamennais*, etc., I, 66 et seq.

(2) Il reçut le sous-diaconat le 23 décembre 1815, dans l'église de Saint-Sulpice, des mains de M. André, ancien évêque de Quimper.



II

**Correspondance Querret**



## CORRESPONDANCE QUERRET (1)

(1811-1815)

L'accueil fait à mon étude sur la première période de la vie de Lamennais à la Chénaie, période qui se termine en 1815, me décide à donner quelques lettres écrites à la même époque par les deux solitaires de cette Thébaïde sylvestre. Elles sont complètement inédites, et sont adressées à M. Querret, qui, en 1812, lors de sa suppression comme école ecclésiastique, devint principal du collège de Saint-Malo, où il enseigna longtemps les mathématiques. On sait que Féli professa dans la même maison sous sa direction éclairée. M. Querret occupa le poste de principal jusqu'en 1823, et fut remplacé par l'abbé Manet, dont les nombreux ouvrages témoignent d'une érudition

(1) Cette Correspondance a été publiée, en 1901, par la *Revue du Monde catholique*, nos du 1<sup>er</sup> juillet, 15 juillet et 1<sup>er</sup> août.

aussi profonde que d'une peu sûre critique. Il mourut en 1840. Son amitié pour les deux frères ne se démentit jamais. Les lettres qui suivent m'ont été très obligeamment communiquées par M. l'abbé Parnet, qui les tient de la famille même de M. Querret.

Je me bornerai à transcrire ces lettres dans leur ordre chronologique, en donnant au lecteur, chaque fois qu'il me sera possible, les renseignements qui lui pourront être utiles pour leur pleine intelligence.

La première est sans date, mais on peut conjecturer avec vraisemblance qu'elle est antérieure à 1812. Elle est adressée à M. Querret, *professeur de mathématiques*. Le ton enjoué de Féli, qu'il gardera presque tout le long de cette correspondance, ne laisse guère soupçonner l'humeur atrabilaire qui le torturait dès cette époque. Il profitait, sans doute, des rares moments d'accalmie qu'elle lui laissait pour se détendre un peu et essayer de se tromper soi-même en affectant une gaieté qui trop souvent n'était que de surface, sinon d'emprunt.

M. Querret lui reprochait, sans doute, un peu de négligence à l'endroit de ses amis, comme si les charmes de sa solitude lui faisaient oublier le rocher natal et ses habitants. Le lecteur doit se rappeler que les médecins avaient prescrit à Lamennais un repos absolu de l'esprit et un exercice modéré du corps.

« Vendredi.

« Ne vous pressez pas de m'accuser de paresse, mon cher ami, car vous pourriez vous y tromper. Jamais je ne fus plus occupé que depuis mon arrivée à la Chênaie, occupé de manger, occupé de dormir, occupé de me promener, occupé de ne rien faire. Ce sont des occupations à n'en point finir. Comment trouver au milieu de tout cela le temps d'écrire? Il n'y a que celui d'aimer qui ne cède sa place à aucun autre, et vous remplissez, je vous assure, une bonne partie de celui-là. Au lieu donc de le gronder, plaignez plutôt le pauvre solitaire, accablé sous le poids de tant de travaux divers. D'abord douze heures de sommeil, et cela sans discontinuation, sans relâche. Quel fardeau! Est-ce trop, je vous le demande, de cinq à six heures pour se reposer? Prélevez ensuite le temps des repas, celui de la digestion, la petite promenade du matin, celle du soir si recommandée par l'école de Salerne; vraiment je ne sais pas moi-même comment j'y suffis; il y a des grâces d'état.

« Au reste, mon cher ami, n'allez pas vous imaginer que le temps que je passe ici soit perdu pour l'étude. J'y apprends tous les jours des choses que je n'aurais certainement jamais apprises ailleurs. Un vieux maçon, Normand de naissance, me contait naguère comme quoi il avait lu : « Ma foi,

« Monsieur, je ne sais pas trop si c'est dans une  
 « prophétie, ou dans une *estrait mignonne* (1)  
 « [mettez l'accent je vous prie], il y a longtemps  
 « que j'ai lu ça; il était dit que la *poussinière* (2)  
 « représente les sept sacrements. Vous, Monsieur,  
 « qui êtes philosophe, vous savez ça. Je voudrais  
 « bien savoir, Monsieur, ce que c'est qu'une  
 « étoile. J'en vis une, un jour, qui tomba, ma foi,  
 « Monsieur, dans votre prairie. — Eh bien, La  
 « Butte, c'était une belle occasion de savoir ce  
 « que c'est. — Oui, Monsieur, mais ma foi, Mon-  
 « sieur, on ne la retrouva pas. »

« Je voudrais bien, Monsieur, m'entretenir avec  
 vous plus longtemps, Monsieur; mais, ma foi,  
 Monsieur, il est dix heures, et il faut que je me  
 couche. Bonsoir, mon cher ami.

« F. M. »

M. Querret tomba, paraît-il, dans le défaut qu'il  
 reprochait à Féli, c'est du moins Jean qui l'en  
 accuse.

Très absorbé par ses occupations de principal et  
 de professeur, il laissait parfois sans réponse, ou  
 du moins sans réponse immédiate, les lettres que  
 lui écrivaient nos deux ermites. Ceux-ci, à qui  
 l'isolement pesait, s'impatientaient de ces retards,

(1) Sorte d'almanach pieusement ridicule en usage autre-  
 fois parmi certaines populations dévotes.

(2) Appellation vulgaire des Pléiades.



et ils relançaient leur ami pour avoir de ses nouvelles et des nouvelles de Saint-Malo. Ils auraient voulu qu'il leur eût donné ses jours de congé, soit le dimanche, soit le jeudi, ou mieux, sans doute, les deux jours. A cette époque, les communications n'étaient pas aussi faciles qu'aujourd'hui entre Saint-Malo et la Chênaie, et encore maintenant est-ce une excursion assez longue pour une seule journée. Il est vrai que les amis y étaient logés *à pied et à cheval*, et que l'on pouvait s'y rendre la veille au soir pour n'en repartir que le lendemain. Quoi qu'il en soit, les deux frères, à tour de rôle, aiguillonnaient l'hôte récalcitrant, comme en témoignent les lettres qui suivent. Jean disait, dans un langage plaisamment algébrique :

« Féli prétend vous avoir écrit deux lettres qui, passées dans un seul membre, se trouvent jusqu'à présent  $= 0$ , équation toute simple du second degré, mais que nous n'osons résoudre, de peur de trouver, pour les deux valeurs de l'inconnue, *négligence et paresse*. Prenez garde que cette équation ne devienne du troisième degré, car sa troisième racine serait trop impolie à nommer, et il n'y aurait pas moyen de la faire passer pour imaginaire. Sérieusement, le seul moyen de vous dégager de votre parole est de l'accomplir. Vous nous avez promis un jeudi et nous y tenons, quoique nous ne le tenions pas. Faites, je vous

prie, remettre à la maison un petit billet pour nous annoncer votre arrivée. Vous seriez charmant si vous vouliez nous donner jusqu'au vendredi : nous logerions *bêtes et gens*, et l'un et l'autre (*sic*) trouveraient compagnie. Songez d'ailleurs que MM. les géomètres qui vous font des millions de lieues dans l'espace non résistant, avec une facilité qui m'émerveille toujours, ne sont pas plus à l'abri que d'autres de ces petites tribulations qui ont pour cause efficiente la résistance de la *selle*, ou le mouvement combiné de l'animal portant et de l'animal porté, car *animal* est le genre. J'aurais bien voulu vous dire tout cela par *a*, mais peut-être m'auriez-vous répondu par *b*, et l'on ne sait pas jusqu'où les mathématiques peuvent aller en ce cas. Féli pense (il a cela de plus que beaucoup d'autres), et tout en pensant, il vous prie de ne vous pas mettre en voyage sans le *Manuel du voyageur*. Il voudrait faire connaissance, pendant son séjour ici, avec le beau et spirituel latin de ces petits dialogues sur la cuisine, le lever, le coucher, etc., qui ornent si magnifiquement le susdit *manuel*. Sur ce, je vous embrasse provisoirement, car tel est notre bon plaisir; et avons signé de notre main et scellé de notre grand sceau la présente, le IV des calendes d'août (1), qui ne sont pas les calendes grecques.

« Votre ami, « JEAN ».

(1) 29 juillet.

Féli vint à la rescousse quelque temps après. La mention de la comète, mieux que celle de la naissance du roi de Rome (20 mars 1811). fixe la date de sa lettre, ce météore ayant été visible en septembre et octobre 1811.

« 10 septembre.

« Seriez-vous, par hasard, mon cher ami, l'un des 1.263 illustres, qui ont concouru pour le prix de MM. Eckard et Lucet? Vous avez dû faire une magnifique pièce, si le fils a échauffé votre verve autant que le père vous échauffe la bile. Quoi qu'il en soit, l'élite des poèmes, odes, dithyrambes, etc., nés à propos de la naissance de l'imperial bambin, forment un charmant recueil que chacun peut lire pour 15 livres 10 sols franc de port, et non pas franc d'ennui; et, pour ma part, je plains bien le pauvre enfant, s'il est jamais condamné à lire seulement la moitié des vers, ou soi-disant tels, qu'il est censé avoir inspirés, et à écouter la moitié des fades louanges et des vœux encore plus fades dont on surcharge si maussadement son berceau. Il n'y a pas jusqu'aux poètes hollandais qui ont doublé leur ration de bière pour se mettre un peu en gaieté; les poètes espagnols (1) seuls n'ont pas relevé le gant que leur jetait si gracieusement M. Lucet; mais que voulez-vous? on se

(1) La guerre d'Espagne durait toujours.

passera d'eux. On se passe de tant d'autres choses aujourd'hui! Avant de prendre congé du roi de Rome, dites-moi, je vous prie, si ce n'est point en son honneur qu'apparut la comète que nous aperçûmes hier, à huit heures du soir, au-dessous et un peu à gauche de la Grande-Ourse? Que sait-on? Peut-être vient-elle apporter les productions poétiques des habitants de l'autre extrémité de notre système solaire. Et puis on y distingue très facilement à l'œil nu quelque chose de très royal encore, je veux dire une queue au moins aussi longue que celle dont ma nourrice se plaisait à décorer un grand personnage qui n'est plus de ce monde, supposé qu'il en ait jamais été. Tout cela donne beaucoup à penser aux têtes fortes et profondes; et, dussent les mauvais plaisants m'accuser de tirer le diable par la queue, je maintiens que ce n'est pas pour rien que la comète en a une si longue; et comme ce n'est assurément ni pour vous ni pour moi, il faut bien que ce soit pour le grand-petit Roi, qui est lui-même comme la queue de son glorieux père, ainsi que je le prouverai dans l'ode que je prépare sur la susdite apparition.

« Je finis, mon bon ami, par où j'aurais dû commencer, par vous remercier de votre aimable petite lettre, annonce et présage d'une chose plus aimable encore. Nous vous attendons sans faute pour dimanche prochain. Cependant, si quelque événement imprévu renversait vos projets et votre espé-

rance, veuillez, s'il vous plaît, nous en prévenir, parce que Jean se propose de revenir de Plesder après sa messe, pour passer avec vous la journée, et que nous ne partageons pas le privilège de lui faire quitter la paroisse (1) avant la fin des offices. Dans tous les cas, une lettre, un simple billet de vous nous fera grand plaisir, et s'il ne s'agit pour l'obtenir, que de se charger des malédictions de vos impatients écoliers, vous avez, mon cher ami, trouvé votre homme : *Scribe ergo et illi mihi gnati precentur quantum voluerunt. Tuum me magis silentium terret, quam illorum imprecationes.*

« F. »

Le billet suivant, non daté, montre que Féli travaillait encore les mathématiques, bien que déjà ses principales préoccupations scientifiques fussent tournées du côté de la religion et de sa défense. Le lecteur n'est plus à savoir que *son ami*, Horace, était aussi celui de son oncle des Saudrais, auquel il emprunte la citation de Montaigne. Incapable de suivre au pied de la lettre le régime auquel le condamnait la Faculté, il reprenait ses études au moins d'une façon intermittente. C'était vraisemblablement les jours de pluie — et ils ne sont point rares en Bretagne, — lorsque les bois voisins étaient

(1) La Chênaie est située dans la commune de Plesder (Ille-et-Vilaine).



inaccessibles et les chemins impraticables. Du reste, Féli aima toujours les mathématiques.

« Que n'êtes-vous là, mon cher ami? Je saurais, avant de me coucher, comment, de l'expression  $\text{tang. } d' = \frac{p}{6}$ , on tire  $\text{sin. } ^2 d' = \frac{p^2}{p^2 + 6^2}$ , grande question sur laquelle j'ai inutilement épuisé toutes mes facultés géométriques et analytiques. Il faudra que je m'endorme dans mon ignorance; c'est bien dur, *sed levius fit patientia quidquid corrigere est nefas*, dit notre ami: et puis, ne voilà-t-il pas le bonhomme Montaigne qui vient me consoler : « Oh! le mol et doux chevet, et commode, que l'ignorance et l'incuriosité à reposer une tête bien faite (1)! » Bonsoir, le sommeil m'emporte, je ne crains que de ne point me réveiller. — Réponse pourtant.

« F. M. »

M. Querret venait de remplacer Jean à la tête de son établissement qui, du fait de la persécution universaire, ou du moins de l'intolérance universitaire de l'Empire, subissait une transformation et cessait d'être une maison ecclésiastique pour devenir un collège communal; je l'ai dit précédemment. Au fond, il n'y avait guère que le nom de changé. Les sentiments profondément religieux du nouveau

(1) Horace, *Car.*, lib. 1, 24, *ad Virgilium*. Cf. p. 28.



directeur étaient connus, et les professeurs étaient tous, comme par le passé, « prêtres ou destinés à le devenir ».

Féli s'amusa, un jour de bonne humeur, à tracer un programme alimentaire à l'usage de ces derniers. Dans cette boutade humoristique, il montre qu'il était, au moins en apparence, le « jovial Mennais » dont parleront plus tard les nobles dames de l'impasse des Feuillantines (1). Ici, en effet, sa gaieté, le lecteur le remarquera, manque de légèreté parfois; elle appuie trop fort et devient par cela même un peu lourde. Il n'eut jamais la plaisanterie fine de Jean, qui sut garder jusqu'au bout une juste mesure, grâce, sans aucun doute, à son tempérament mieux équilibré, tandis que l'esprit de Féli, avec ses idées de plus en plus sombres, devint sarcastique et amer, ainsi que le témoigne sa vaste correspondance.

« Je me reproche, mon cher ami, de n'être pas entré avec vous dans un détail assez exact sur l'économie domestique de votre nouveau ménage; objet important et dont les saints mêmes se sont occupés. Pensez, je vous prie, que vos professeurs sont tous prêtres ou destinés à le devenir, et que, sous ce rapport, il ne leur convient nullement de vivre comme les gens du monde. Vous manqueriez

(1) Cf. *Lamennais d'après des documents inédits*, 1, 108.

essentiellement à leur caractère si vous alliez les traiter, je ne dis pas splendidement, délicatement, mais d'une manière qui s'écartât tant soi peu de la simplicité et de l'austérité chrétienne. Voici les règles que donne à cet égard saint Jérôme, *Ep. ad Lætiam* : « *Cibus eorum olusculum sit et similia,*  
« *raroque pisciculi. Et, ne gulæ præcepta longius*  
« *traham, de quibus in alio loco plenius sum lo-*  
« *cutus : sic comedant ut semper esuriant; ut statim*  
« *post cibum possint legere, orare et psallere. »*  
Pesez bien ces derniers mots, et ceux encore que j'ai soulignés. Vous direz peut-être : voilà du pain, qu'ils en mangent ce qu'ils voudront; mais le saint docteur vous apprend que le pain même doit être distribué avec discrétion; que, comme chef, vous êtes tenu de veiller à ce que chacun reste sur son appétit; qu'autrement vous répondrez de toutes les distractions qui pourront survenir pendant le bréviaire, ou au moins de la diminution de ferveur en le récitant : *ut statim post cibum possint legere, orare et psallere.* Autre article important : « *Discant jam nunc et vinum non bibere,*  
« *in quo est luxuria!* » Quel scandale, mon cher ami, si la luxure entrait jamais chez vous! A Dieu ne plaise qu'il arrive jamais rien de semblable! On pourrait disputer sur le sens que saint Jérôme attache au mot *vinum*. Entend-il parler seulement du jus de la vigne? ou sa prohibition s'étend-elle à toute liqueur fermentée? Je ne sais, je n'ose dé-

cider. La lettre pourrait être favorable à la sensualité; mais la lettre tue, comme vous savez; c'est une grappe dont il sort, quand on la presse, un vin mortel, un véritable poison, que vous ne voudrez sûrement pas servir à vos convives. Bref, à mon avis, le plus sûr est de ne boire que de l'eau. Vous en avez d'excellente, et, pour ne pas paraître d'abord porter la rigueur à l'extrême, je crois que, dans les commencements, vous pourrez laisser chacun à peu près libre sur la quantité.

« Délibéré, à la Chênaie, le premier jour des Ides de novembre de l'an de grâce 1812 (1).

« F. M. »

Le 1<sup>er</sup> mai 1813, Jean écrivait de la Chênaie à M. Querret une assez longue lettre dont j'extrais la phrase suivante : « Le pauvre Féli eut hier une rage de dents; il alla à Dinan et s'en fit arracher trois. Il ne souffre pas aujourd'hui. Il vous dit les choses les plus tendres. »

Le 9 avril 1814, Jean datait, non plus de la Chênaie, mais de Saint-Brieuc, où venait de l'appeler Mgr Caffarelli, en qualité de vicaire général, une lettre au même, pour le consoler d'une épreuve cruelle dont il tait la nature. On y lit ces lignes :

« Je joins à cette lettre la dernière que Féli m'a

(1) La veille des Ides, 12 novembre.

écrite *pour vous seul* (1) : Les autres sont encore plus pressantes et plus fortes. La Providence a tout arrangé au mieux possible, Monseigneur s'étant décidé à faire ce voyage précisément à l'époque où j'aurais été obligé de le faire moi-même. Brûlez la lettre que je vous envoie et n'en parlez à qui que ce soit... Prenez courage, mon cher ami, et ne vous laissez pas abattre. »

M. Querret détruisit sans doute la lettre, car elle ne s'est point retrouvée; impossible, par conséquent, d'en savoir l'objet, puisque Jean n'en parle pas autrement.

Le 3 avril, Féli écrivait à Jean une lettre publiée par Blaize (2), où on lit entre autres choses :

« Ce que tu as dit à M. Vielle (3) est très bien dit. Il n'y a rien à y changer, pas un iota. *In manus tuas, Domine, commendo negotium meum!* C'est cela même. Pour la réponse, on la devine aisément : je ferai de mon mieux; mais ne nous pressons pas, de peur de tout gâter. — Je vous entends, notre cher patron, *festina lente*, n'est-ce pas là votre adage? Eh bien! soit; commençons par le commencement : *festina*; le *lente* viendra de soi-même après la cérémonie. »

M. Vielle, avec qui le lecteur a précédemment

(1) Mots soulignés dans le texte.

(2) I, 134.

(3) C'est M. Vielle qui avait signalé Jean au choix du prélat.

fait connaissance, allait se retrouver avec Jean à Saint-Brieuc, où il devait achever sa longue et fructueuse existence. S'agit-il du départ de Jean de Saint-Malo et des difficultés qui purent en résulter, en particulier pour le collègue : c'est ce que, avec ces quelques données peu précises, il est impossible de savoir.

Dans la même lettre, Jean se disait *contus* de la jambe droite et parlait d'une *Rhétorique* qu'il s'occupait d'achever. Il ne lui manquait plus que *certaines atours*. C'est la seule mention que dans cette correspondance l'on trouve d'un travail de ce genre.

Dès la première Restauration, l'on s'occupa de ressusciter l'évêché de Saint-Malo. Plus tard, lors du concordat de 1817, il fut rétabli, en effet, mais sur le papier seulement : ce concordat n'ayant pas été exécuté.

Jean Lamennais mandait à son ami, le 8 juillet 1814 :

« Je vous avouerai que je crois au rétablissement de l'évêché de Saint-Malo, ce qui ruinera celui-ci. La partie de Dinan nous sera enlevée et nous la regretterons longtemps. Quant à ce qui vous concerne, je suis persuadé que vous y gagnerez personnellement, et que votre établissement n'en aura que plus d'importance. »

Jean se regardait déjà comme n'appartenant plus au diocèse de Rennes, il s'inféodait à celui de



Saint-Brieuc; et dans le rétablissement de l'antique évêché d'Aleth il ne voyait guère que le préjudice porté à son diocèse d'adoption. Rennes semblait lui importer fort peu désormais, et Saint-Malo, son pays natal pourtant, ne l'intéressait plus que par la maison qu'il y avait fondée, à l'aide de plusieurs confrères, et dont il avait dû céder la direction à son ami.

Les deux Lamennais, quelle que fût d'ailleurs l'énorme différence de leur caractère et de leurs aptitudes, eurent ceci de commun : le zèle et le dévouement. J'ai cité ailleurs (1), d'après Sainte-Beuve, ce mot de Féli :

« J'ai reçu de la Providence une faculté heureuse dont je la remercie : la faculté de me passionner toujours pour ce que je crois la vérité, pour ce qui me paraît tel actuellement. Je m'y porte à l'instant comme à un devoir, sans trop me soucier de ce que j'ai pu dire autrefois (2). »

Le témoignage que se rend ici son frère, Jean aurait pu se l'approprier. Bien que plus maître de ses impressions, et par conséquent plus réfléchi, mieux pondéré, il se portait avec ardeur vers ce qu'il considérait comme son devoir, demeurant fidèle à sa devise : *zèle de feu, courage de fer*. J'observe cependant qu'il n'eut jamais, comme Féli, la rigidité de ce métal et qu'il sut se plier aux

(1) *Lamennais, etc.*, I, 116.

(2) *Causeries du lundi*, II, 303.



circonstances, ce qui lui permet d'accomplir des œuvres multiples et durables. Toutefois il était intransigeant sur les principes. S'il n'avait tenu qu'à lui, le nouveau pouvoir, tout en y mettant des formes sans doute, se fût soigneusement débarrassé du vieux levain révolutionnaire qui fermentait dans l'administration politique et civile, sans parler des autres, et qui empêchait le retour du pays aux idées saines et religieuses. Il écrivait, le 26 mai de cette même année 1814, à son correspondant malouin :

« Nous avons ici (1), depuis trois jours, M. le comte de Ferrière. Tout annonce qu'il se propose de faire plusieurs réformes, et quelques-unes me semblent d'une nécessité très pressante, car ce pays est gangrené de jacobinisme. Néanmoins, l'esprit public est bon; mais l'esprit particulier de gens en place est encore celui de 93, 94 et années suivantes. Il paraît qu'on veut les faire sauter, danser, et je pense qu'ils ne le trouveront pas mauvais, puisqu'il y a si longtemps qu'ils se donnent les violons. Au reste, s'ils ne sont pas contents, d'autres le seront, et le système de compensation ne sera point dérangé; c'est ce qui me console. »

Cette consolation lui coûtait d'autant moins qu'il combattait plus intrépidement lui-même l'impiété sous toutes ses formes.

(1) A Saint-Brieuc.

Certaines mesures de sauvegarde sociale, que Féli estimait au moins intempestives, lui semblaient, au contraire, assez opportunes.

C'est ainsi qu'il mandait au même :

« Saint-Brieuc, le 15 juillet 1814.

« ... Féli vous a-t-il parlé des alarmes qu'il a eues, à l'occasion du projet de loi sur la presse? Elles me paraissent très exagérées, et l'ordonnance du roi ne me semble point du tout *napoléonienne* (1). La censure est supprimée pour tous les ouvrages de trente feuilles d'impression, et on ne peut pas demander davantage; je trouve très sage que le roi puisse surveiller et arrêter, au moins pendant trois ans, les pamphlets, les affiches, etc., qui seraient propres à troubler la tranquillité publique. « Mais, dit Féli, M. T(abaraud) dira que « notre livre est un libelle diffamatoire, et, sous ce « prétexte, on saisira l'édition et on nous traduira « devant les tribunaux. » C'est aller vite en conséquence; mais quand cela serait, il y a mille moyens d'éviter cette saisie, et il serait si drôle de voir la police correctionnelle déclarer que M. T(abaraud) n'est pas un hérétique et garantir l'exactitude de ses citations, qu'en vérité je ne serais pas fâché de voir cette comédie; elle

(1) C'était l'expression de Féli.

pourrait être extrêmement gaie, et je jouerai volontiers un rôle dans cette petite pièce.

« On m'a marqué que l'abbé Gilbert (1) était attendu à Saint-Malo; vous le verrez, sans doute, et je serai bien aise de savoir ce que vous en pensez.

« On m'assure que notre livre (2) sera imprimé au 1<sup>er</sup> août, et peut-être avant. J'ai bonne envie de le relire, et, encore davantage, d'entendre ce qu'on dira contre. Je regretterais infiniment qu'il n'y eût pas de tapage et qu'on ne nous mît pas dans le cas de nous défendre. Je rassemble, en ce moment, des armes dont je serais très fâché de ne pas faire usage un jour. Vive la guerre, quand elle se borne à faire répandre de l'encre sur du papier. »

Ce projet de loi avait été présenté, dix jours auparavant, par l'abbé de Montesquiou, ministre de l'intérieur; il avait pour auteurs Royer-Collard et Guizot. Le 7 juillet, Féli avait écrit *ses alarmes* à Jean. A l'entendre, *cela passait tout ce qu'on avait jamais vu*. Il suffirait que *le premier venu, Tabaraud, par exemple*, déférât leur livre de la *Tradition*, que Girard, précisément, était en train d'imprimer,

(1) Pieux missionnaire né à Roténeuf, près de Saint-Malo, en 1762, mort en 1821. On chante encore quelques-uns de ses cantiques de mission.

(2) Celui de la *Tradition de l'Église sur l'institution des évêques*, dont il est souvent question dans cette correspondance.

comme un *libelle diffamatoire*, et sur-le-champ, on saisisrait l'édition, *en attendant le jugement*. Pousant les choses à l'extrême, suivant l'habitude qu'il allait prendre ou plutôt qu'il avait déjà prise, il concluait :

« Heureux celui qui vit de ses revenus, qui n'éprouve d'autre besoin que celui de digérer et de dormir, et savoure toute vérité dans le pâté de Reims, que nul n'oserait censurer en sa présence. J'ai bien peur que l'heureuse révolution ne se borne à l'échange d'un despotisme fort contre un despotisme faible. Si mes craintes se réalisent, mon parti est pris, et je quitte la France en secouant la poussière de mes pieds (1). »

Tabaraud, dont il sera encore parlé plus tard, avait été nommé en 1811 censeur de la librairie; et il avait abusé de sa situation pour entraver la publication des ouvrages contraires au gallicanisme dont il était l'ardent champion. En 1814, par les soins de l'abbé de Montesquiou, il reçut le titre de *censeur honoraire* et fut mis à la retraite. Il ne continuait pas moins de combattre de toutes ses forces les doctrines ultramontaines que les deux Lamennais exposaient dans leur livre alors sous presse. Féli était jusqu'à un certain point fondé à redouter l'intervention de l'ex-oratorien, toujours prêt à descendre dans la lice, pour la dé-

(1) Blaize, I, 149 et seq.

fense des idées qui lui étaient chères, et cela, malgré son âge : il était alors septuagénaire. D'ailleurs, Jean témoignait lui aussi d'une ardeur assez belliqueuse, dans sa dernière lettre, et, s'il craignait quelque chose, c'était que le livre de la *Tradition* passât inaperçu. Il avait aiguisé ses armes, et il entendait bien s'en servir. On ne pouvait être plus paladin. C'était d'autant méritoire que l'ultramontanisme, à cette époque, était en complet discrédit, et que cet ouvrage allait être le premier plaidoyer en sa faveur.

Le 8 octobre, Jean écrivait derechef à M. Querret :

« ... Nous avons lu la dernière brochure de Tabaraud, qui a pour titre : *Du Pape et des Jésuites* (1). C'est un chef-d'œuvre d'impudence ; à une autre fois les réflexions et les détails.

« Une lettre du grand maître au recteur l'instruit que l'ordonnance du roi n'accorde pas aux écoles ecclésiastiques le droit de recevoir des externes. C'est ainsi, du moins, que l'entend Mgr de Fontanes. Son commentaire est orné des plus belles réflexions sur l'esprit de retraite et de séparation du monde, qui doit animer les marmousets de sept ans qui se destinent à l'état ecclésiastique. Cette lettre est si édifiante qu'elle pourrait servir au

(1) Ce livre eut plusieurs éditions.



besoin de lecture de piété. Il n'y manque qu'une exhortation au détachement des biens de la terre; mais le grand maître a sans doute pensé que son exemple suffisait.

« Dites-moi donc pourquoi vous ne voulez pas que nous fassions la critique de notre propre ouvrage? Tabaraud lui-même n'a pas osé l'attaquer, quoiqu'il le cite dans une note de sa brochure. Ne faut-il pas que nous lui donnions la petite satisfaction d'un désaveu de quelques erreurs de date qui nous sont échappées? Au reste, ne craignez point que nous soyons trop humbles.

« Adieu, écrivez-moi, je vous embrasse comme je vous aime, et Féli de même.

« *Totus tuus in Christo.*                      « J.-M.-M. »

A cette époque, Féli était à Paris, où il surveillait l'impression de la *Tradition*, et s'occupait de la fondation d'une feuille périodique. Il songeait même à établir une imprimerie à la Chênaie; Bois, son protégé, avec lequel le lecteur a fait connaissance, la dirigerait. De son côté, Jean reviendrait habiter avec son frère pour lui prêter le secours de sa collaboration, tout en continuant d'exercer ses fonctions de vicaire général, la Chênaie étant sur les confins du diocèse de Saint-Brieuc (1). Ce

(1) Lettre à Jean du 12 octobre. Blaize, I, 171.



projet, passablement aventureux, ne devait pas même recevoir un commencement d'exécution.

Jean, on le sait, eût voulu voir remplacer par des royalistes et surtout des chrétiens les fonctionnaires de l'Empire qui, ne sentant plus la main puissante de Napoléon peser sur eux, donnaient libre carrière à leurs instincts démagogiques, et redevenaient indisciplinés, sans cesser naturellement d'être voltairiens. Dans ses courses évangéliques, il les rencontrait sans cesse comme autant d'obstacles à la régénération religieuse de la société française. Les populations, il est vrai, étaient demeurées foncièrement chrétiennes en Bretagne, mais dans les campagnes seulement, celles des villes étaient imbuës de préjugés soigneusement entretenus par une bourgeoisie incrédule et avide de jouissances, qui craignait le retour d'un ancien état de choses, moins pour les abus qui l'avaient longtemps accompagné et que nul ne songeait à faire renaître, que pour l'influence qu'elle avait conquise, on sait trop par quels moyens, et qu'elle voulait conserver à tout prix. Dès lors, le rétablissement des missions, la pleine restauration du culte catholique, menaçant de ruiner son crédit, trouvait en elle une ennemie acharnée, comme la suite ne le prouva que trop. Jean, avec son regard perçant, comprit qu'il n'y avait rien à faire avec des adversaires de ce genre, et que le bien devait s'opérer non seulement sans

eux, mais contre eux. De là, son désir d'une épuration devenue absolument indispensable.

Cependant, le nouveau gouvernement ne pouvait du jour au lendemain changer les rouages administratifs sans compromettre sérieusement le fonctionnement régulier d'une machine, qu'on me passe le terme, toujours compliquée, toujours sur le point de se détraquer, et qui, dès lors, exigeait au moins quelques ménagements. Les candidats aux places ne manquaient pourtant pas, la France n'en manqua jamais; ce qui faisait un peu défaut, c'étaient les hommes à la fois d'expérience et de bonne volonté. Certains émigrés qui s'étaient depuis plus de vingt ans tenus, de gré ou de force, à l'écart des affaires, rentraient avec la conviction qu'ils étaient aptes à tous les postes, et que tous les postes leur étaient dus. Témoin le *chevalier* dont Féli, toujours à Paris, écrivait en ces termes à M. Querret, le 22 octobre 1814.

Notons, en passant, que celui-ci venait de récidiver en laissant encore deux lettres de Lamennais sans réponse.

« Où êtes-vous donc, mon cher ami? Où vous tenez-vous, depuis trois mois qu'on ne vous voit, ni ne vous entend? J'ai beau appeler et crier de toutes mes forces, rien ne répond. J'écris une fois, silence absolu; j'écris une seconde fois, encore silence. Je n'avais pourtant point adressé

mes lettres à la Trappe. Ah! que n'avez-vous quelque chose de la loquacité de M. C. (1). Jamais je ne connus de langue moins oisive; un mot n'attend pas l'autre; sa conversation est cette suite infinie dont vous autres, mathématiciens, vous niez l'existence bien à tort vraiment. Quel rapide enchaînement de phrases! Quelle impétueuse succession d'idées, qu'on admirerait beaucoup plus encore si on avait le bonheur ou le hasard de les comprendre! Jusqu'ici, je ne suis pas heureux, mais cela viendra peut-être; il ne faut désespérer de rien. Mon petit entendement, habitué à vivre dans les zones tempérées, ne saurait s'accoutumer tout d'un coup à la température des zones torrides et glaciales; peu à peu il s'acclimatera. Croyez-vous que notre chevalier lui-même, quoique éminemment favorisé de la nature, soit parvenu soudain au degré de perfection qui nous étonne? Croyez-vous qu'au commencement il s'entendit? Non, il a fallu qu'il parlât longtemps avant de se douter (2) de ce qu'il disait, et, aujourd'hui même qu'il ne doute de rien, je le crois encore très souvent ébloui par sa propre éloquence. Il sollicite deux choses : une place de capitaine de vaisseau en activité, attendu que, sans

(1) M. de Couessin. Cf. Blaize, I, 179, 182.

(2) Lamennais avait ajouté *même*, qu'il efface pour ne pas répéter le mot qu'on lit à la ligne suivante. *Il se relisait donc, quelquefois du moins.*

la Révolution, il aurait servi dans la marine, et se serait trouvé infailliblement l'aîné de ses cadets. A défaut de ce commandement, il demande d'être nommé inspecteur des hôpitaux militaires, attendu qu'il n'y a point d'inspecteurs des hôpitaux militaires, et que dans ses voyages il a fait une étude profonde de la diplomatie. Vous voyez bien qu'il ne saurait manquer d'être inspecteur ou capitaine, ou même l'un et l'autre; car, me disait-il, mes titres sont clairs : j'ai cinq enfants, et si je n'ai point servi, ce n'est pas ma faute. D'ailleurs, j'ai parlé au roi, et je lui ai dit : « Sire, recevez l'assurance de l'amour et « du dévouement d'un chevalier breton qui a fait « le tour du monde et qui est tout prêt à recom- « mencer, si Votre Majesté le trouve convenable. » Or, comment le roi, qui a bien de la peine à faire le tour de sa chambre, refuserait-il quelque chose à un homme qui a fait le tour du monde, et qui ne demande pas mieux que de retourner de nouveau quand on voudra? Il est clair que cette disposition mérite au moins l'hôpital.

« Je ne vous marque point de nouvelles, parce que je suis un peu comme le roi, et que je n'ai pas comme lui des chevaliers qui s'offrent pour courir à ma place. *Vale et me ama.*

« F. M. »

Le même jour, il mandait à Jean :

« J'écris à Hay (1) et à Querret pour M<sup>mo</sup> de Couessin. Son mari est fou; je lui en signerai le certificat quand il voudra (2). »

On devine assez l'embarras de la royauté en présence de pareils dévouements. Il s'agissait, en effet, le plus souvent, de gentilshommes qui avaient payé de leur repos et de leur fortune, sinon de leur vie comme tant d'autres, une fidélité inaltérable à l'ancienne monarchie qu'ils considéraient comme seule légitime. Ils rentraient, après un long exil, ruinés, privés de toutes ressources; et comme les impatiences de la faim s'ajoutaient pour eux à celles d'un loyalisme intransigeant, ils s'indignaient de voir les places occupées par des individus suspects, qui, la plupart, avaient prêté tous les serments pour les violer tous, et se sentaient prêts à recommencer. Il va sans dire que les plus infatigables sollicitateurs n'étaient pas nécessairement les plus intéressants, ni les plus capables.

Le chevalier de Féli le relançait jusque dans sa solitude de Saint-Sulpice, où il s'était retiré précisément pour échapper aux importuns. Il avait compté sans son homme. Ce qui lui faisait prendre son mal en patience, c'était la pensée de son pro-

(1) L'abbé Hay, l'un des collaborateurs malouins de Jean et de Querret.

(2) Blatze, I, 182.



chain départ pour la Bretagne. Le 19 novembre, il écrivait à son correspondant habituel :

« Je sens, mon cher ami, combien il serait à désirer que M. de C. prît le parti de retourner dans sa famille. Je l'y ai fortement engagé, et malheureusement je me suis convaincu que la nécessité seule pourrait le déterminer à cet acte de sagesse. J'ai même été forcé de concourir, jusqu'à un certain point, à ses projets chimériques, en rédigeant pour lui des modèles de supplique pour les diverses places qu'il se propose de solliciter. Au moins ses demandes ne seront-elles pas tout à fait ridicules dans la forme. J'en ai fait disparaître le *tour du monde* qui sans cesse y revenait, comme le plus beau de ses titres. Peut-être ai-je eu tort pourtant ; car notre bon chevalier, voyant qu'on lui interdisait les mers, a multiplié ses voyages à la place Saint-Sulpice d'une manière un peu fatigante pour quelqu'un qui n'aime pas extrêmement à s'ennuyer, et qui a besoin de son temps. La confiance de M. de C. m'honore beaucoup assurément ; mais je ne me sens point fait pour les honneurs ; ils m'écrasent.

« Par bonheur, je pars après-demain ; j'irai d'abord à Saint-Brieuc, et puis je ne tarderai pas, je pense, à vous embrasser et à vous remercier de votre offre amicale, que j'accepte de tout mon cœur, dans le cas où je ne serais pas obligé de



descendre chez ma sœur (1). J'oubliais de vous dire qu'il ne s'agit plus de direction d'hôpitaux, ni presque plus de marine. On se contenterait d'une bonne place dans la maison de Monsieur, peut-être même d'une sous-préfecture dont j'ai hasardé de faire mention; car enfin, l'essentiel, dans le commencement surtout, est de se faire connaître; après quoi, tout va de soi-même, comme vous entendez bien, et le grade de maréchal de camp, par exemple, est si peu de chose, qu'il faudrait un malheur inouï, ou une mauvaise volonté criante de la part du roi, pour ne pas l'obtenir au bout d'un ou deux ans de service dans une petite administration civile. Voilà où nous en étions hier. Ce soir, nouvelle conférence, dont le résultat sera tout au moins aussi sage, car nous visons à la sagesse, voire à la profondeur; je n'aurais jamais cru devenir un si grand politique.

« Je n'ai pas besoin de vous dire combien votre lettre m'a fait de plaisir : je n'en connais qu'un plus vif, c'est celui que je goûterai en m'entretenant avec vous *viva voce* et en vous renouvelant à Saint-Malo l'assurance de ma tendre amitié.

« F. »

Féli se disposait à rentrer en Bretagne. Il était

(1) M<sup>me</sup> Blaize.

resté à Paris le temps de corriger les épreuves du livre de la *Tradition* (1), composé, on le sait, avec la collaboration de Jean, et d'assister au premier pas du nouveau-né dans le monde. Il se proposait d'écrire, sans désemparer, toujours sans doute avec son frère, une histoire ecclésiastique en vingt ou vingt-cinq volumes in-8°, de 5 à 600 pages, dont il lui détaillait le plan dans une lettre du 28 octobre (2). Il indiquait, en ces termes, les *points fondamentaux* :

« Il y a trois idées principales auxquelles tout doit se rapporter : 1° la protection visible de Dieu sur son Église, preuve magnifique de la divinité de la religion ; 2° les développements du gouvernement de l'Église, variable dans sa forme, quoique toujours le même au fond ; raisons des changements qu'a subis la discipline aux diverses époques ; 3° l'influence du christianisme sur la société.

« Le mérite et l'utilité de l'ouvrage dépendront uniquement de la manière dont seront traités ces points fondamentaux. Le reste, et le style même, n'est qu'un faible accessoire. D'ailleurs, un bel ordre d'idées élève naturellement l'esprit et fortifie le talent. *Res verba rapiunt.* »

Lamennais abandonna bientôt ce projet d'écrire une histoire de l'Église, à proprement parler, pour

(1) Cf. Blaize, I, 159.

(2) Blaize, I, 185 et seq.

s'occuper d'un autre ouvrage qu'il voulut d'abord appeler l'*Esprit du Christianisme* (1) et qu'il publia définitivement sous le titre à jamais célèbre d'*Essai sur l'indifférence. L'Esprit du Christianisme* rappelait trop le *Génie du Christianisme* et Lamennais entendait faire de l'Église une apologie toute différente de celle de Chateaubriand, son illustre compatriote.

La lettre de Jean à Querret, transcrite ci-après, fait allusion à celle qu'il venait lui-même de recevoir de Féli, datée du 10 novembre (2), et où son frère lui mandait, entre autres choses :

« Je sors de chez M. Garnier (3), que je n'ai pas vu deux minutes; il m'a appris qu'on se préparait à nous attaquer, j'ignore qui; on nous reproche d'avoir tronqué les passages et de les avoir mal appliqués. M. Garnier a répondu qu'il ne suffisait pas de le dire, qu'il fallait le prouver. C'est assez raisonnable. J'attends la censure impatientement, elle me réveillera. Depuis que je n'ai plus Tabaraud (4), pour m'amuser, je ne fais que languir, J'avais besoin d'un peu de mouvement. »

Plus loin, Féli parlait de M. de Pressigny et de la

(1) Cf. Blaize, I, 190 et seq.

(2) Blaize, I, 195.

(3) L'éditeur de la *Tradition*.

(4) Il venait d'être nommé censeur *honoraire*, c'est-à-dire mis à la retraite, on l'a vu.

satisfaction que lui procurait la cour de Rome. Il ajoutait, en parlant d'un enragé gallican dont il notait, non sans un secret plaisir, l'affront qu'il venait de recevoir du comte d'Artois :

« Monsieur a refusé de voir Coz à son passage à Besançon. Celui-ci s'est tellement obstiné à vouloir paraître qu'on a été obligé d'employer les gendarmes pour le retenir chez lui. On dit qu'il a dénoncé le préfet au Corps législatif. »

J'ai raconté ailleurs cet incident (1). C'était non par un surcroît de précautions, mais plutôt par un luxe de vexations, que les gendarmes avaient été postés à l'archevêché. Le Coz, loin d'essayer de forcer la consigne, s'était contenté d'écrire au comte d'Artois, ce jour 26 octobre :

« Cette humiliation, provoquée sans doute par des calomnies, peut être utile à un vieillard qui touche à sa soixante-quinzième année; aussi je l'offre à mon Dieu, en le priant de répandre ses lumières et ses bénédictions sur notre roi chéri et son auguste frère. »

C'est la seule fois, sauf erreur, que le nom de l'ancien évêque assermenté de Rennes se trouve sous la plume de Lamennais. Avec leurs idées diamétralement opposées et leur entêtement de race — Le Coz était aussi Breton — ces deux hommes n'étaient guère faits pour s'entendre.

(1) *Un Évêque assermenté*, p. 552, librairie Lethielleux.

Jean était allé passer un mois à Paris avec Féli, de la mi-août 1814 à la mi-septembre. Deux mois plus tard il écrivait à M. Querret :

« Saint-Brieuc, le 16 novembre 1814.

« Enfin, mon cher ami, me voilà de retour, bien portant et bien content, car Féli doit partir de Paris le 21 ou le 22, et je l'attends sur la fin de la semaine prochaine. Tout mon regret est que notre réunion n'ait pas eu lieu à Saint-Malo; notre plaisir eût été encore plus vif, si vous l'aviez partagé! Pourquoi faut-il que nous soyons séparés? Je me fais souvent cette triste question, et ma réponse est un acte de soumission à la volonté de Dieu, qui nous empêche de jouir ici-bas d'un parfait bonheur, afin que nous ayons sans cesse les yeux tournés vers le ciel, où doivent s'élever tous nos désirs et toutes nos espérances. Si nous avons goûté tant de joie pendant les courts moments que nous venons de passer ensemble, que sera-ce lorsque nous serons dans le sein de Dieu même, et que nos âmes n'en feront plus, en quelque sorte, qu'une seule qu'il remplira de sa lumière et de son amour? Ce langage paraîtrait bien étrange à la plupart des hommes; cependant il n'en est pas moins vrai, et nous devons incessamment bénir Celui qui nous fait la grâce de nous apprendre à le parler et à l'entendre. Que nous sommes heureux



d'être de ce *petit troupeau* que le Seigneur Jésus s'est choisi, et qu'il conduit par des voies si douces et avec une sollicitude si tendre ! La vie des gens sans foi n'est qu'un rêve douloureux : leurs peines sont sans consolation, leurs plaisirs mêmes sans charme. Pour nous, le monde change de face, nous vivons dans l'avenir et nous sommes heureux en renonçant à l'être ici-bas. Vous trouverez peut-être ces réflexions un peu sérieuses, et vous demanderez de quoi je m'avise de les placer dans une lettre : mais, en vérité, tout me les rappelle, j'aime à les faire entrer bien avant dans mon cœur, et elles sont pour moi une nourriture de joie, qui me donne en mille circonstances une force et une paix que je n'aurais point sans elles.

« Féli me marque qu'on se prépare à attaquer la *Tradition*, j'ignore qui : on nous reproche d'avoir tronqué les passages, et de les avoir mal appliqués. J'attends la censure impatiemment et je crains toujours qu'elle ne vienne pas. Les ennemis de la vérité ne peuvent lui nuire, dans cette occasion, que par leur silence.

« M. de Pressigny marque qu'il est très content de Rome et que les affaires vont bien. On assure cependant que le Pape montre plus de fermeté que jamais. C'est le seul moyen d'obtenir ce qu'il a le droit d'attendre, et ce qu'il est de son devoir d'exiger (1).

(1) Cf. Lettre de Féli à Jean. Blaize, I, 196.



« Adieu, mon cher ami, présentez mes respects à votre chère maman et à tout ce qui vous appartient : je ne vous remercie point de ce que vous avez fait pour moi, rien ne me paraît si simple, et j'ai trop d'amitié pour vous, pour qu'il me soit possible de prononcer le mot de reconnaissance. Adieu, encore une fois, donnez-moi de [vos] nouvelles : je vous embrasse du cœur le plus tendre.

« JEAN. »

Comme on le voit, Jean ne craignait point la lutte; ce qu'il redoutait, c'était la conspiration du silence. Du reste, les deux frères devaient combattre sans repos ni trêve jusqu'au bout de leur longue existence, mais avec cette différence que Féli se disait toujours affamé de repos, tandis que Jean semblait se plaire aux contradictions, qui du reste lui furent si peu épargnées; aussi, pendant que l'un se tenait confiné dans son cabinet, au milieu de ses livres, soit à la Chênaie, soit à Paris, l'autre passa toute sa vie en plein air, déployant une activité prodigieuse et ne se reposant d'une course évangélique que par une autre. *Dieu seul* fut jusqu'au bout la maxime de ce grand homme de bien que fut Jean de Lamennais, qui sut si héroïquement pratiquer le mot célèbre de saint Vincent de Paul : *Il faut aimer Dieu à la sueur de son front.*

Féli, en quittant la capitale, se rendit à Saint-Brieuc rejoindre son frère. C'est de là qu'il écrivit à son ami la lettre qu'on va lire, où il plaisante si cruellement celui qu'il appelait *le bon M. Picot*, avec qui, durant son séjour à Paris, il avait eu d'assez fréquents rapports et dont on retrouve souvent le nom dans sa correspondance de cette époque. *L'Ami du Roi et de la Religion* était un gallican décidé. Lamennais ne tarda pas à s'en apercevoir, aussi rompit-il bientôt toute relation avec lui, tous deux étant intransigeants, chacun de son côté! C'était l'abbé Teyssyre qui les avait présentés l'un à l'autre.

La *tradition* relative aux *Briochins* par laquelle Féli, en veine de gaieté ce jour-là, termine sa lettre, c'est lui qui la crée de toute pièce, le lecteur ne s'y trompera point; ou, s'il la trouva déjà existante quelque part, il en fit bénévolement l'application à ces braves gens. Ici, comme toujours, sa plaisanterie dure un peu trop.

Au sujet de la citation de La Fontaine : *C'est proprement un charme* (1), j'ai fait observer précédemment que Lamennais reprend volontiers les citations de son oncle, et que leurs auteurs favoris sont les mêmes. Ce détail ne surprendra personne, car on sait la part qu'eut M. des Saudrais à sa première éducation, qui ne fut nullement l'édu-

(1) *Fables*, lib. VII, A M<sup>m</sup> de Montespan.

cation exclusivement personnelle et quasi *sauvage* dont certains écrivains tiennent absolument à gratifier Lamennais. La vérité est que celui-ci, dans son enfance, fut entouré de plus de maîtres que la plupart de ses jeunes contemporains. L'on en connaît au moins trois : l'abbé Carré, son oncle M. des Saudrais, et son frère Jean.

« Saint-Brieuc, 22 décembre 1814

« *Dans le temps où les bêtes parlaient*, me disait ma vieille gouvernante, fille de mérite fille rare, qui savait sur le bout du doigt tous les contes de mère l'oie. Je ne me lassais point de l'entendre ; elle mettait tant de vérité dans ses récits que je me croyais, malgré que j'en eusse, au temps où elle avait établi la scène *C'était proprement un charme*. Vous qui savez combien sont vives les sensations de l'enfance, combien elles influent sur nos affections, nos goûts, dans le cours entier de la vie, jugez avec quel inexprimable plaisir je lis aujourd'hui l'*Ami du Roi*. Que de doux souvenirs il me rappelle ! Que d'aimables illusions il réveille en moi ? Le bon M. Picot, la bonne Thérèse se confondent, s'identifient tellement l'un avec l'autre dans tout mon esprit, que souvent je ne sais plus par où les distinguer. Et pourquoi chercherais-je après tout à dissiper le prestige, pourquoi voudrais-je séparer ce que la

nature même a uni? N'est-il pas d'ailleurs trop heureux, aujourd'hui que l'amour de la nouveauté tourne la plupart des têtes, qu'au moins, dans ce délire universel, les anciennes traditions aient conservé un fidèle interprète? Sans lui, sans M. Picot, la gent humaine serait trop fière de son partage; elle finirait par s'approprier l'ennuyeux don de la parole comme un privilège exclusif; il y aurait prescription contre les amis de ma bonne Thérèse, et je ne m'en consolerais jamais. Lisez donc, mon cher, l'*Ami du Roi*, relisez-le sans cesse, afin de pouvoir un jour, avec cette autorité que donne l'expérience, répéter à vos enfants : *Dans le temps, dans l'heureux temps*, et le reste que vous savez et que tout le monde sait.

« Ce que je ne sais pas, c'est quand j'aurai le plaisir de vous voir. Tous les nuages de la Bretagne se sont donné rendez-vous à Saint-Brieuc, qu'ils inondent sans interruption, depuis un mois, pour faire un peu comprendre aux Briochins, qui aiment les instructions sensibles, ce que c'est que le déluge. Ils comptent sur l'arche, dans le cas où l'inondation croisse, mais je leur soutiens que, s'ils y ont place, ce ne sera certainement pas avec les animaux purs, car je n'ai jamais vu d'êtres plus maussades. Il y a une tradition dans le pays. On prétend qu'à l'arrivée du premier missionnaire, le saint homme fut d'abord très embarrassé de savoir à quelle espèce de bipèdes il avait à faire;

impossible de reconnaître aucune forme à travers l'épaisse couche de crasse qui les recouvrait et leur servait de vêtement. Comment vous y seriez-vous pris, en pareil cas, pour sortir du doute? Vous les eussiez fait laver, n'est-ce pas? Ainsi fit le missionnaire. La mer venait alors jusqu'à Saint-Brieuc; il fait entrer dans l'eau tous les habitants, et de froter, et de brosser tant que chacun eut des forces, jusqu'au lendemain qu'on recommença, et ainsi de suite pendant trois mois. Au bout de ce temps, les Briochins, désencroûtés, furent bien et dûment reconnus pour des hommes par le bon missionnaire, qui, faute de mieux, leur enseigna à se vêtir de varech. Mais le résultat le plus remarquable de ce grand lavage, c'est que les alluvions qui en provinrent formèrent, disent les chroniques, cette portion de terrain qui s'étend aujourd'hui de la ville au Légué. Cela ne fait jamais qu'une demi-lieue; toutefois je pense qu'on en peut conclure que l'opération était convenable et fut sagement ordonnée. Il a été question de la renouveler dernièrement, mais on a craint pour le port; on attendra que la ville puisse faire les frais de quelques écluses de chasse. »

Les deux dernières lettres ne sont point datées; mais elles furent probablement écrites à cette époque; peut-être, cependant, sous la seconde Restauration, après les Cent-Jours.



L'affaire dont il est question dans la première est, à n'en pas douter, une candidature électorale. On aura songé à transformer Lamennais en homme politique. Il devait être député, en effet, mais beaucoup plus tard, en 1848; et l'on sait qu'il eut à la Chambre un rôle d'autant plus effacé que son défaut d'organe lui interdisait la tribune.

J'ignore de quelle nouvelle production de sa plume infatigable il s'agit ici; mais ce ne peut être que d'un ouvrage de propagande, l'imprimeur de Saint-Malo ne disposant que d'un outillage modeste.

« Dimanche.

« Je suis peiné d'apprendre, mon cher ami, que M<sup>me</sup> Querret éprouve les mêmes souffrances que moi. Je suis, comme vous, porté à croire que cela tient à quelque disposition atmosphérique. Hélas! nous sommes le jouet de toutes choses, ce qui est triste; et cela ne nous empêche pas d'être bien fiers, ce qui n'est guère sage.

« Vous serez plus à même de juger du prix de l'impression chez M. Hovius, en le comparant au prix de Saint-Brieuc. Celui que vous me citez ne me paraît pas excessif; il ne me paraît pas non plus très modéré, par rapport à celui de Paris.

« Je vous remercie de la complaisance que vous avez eue de m'envoyer la *Quotidienne*. L'article



est très fort. Avec de la persévérance on ramènera peu à peu l'opinion. J'ai une foi sans bornes dans la puissance de la vérité.

« Quant à l'affaire dont vous me parlez, j'y ai une forte répugnance. Je ne vois pas clairement le bien qui en pourrait résulter ; tout ce que je vois, c'est que cela me détournerait extrêmement de mes travaux. Je désire donc qu'on ne pense pas à moi. Si malgré cela, néanmoins, on persistait à me porter, il y aurait en cela une sorte de manifestation de la Providence, et je croirais de mon devoir d'accepter.

« Adieu, mon cher ami, le changement de régime m'a ôté de mes forces, et je n'ai pu encore reprendre mon travail. Que nous sommes peu de chose, et qu'en se regardant il devrait être facile de s'humilier ! Je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur ! »

La lettre suivante, par où se termine cette correspondance inédite des deux frères avec M. Querret, leur est commune : les premières lignes sont de Jean, les dernières de Féli.

On se prend à regretter que tous deux soient *si pressés* et qu'ils expédient avec tant de *hâte* leurs condoléances à un ami des premiers jours dont la constante affection ne devait pas se démentir un instant.

Jean :

« MON CHER AMI,

« A peine ai-je le temps de vous écrire un mot, et je regrette d'être si pressé, car ce serait une grande consolation pour moi de pouvoir m'entretenir avec vous, et de vous dire et redire encore de ne point vous laisser accabler par la douleur. C'est un poids sans doute bien difficile à soulever, mais vous êtes chrétien, mon cher ami, et vous devez vous rappeler cette parole de l'Apôtre : *Non contristemini sicut et cæteri qui spem non habent* (1). Encore un moment et nous serons tous réunis dans le sein du bon Dieu ; *adhuc modicum* (2). Cette séparation est pénible, quoiqu'elle ne doive durer qu'un instant, mais combien cependant n'est-elle pas adoucie, quand on pense qu'elle doit être si courte, et que bientôt nous retrouverons dans la maison de notre Père céleste tous ceux qui nous sont chers ? Votre pauvre sœur nous a précédés de quelques jours, et nous ne devons plus songer qu'à vivre en saints, pour mériter d'être admis comme elle dans le lieu du rafraîchissement et de la paix. Oh ! j'ai la plus entière confiance qu'elle jouit en ce moment du bonheur de Dieu même, en qui elle se confiait avec une foi si vive et un amour si pur ! »

(1) I Thess., iv, 12.

(2) Joan., xvi, 17.

Féli :

« Il en était là, mon cher ami, quand une voix appelle : « Jean ! » Il faut quitter, et me voilà à sa place pour un petit moment, car on n'a pas seulement le temps de se reconnaître : mais soyez sûr que nous trouvons celui de penser à vous et de vous aimer bien tendrement. Un pauvre Anglais (1) entendait faire une lecture sur le ciel à l'hôpital de Lamballe, et, tout transporté et hors de lui-même, il disait et redisait à ceux qui l'entouraient : « Ne verrai-je jamais ce beau ciel ? » Cette idée l'occupait perpétuellement. Pourquoi n'en serait-il pas de même de nous ? N'envions point, mon cher ami, à ceux qui nous ont précédés le bonheur dont ils jouissent ; n'attristons point leur joie par une douleur qu'ils désavouent. Après avoir donné à la nature les larmes qu'elle demande, laissons la foi essuyer nos yeux ; n'envisageons que le bonheur d'une réunion éternelle, là où les mondains n'aperçoivent qu'une séparation sans fin. Pensez à cette parole profonde de l'Apôtre, qui veut que nous nous consolions dans la pensée de la mort : *Consolamini in verbis istis* (2). On vient me chercher, je vous embrasse à la hâte. »

(1) Peut-être Georges Watson, à qui Lamennais adressa plusieurs lettres publiées par Blaize, I, 130 et seq.

(2) I Thess., IV, 17.

La correspondance que le lecteur vient de parcourir indique, dès son origine, la ligne de démarcation qui va séparer les deux frères après un moment d'hésitation. Tous deux en effet, dans le principe, se crurent appelés à prendre la défense de l'Église, à la fois par la plume et les œuvres extérieures.

Lorsque Jean fonde l'établissement ecclésiastique de Saint-Malo, il y enseigne ainsi que Féli. Tous deux préparent ensemble le travail qu'ils font paraître plus tard sous le titre de *Tradition*, etc. Jean devient sur les entrefaites vicaire général de l'évêque de Saint-Brieuc, M. Caffarelli, et dès lors l'étude qui occupait jusque-là tous ses loisirs passe au second plan. Lorsqu'il fondera son premier institut (1), et cela ne tardera pas (1818), il s'amusera toujours, sans doute, à collectionner des livres, et il se créera une belle bibliothèque; mais, absorbé par ses œuvres, il renoncera à défendre l'Église par la plume. Il aura trouvé sa voie et il s'y engagera résolument. Pour Féli, lorsqu'il devra, pour les motifs de santé que l'on sait, quitter le professorat, il s'adonnera à l'étude, comme pis-aller, en attendant de reprendre assez de forces pour exercer un ministère actif et se consacrer aux missions étrangères, à l'évangélisation des infidèles. Quand il lui faudra, par impossibilité physique, dire

(1) Celui des Filles de la Providence, à Saint-Brieuc. L'institut des Frères date du commencement de 1819.

adieu à ce rêve longtemps caressé, ne pouvant mieux faire, il se retournera vers l'étude, et le succès éclatant du premier volume de l'*Essai* décidera de son avenir définitif.

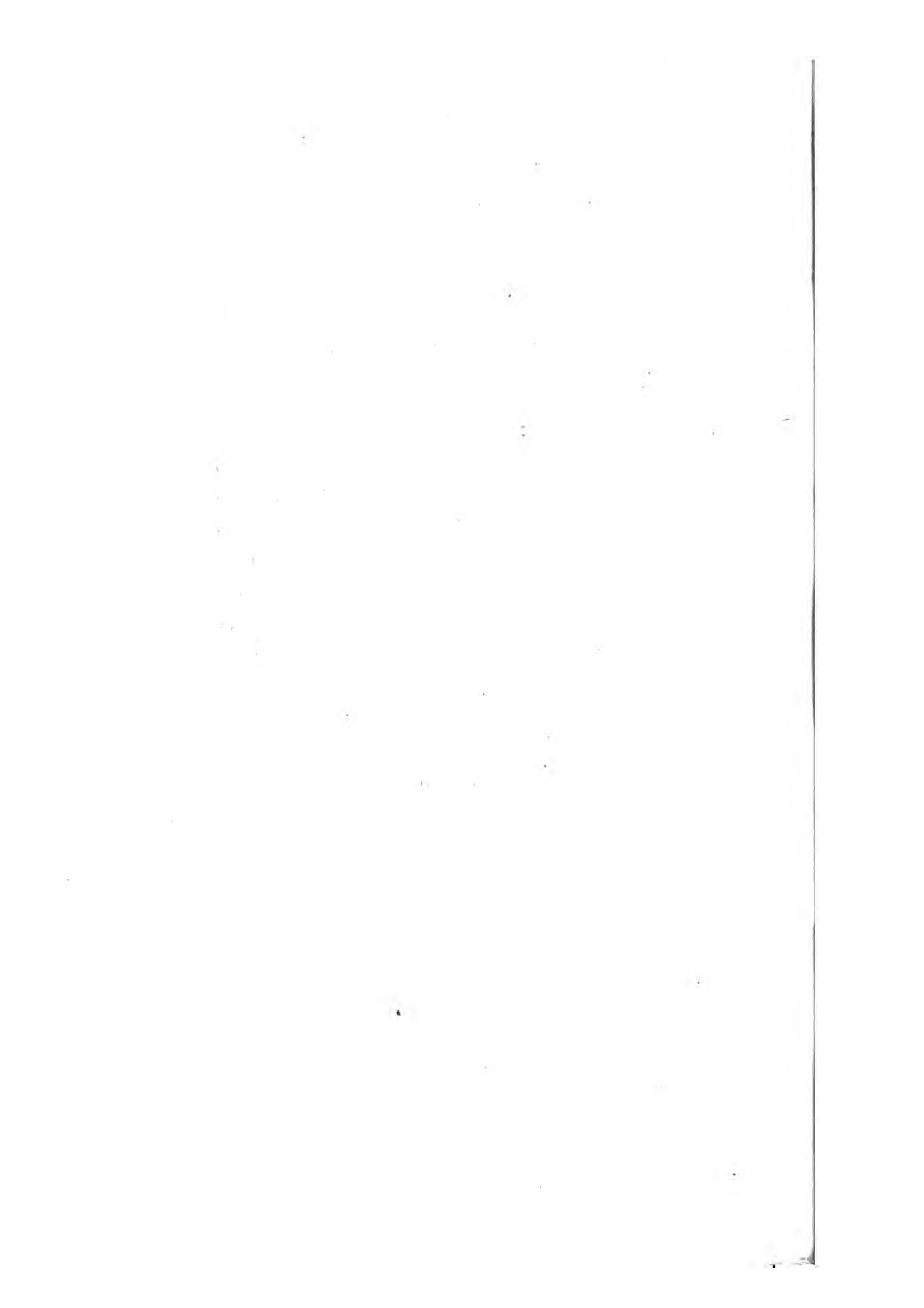
Il sera fixé désormais, lui aussi, et c'est avec un accent de noble assurance qu'il écrira à son oncle, M. des Saudrais (1) :

« Avec l'aide de Dieu, j'espère réduire ces gens si fiers de leur raison à l'alternative, ou de ne pas dire : *Je suis*, ou de dire : *Je crois en Dieu*, et le reste du Symbole jusqu'à la dernière syllabe. »

Orgueil si l'on veut, mais, après tout, orgueil légitime, puisqu'il prenait sa source dans la passion de la vérité et le désir ardent de son triomphe!

---

(1) Lettre du 25 janvier 1818. Blaize, I, 320.





III

**Correspondance Caron**



## CORRESPONDANCE CARON (1)

(1825-1831)

Louis-Hilaire Caron naquit à Abbeville (Somme), le 6 mai 1792; il était dès lors plus jeune de dix ans que Lamennais.

Ordonné prêtre en mai 1817, il fut nommé vicaire à Ailly-le-haut-Clocher, doyenné qui avait à sa tête le chanoine Dupuis. Trois ans plus tard, l'évêque, Mgr de Bombelles, choisit M. Dupuis comme vicaire général et lui donna pour successeur son jeune vicaire (mai 1820), dont il avait su apprécier le mérite exceptionnel.

Le remplaçant de Mgr de Bombelles, Mgr de Chabons, nomma, en 1825, le curé doyen d'Ailly-le-haut-Clocher chanoine honoraire de sa cathédrale.

En août 1829, M. Caron offrait sa démission et obtenait de son évêque un *exeat*. Il profita de sa liberté pour se rendre à la Chénaie où l'appelait

(1) Parue dans la *Revue de Fribourg*, numéros de janvier et février 1904.

Lamennais avec lequel il entretenait des relations épistolaires depuis 1825. C'était l'époque où l'illustre auteur de l'*Essai* réunissait autour de lui, dans sa Thébaïde armoricaine, une élite de jeunes gens, parmi lesquels Lacordaire, Gerbet, Montalembert, pour les initier aux hautes études ecclésiastiques, et en faire d'intrépides défenseurs de l'Église.

Nul ne fut surpris de voir M. Caron prendre le chemin de la Chênaie, ce boulevard, en France, de l'ultramontanisme, Mgr de Chabons et son vicaire général, l'abbé Affre (1), moins que personne.

Voici en effet, à ce sujet, une note que me communique le neveu propre de l'abbé Caron, ancien magistrat; on la lira, j'en suis sûr, avec intérêt.

L'anecdote, citée par mon honorable correspondant qui la tient de son oncle même, remonte à l'année 1827 ou 1828.

« Il était d'usage, écrit-il, dans le diocèse d'Amiens, que tous les ans, à l'époque du synode diocésain, chaque doyen se rendit à l'évêché, pour conférer, en présence de Monseigneur et de ses deux grands vicaires, des intérêts du canton dont il avait l'administration.

« Le tour de comparution de l'abbé Caron étant arrivé, après avoir rendu compte de ce qui pou-

(1) Le même qui, devenu archevêque de Paris, fit en 1848, sur une barricade du faubourg Saint-Antoine, la mort glorieuse que l'on sait.

vait intéresser son canton, l'abbé Caron se préparait à se retirer, lorsque tout à coup M. Affre l'interpella en ces termes :

« Il paraît, Monsieur le doyen, que dans le canton d'Ailly-le-haut-Clocher, il se rencontre des prêtres qui se permettent de parler en chaire d'ultramontanisme et de gallicanisme.

« — En effet, Monsieur le grand vicaire, riposta l'abbé Caron, c'est moi. »

« Alors s'engagea, entre M. Affre et l'abbé Caron, une longue et vive discussion où de part et d'autre chacun défendit et soutint son opinion, sans reculer d'un pas.

« La discussion terminée, ou plutôt l'heure d'audience expirée, l'abbé Caron prit congé de Sa Grandeur et se retira.

« L'abbé Caron n'était pas encore sorti des couloirs de l'évêché, lorsqu'entendant derrière lui comme des bruits de pas, il ne fut pas peu surpris, en se retournant, de voir M. le grand vicaire Affre qui, l'abordant et lui mettant la main sur l'épaule, lui dit :

« Il est bien entendu, Monsieur le doyen, que tout ce que nous venons de dire *est entre nous*.

« — Ah ! Monsieur le grand vicaire, *je ne vous le promets pas*, » riposta l'abbé Caron, en poursuivant son chemin.

« Environ une demi-heure plus tard, l'abbé Caron se promenait dans les jardins de l'évêché en attendant quelques prêtres de ses amis, lorsque

tout à coup, au détour d'une allée, il se trouva en présence de Mgr de Chabons. L'abbé Caron de se ranger pour laisser passer Sa Grandeur, mais quelle ne fut pas sa surprise de voir Monseigneur venir à lui, lui prendre le bras, et l'entraîner dans la partie la plus isolée du jardin... puis, d'entendre Sa Grandeur revenir sur la discussion qui avait pris fin quelques moments auparavant. Bref, la conversation amena l'abbé Caron à faire finalement à Monseigneur cette déclaration :  
 « Monseigneur, quand il s'agira de défendre les  
 « droits de mon évêque, vous pouvez être certain  
 « que je serai prêt à me faire pendre, mais quand  
 « il s'agira de défendre les prérogatives et les  
 « droits du Saint-Siège, je suis disposé à me lais-  
 « ser pendre bien plus haut encore. »

« Et alors Mgr de Chabons de lui répondre du ton le plus affectueux :

« Non, mon cher doyen, je ne veux pas qu'on  
 « vous pendre, *si ce n'est à mon cou,* » et lui tendant les bras, il l'embrassa. »

L'anecdote est charmante autant que finement racontée. Elle nous prouve que parfois ces joutes théologiques ne tournaient pas à l'aigre, mais la suite nous apprendra qu'elles n'aboutirent pas toujours non plus, comme ici, pour l'abbé Caron, à un baiser de paix.

Toutes ces querelles entre gallicans et ultramontains, si vives alors, si passionnantes, n'ont plus



aujourd'hui qu'un intérêt rétrospectif, mais il est bon que les catholiques, ceux de France, du moins, sachent ce qu'ils doivent à ceux qui donnèrent les premiers coups de pioche à cette citadelle, longtemps imprenable, du gallicanisme, si bien aménagée pour le schisme qui aurait fini par s'y introduire avec, peut-être, l'hérésie pour compagne. L'Église gallicane fût devenue nationale, dans le pire sens d'un mot toujours fâcheux, lorsqu'il s'agit d'une Église; et jamais elle n'eût pu traverser la crise actuelle, entièrement désarmée qu'elle se fût trouvée devant le pouvoir civil.

J'avais d'abord eu l'intention de publier à la suite les lettres de Lamennais à M. Caron. Après réflexion, il m'a paru qu'il valait mieux les encadrer dans le récit et les donner à leurs dates. Voici celles qui précédèrent et décidèrent l'entrée de ce digne prêtre à la Chênaie.

« Paris, le 13 juin 1825.

« Recevez mes remerciements, Monsieur l'abbé, de votre belle dissertation sur les rapports du patriarche Joseph avec Jésus-Christ (1). Personne

(1) Cet ouvrage qui venait de paraître avait pour titre : *Essai sur les rapports entre le saint patriarche Joseph et Notre-Seigneur Jésus-Christ*. Il fut bientôt suivi d'un autre du même genre intitulé : *Jésus-Christ, le vrai Isaac* (2 vol. in-12). Ces deux ouvrages furent honorés d'un bref de Grégoire XVI, daté du 2 juin 1832.

ne les avait encore fait ressortir d'une manière si complète et si frappante; et votre ouvrage peut être regardé comme un chapitre important de l'explication générale des prophéties.

« Quant à la question sur laquelle vous me faites l'honneur de me demander mon avis, je crois : premièrement qu'il est de foi que tous les enfants morts sans baptême, avant l'âge de raison, sont exclus du royaume de Dieu, c'est-à-dire privés de la vision béatifique. Je ne vois, en second lieu, dans la Tradition, rien qui autorise à penser qu'avant Jésus-Christ ces pauvres enfants fussent dans une condition plus favorable. Au contraire, le baptême, depuis la loi de grâce, a ouvert le ciel à un grand nombre d'entre eux, qui n'y seraient jamais entrés sans cela.

« Je ne laisse pas néanmoins de penser que les paroles de M. Frayssinous sont infiniment trop dures, et induisent à des idées qui ne sont pas celles de l'Église catholique. Car le mot d'*enfer* ne signifie autre chose, dans le langage de l'Écriture et de la Tradition, qu'un lieu différent du Royaume des Cieux, et non pas uniquement le séjour des damnés, comme l'a très bien prouvé Bolgeni (1) dans une dissertation publiée récemment à Rome.

(1) Jésuite, né à Bergame en 1733, mort à Rome en 1811. Son traité *De l'état des enfants morts sans baptême*, fut publié à Macerata en 1787, in-8°, Lamennais probablement parle d'une réimpression de ce travail.

dissertation dont le but principal est d'établir que les enfants morts sans baptême ne sont point soumis à la peine du feu (1).

« Au fond, la doctrine de l'Église me paraît parfaitement conforme à ce que notre faible raison peut apercevoir dans ce profond mystère. L'homme n'est rien que par la société, et il est bon ou méchant, il mérite des récompenses ou des punitions, selon qu'il appartient à la société du bien ou à la société du mal. Nous ne saurions nous former aucune idée de l'état d'un être qui n'appartient à aucune société. Or cet état est celui de l'enfant qui meurt sans baptême, avant l'âge de raison. Aussi, que nous dit l'Église dans le langage reçu parmi les fidèles? Qu'ils sont dans les *limbes*. Limbe signifie *bord, frontière*; c'est-à-dire que ces enfants n'appartiennent à aucune des deux sociétés

(1) Saint Augustin, dont la plupart des Pères de l'Église latine adoptèrent le sentiment, entre autres saint Fulgence (467-533) et le pape saint Grégoire (543-604), affirme que les enfants morts sans baptême souffrent non seulement la peine du dam, ce qu'admet toute l'Église, mais aussi la peine du sens, c'est-à-dire du feu, toutefois d'une façon très mitigée. Dans son épître 131, revenant sur cette question, il écrit qu'en fin de compte, il ignore ce qu'il en est : « Cum ad pœnas ventum est parvulorum, magnis coarctor angustiis, nec quid respondeam prorsus invenio. »

Les Pères de l'Église grecque nient cette peine du sens pour les enfants morts sans baptême, ainsi que l'école scolastique, laquelle fonde son opinion sur cette parole d'Innocent III (in cap. Majores) : « Pœna originalis peccati est carentia visionis Dei; actualis vero pœna peccati est gehennæ perpetuæ cruciatus. »

que nous connaissons. Ils sont entre les deux et dès lors nous ne pouvons avoir aucune idée de leur mode d'être. Ni moi, ni aucun homme, à ce que je crois, n'en peut savoir davantage sur ce qui les concerne. Leur état est entièrement hors de la portée de notre intelligence actuelle, et il n'y a pas là de quoi effrayer cette intelligence, quelle qu'elle soit, pourvu qu'on n'oublie jamais que la privation de la vision béatifique, à raison du péché originel, est en cette matière la seule chose qui soit de foi.

« Recevez, Monsieur l'abbé, l'assurance des respectueux sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très humble et obéissant serviteur.

« F. DE LA MENNAIS. »

L'année suivante, Lamennais écrivait au jeune curé d'Ailly-le-haut-Clocher :

« Paris, 17 juillet 1826.

« L'exécution du projet que vous avez conçu me paraîtrait, Monsieur, extrêmement utile, et l'un des plus puissants moyens qu'on pût employer pour la conservation de la foi en France, et pour ramener les esprits à des doctrines qui seules peuvent raffermir les bases de la société dont l'existence n'offre sans elles qu'un problème inso-

luble. Il faut, si elle doit vivre, qu'on lise encore, non seulement sur ses monnaies, mais en tête de ses lois, *Christus vincit, regnat, imperat*. Cette divine royauté du Christ est l'unique charte qui puisse la sauver. Si vous veniez à Paris, Monsieur, je serais enchanté de causer avec vous de ces grandes et immuables vérités, plus nécessaires aujourd'hui que jamais. Dans tous les cas vous me feriez plaisir de me communiquer, par une voie sûre, vos idées sur les moyens de réaliser le plan indiqué dans votre lettre. Ne craignez point d'entrer dans beaucoup de détails. J'ignore ce que la Providence permettra de faire en ce moment, mais si l'époque voulue par elle n'était pas encore venue, ce ne laisserait pas d'être un grand avantage que d'avoir tout préparé pour cette époque qui ne saurait d'ailleurs, à ce qu'il me semble, être fort éloignée.

« Recevez, Monsieur, l'assurance de mon respectueux attachement.

« F. DE LA MENNAIS. »

J'ignore quel était ce projet de l'abbé Caron dont les lettres ne se retrouvent pas dans mon dossier, et sont probablement perdues. Peut-être s'agissait-il de grouper autour de lui quelques prêtres décidés à lutter, eux aussi, contre le gallicanisme, ou plus probablement voulait-il se retirer du ministère



pour s'adonner exclusivement à la défense des idées romaines. C'est, du reste, ce qu'il fera bientôt. Toujours est-il que Lamennais le prenait en considération et en souhaitait vivement la réussite. Ces lignes prouvent de plus l'estime que faisait du jeune curé d'Ailly l'auteur de l'*Essai* vers qui les regards de la chrétienté étaient tournés alors.

La lettre qui suit parle des obstacles que M. Caron rencontrait dans son diocèse; nous les savons déjà.

« A la Chênaie, par Dinan (Côtes-du-Nord),  
le 24 mars 1829.

« M. Waille (1) m'a fait part, Monsieur et bon ami, des contradictions que vous éprouvez dans votre diocèse. C'est à quoi doivent s'attendre aujourd'hui ceux qui veulent servir Dieu et défendre son Église, sans flatter les erreurs et les passions humaines. Ne nous en troublons pas, et réjouissons-nous plutôt d'avoir à souffrir pour le nom de Jésus. Comme il se pourrait que les vives oppositions que vous rencontrez devinssent telles qu'elles missent obstacle au bien que vous êtes appelé à faire, j'ai pensé que vous me pardonneriez la pensée que j'ai conçue (*sic*) [2], que peut-être en ce cas vous conviendrait-il de vous réunir à

(1) Rédacteur-gérant du *Mémorial catholique*.

(2) Lamennais qui ne s'est pas relu veut certainement écrire *le projet*, comme on le voit ci-après.



nous. Vous auriez tout le loisir possible pour continuer vos utiles travaux sur l'Écriture sainte, et vous coopérez à une œuvre qui peut devenir fort importante, si le bon Dieu, comme je l'espère, continue de la bénir. Dans la supposition où vous goûteriez ce projet, il est probable, attendu les dispositions de votre évêque, que vous obtiendriez aisément de lui une excorporation. Je ne puis vous dire combien nous serions tous heureux, et moi particulièrement, de vous posséder parmi nous. Pensez à cela devant Dieu. Ce n'est pas d'aujourd'hui que cette idée me préoccupe, mais je n'avais pas osé vous la communiquer jusqu'à présent. *Totus tuus in Christo et Maria.*

« F. DE LA MENNAIS. »

Ainsi ce fut Lamennais qui prit l'initiative d'appeler M. Caron près de lui à la Chênaie, où il réunissait en ce moment, à la suite des Gerbet et des Lacordaire, des jeunes gens d'élite qui désiraient se vouer, sous sa direction, à la défense de l'Église romaine, leur mère commune.

M. Caron, à la réception de cette lettre, n'eut plus qu'une pensée : se démettre de ses fonctions curiales et rejoindre celui qu'il regardait désormais comme son Maître.

Lamennais lui écrit la joie qu'il ressent à ce sujet :

« A la Chênaie, le 6 ma 1829.

« L'abbé Gerbet vous a mandé, mon cher ami, le triste événement qui m'a empêché de vous répondre plus tôt (1). Je suis encore souffrant et surtout extrêmement faible. Je ne veux pourtant pas différer davantage à vous exprimer toute la joie que me cause l'espérance que vous me donnez de nous voir bientôt réunis, pour travailler ensemble à la gloire de Dieu et à la défense de son Église. *O quam bonum est et jucundum habitare fratres in unum* (2). Tâchez d'arranger vos affaires de manière à venir ici avec l'abbé G[erbet] qui sera obligé de faire un voyage à Paris au mois d'août prochain, et qui vous donnera avis de son arrivée et de l'époque de son départ.

« Il y aura, dans le prochain *Mémorial*, un article sur le livre de M. Affre (3) et l'on s'occupe de plus d'en faire une réfutation plus étendue. Ce ne sera pas bien difficile, car il est impossible d'imaginer

(1) Il s'agit de la mort de l'un de ses neveux, « le pauvre petit Louis », qui était sur le point de venir achever ses études à la Chênaie. Cf. *Correspondance* publiée par Forgues, II<sup>e</sup> vol., 49.

(2) Ps. cxxxii, 1. La citation exacte serait : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum!*

(3) Il avait pour titre *Essai historique et critique sur la suprématie temporelle du Pape et de l'Église*. A son sujet Lamennais écrivait à M<sup>me</sup> la comtesse de Senfft, trois jours avant cette lettre : « L'abbé Affre, neveu de l'abbé Boyer,

rien de plus faible que cet ouvrage qui ne brille pas non plus par la bonne foi; mais ceci est le caractère inséparable de l'erreur. Au reste, mes libraires, en m'envoyant ce livre, m'apprennent un fait qui montre à quel point le crédit du gallicanisme baisse en France; c'est qu'aucun libraire n'a voulu se charger de l'ouvrage de M. Affre, qui a été forcé de le faire imprimer à ses frais. Courage donc. Avec de la persévérance et de la foi, on parviendra, et plus vite même qu'on ne pouvait s'en flatter, à rétablir, au moins dans le clergé, par qui il faut que la régénération commence, les vraies doctrines catholiques. Prions le bon Dieu, et dévouons-nous à la défense de sa cause; il combattra lui-même avec nous. Si vous connaissez des jeunes gens de mérite et de zèle, parlez-leur de ce qui se prépare, autant toutefois que vous serez assuré de leur discrétion.

« Nous aurions besoin d'un homme capable de bien enseigner la théologie sur le plan qu'on lui ferait connaître : car nous succombons tous au

vient de publier un gros livre auquel on répondra : ce n'est guère qu'un abrégé de la *Défense* de Bossuet, assaisonné d'absurdités incroyables. » Il ajoute, ce qu'il répète à l'abbé Caron, qu'aucun libraire n'avait voulu se charger de l'imprimer, « ce qui montre le peu de faveur que trouvent, en général, les doctrines gallicanes ». Forgues, *ibid.*, 45.

La réponse à l'abbé Affre, annoncée ici par Lamennais, ce fut M. Caron lui-même qui la donna dans son ouvrage intitulé : *Réfutation de la théorie gallicane sur la souveraineté temporelle*. Paris, Brion, 1831. J'en parle plus loin.

travail. Je suis, mon cher ami, tout à vous du fond de mon cœur *in Christo Jesu et Maria*.

« F. M. »

Après sans doute quelques difficultés, M. Caron parvint à reconquérir sa liberté, comme on l'a vu plus haut. Il en écrivit à Lamennais qui lui répondit par une nouvelle lettre pleine d'effusions.

« A la Chênaie, le 15 juillet 1829.

« Votre lettre du 3 juillet, mon cher ami, m'a causé une bien vive joie. Je bénis du fond de mon cœur la Providence qui nous réunit pour travailler ensemble à son œuvre. Oh! que l'avenir me paraît consolant par tout ce qu'il est possible et même, à plusieurs égards, aisé de faire pour affermir la foi et étendre le règne de Dieu! *Jam albæ sunt messes* (1). A côté d'un mal immense, il y a une espérance plus grande encore : Courage donc. Si nous savons, aidés de la grâce, renoncer à nous-mêmes, mourir, mourir tout entiers, nous deviendrons, pour cette pauvre terre si malade, des moyens de salut et des instruments de vie. Il faut que le prêtre

(1) Lamennais, qui cite toujours de mémoire, comme on a pu déjà le constater, a en vue ce passage de l'Évangile selon saint Jean (iv. 35) : « *Levate oculos vestros et videte regiones, quia albæ sunt jam ad messem.* »

dise avec Jésus-Christ : *Cum exaltatus fuero, omnia ad me traham* (1).

« L'abbé Gerbet partira dans une quinzaine de jours pour Paris. Il vous donnera avis de son arrivée, afin que vous concertiez ensemble votre voyage ultérieur. En attendant le jour où je vous verrai, je vous embrasse, mon cher ami, bien tendrement *in corde Jesu et Maria*.

« F. M. (2). »

Le 19 août suivant, M. le curé d'Ailly obtenait enfin son *exeat* et prenait aussitôt le chemin de la Chênaie.

Dans cette pièce officielle, destinée à conserver à M. Caron une situation correcte, son évêque attestait qu'il était un prêtre *doué de bonnes vie et*

(1) On lit dans saint Jean (xii, 32) : « Et ego si exaltatus fuero a terra, omnia traham ad me ipsum. » Cet à peu près et les précédents m'en rappellent un autre du même Lamennais. Il écrivait un jour à Eugène Boré (Cf. *Lamennais intime*, pp. 138 et 139) que l'*os divinius* manquait à Maurice de Guérin, nouvellement débarqué à la Chênaie. Il avait à la pensée le *mens divinius* d'Horace; je l'avais aussi en transcrivant ces mots. Un pédant releva triomphalement cette distraction et m'apprit, ainsi qu'à Lamennais, qu'*os* est du neutre. Malheureusement, la leçon venait trop tard pour l'infortuné grand écrivain. Pour moi, je tâcherai d'en faire mon profit, à l'avenir.

(2) Le lecteur remarquera ce changement de signature. Lamennais ne se fixa là-dessus que dans la dernière partie de sa vie : c'est l'orthographe généralement reçue que j'ai adoptée.



*mœurs, de saine doctrine et de l'amour des divines Écritures et qu'il avait très bien mérité de sa part* (1).

Je n'ai pas à revenir sur ce que j'ai dit ailleurs de la Chénaie et de ses habitants. Qu'il me suffise de citer un document inédit, comme tous ceux publiés ici, à moins d'indication contraire.

Le 14 juillet 1866, l'abbé Ladoue, plus tard évêque de Nevers, écrivait de Montplaisant, par Hagetmau (Landes), à M. Houet, alors membre de l'Oratoire de Rennes, — où je devais le rejoindre plus tard, — pour lui demander des renseignements sur la congrégation de Saint-Pierre (2), dont avait fait partie Mgr Gerbet; il rédigeait alors la biographie de ce prélat. M. Houet qui avait appartenu lui aussi à cette société, ainsi que la plupart des jeunes gens réunis à la Chénaie, lui répondit, le 25 du même mois, par une lettre dont voici un passage, le seul qui puisse nous intéresser présentement.

« Rennes, fête de saint Jacques.

« MON CHER AMI ET VÉNÉRÉ CONFRÈRE,

. . . . .  
 « Dans la congrégation de Saint-Pierre les trois vœux perpétuels se contractaient au bout de deux ans.

(1) Cf. *Première lettre à Mgr de Chabons*, p. 8.

(2) Cf. *Lamennais, d'après des documents inédits*, 1<sup>er</sup> vol., 251 et seq.



« Le but de cette association de Saint-Pierre. — Ramener la société au Christianisme fut la pensée constante de M. Féli (1), depuis 1807.

« L'obstacle principal à ce retour dans ce siècle de civilisation étant à ses yeux la fausse science, l'idée lui vint d'établir une société dont les membres ecclésiastiques ou laïcs, voués à l'étude, suivant leurs aptitudes, pourraient, chacun dans sa partie, suivre et contrôler le mouvement scientifique, et faire tourner au profit de l'apologétique catholique les découvertes réelles, les résultats incontestables acquis dans le domaine de l'histoire et des sciences. Une philosophie catholique, rappelant dans ses proportions les vastes systèmes du moyen âge, devait ramener à l'unité, en les éclairant de sa lumière, tous ces travaux partiels, sous la double sauvegarde du sens commun et de l'autorité de l'Église et particulièrement du Saint-Siège.

« C'est ainsi que j'ai compris l'idée fondamentale de notre congrégation, et à défaut de texte précis formulant la pensée du fondateur, le dernier chapitre des *Progrès de la Révolution* (1829) justifie pleinement cette interprétation (2).

« Si ce but ne fut point atteint, la tendance que sa poursuite imprima aux travaux de plusieurs

(1) On sait que c'était ce nom, abréviation de *Félicité*, que dans l'intimité l'on donnait à Lamennais. On appelait de même son frère *M. Jean*.

(2) *Les Progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Église*. Paris, Belin-Mandar et Devaux.

membres eut au moins un résultat facile à apprécier (1). »

Le dernier chapitre de l'ouvrage de Lamennais, cité par M. Houet, porte pour titre : *Devoir du clergé dans les circonstances présentes.*

Après avoir retracé la mission politique et sociale du clergé, telle qu'il l'entendait, l'auteur sollicitait l'Église de reprendre *le sceptre des sciences* qu'elle avait gardé si longtemps, mais qu'elle avait eu le malheur de laisser échapper de ses mains.

Le lecteur ne sera peut-être pas fâché de retrouver ici la page où Lamennais rédigeait ce programme, à la fois scientifique et apologétique, qu'il essaya de réaliser par un appel à toutes les bonnes volontés, appel qui fut entendu d'une élite dont l'abbé Caron eut l'honneur de faire partie.

Bien que certains détails ne paraissent plus répondre exactement aux idées du jour, ce document conserve encore, sauf erreur, toute son actualité dans son ensemble :

« D'immenses travaux ont été entrepris depuis trente ans et sont poursuivis avec ardeur par les savants de tous les pays. Il est temps que la science

(1) De ces travaux, dus aux premiers disciples de Lamennais, qu'il me suffise de citer, avec la *Vie de sainte Elisabeth*, les *Moines d'Occident*, de Montalembert et la volumineuse *Histoire universelle de l'Église*, de Rohrbacher.

catholique vienne recueillir la riche moisson qu'on lui a préparée. L'Inde, le Thibet, la Chine, tout l'Orient dévoile ses antiques traditions, qui par leur conformité merveilleuse avec les traditions chrétiennes, fournissent de nouveaux appuis à la foi dont l'universalité, la perpétuité, ces deux grands caractères de tout ce qui est divin, deviennent chaque jour plus manifestes. Des recherches heureuses sur les hiéroglyphes égyptiens, en permettant de fixer la date précise des zodiaques d'Esneh et de Denderah (1), ont fait disparaître à jamais les objections qu'on en tirait contre la chronologie de Moïse. Déjà l'on entrevoit l'espérance de pénétrer au moins quelques-uns des secrets de la théologie jusqu'à présent si obscure de ce peuple ancien, et de pouvoir comparer aux récits des écrivains juifs l'histoire des Pharaons écrite sur les bords du Nil. L'étude comparée des langues et celle des origines des peuples, ramènent de tous côtés aux faits primitifs racontés dans les Livres saints. Les sciences physiques mêmes, par leurs progrès, et en particulier la géologie et la physiologie, ne cessent de mettre de nouvelles armes entre les mains des défenseurs de la Religion, pour

(1) Les adversaires de l'Église attribuaient libéralement à ces zodiaques une antiquité prodigieuse, uniquement pour avoir le plaisir de trouver en défaut la chronologie des Livres saints, telle qu'on l'admettait alors. Les deux zodiaques dont il est ici question datent incontestablement de la domination romaine en Égypte.

combattre les hypothèses antimosaiques et le matérialisme. Mais tout cela est peu de chose en comparaison du bien qui résulterait de la régénération des sciences morales. Celle du droit est, pour ainsi dire, presque entièrement encore à créer. Il n'en existe que des théories protestantes et philosophiques, qui n'ont pas peu contribué à produire, et qui contribuent à perpétuer les désordres dont nous sommes témoins. Une fausse métaphysique n'a pas fait moins de ravages, en précipitant, par différentes routes, les esprits dans le scepticisme. L'Église a donc, même en ce qui tient uniquement à la science, une magnifique carrière à remplir : c'est à elle qu'il appartient de féconder le chaos, et de séparer une seconde fois la lumière des ténèbres.

« Tels sont, autant que nous le comprenons, les principaux devoirs du clergé (1). »

En négligeant ce qu'il peut avoir de suranné, n'est-ce pas là un magnifique programme pour une Université catholique, car ici, comme à la Chênaie, on le proposait non seulement aux clercs, mais aussi aux laïcs, à tous les fils de l'Église?

Surtout, qu'on n'aille pas croire que dans ce petit cénacle où se rendait M. Caron, la science prit le pas sur la piété. Dans la *Retraite* que nous a

(1) Pages 278 et seq.

conservée M. Houet et qui fut donnée par Lamennais lui-même à ses jeunes gens, au début d'une année scolaire, *Retraite* que j'ai publiée ailleurs (1), on lit :

« Que chacun fasse ces réflexions : ici j'étudierai les sciences humaines, je développerai mon intelligence, mais ce n'est pas principalement pour cela que je suis appelé. Dieu m'a ouvert cet asile pour me sauver, pour me mettre à même de pratiquer plus rigoureusement ses préceptes et de suivre de plus près ses divins conseils, en un mot, pour accomplir le grand œuvre, celui du salut. »

Dans sa *Vie du R. P. Libermann* (2<sup>e</sup> édition, p. 74, Poussielgue, 1872), le cardinal Pitra, racontant l'entrée en 1827, au séminaire de Saint-Sulpice, du Juif converti, s'exprime en ces termes :

« Là se trouvaient quelques disciples, déjà illustres, de M. de Lamennais que l'on pouvait distinguer surtout par leur piété et leur amour pour l'Église. »

Un dévouement sans bornes pour l'Église, une piété d'autant plus ferme qu'elle était plus éclairée : telle fut, en effet, avec un esprit large et une ardeur pour les travaux de la pensée que l'âge ne parvint jamais à refroidir, la caractéristique des disciples de la Chênaie, demeurés fidèles aux premières convictions de leur Maître.

(1) Cf. *Lamennais, d'après des documents inédits*, 1<sup>re</sup> édition, II<sup>e</sup> vol., 69 et seq.; 2<sup>e</sup> édition, II<sup>e</sup> vol., p. 5 et seq.



Ce fut celle entre autres de M. Houet avec qui j'ai eu le bonheur, car c'en fut un, de vivre plusieurs années, jusqu'à sa mort, arrivée le 30 mai 1890. Il avait quatre-vingt-quatre ans. Jusqu'à la fin de cette longue existence, il garda ses riches facultés. Il était demeuré la tradition vivante du petit cénacle de la Chênaie dont il était le dernier représentant, et durant le temps que nous passâmes ensemble, je ne me fis point faute de puiser largement à ses souvenirs déjà lointains sans doute, mais toujours précis et fidèles.

Lorsqu'il prononçait le nom de *Monsieur Féli*, il y mettait toute son âme, tout son cœur, car il avait gardé non seulement une profonde reconnaissance, mais un vrai culte pour celui qu'il considérait toujours comme le bienfaiteur de son intelligence. Les sentiments de M. Houet pour Lamennais furent ceux de tous ses condisciples, de tous les jeunes gens que M. Caron allait trouver à la Chênaie.

J'ai déjà publié ailleurs de nombreux témoignages de cette gratitude, de ce culte; en voici un nouveau qui, je crois, donnera au lecteur quelque idée de l'influence exercée par Lamennais sur sa jeune famille. Le signataire de cette lettre, Antoine Ruelle, venait de quitter la Chênaie pour Malestroit, sa succursale (1). Si je la donne de

(1) Cf. *Lamennais, d'après des documents inédits*, 1<sup>er</sup> vol., 222 et seq. Antoine Ruelle périt tragiquement longtemps après.



préférence à tant d'autres que j'ai sous les yeux et qui sont pareillement inédites, c'est qu'elle parle de M. Caron.

Pour des motifs qu'il ne fait qu'indiquer, Ruelle dut s'éloigner du bataillon d'élite, objet des vœux de tout disciple de Lamennais; car c'était à qui se préparerait au bon combat sous la direction du général en chef. A Malestroit il allait avoir pour supérieur l'abbé Blanc.

« Malestroit, le 19 mars 1830.

« Tout n'est pas guéri encore, mon cher Père, mais je sens que tout peut l'être, et c'est déjà beaucoup, je vous assure. Cet air de bonheur que respirent ici toutes les figures annonce que la paix est profonde au dedans, et me donne un vif désir d'acquérir, à mon tour, cette heureuse paix dont je suis privé depuis si longtemps. Toute vie sur la terre doit avoir ses tempêtes; l'heure était venue, sans doute, où je devais essuyer les miennes. Je vous avoue que si l'orage m'eût assailli avec une pareille violence dans tout autre séjour que celui de la Chénaie, le naufrage aurait eu lieu depuis longtemps. Quelques légers mécontentements, des caprices, des espérances et des prétentions frivoles, tous ces fruits de l'orgueil ont servi d'armes au démon et auraient suffi, je le confesse à ma honte, pour ébranler dans ses bases

une vocation que tant de marques peu équivoques m'avaient indiquée et comme fait toucher du doigt.

« Grâce à Dieu, je commence à me retrouver; mes besoins et mes inclinations reprennent leur accord, et j'aime à croire que Dieu n'aura permis cette rude secousse que pour mieux purifier mon intention et pour rendre mes résolutions plus solides.

« Si quelquefois, au milieu des inquiétudes et de l'agitation, je semblais oublier et j'oubliais en effet que j'étais à la Chênaie, croyez qu'en cela mon cher Père, je méritais moins de blâme que de pitié. Je ne me consolerais jamais, si j'avais à me reprocher de vous avoir méconnu une seule fois. Ainsi, mon Père, repentir et pardon pour le passé, indulgence et bonne volonté pour l'avenir, voilà ce que je vous offre et ce que je demande à votre cœur paternel.

« Bientôt, quand de nouveaux et de plus grands dangers se présenteront à moi, c'est vous, mon tendre Père, qui serez mon ange gardien; trop heureux si mon cœur et surtout ma folle d'imagination, lassés enfin de flotter entre le ciel et la terre, parviennent à se fixer là où votre âme fait son séjour. J'ai tout à craindre et plus qu'aucun autre, peut-être, de ces illusions qui ressemblent tant, quelquefois, à la réalité, mais votre souvenir, mais la lecture de vos ouvrages, surtout du pre-

mier volume de l'*Essai*, me promettent d'immenses ressources et me font espérer un prompt retour.

« Je n'ai reçu aucune nouvelle de mon père, mais j'en attends tous les jours. Quels doux moments je passe à me représenter ce cher père aux genoux de celui (1) pour qui naguère il n'avait qu'une admiration stérile, et qui (2) maintenant est un apôtre. Parmi tant de titres que vous avez à ma reconnaissance et à mon amour, la conversion de mon père sera toujours le plus cher à mon cœur; et vous, mon cher Père, ne trouvez-vous pas aussi de la consolation à rendre à la fois à toute une famille l'espoir et comme l'assurance de la tranquillité sur la terre, et le gage de sa réunion dans une autre félicité plus durable?

« En vous disant que je n'étais pas entièrement guéri, je me suis suffisamment recommandé à vos prières; veuillez me recommander à celles de M. Gerbet, ce second vous-même, si digne de la tendre affection que lui portent tous ceux qui le voient. Lui aussi aura souffert de mes saillies plus importunes que volontaires. Puisse ma gratitude égaler l'indulgence qui vous les a fait supporter! Adieu, mon tendre Père, n'oubliez pas votre pauvre et tout dévoué enfant,

« Antoine RUELLE.

(1) Lamennais.

(2) Ruelle père. Plus d'une fois Lamennais eut la joie de faire ainsi rentrer au bercail la brebis égarée.

« Outre ce que Eugène (1) dira de ma part à tous ceux dont je partageais encore le bonheur, il y a quelques jours, je vous prie, mon cher Père, de me rappeler au souvenir de MM. Caron, Robertson, d'Élie (2), Ange (3), Grifitz, etc., etc. »

Le lecteur, j'en suis persuadé, me pardonnera d'avoir un peu insisté sur cette vie de la Chênaie qui fut celle de M. Caron durant une année, d'autant plus que, pour la lui retracer, je ne me suis servi que de documents fort peu connus, ou même absolument inédits, comme ici.

Le nouveau venu se mit au travail avec plus d'entrain que jamais, et c'est dans cette solitude, perdue au milieu des taillis et des bruyères, qu'il amassa les matériaux des ouvrages importants qu'il publia plus tard.

C'est durant son séjour près du Maître qu'arriva l'incident suivant que je tiens de son neveu à qui il l'avait raconté, incident demeuré ignoré de tous les biographes de Lamennais.

« Un jour (c'est l'abbé Caron qui parle), que l'abbé Combalot et moi, nous causions à une des fenêtres du château de la Chênaie, nous vîmes de loin descendre quelqu'un vers l'étang pour s'y

(1) Eugène Boré.

(2) Élie de Kertanguy. Plus tard il épousa M<sup>lle</sup> Augustine Blaize, nièce de Lamennais.

(3) Ange Blaize, neveu de Lamennais, frère d'Augustine.

baigner... puis, quelques instants après, nous aperçûmes le baigneur que nous n'avions pas reconnu, se débattre dans l'eau comme une personne qui se trouve mal prise.

« Descendre précipitamment pour se porter au secours de celui qui paraissait en danger de se noyer fut pour l'abbé Combalot et moi l'affaire d'un instant. Quelle ne fut pas notre surprise, en arrivant au bord de l'étang, de reconnaître l'abbé de Lamennais dont le caleçon de bain s'était détaché et lui paralysait complètement le mouvement des jambes, de telle sorte que, quoique très habile nageur, il lui était impossible de regagner la rive.

« Certes je ne puis regretter, ajoutait avec tristesse l'abbé Caron, d'être intervenu dans cette circonstance et d'avoir, aidé de l'abbé Combalot, probablement sauvé la vie à M. de Lamennais, mais que de fois la pensée m'est venue que sans notre intervention, due au pur hasard, ce grand et illustre défenseur de la Papauté serait mort dans tout l'éclat de sa réputation et qu'un grand scandale eût été épargné à l'Église! »

M. Caron quitta la Chênaie peu de jours avant la Révolution de Juillet. Les motifs qui le déterminèrent à retourner dans son diocèse et qu'il *n'avait pu prévoir*, comme il l'écrivait à son évêque (1), sans

(1) Première lettre à Mgr de Chabons, p. 11.



les indiquer autrement, n'altérèrent en rien ses rapports avec Lamennais qui lui adressait, quelques jours plus tard, à Abbeville, chez sa mère où il s'était retiré, la lettre affectueuse qu'on va lire :

« Le 8 août 1830.

« La Révolution qui vient de s'opérer, mon cher ami, devra, ce me semble, arrêter dans votre diocèse et ailleurs les persécutions gallicanes. Dans tous les cas, on ne doit pas cesser de défendre avec zèle la doctrine catholique. Que si l'on vous persécutait à cause de cela, mon avis serait que vous vous adressassiez directement à Rome. Il faudrait envoyer un mémoire exact et détaillé des faits, et demander ce que vous avez à faire, ainsi que les prêtres qui se trouvent, ou pourraient se trouver dans la même position. Cette marche est canonique, et ne saurait que produire un très bon effet.

« Je ne doute point qu'on n'accepte avec beaucoup de plaisir votre coopération au *Mém[orial]* et je vous engage à en écrire à l'abbé Gerbet qui est encore à Paris. Je serais bien aise qu'il pût me rapporter le volume du Bréviaire de Paris que je vous ai prêté.

« J'espère que les circonstances ne retarderont pas beaucoup la publication de votre livre. Si l'on avait ici quelques exemplaires de la feuille qu'on a imprimée à part, je crois qu'on les placerait aisé-



ment dans le clergé. Votre libraire pourrait en envoyer directement à son correspondant à Saint-Brieux (1). Ce serait la meilleure voie.

« Adressez-moi vos lettres simplement à *Dinan*. Jusqu'ici notre pays est resté fort tranquille, et je ne crois pas que la paix y soit sérieusement troublée, si l'on n'attaque pas la religion. Les habitants de la Ch[ênaie] vous remercient de votre souvenir, et vous offrent hommages et amitiés. Je suis, mon cher ami, bien affectueusement tout à vous *in Christo Jesu et Maria*. »

Le livre dont parle Lamennais est la *Réfutation de la théorie gallicane* que M. Caron avait composée, près de lui, et, sans doute, sous son inspiration. Il en sera question plus au long tout à l'heure, comme de son annexe désignée ici par *la feuille imprimée à part*.

Lamennais lança le prospectus de l'*Avenir* huit jours après cette lettre, le 15 août. Il parut à cette date dans la *Revue catholique*, qui suspendit à l'avènement du journal, le 16 octobre suivant, sa publication ainsi que le *Mémorial* avec lequel, on le sait, elle alternait chaque quinzaine. Lamennais voulut associer à cette œuvre nouvelle M. Caron en qui il ne cessait de voir un *zélé* collaborateur; il lui mandait de Paris, à ce sujet :

(1) On écrit aujourd'hui Saint-Brieuc.

« Paris, rue du Colombier, n° 15,  
le 24 septembre (1830).

« Me voici à Paris depuis quelques jours, mon cher ami. J'y passerai encore quinze jours ou trois semaines. Un des principaux objets qui m'y ont amené, est l'établissement du journal dont vous avez reçu le prospectus. J'ai l'intime conviction qu'il peut faire un bien immense, et c'est ce qui me pousse à vous prier de faire tout ce qui sera en vous pour trouver des actionnaires. Chaque action est de trois mille francs, mais elle se subdivise en coupons de cinq cents francs. Les actions et les coupons portent intérêt à 5 p. 0/0, outre une part proportionnelle dans les bénéfices du journal. Une action entière donne en outre droit à un abonnement gratuit. Tout annonce que ce placement de fonds peut devenir très avantageux. Mais, dans tous les cas, il me semble que les vrais catholiques doivent seconder de tous leurs efforts ceux que les hommes dévoués vont tenter pour défendre leur cause et sauver l'avenir. Je recommande instamment cette affaire à votre zèle qui m'est si bien connu et vous réitère l'assurance d'un attachement que rien n'altérera jamais.

« F. DE LA MENNAIS. »

Si M. Caron devait désormais vivre loin du Maître, il n'en demeurerait pas moins son disciple,

et il le resta jusqu'à la défection de l'infortuné. Mais fidèle à ses convictions de la première heure, il ne désertera pas avec lui le champ de bataille qu'il s'était choisi, et le gallicanisme continuera d'avoir en lui un adversaire irréductible. M. de Chabons, on l'a vu précédemment, n'admettait pas l'ultramontanisme, non plus que son vicaire général, l'abbé Affre, et il voyait de fort mauvais œil l'introduction, dans son diocèse, de ce qu'il considérait comme une nouveauté compromettante. Aussi refusa-t-il tout poste au disciple de Lamennais, ne lui laissant d'autre pouvoir que celui de dire la messe et cela jusqu'à *révocation*, comme il le lui notifiait expressément.

M. Caron, dans une première lettre qu'il crut devoir publier (1) et dont le ton ne cessait d'être fort digne, demandait respectueusement à son évêque les motifs qui avaient déterminé Sa Grandeur à user d'une mesure aussi rigoureuse à l'égard d'un prêtre à qui, l'année précédente, elle avait délivré un certificat si complètement flatteur (2), et qu'il croyait n'avoir pas démerité. Il ajoutait :

« Mon crime est-il d'avoir passé un an, avec votre permission, hors de votre diocèse, auprès d'un prêtre honoré des éloges du Vicaire de Jésus-Christ, vénéré de toute l'Europe, et visiblement

(1) Elle formait un in-8 de 42 p.

(2) Voir plus haut, p. 149.

suscité par Dieu pour être le fléau de l'impiété, le bouclier de la Religion, le protecteur des droits sacrés des peuples et des gouvernements; d'un prêtre dont la mémoire sera éternellement en bénédiction dans l'Église catholique, et que M. Affre lui-même, malgré l'ardeur de son zèle gallican, proclame *un des plus éloquents défenseurs de la Religion* (1).

« Que si c'est là mon crime, Monseigneur, je suis perdu sans retour, car loin de m'en pouvoir jamais repentir, je bénirai toute ma vie le Seigneur de m'avoir conduit auprès de ce grand homme, et toujours je regarderai comme les plus précieux moments de mon existence ceux où il m'a été donné de le voir et de l'entendre.

« L'unique motif que m'alléguait Votre Grandeur pour m'exclure du saint ministère, est mon opposition aux doctrines gallicanes. Je vais donc discuter ce motif avec quelque étendue. »

Cette réfutation prolongée dans une seconde lettre rendue publique, elle aussi, et formant un in-8° de 72 pages, n'améliora pas la situation du pauvre abbé qui en signant cette dissertation faisait suivre son nom de ces titres significatifs, *prêtre catholique, apostolique et romain*. Il demeura donc sans fonction.

(1) C'est dans son *Essai historique et critique* (p. 8) que M. Affre parlait ainsi de Lamennais, tout en combattant avec âpreté ses théories.

Son cas d'ailleurs n'était pas isolé. Le gallicanisme qui allait mourir signalait ses dernières convulsions par un redoublement d'intolérance à l'égard de ses adversaires.

A la même époque, en effet, Lamennais écrivait à l'abbé Combalot, qui alors était l'un de ses collaborateurs (1) :

« Guérin m'a remis en arrivant, mon cher ami, votre lettre du 4 décembre qui contient les détails si curieux de votre entrevue avec l'archevêque (2). La persécution gallicane est devenue si générale, en France, qu'il est, je crois, important que le Pape en soit instruit, après quoi il fera ce qui lui semblera bon. Je vous engage donc de lui écrire directement. Vous pouvez adresser votre lettre par l'entremise de l'internonce, M. Garibaldi. Dans cette lettre vous exposerez les faits qui vous concernent personnellement et tous les faits pareils dont vous pouvez avoir connaissance, ayant soin de n'en citer aucuns qui puissent être contestés. Vous pouvez, par exemple, parler de M. Caron, interdit de toutes fonctions, excepté de la célébration de la sainte Messe, dans le diocèse d'Amiens, pour avoir défendu la doctrine romaine contre un grand vicaire de ce diocèse, qui l'avait attaquée dans un ouvrage qu'on a cherché à répandre dans

(1) *L'abbé Combalot; L'Action catholique de 1820 à 1870*, par Ricard, 1891.

(2) Mgr de Quélen.



tout le clergé de France. Vous pouvez citer deux ordinants de Saint-Brieux, MM. Blevin et Ducouëdic, exclus des saints Ordres jusqu'à ce qu'ils consentent à signer une adhésion pure et simple au premier article de la déclaration de 1682... (1). »

M. Caron profita de ses loisirs forcés pour publier d'importants ouvrages où il combattait de front le gallicanisme et le cartésianisme, au nom du sens commun, tel qu'il l'entendait. J'en donne la liste plus loin. Il va de soi que cartésiens et gallicans s'efforcèrent de lui rendre coup pour coup, en rabaisant ce même sens commun au profit du sens privé. Révérence gardée, sens commun et sens privé semblaient deux seaux attachés à la même corde : impossible de faire monter l'un sans faire descendre l'autre.

Ces querelles ont bien perdu de leur actualité aujourd'hui ; mais alors elles passionnaient tous les catholiques.

Celui de ses écrits qui mit peut-être le plus en évidence M. Caron devant un certain public, et très certainement en plus mauvaise posture devant son évêque, et en général devant tous les prélats

(1) L'évêque de Saint-Brieuc était alors Mgr Mathias Le Groing de la Romagère. Il avait eu la naïve imprudence de citer, dans son mandement de carême de cette année 1831, une décision de la Sacrée-Pénitencerie qui, tout en parlant de la déclaration de 1682 comme ayant été fortement improuvée par le Siège apostolique, reconnaissait que néanmoins aucune note de censure théologique ne lui avait été appliquée. Nous en parlons plus bas.



gallicans, ce furent ses *Observations pratiques* sur une décision de la Sacrée-Pénitencerie, décision qui remontait bien haut déjà, puisqu'elle était datée du 27 septembre 1820.

Un prêtre, *confesseur en France*, demandait au Pape la conduite à tenir à l'égard des ecclésiastiques qui refusaient de se soumettre « à la condamnation prononcée par le Saint-Siège des quatre fameux articles du clergé de France ».

La réponse avait été que ces prêtres pouvaient être absous, *s'ils étaient de bonne foi*.

M. Caron en concluait à la réprobation du gallicanisme, par une suite de déductions qui lui semblaient péremptoires. Or, comme M. de Chabons se déclarait gallican, il en résultait qu'il ne pouvait participer aux sacrements de l'Église qu'autant qu'il se trompait inconsciemment.

Voici, du reste, comment le disciple de Lamennais terminait sa dissertation :

« Le confesseur est donc tenu rigoureusement, et en tout état de cause, d'instruire le prêtre gallican de la doctrine et des actes de l'Église relativement à la fameuse déclaration. Que si *suffisamment instruit* (1), il refuse d'abjurer ces doctrines de révolte, son péché, de matériel qu'il pouvait être auparavant, devient formel alors, et, par consé-

(1) C'est M. Caron qui souligne ces mots.

quent, on ne peut l'absoudre sans se rendre prévaricateur. »

L'*Avenir*, dans son numéro du 26 avril 1831, rendant compte de la *Réfutation de la Théorie gallicane*, appelait l'attention du lecteur sur les *Observations* qui la terminent. Il disait de l'auteur : « M. Caron a posé une pierre du grand édifice qui va s'élever, et pour lequel d'immenses fondements sont déjà jetés. »

Ce *grand édifice*, bâti sur les ruines du gallicanisme, la proclamation du dogme de l'infaillibilité du Pape en devait être le couronnement quarante ans plus tard.

L'auteur des *Observations* dut attendre, pour obtenir avec un poste honorable sa réhabilitation, l'arrivée d'un autre évêque, Mgr Miolan qui succéda, en 1839, à Mgr de Chabons.

L'intrépide partisan de Lamennais, bien que vivant éloigné de son Maître, s'intéressait toujours à ses entreprises, malgré les obstacles de tout genre qui grandissaient de plus en plus, grâce à l'hostilité des uns et à l'apathie des autres.

Lamennais, de son côté, comptait toujours sur le zèle et le dévouement de l'abbé Caron. Tout à l'heure nous le voyions faire appel à l'un et à l'autre pour le placement des actions de l'*Avenir* et la diffusion de ce journal, destiné à battre en brèche la citadelle gallicane, déjà à demi démantelée sous

les coups répétés du solitaire de la Chênaie qui était en même temps un champion déterminé de Rome. Dans la lettre ci-dessous, Lamennais, continuant d'associer son disciple à ses œuvres, j'allais dire à ses luttes, lui recommande l'Agence qu'il venait de fonder pour la défense des prêtres et religieux attaqués chaque jour par la presse révolutionnaire et destinée à leur fournir les moyens de se faire rendre justice par les tribunaux. Cette idée, généreuse comme tant d'autres de Lamennais, était reprise naguère, sous une autre forme, et de toute part en France, mais surtout en Bretagne, sa patrie; et l'on a vu des prêtres d'une région, insultés en bloc par des journalistes, se syndiquer et poursuivre leurs calomniateurs. Ceux-ci, avertis que leur lâcheté scélérate cesse d'être impunie, renoncent le plus souvent à l'infâme métier qu'ils pratiquaient si audacieusement jusque-là. Pour les folliculaires de cette espèce, le bâton seul les peut assagir. C'est ce que Lamennais avait compris du premier coup.

Voici ce qu'il écrivait à l'abbé Caron, de Juilly où il était alors; c'est la dernière lettre qu'il lui ait adressée :

« Juilly, le 19 janvier 1831.

« Je n'ai reçu qu'aujourd'hui, mon cher ami, votre lettre du 9. Je vous remercie des vœux que vous formez pour moi, et vous prie d'agréer les

miens. Vous savez qu'ils partent du cœur. J'ai été fort malade depuis quelque temps, et je souffre encore beaucoup. Il faudrait pourtant des forces pour le grand combat; mais la sainte volonté de Dieu!

« On trouve partout de nombreux obstacles, mais partout cependant la vérité fait des progrès, et je ne doute pas de son triomphe définitif. *In mundo pressuram habebitis, sed confidite, ego vici mundum* (1). Cette parole de notre Maître se vérifiera jusqu'à la fin. L'œuvre aujourd'hui la plus importante, c'est les associations catholiques. Je conçois la difficulté d'en former actuellement chez vous : mais au moins il faudrait tâcher de procurer des souscripteurs à l'Agence générale. Dès qu'on aura quelques ressources, on commencera d'agir avec suite, et cette action peut devenir immense. Cent personnes peuvent se réunir pour une souscription; il s'agirait de s'organiser sur le modèle de la Propagation de la foi. En France on trouve mille personnes qui parlent pour une qui agit, et c'est pourquoi on ne fait jamais rien. Il n'en est pas ainsi en Irlande. L'exemple de ce peuple vraiment catholique devrait nous faire rougir de notre mollesse, et exciter en nous une sainte émulation.

« MM. Gerbet et Lacordaire vous présentent leurs compliments affectueux. *Totus tuus et corde in Christo et Maria.* »

(1) Joan., xvi, 33.

M. Caron, comme on le voit, demeurait uni d'esprit et d'âme à son ancien Maître. Il entretenait toujours aussi les plus cordiales relations avec ses condisciples de la Chênaie.

J'ai parlé plus haut de Malestroit ; les deux frères Jean et Féli y avaient établi une sorte d'école normale d'où sortirent des professeurs d'élite. MM. de Scorbiac et de Salinis, lorsqu'ils dirigeaient Juilly, demandèrent à Lamennais plusieurs de ses jeunes gens à qui ils confièrent des classes importantes. L'abbé Gerbet et M. Houet, pour ne parler que de ces deux-là, y séjournèrent longtemps en qualité de professeurs. Lamennais lui-même, à diverses reprises, passa quelques mois dans cette maison. Il y donna, mais à ses disciples seulement, dans l'année scolaire de 1829-1830, des conférences philosophiques du plus haut intérêt : ce devait être l'origine de l'*Esquisse d'une philosophie* qui parut beaucoup plus tard (1).

A Paris même, l'infatigable prêtre breton avait fondé une maison d'études pour ceux de ses jeunes gens qui avaient besoin de fréquenter les cours de la Sorbonne et du Collège de France, comme

(1) Je possède les cahiers de deux de ses élèves, Houet et la Provostaye. L'identité absolue et le soin extrême des deux rédactions me prouvent que, suivant l'habitude d'alors, Lamennais dictait ses cours. — Depuis que ces lignes sont écrites, un mennaisien fervent, M. Christian Maréchal, a publié ces conférences (Bloud, 1906), sous le titre donné tout d'abord par l'auteur à son travail : *Essai d'un système de philosophie catholique*.



Eugène Boré dont il est question dans la lettre suivante, écrite par l'abbé Gerbet à l'abbé Caron. De Juilly, Gerbet pouvait se rendre facilement à Paris auprès de Boré et de ses condisciples.

« Paris, 8 août 1833.

« J'ai reçu aujourd'hui, mon cher et respectable ami, votre lettre du 5. A moins de circonstances tout à fait imprévues, je serai à Paris lorsque vous y viendrez. Vous serez reçu avec beaucoup de plaisir par Eugène et par moi dans la maison que nous habitons. Nous ferons ménage commun et nous rirons quand même. Comme nous aurons beaucoup à dire et qu'une chose sert à expliquer une autre, je préfère renvoyer à nos prochains entretiens ce qui concerne le projet dont vous me parlez. Voilà la cause du laconisme de ma lettre; nos conversations n'en seront que mieux fournies.

« Eugène se joint à moi pour vous prier, en attendant le plaisir de vous voir, d'agréer, mon cher ami, notre attachement respectueux.

« Ph. GERBET.

« C'est moi qui ai à me féliciter d'avoir fait la connaissance de M<sup>me</sup> de Marsat. Veuillez me rapp-



ler à son souvenir, ainsi qu'à celui de M. d'Ault que j'ai eu le regret de ne pouvoir joindre la veille de son départ (1). »

Nous avons vu que M. Caron, pendant ses longs, trop longs loisirs, compléta les recherches qu'il avait faites, lors de son séjour à la Chênaie, sous la direction du Maître, mais avec l'indépendance et la liberté que Lamennais, chose rare, laissait aux autres, tout en les réclamant pour lui-même.

Il avait publié, en 1831, sa *Réfutation de la théorie gallicane sur la société temporelle* (2), en réponse au gros livre de M. Affre; il en a été précédemment question.

De 1834 à 1836, il fit paraître son ouvrage capital : *la Démonstration du Catholicisme* (3) qui n'était autre que la reprise en sous-œuvre de l'*Essai sur l'indifférence*, mais sur une base qui lui semblait moins ruineuse, bien que ce fût toujours sur le sens universel des peuples, toutefois entendu d'une autre façon, comme on le verra.

Ce dernier travail surtout attira l'attention du public. Les principaux organes de la presse lui

(1) M<sup>me</sup> de Marsat et M. d'Ault-Dumesnil, amis intimes de M. Caron, étaient de grands admirateurs de Lamennais.

(2) Paris, Brion, 1831. Un vol. in-8°.

(3) Deux vol. in-8°, publiés de mai 1834 à mai 1836, le premier à Paris chez Bricon, Gaume, Meyer, Delossy; et le second chez Périsset, à Paris et à Lyon.

consacrèrent des comptes rendus (1). Le *Journal des Débats* du 31 janvier 1837, publiait sous la signature D. G. un très long article où, tout en rendant justice à la science et au talent de l'auteur, il essayait de le réfuter (2).

Dans une lettre qu'il écrivait le 1<sup>er</sup> août 1836 au rédacteur en chef de la *Paix*, en réponse à un article paru dans cette feuille le 21 juillet précédent, l'auteur de la *Démonstration* indiquait en deux mots le fond de son système et sa différence d'avec celui de son ancien Maître.

« Non Monsieur, disait-il, appuyer l'Église sur la raison universelle, ce n'est point *appeler* de l'Église à l'humanité, mais *appeler* de la raison individuelle à la raison du genre humain (3). Si telle eût été la doctrine de M. de La Mennais, jamais l'Église ne l'aurait improuvée. Mais l'illustre écrivain eut le double tort d'anéantir la raison privée et d'opposer l'humanité à l'Église : voilà

(1) Citons entre autres la *Revue européenne*, juin 1834, p. 515 et suiv.; la *Gazette de France* du 4 juin; la *Quotidienne du jeudi*, 5 juin 1834; la *Revue des Deux-Mondes*, tome VI, p. 766; la *Revue littéraire*, juillet 1834, etc.

(2) En revanche, l'*Ami de la Religion* qui depuis cinq ans cessait d'être celui du roi, se contentait (8 février 1835, tome LXXXIII, p. 531, note) de répondre, au nom du gallicanisme mourant dont il était l'assez débile organe, par une plaisanterie suffisamment fade que l'estimable auteur de la *Bibliothèque sulpicienne* (tome II, p. 146, art. Boyer) a cru pouvoir ramasser, au risque de compromettre le sérieux de son travail. Un trait d'esprit, même émoussé, ne fut pas toujours une réponse.

(3) *Démonstration*, II<sup>e</sup> vol., 231.

pourquoi son système a été justement réprouvé. »

D'autre part, il adressait deux jours auparavant, le 30 juillet, au rédacteur en chef du *Journal des Villes et des Campagnes* une protestation indignée contre les assertions de l'auteur d'un article inséré dans le numéro du 19 :

« Quant à M. de La Mennais, il est vrai que j'ai combattu avec lui pour la défense du Saint-Siège, du centre de l'unité catholique, mais jamais je n'ai partagé ni ses erreurs, ni sa révolte contre l'Église. Ce sont là des faits que personne n'ignore et que mon adversaire connaît mieux que personne. »

Pour M. Caron, le système de M. de Lamennais, basé sur l'impuissance radicale de la raison individuelle, aboutissait au pyrrhonisme universel, par l'excellent motif que si chaque homme est absolument incapable de rien savoir de science certaine, tous sont condamnés à la même ignorance, un milliard de zéros ne valant pas plus qu'un seul, suivant la comparaison de l'un des contradicteurs de cette doctrine qui nous paraît aujourd'hui si ingénue.

M. Caron joignait à l'amour passionné de l'étude un zèle ardent pour le salut des âmes. On l'a vu insister auprès de Mgr de Chabons, inutilement il est vrai, afin d'obtenir un poste curial qui lui permit de reprendre le cours de ses œuvres apostoliques. S'il aimait tant les âmes, en général, que dire de l'âme de celui qui si longtemps avait été

son Maître et son ami? Il assista de loin, mais avec une poignante angoisse, à la chute du grand écrivain dans lequel il avait si longtemps personnifié le vrai catholicisme en France. Toutefois, il n'hésita pas un instant entre l'Église et un homme, et, désormais, refoulant sa douleur dans son âme, il rompit tout rapport avec ce dernier, sans cesser de prier pour son retour à ce centre de l'unité où il avait lui-même conduit tant d'autres (1).

Mgr Miolan fit enfin sortir l'abbé Caron de son repos forcé. Il le nomma, en 1839, au doyenné de Nesle, poste qu'il occupa quatorze ans et où il déploya les qualités et le zèle dont il avait jadis donné tant de preuves.

En 1848, lors de la chute de Louis-Philippe et de ce régime du prétendu *juste milieu*, tant bafoué par Lamennais autrefois, on s'occupa d'organiser le nouveau gouvernement. Des élections eurent lieu pour une Constituante. M. Caron jouissait dans son département d'une telle considération que le parti conservateur et le clergé surtout le décidèrent à laisser poser sa candidature, à l'instar d'un certain nombre d'ecclésiastiques, déjà sur les rangs. Le programme électoral du nouveau candidat parut, entre autres, dans la *Gazette de Picardie*

(1) D'après le neveu de M. Caron, ce qui détermina celui-ci à rompre définitivement avec Lamennais, ce fut la publication des *Purolles d'un Croyant* (1834), qu'il aurait retardée, d'accord avec l'abbé Combalot.

du mercredi 19 avril. M. Caron y expliquait la façon dont il entendait la liberté, l'égalité et la fraternité.

Lancée trop tard, sa candidature échoua, mais fort honorablement, puisque plus de dix mille électeurs lui donnèrent leurs suffrages.

Le curé de Nesle se consola facilement de cet échec avec ses paroissiens et ses livres.

Deux ans plus tard, le 16 juillet 1850, Mgr de Salinis, qui avait remplacé Mgr Miolan, le transféra à la cure plus importante de Montdidier, en qualité d'archiprêtre. L'ex-directeur du collège de Juilly, qui devait mourir archevêque d'Auch, connaissait sans doute de longue date l'ancien collaborateur du Lamennais de l'*Essai*. Ce fut même à Juilly que M. Caron avait préparé le second volume de la *Démonstration du Catholicisme*, comme il avait amassé à la Chênaie les matériaux du premier, paru seulement en 1834, on s'en souvient. Son vicaire, M. Greuet, rappelait ces détails dans le *Propagateur Picard* du 4 août 1850, en parlant des regrets de la paroisse de Nesle au départ de son digne curé pour Montdidier.

Je relève, dans cet article, le passage suivant au sujet des encouragements donnés à M. Caron par Lamennais; il est d'autant plus intéressant qu'il reflète les idées du premier, car ce fut surtout par lui que le second fut connu de M. Greuet :



« C'était alors une belle gloire que d'être loué par cet homme qui donna l'essor aux grandes études ecclésiastiques, par cet homme qui a le style de Rousseau et les idées de Bossuet, par cet homme que les évêques gallicans ont honoré de leur jalousie et dont le génie n'aurait peut-être pas eu d'écarts, s'il eût été encouragé (1).

« Hélas! nous n'avons plus qu'à désirer et qu'à espérer la conversion du moderne Tertullien, qui a quitté les hauteurs du Sinaï catholique pour aller balbutier des paroles de colère dans les bas-fonds d'un club socialiste! *Fiat! Fiat! Fiat!*

« Lorsque l'orgueil (2) eut démonté la tête de M. de Lamennais, cet aigle qui composa l'*Essai sur l'Indifférence en matière de religion*, les aiglons furent frappés de l'encyclique du Pape comme d'un contre-coup terrible; et il n'y eut que M. Caron

(1) Les vœux de l'infortuné n'allèrent jamais jusque-là; il lui eût suffi de n'être pas *découragé*, en voyant ses bonnes intentions méconnues et travesties parfois de la plus odieuse façon.

(2) A ce sujet, le neveu de M. Caron m'écrit :

« Mon oncle, Monsieur, comme du reste tous les disciples du célèbre écrivain, avait pour son Maître un véritable culte, une affection qui a survécu même à cette lamentable chute *quelqu'irréremédiable au fond qu'il la crût* (souligné dans le texte), car je me rappelle que lui exprimant un jour, c'était en 1846, qu'après de si belles pages écrites pour la défense de l'Église, Dieu ne pouvait permettre que le grand homme ne se reconnût pas avant de mourir, mon oncle me répondit tristement : Hélas! je ne l'espère pas, l'orgueil est trop grand chez lui. Même dans nos jeux, ajoutait-il, M. de Lamennais ne pouvait consentir à avoir le dessous; quand il perdait, il était exaspéré! » Il était mauvais joueur : voilà tout.



qui n'eut pas à se rétracter dans ses écrits (ce qui est fort rare). »

M. Greuet expliquait comment M. Caron avait échappé à la condamnation, par l'encyclique *Mirari vos* (1832), de la doctrine mennaisienne du sens commun. C'est qu'il avait distingué les vérités d'ordre *nécessité* des vérités qui appartiennent à l'ordre libre et général. Grâce à cette distinction que n'avait point faite son Maître, il put accorder à la *raison individuelle* l'infaillibilité dans les premiers principes, et au *sens commun* l'infaillibilité dans les vérités qui n'entraînent pas un assentiment nécessaire.

Nous avons ici l'idée-mère, développée par M. Caron tout le long des deux gros volumes de la *Démonstration*. Le rédacteur des *Débats*, dans l'article que j'ai signalé plus haut, en démontrait l'insuffisance. Inutile d'insister sur ce point.

Après avoir rempli sept ans les laborieuses fonctions de curé archiprêtre de Montdidier, M. Caron se sentant fatigué donna sa démission et se retira au milieu des siens, à Abbeville. Le *Propagateur Picard* du 1<sup>er</sup> février 1857 publiait un article fort élogieux sur ce pasteur d'élite dont il rappelait la science, le talent, le zèle. Voici la conclusion :

« Les souvenirs et les regrets de tous les Montdidériens suivent ce prêtre vénérable dans la

retraite qu'il s'est choisie; et lui-même, nous en avons la certitude, au sein de sa famille, ne pourra jamais oublier une ville où l'on savait si bien l'apprécier, et dans laquelle, en peu d'années, il avait su conquérir toutes les sympathies. »

M. Caron mourut le 1<sup>er</sup> décembre 1859, à l'âge de soixante-sept ans, entouré de la considération générale. L'évêque, à cette triste nouvelle, écrivait au neveu du défunt :

« Amiens, 3 décembre 1859.

« MONSIEUR,

« Je prends bien part à la douleur de votre famille et je joins mes regrets aux siens. Le diocèse perd un des prêtres les plus distingués qu'il ait eus. Je joindrai mes prières aux vôtres pour que cette chère âme jouisse de la possession de Dieu.

« Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

« † JACQUES ANTOINE,  
« *Évêque d'Amiens.* »

Les obsèques de M. Caron eurent lieu à Abbeville, dans l'église de Saint-Vulfran.

L'*Abbevillois* du mardi 6 décembre rendait compte de la cérémonie funèbre.

Voici en quels termes il résumait la carrière

sacerdotale de l'homme éminent qui venait de disparaître :

« Dans les trois paroisses qu'il a administrées, M. l'abbé Caron laisse des souvenirs qui honoreront sa mémoire. A une grande fermeté de caractère, il joignait cette aménité séduisante, ce tact exquis des convenances, cette inébranlable fidélité à ses devoirs, cet ensemble de vertus sacerdotales qui n'ont qu'à se montrer pour conquérir l'affection et l'estime.

« Homme de travail et passionné pour l'étude, M. Caron a composé plusieurs ouvrages. Il les a écrits pour faire passer dans l'esprit de ses lecteurs les convictions qui absorbaient son âme, convictions qui avaient pour but de faire connaître Jésus-Christ, d'établir les fondements de la foi ou de la venger des attaques dirigées contre elle, et de défendre l'Église dont il s'est montré l'enfant docile et respectueux. »

Ange Blaize (1), le neveu de Lamennais, apprenant la mort de l'abbé Caron qu'il avait connu à la Chênaie, écrivit au frère du défunt pour lui demander de vouloir bien lui communiquer les lettres que son oncle lui avait écrites jadis et que le lecteur vient de lire. Il se proposait, sans doute, de les faire entrer dans le recueil qu'il publia plus tard (2).

(1) Il mourut en 1871, préfet d'Ille-et-Vilaine.

(2) Chez Dentu, 1866, 2 vol. in-8° avec le titre : *Œuvres inédites de Lamennais. Correspondance.*

Voici sa lettre : c'est un dernier écho de la Chênaie ; à ce titre, elle intéressera, je pense, le lecteur.

« Amiens, rue Saint-Jacques, 96,  
10 décembre 1859.

« MONSIEUR,

« C'est avec un véritable chagrin que j'ai appris la mort du cher et vénérable abbé Caron que vous m'avez fait l'honneur de m'annoncer. Je m'associe de tout mon cœur à votre peine et à celle de votre respectable famille. J'ai connu M. l'abbé Caron bien jeune, c'était en 1829, à la Chênaie, et depuis je l'ai toujours aimé.

« Séparé, plus tard, de M. F. de la Mennais, mon oncle, par ses croyances religieuses, il lui avait gardé cependant un tendre souvenir et j'en fus bien touché lorsque, il y a bientôt un an, ayant appris qu'il était à Abbeville, je fus le voir pour l'embrasser, et lui offrir un petit volume que je venais de publier pour défendre la mémoire du frère de ma mère. M. de la Mennais en avait conservé aussi un bon souvenir, car, seul de tous ses anciens amis, M. l'abbé Caron avait eu le courage de lui dire pourquoi il se séparait de lui et il a toujours rendu justice à la droiture et à la fermeté de son caractère.

« Oserai-je, Monsieur, dans une circonstance

aussi douloureuse, vous adresser une prière ? M. l'abbé Caron, lorsque j'eus le bonheur de le voir pour la dernière fois, me dit avoir de mon oncle plusieurs lettres antérieures, je crois, à 1831. Il était si souffrant que je ne voulus pas lui demander de m'en donner une copie. Je craignis d'être indiscret et aussi de l'affecter. Il m'avait laissé espérer que s'il venait à Amiens, il viendrait nous voir, et j'aurais profité de cette visite tant désirée pour lui faire cette demande qu'il aurait accueillie, je crois, sans hésitation, car toutes ces lettres ont été écrites à une époque où M. de la Mennais défendait avec ardeur l'Église catholique.

« Si vous ne voyez pas d'inconvénient, Monsieur, à me donner communication de ces lettres que je vous retournerais dans les quarante-huit heures, ou, tout au moins une copie, je vous en serais bien reconnaissant.

« Je vous prie d'agréer, Monsieur, avec l'expression de ma douloureuse sympathie, celle de la considération très distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être

« Votre très humble et obéissant serviteur,

« Ange BLAIZE. »

M. Caron ne déféra pas au désir d'Ange Blaize, et ces lettres, dont je dois la bienveillante communication à son fils, étaient demeurées inédites jus-

qu'à ce jour. Leur tardive publication m'a permis d'évoquer le souvenir d'un prêtre tel qu'il en faut toujours à l'Église, mais surtout aux époques de crise, comme celle qu'elle traverse aujourd'hui.

---



IV

**Correspondance Guéranger**



## LAMENNAIS ET L'ABBÉ GUÉRANGER (1)

(1829-1832)

Parmi les quelques centaines de lettres (huit cents environ) écrites à Lamennais, à toutes les époques de sa vie et par toutes sortes de gens, dont je possède les originaux, j'en ai trouvé plusieurs de l'abbé Guéranger, plus tard dom Guéranger, l'illustre restaurateur de l'abbaye de Solesmes. Par suite d'un échange avec dom Delatte des autographes de dom Guéranger contre la copie faite sur les originaux et scrupuleusement contrôlée des lettres de Lamennais lui-même, je me trouve en possession de tout ce qui reste de cette correspondance, à ma connaissance du moins.

(1) La présente correspondance, parue dans la revue *Demain* (n<sup>os</sup> du 24 nov. et 1<sup>er</sup> déc. 1905), était seule *inconnue* et non le correspondant de Lamennais. Toutefois, à l'époque où elle eut lieu, le jeune chanoine du Mans était bien lui-même un *inconnu*; c'est la raison pour laquelle il figure ici. Je ne crains pas que sa mémoire en souffre.

La première lettre est de Lamennais; elle en suppose une précédente de l'abbé Guéranger que je n'ai point retrouvée. Elle est datée du 22 février 1829 et écrite de la Chênaie.

L'abbé Prosper Guéranger était alors à Paris où il avait accompagné, en qualité de secrétaire particulier, Mgr de la Myre, évêque démissionnaire du Mans. Il habitait avec celui-ci la paroisse des Missions-Étrangères qui avait alors à sa tête M. Desgenettes, le futur curé de Notre-Dame-des-Victoires.

L'abbé Guéranger avait toutes les facilités pour s'adonner à l'étude de l'histoire ecclésiastique dont il s'occupait depuis plusieurs années déjà. Il avait à cette époque vingt-trois ans. M. de la Myre mourut cette année même, en septembre. Notre jeune prêtre n'ayant plus de situation, l'un des vicaires de M. Desgenettes, l'abbé de Valette, lui proposa de le remplacer. M. Desgenettes agréa la combinaison et il fut convenu avec l'archevêque de Paris, Mgr de Quélen, que, sans cesser d'appartenir au diocèse du Mans, l'abbé Guéranger serait attaché à la paroisse des Missions-Étrangères en qualité de prêtre adjoint, lui septième. Il aiderait ses nouveaux confrères dans l'administration des sacrements, chacun d'eux ayant son jour de la semaine, d'un minuit à l'autre. De cette façon, il avait tout le loisir de se livrer le reste du temps à ses études favorites.

---

Mais cet état de choses ne dura que quelques mois. Lorsque éclata la Révolution de Juillet, les passions populaires, amentées, rendirent la position du clergé momentanément difficile à Paris. L'abbé Guéranger résolut de rentrer au Mans, dans sa famille; comme il ne faisait point partie du clergé de Paris et qu'il n'était qu'auxiliaire, non incorporé, ce lui fut facile. M. Desgenettes songeait lui-même, paraît-il, à s'éloigner pour un temps de la capitale. Il projetait de se retirer en Suisse, à Fribourg. Au demeurant, il n'en fit rien que je sache, et il resta à son poste. Tout en laissant à l'abbé Guéranger la liberté de retourner dans son pays, il se chargea d'avertir l'autorité diocésaine de sa résolution. Nous retrouvons dès lors notre jeune prêtre au Mans (juin 1831). Il reprit le cours à peine interrompu de ses études, en attendant de rétablir en France l'ordre des Bénédictins par la restauration de l'antique prieuré de Solesmes (1833), qui devait plus tard être érigé en abbaye. Le reste de la vie de dom Guéranger, devenu premier abbé de Solesmes, n'appartenant pas à la période comprise dans cette correspondance qui dura d'ailleurs fort peu, nous n'avons pas à nous en occuper ici.

Nous donnerons après chaque lettre les explications que nous jugerons nécessaires.

Le 19 février 1829, l'abbé Guéranger écrivait, une première fois, à Lamennais :

« Monsieur l'abbé, pénétré de la plus grande déférence pour vos avis dans tout ce qui peut intéresser de près ou de loin l'Église de France, je prends la liberté, sans avoir l'honneur d'être connu de vous personnellement, de vous soumettre un projet qui m'occupe depuis longtemps, et à l'examen duquel j'ose vous prier d'apporter quelque attention.

« Comme vous l'observez dans votre dernier et magnifique ouvrage, il n'est que trop fondé le reproche que l'on fait au clergé d'être au-dessous du siècle et de manquer de la véritable instruction ecclésiastique qu'on a le droit d'attendre de lui. Mais ce défaut ne se fait pas seulement sentir par l'absence totale de l'érudition historique...; il est une autre partie de l'instruction, celle sur laquelle repose immédiatement notre sainte religion, cette science qui est à proprement parler la science du catholique, et qui, de nos jours, presque entièrement éteinte, menace de se perdre pour jamais. Je veux parler de l'étude de la tradition.

« On n'étudie plus de nos jours l'antiquité ecclésiastique, et pourtant il est bien clair que la théologie tout entière n'a pas d'autre base. A quoi bon s'exercer à une scolastique usée et insuffisante, et ne pas remarquer que la première, la plus forte, je dirais presque l'unique raison de nos dogmes est dans la tradition?... N'est-il pas à regretter, en particulier, que quelque défenseur du catholicisme



n'ait point encore consacré son talent à déployer le magnifique tableau des éclatants témoignages de la tradition sur l'autorité pleine et universelle du chef de l'Église?

« Voici le projet que je prends la liberté de soumettre à vos lumières. Un ouvrage qui recueillerait tous les témoignages sur lesquels s'appuie l'autorité de la chaire apostolique, depuis les paroles du Sauveur du monde jusqu'à nos jours; qui suivrait dans tous ses développements cette puissance suprême à laquelle tous les siècles ont rendu hommage; qui, par la seule évidence des faits, montrerait cette primauté de doctrine et de juridiction que célèbrent les Pères et les conciles et ruinerait le système de l'accroissement progressif du pouvoir de Rome; cet ouvrage exécuté même avec des talents ordinaires pourrait servir puissamment à dissiper mille préjugés...

« Plein de confiance dans vos grandes lumières, ainsi que dans votre bonté, je me suis adressé à vous, Monsieur l'abbé, comme à l'homme le plus capable de me donner conseil pour cet objet. Heureux si mon idée obtient votre approbation! Heureux si je puis partager avec vous dans un degré bien inférieur, sans doute, l'honneur de venger la gloire du Saint-Siège, et faire parler la tradition de l'Église sur l'étendue et la nature de la puissance du Souverain Pontife, aussi haut que vous l'avez fait, quand vous avez proclamé le

dogme de l'Église sur l'institution des évêques (1). »

Lamennais répondit sans retard :

« A la Chênaie, le 22 février 1829.

« Nul doute, Monsieur, que l'ouvrage dont vous me parlez ne fût très utile; il ne faudrait pas cependant qu'il fût trop long pour être lu, surtout s'il n'a pour but que d'établir par la tradition les prérogatives divines du Saint-Siège. Une histoire des Papes aurait peut-être plus d'intérêt et serait d'une utilité plus grande qu'un simple traité dogmatique; il produirait aussi, je crois, plus d'impression, surtout sur les lecteurs laïques. Lorsque vous serez décidé là-dessus, je tâcherai de vous indiquer quelques-uns des ouvrages qui me paraîtront pouvoir être consultés avec le plus de fruit. Mais pour répondre, Monsieur, à votre confiance par une confiance égale, je vous dirai que plusieurs personnes s'occupent, en ce moment, de travaux analogues à celui que vous avez en vue. Il serait extrêmement à désirer qu'on pût coordonner ces travaux divers et ne faire, en quelque sorte, qu'une action commune de toutes ces actions partielles et

(1) Publiée par l'auteur de l'ouvrage récemment paru (1910) chez Plon-Nourrit : *Dom Guéranger, abbé de Solesmes*, par un moine bénédictin de la Congrégation de France, I, 42.

Cette lettre et celle du 3 mars, ci-après, m'étaient inconnues. Je me permets de les reproduire, pour compléter mon modeste travail.

différentes. Or, on ne saurait y réussir qu'en formant un corps spécialement occupé d'études. Ce corps existe, ou, du moins, les premiers éléments en sont réunis. Si vous étiez libre de votre personne, comme ce que vous me dites me le fait croire, et si le zèle de Dieu et de son Église vous inspirait la pensée de vous joindre à ceux que le même zèle a unis, je vous proposerais de venir avec nous. Vous trouveriez ici beaucoup de secours en livres, de la liberté et des cœurs qui vous aimeraient. Dans tous les cas, je vous demande le secret sur cette communication. Si la Providence vous appelait ailleurs, je n'en demeurerais pas moins uni à vous, Monsieur, par tous les sentiments dont je vous prie d'agréer l'assurance.

« F. DE LA MENNAIS. »

Les « personnes » dont parle ici Lamennais s'appelaient Blanc et Rohrbacher, auteurs d'histoires de l'Église qui eurent dans le temps assez de succès. Ils ne publièrent que plus tard leurs ouvrages. Tous deux faisaient alors partie de la maison de Malestroit (Morbihan), succursale de la Chênaie. Je ne répéterai pas ici ce que j'ai dit ailleurs, au sujet de ces deux maisons (1).

Lamennais faisait alors appel à toutes les bonnes

(1) Cf. *Lamennais, d'après des documents inédits*. I, 197 et suiv. Voir aussi plus haut, p. 116.

volontés, à tous les talents désireux de se consacrer à la défense de l'Église, telle qu'il comprenait cette défense qui n'avait rien de commun avec cette apologétique étroite et mesquine, si en vogue naguère encore, en vertu de laquelle hors de l'Église, il n'y a de salut ni pour la science ni pour la bonne foi. Lamennais n'entendait pas non plus que l'Église fût une éternelle accusée, réduite à se tenir toujours sur la défensive et à se contenter de repousser les attaques de l'ennemi. Il voulait poursuivre celui-ci sur son propre terrain, transporter chez lui-même, dans son empire, le théâtre de la guerre et le combattre avec ses propres armes, à face découverte, loyalement, en enlevant à celles-ci ce qu'elles pouvaient avoir de perfide et d'empoisonné.

L'abbé Guéranger mandait de nouveau à Lamennais, le 3 mars 1829 :

« ... Je songe moins à un traité dogmatique sur la puissance pontificale qu'à une histoire de l'exercice de cette même puissance, d'après les fastes de l'Église.

« Je me laisse peut-être éblouir par la richesse d'un tel sujet; mais je ne puis m'empêcher de le regarder comme très utile, quand je considère que nos auteurs français les plus renommés, les Fleury, les Tillemont, les Duguet, et même, hélas! les Bossuet, ont complètement faussé l'histoire de l'Église et renversé la tradition, tout en la

proclamant comme le seul guide à suivre...

« Je viens enfin, Monsieur l'abbé, à la dernière partie de votre aimable lettre. Sans doute ce serait pour moi le comble du bonheur de travailler sous vos yeux..., mais des obstacles invincibles m'empêchent de suivre le vœu de mon cœur. Je ne suis pas libre. Depuis plus de deux ans aumônier et secrétaire de Mgr de la Myre, évêque du Mans, lorsque ce prélat a donné sa démission et est venu se retirer à Paris, mon affection, ses instances, les conseils de mes supérieurs m'ont déterminé à le suivre dans sa solitude. J'y ai assez de loisir pour me livrer un peu aux travaux du ministère et consacrer à l'étude une partie considérable de mon temps. Je dois rester à Paris jusqu'à la mort de mon bon évêque; elle est peut-être bien prochaine. Soixante-quatorze ans, le côté droit paralysé, un tempérament apoplectique, c'est plus qu'il n'en faut pour justifier mes craintes. Alors il me faudra, soit retourner dans mon diocèse, soit accepter un emploi ecclésiastique quelconque à Paris, n'ayant point une position indépendante qui puisse me faire subsister. Je n'en demeure pas moins reconnaissant de l'insigne honneur que vous m'avez fait en me proposant de m'associer à vos travaux (1). »

(1) *Dom Guéranger*, I, 44.



## Lamennais à l'abbé Guéranger :

« A la Chênaie, le 15 mars 1829.

« Voici, Monsieur, très succinctement, ce que je pense de l'ouvrage que vous projetez. Je crois qu'il peut être fort utile, et je vous engage fort à continuer de vous en occuper. Je désirerais seulement qu'il fût moins étendu qu'une histoire ecclésiastique, pour deux raisons : parce qu'une personne laborieuse, d'une science réelle et d'un vrai talent, s'occupe, depuis assez longtemps déjà, de ce dernier travail ; parce que le but important que vous avez particulièrement en vue sera plus sûrement atteint, si rien n'en détourne l'attention du lecteur. D'ailleurs, les ouvrages se lisent peu aujourd'hui, et je crois que le vôtre, si vous vous bornez à montrer l'exercice et les développements de la puissance pontificale, pourrait, sans rien omettre d'essentiel, ni de vraiment utile, n'avoir pas plus de quatre volumes, ce qui le mettrait à la portée d'un plus grand nombre de personnes.

« Du reste, vous êtes très capable, Monsieur, de juger vous-même de ce qui sera le mieux, et pour faire bien, il faut s'arrêter à ce qu'on a bien et nettement conçu.

« Je conçois que votre position est, en ce moment, fixée par la Providence. Quand la même Providence la changera, s'il vous convenait d'unir



vos efforts aux nôtres, j'en serais personnellement charmé. Un des avantages de l'état que nous avons choisi est que chacun, soit qu'il s'applique à l'étude ou à d'autres travaux, est parfaitement libre de tout soin, de tout embarras et de toute prévoyance temporelle.

« Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments bien dévoués.

« F. DE LA MENNAIS. »

La « personne laborieuse » désigne ici plus spécialement Rohrbacher. Ceux qui voudront se renseigner davantage sur la genèse du travail de ce consciencieux érudit pourront lire l'autobiographie dont il le fait suivre. Observons que cette volumineuse *Histoire de l'Église*, destinée à remplacer celle de Fleury, est bien au-dessous de cette dernière au double point de vue scientifique et littéraire; seulement, elle est plus complète, et au lieu d'exagérer dans le sens gallican, elle le fait dans le sens ultramontain : la vérité n'y gagne pas beaucoup et l'histoire de l'Église reste encore à écrire.

Guéranger à Lamennais :

« Paris, ce 12 avril 1829.

« MONSIEUR L'ABBÉ,

« Les avis que vous avez bien voulu me donner, relativement au projet que je vous ai soumis,

m'ont été bien précieux et me font vivement désirer la continuation de l'intérêt que vous voulez bien porter déjà à une œuvre que l'amour de l'Église tout seul m'a fait concevoir.

« Vous avez eu la bonté de me promettre quelques renseignements sur les ouvrages qui pourraient m'aider dans mon travail; j'ose réclamer l'exécution de cette promesse dont je sens tout le prix. Quoique mon intention soit de recourir aux sources en tout et pour tout, il est une multitude d'ouvrages polémiques qui, présentant la vérité sous diverses faces, font naître des considérations que, sans ce secours, l'on n'eût conçues qu'imparfaitement. Soyez donc assez bon pour me donner cette nouvelle preuve d'intérêt.

« L'histoire de la puissance pontificale embrasant tous les siècles offrira une sorte de raccourci de l'histoire de l'Église; mais mon intention bien arrêtée est de ne rien mettre d'inutile. La liaison des faits ne doit point être considérée comme détournant l'attention, et c'est tout ce que j'entends. La grande vérité que je veux développer historiquement étant fondamentale, fournira souvent matière à des observations sur d'autres points qui s'y rattachent, dans le dogme, dans la morale, dans la discipline; mais je tâcherai de ne pas abuser. Je tâcherai de ne pas outrepasser de beaucoup les quatre volumes que vous m'assignez, quoique cela me paraisse un peu dur, à raison de la multi-

tude de textes que je serai obligé de mettre en notes. C'est une formalité de rigueur dans ce siècle, et il ne peut y avoir à s'en plaindre que les avocats des mauvaises causes.

« Réduit à travailler seul, comme je le suis, il me faudra bien environ trois ans pour amasser mes matériaux, après quoi, je me mettrai à écrire, et un premier volume sera bientôt fait. Pour faire quelque chose de bon dans ce genre, il ne faut épargner ni le temps, ni le travail. Quelque chose de superficiel serait bientôt fait, mais j'aimerais mieux ne pas m'en mêler. Pendant ce long intervalle, je prendrai quelquefois, Monsieur l'abbé, la liberté de vous soumettre mes idées, de vous demander des conseils et la continuation d'une bienveillance dont je sens tout le prix.

« Je ne sais ce que Dieu fera de moi; mais, bien souvent, ma pensée se porte sur le bonheur dont jouissent les heureux habitants de la Chênaie. Je pense souvent à cette tour de David d'où pendent mille boucliers, pour la défense d'Israël, et puisque vous voulez bien ne pas me juger indigne d'y paraître, je suis très porté à croire à la possibilité d'y aller quelque jour réclamer cette indulgence que vous daignez déjà me témoigner. J'ai toujours ambitionné un état indépendant et dans lequel je pourrais me livrer à l'étude de la science ecclésiastique, surtout de la tradition, et Dieu semblerait alors m'avoir accordé l'accomplisse-

ment de mes désirs, et en quelle compagnie! et sous quel maître!

« Du reste, je ne puis avoir là-dessus qu'une volonté dépendante de mille circonstances; je vous expose seulement les sentiments de mon cœur.

« Je vois souvent, ici, l'estimable abbé Combalot, et nous nous entretenons des jours rapides qu'il a passés dans votre solitude.

« Veuillez bien, Monsieur l'abbé, me regarder toujours comme votre disciple bien dévoué et bien reconnaissant, et recevoir l'assurance des sentiments de respect et d'affection avec lesquels j'ai l'honneur d'être

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« P. GUÉRANGER,

« Chanoine honoraire du Mans. »

Cette « tour de David d'où pendaient mille boucliers » et d'où partaient, ou devaient partir dix mille dards, puisque, je le répète, on y prenait l'offensive, loin de se borner à s'y défendre contre les assauts de l'ennemi, la Chênaie, cette humble maison blanche, encadrée de grands bois et perdue au milieu des bruyères et des genêts, toute la catholicité avait alors les yeux fixés sur elle. Heureuses les jeunes intelligences appelées à renforcer le bataillon d'élite qui y tenait garnison et dans les rangs duquel on distinguait, parmi les

plus vaillants, Lacordaire, Montalembert et Gerbet ! De tous les points de la France l'on y accourait. Comme on le voit par la lettre précédente, l'abbé Guéranger aurait bien voulu se joindre à ce groupe de défenseurs de la cause à laquelle il avait voué son existence, mais il était retenu par ses fonctions auprès de Mgr de la Myre, et lorsqu'il sera libre de ce côté, d'autres obstacles l'empêcheront de réaliser son vœu. En tout cas, il se considérait d'ores et déjà comme « disciple » de Lamennais, lui aussi, et il lui vouait cette « affection » filiale que ressentaient pour l'illustre écrivain tous ceux qui l'approchaient de quelque façon.

Lamennais à Guéranger :

« A la Chênaie, le 28 avril 1829.

« J'ai été malade, Monsieur, ce qui m'a empêché de vous répondre plus tôt. Je profite d'un moment où, quoique faible encore et souffrant, je suis néanmoins un peu plus à moi, pour vous encourager de nouveau à l'exécution de l'utile projet que vous avez formé. Outre les Pères, les Conciles, les Lettres des Papes et les Décrétales, il me paraît indispensable de consulter quelques autres grands recueils : Dom Bouquet, Muratori (*Rerum Italiæ scriptores*), les *Capitulaires*, de Baluze, les vieilles chroniques d'Allemagne, dont on a formé un recueil semblable à celui de Muratori; Orsi, *De Irre-*



*formabili R. Pontif. in definiendis fidei controversiis judicio*, 3 vol. in-4°; idem, *Della origine del dominio e della Sovranita de Romani Pontifici sopra gli Stati loro temporalmente soggetti*, 1 vol. in-12; Bianchi, *Della potesta et della polizia della Chiesa*, 7 vol. in-4°.

« Voilà ce qui me revient à l'esprit de plus important. Il y a aussi beaucoup d'ouvrages sur des points particuliers d'histoire ou de discipline, mais ils vous seront, pour la plupart, indiqués par vos recherches mêmes. *L'Histoire de Grégoire VII et de son siècle*, par Voigt, est à lire. Cet ouvrage est en allemand et n'a pas, je crois, été traduit. Une des choses qui importent le plus est que vous vous fassiez des idées justes sur le système social du moyen âge et sur la société en général. Votre ouvrage perdrait de son intérêt et de son utilité, si vous vous borniez à des considérations purement théologiques.

« Au reste, vous verrez mieux que personne ce qui doit y entrer, quand vous en aurez définitivement arrêté le plan.

« Recevez, Monsieur, l'assurance des sentiments pleins d'affection que vous a voués votre très humble et obéissant serviteur.

« F. DE LA MENNAIS. »



Lamennais avait été très souffrant (1). Il venait de faire paraître successivement chez son éditeur, Belin-Mandar et Devaux, une *Première Lettre à Mgr l'Archevêque de Paris* (M. de Quélen), et une *Seconde Lettre* au même, où il établissait, en s'appuyant sur la pratique de l'Église au moyen âge, que les peuples avaient, dans certaines circonstances, le droit de résister à main armée à leurs princes, tandis que la thèse gallicane leur déniait ce droit et proclamait l'omnipotence absolue, sans restriction, des rois qui, suivant une expression connue, ne relevaient que de Dieu et de leur épée.

Quant au pouvoir attribué au Pape de délier les sujets du serment de fidélité, voici comment Lamennais s'en expliquait auprès de M. de Senfft (2) dans sa lettre du 11 avril :

« J'admets avec vous que l'Église, dans ces cas (3), n'ôte point la souveraineté, mais déclare seulement qu'elle n'existe plus; elle résout, pour les sujets, un cas de conscience. »

Voilà une distinction assez subtile et digne du casuiste le plus retors, car, au demeurant, comme les litiges existants entre princes et sujets doivent être portés devant le Saint-Siège, suivant cette

(1) Cf. Forgues, *Correspondance de Lamennais*, lettres à M. de Senfft, des 11, 17 et 28 avril 1829. II, p. 37 et suiv.

(2) L'un de ses correspondants attitrés; il fut ambassadeur d'Autriche à Paris.

(3) Dans les cas d'abus de pouvoir où le prince cesse d'être « le ministre pour le bien », comme parle l'Apôtre, *ibid.*

théorie, c'est bien celui-ci qui, pratiquement, obligerait les premiers à renoncer au pouvoir ou à écouter les réclamations des seconds; après la sentence pontificale, supposé qu'elle leur fût défavorable, il ne leur resterait qu'à se *soumettre* ou à *se démettre*, eux aussi (1).

Tel était l'ordre d'idées que Lamennais indiquait à l'abbé Guéranger, en lui recommandant l'étude du moyen âge au point de vue social, et tout spécialement l'histoire de Grégoire VII qui résumait à ses yeux l'hégémonie des papes.

Guéranger suivit cette recommandation fidèlement, comme il devait le prouver avec éclat par la suite.

Il écrivit de nouveau à Lamennais à ce sujet. Je n'ai pu retrouver sa lettre, mais voici la réponse de celui-ci :

« A la Chênaie, le 31 décembre 1829.

« Le plan que vous vous proposez de suivre, Monsieur, dans l'ouvrage dont vous vous occupez, me paraît très bon. Ce sera une espèce d'histoire dogmatique du pouvoir pontifical, dont les droits

(1) Dans une lettre à l'évêque de Chartres (M. de Montals), publiée par le *Mémorial catholique*, juillet 1826, Lamennais s'exprimait ainsi : « Le droit de commander a-t-il, comme le devoir d'obéir, son fondement dans la loi divine? Si le souverain n'a le droit de commander et si les sujets ne sont tenus d'obéir qu'en vertu de la loi divine, par qui doivent être

seront établis sur les monuments de la tradition, et dont l'influence salutaire se fera remarquer, de siècle en siècle, dans les faits que vous raconterez. Quatre ou cinq volumes ne sont pas trop pour traiter convenablement un pareil sujet. Vous pourriez vous aider des auteurs allemands, tant des bons que des mauvais. Il y a dans Frédéric Schlegel (*Philosophie de l'histoire*) de fort belles vues sur le moyen âge. L'*Histoire de la Constitution de l'Église*, par Planck, écrite dans un esprit tout opposé, contient néanmoins des aveux remarquables et peut fournir, sur quelques points, des indications précieuses. En général, les recherches historiques sont bien plus avancées de l'autre côté du Rhin que chez nous.

« Je vous engage à vous distraire quelquefois de votre grand travail en faisant quelques articles pour le *Mémorial*. Les bons ont besoin d'être soutenus par ce genre d'écrits.

« L'abbé Gerbet est absent de la Chênaie depuis une quinzaine de jours; il ne tardera pas d'y revenir. Je lui ferai part, à son retour, de ce que vous me mandez pour lui. Il m'a parlé de vos arrangements, j'ai été enchanté d'apprendre qu'ils

résolus, chez les peuples chrétiens, les doutes qui peuvent naître sur ce droit et sur ce devoir? Est-ce par le souverain? Est-ce par le peuple, ou par l'autorité à qui Jésus-Christ a confié la garde de la loi divine, et qu'il a chargé de la maintenir ou de l'interpréter? » (*Lamennais, sa vie et ses doctrines*, par l'abbé Boutard, Perrin, 1905, I, p. 347.

s'accordaient, sur tous les points, avec vos vues et vos goûts.

« Recevez, Monsieur, avec mes vœux de bonne année, l'assurance de mon affectueux dévouement.

« F. DE LA MENNAIS. »

Bien qu'à huit mois d'intervalle, cette lettre fut écrite par Lamennais dans les mêmes préoccupations que la dernière, comme on voit.

Le 17 avril de la même année, il se défendait devant M. de Senfft d'avoir une admiration exclusive pour le moyen âge (1).

« ... Je n'ai point prétendu dissimuler les désordres du moyen âge. Ces désordres étaient la suite de l'état précédent et de la lutte de cet état avec l'ordre que le christianisme établissait. La tendance générale était vers le perfectionnement en tout genre, et c'est là ce qui distingue cette époque sur laquelle les Allemands ont dit d'excellentes choses, entre autres *Frédéric Schlegel*. »

L'admiration de Lamennais pour cette époque, si elle n'était pas *exclusive*, n'en était pas moins réelle, et s'il lui reconnaît des défauts, en rejetant ceux-ci sur l'époque antérieure, il accorde au

(1) Forgues, *loc. cit.*, 40.

moyen âge le bénéfice des circonstances atténuantes, dans la plus large mesure.

Quel plus bel éloge pouvait-il en faire que de dire que sa *tendance générale était le perfectionnement en tout genre*? Plus tard, Lamennais revint quelque peu de son engouement moyenâgeux. Dans une lettre du 14 décembre 1834, Eugène Boré lui écrira au sujet de Rio, l'un de ses anciens condisciples de la Chênaie, le futur auteur de *l'Art chrétien* qui, lui, n'était pas revenu et ne devait pas revenir de l'enthousiasme que son Maître lui avait communiqué pour cette période :

« Il vous reproche de calomnier le moyen âge et d'attaquer un système si catholique que nous devrions admirer à genoux, rôle d'autant plus triste, ajoute-t-il, que les non-catholiques, comme Michelet, Ampère, etc., en font le plus grand éloge. »

Le 31 décembre, Lamennais répondait à son jeune correspondant :

« Rio ne fera pas fortune avec ses folles idées. Je lui crois un bon cœur, mais il a une bien pauvre tête. On pourrait lui dire, je crois, ce que Guéneau disait au bonhomme qui le poursuivait de sa métaphysique : *Quand vous serez deux, comptez-moi pour le troisième*. Personne ne nie que le moyen âge n'offre des choses très belles, mais d'en faire



le type de toute perfection, et particulièrement de la perfection sociale, c'est cela qui est extravagant. Du reste, j'ai remarqué que ces gens-là manquaient entièrement du sentiment de l'humanité, c'est ce qui me dégoûte d'eux. Leur poitrine est vide comme leur tête. Je ne parle pas de Montalembert. Celui-ci a du cœur, mais malheureusement point de raison (1). »

L'abbé Guéranger devait garder jusqu'au bout, lui aussi, ses préférences pour l'époque qu'il regardait, à bon droit d'ailleurs, comme l'âge d'or de l'omnipotence pontificale et dont, pour ce même motif, Lamennais lui recommande ici l'étude approfondie.

Suivant M. Melchior de Vogüé, l'abbé Guéranger publia dans le *Mémorial catholique* quelques lettres sur des questions liturgiques (2). Ce fut mieux que de simples lettres, mais des articles déjà pleins d'érudition, d'une érudition, il est vrai, encore assez peu digérée, ce qui s'explique, vu l'âge de l'auteur.

Les nouveaux *arrangements* dont il est question dans cette lettre sont ceux que nous avons vus : la nomination de l'ancien secrétaire de M. de la Myre au poste de prêtre administrateur à la paroisse des Missions-Étrangères.

(1) *Lamennais intime*, 307 et suiv.

(2) *Revue des Deux-Mondes*, 1<sup>er</sup> octobre 1901. *Une Visite à Solesmes*.



L'abbé Guéranger mandait à son illustre ami :

« Missions-Étrangères, ce 15 mars 1830.

« MONSIEUR L'ABBÉ,

« La guerre contre le sens commun et ses conséquences est toujours flagrante à Saint-Sulpice. M. Carrière vient de mettre la dernière main à son in-folio de l'année dernière, et s'il fût resté encore quelques doutes à ceux qui prétendent qu'il n'est pas encore parvenu à vous comprendre, ce que je vous envoie doit les lever pleinement. Du reste, c'est le plus loyal de vos adversaires. Il vous a lu et relu, il vous sait même par cœur; seulement, il ne vous entend pas, et tout fait craindre qu'il ne vous entende jamais. Un de ses auditeurs, homme de sens commun, a bien voulu me communiquer un corollaire des arguments qu'on doit opposer aux *fidéistes*. J'ai cru, après en avoir pris connaissance, n'en pouvoir faire meilleur usage que de vous l'envoyer. Vous y verrez que tout ce qu'il objecte se résout, et ne se résout même que dans vos principes. Seulement, vous y reconnaîtrez que certaines distinctions plus scolastiques dans votre ouvrage auraient levé bien des difficultés. La transition d'un genre à un autre n'a point été assez marquée. Pour les hommes d'ensemble, ce n'est pas un inconvénient, mais pour les hommes de

détails, c'en est un, et très grand. La théologie, accoutumée à la marche lente et compassée de la scolastique, a de la peine à se façonner aux allures, bien autrement dégagées, qu'elle doit recevoir de vous. Ses souvenirs de ce genre sont trop loin d'elle. D'un autre côté, il est nécessaire que son développement, parfait dans l'essentiel, soit un peu imparfait, à raison de l'infirmité humaine, dans une multitude d'accidents. Le temps et la critique suppléent à ces inconvénients partiels. Il n'y a qu'une seule vue qui soit, en même temps, d'ensemble et de détails : c'est la vue de celui qui connaît toutes les vérités, parce qu'il a la conscience de lui-même. J'ai pensé que vous verriez avec plaisir ces dernières aberrations de la raison partielle, et j'ai voulu profiter de cette circonstance pour me rappeler à votre intérêt et vous parler de mes travaux.

« Les occupations de carême m'empêchent d'aller aussi vite que je le voudrais; mais, après Pâques, je pourrai jouir d'une liberté indispensable avec mes projets. Tout cela marche, néanmoins. Le genre même de mes travaux, qui ne sont maintenant que des recherches, ne souffre aucunement de mes continuels dérangements. Je compte toujours sur vos conseils et vos lumières. Vous m'avez accoutumé déjà à me tourner vers vous avec une confiance qui me soutiendra dans ma longue et très longue carrière.

« Je dois vous parler aussi d'une autre idée qui m'est venue à la traverse, et à laquelle les circonstances, ou, sans doute, la Providence, me contraignent presque de donner suite. Parent-Desbarres a formé le projet de continuer la *Bibliothèque des Dames chrétiennes*. Dès longtemps, ce projet était le mien, car votre idée ne me semble pas avoir reçu tous ses développements dans les vingt volumes déjà publiés. J'avais ajourné ce projet, et même d'une manière très éloignée. Tout à coup, Parent-Desbarres arrive chez moi, envoyé par Messieurs de l'archevêché, qui lui ont dit que je ferais parfaitement son affaire. Jugez de ma surprise de voir que l'on porte un jugement quelconque sur moi dans un pays où je croyais être totalement inconnu. Bref, le libraire me pria tant, qu'il m'arracha une espèce de promesse de me charger de diriger son entreprise. A force de le voir revenir à la charge, je viens aujourd'hui de me trouver conduit à former enfin un engagement. Le prospectus s'imprime. Je prendrai la liberté de vous l'adresser, en attendant votre avis sur l'action que je viens de faire en me surchargeant encore de travail dans un moment où j'aurais besoin de tout mon temps.

« Mon unique raison a été de seconder une entreprise intéressante et bien utile au salut des âmes, qui allait tomber entre les mains de je ne sais qui. Telle que je la concevais et que je veux

l'exécuter, elle servira à la propagation des bonnes doctrines. Avec le temps, et beaucoup de temps, mon projet est d'y donner une nouvelle *Vie des Saints*, ouvrage qui manque absolument aux besoins du siècle, ouvrage dont on n'a jamais su tirer tout le parti dont il est susceptible. Quel plus beau livre ascétique! Et, ensuite, quel bel argument en faveur de la religion que le tableau des grandes vertus qu'elle a inspirées! Quoi de plus honorable pour elle que de la montrer enchaînant à son char les plus beaux, les plus puissants génies! Enfin, dans notre siècle, que de vérités on peut dire à propos de la *Vie des Saints*, qui n'est autre que l'histoire de l'Église. C'est le moyen de conquérir une foule de personnes qui n'iraient pas chercher ailleurs les enseignements du catéchisme. Ce ne sera pas moi qui ferai des ultramontains; chacun devra ce miracle à son patron. Pour se développer suffisamment, il faudra un volume pour chaque mois, et si Dieu daigne bénir cette œuvre, je l'ai toujours crue destinée à produire de grands fruits.

« Ce nouveau travail, loin de me déranger dans mon vaste plan, m'y ramènera, en quelque sorte. Outre qu'il m'empêchera de perdre l'habitude d'écrire, il contribuera sans cesse à étendre mes idées, en plaçant sous mes yeux et sous ma plume les mœurs de l'Église dans tous les siècles. Peut-être pourrai-je être en mesure de donner, au mois

de septembre, le volume qui contiendra les saints de janvier. J'ose vous demander encore, sur toutes ces choses, vos avis et votre critique.

« Du reste, je ne donnerai que des ouvrages connus et estimés. Puissent-ils être bien lus par les fidèles! Le bien qu'ils feraient serait immense, car c'est aussi la parole de Dieu.

« Pardon, Monsieur l'abbé, d'une aussi longue lettre. Vous savez que c'est ma coutume. Veuillez, quand votre santé et vos travaux vous le permettront, m'honorer d'une réponse, et recevoir, en attendant, la nouvelle assurance des sentiments de respect et de reconnaissance avec lesquels j'ai l'honneur d'être

« Votre très humble et très obéissant serviteur.

« P. GUÉRANGER,

« Chanoine honoraire du Mans. »

Comme on le voit, l'abbé Guéranger adoptait la fameuse théorie mennaisienne sur le *sens commun*, que ses adversaires qualifiaient de *fidéisme*, pressés qu'ils étaient, comme toujours, de ranger parmi les hérétiques ceux qui pensaient autrement qu'eux; mais avouons que dans le cas présent, s'il n'y avait pas d'hérétiques dans le sens rigoureux du mot, ni même, si l'on veut, d'hérésie, il y avait au moins erreur, et une erreur d'autant plus dangereuse qu'elle était présentée sous les dehors les



plus séduisants, grâce à la plume enchanteresse de l'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence*.

Le jeune chanoine du Mans insiste cruellement sur ce qu'il appelle « les dernières aberrations de la raison partielle ».

Dès maintenant il se montre l'homme tout d'une pièce qu'il sera toute sa vie, l'ennemi juré des nuances et des compromis, de ce que celui qu'il prenait pour guide flétrissait en politique sous le nom de *juste milieu*. Cette intransigeance inspirait un jour cette boutade à Lacordaire : « L'abbé est un homme à théories raides qui, pour un coup de canon d'il y a six cents ans, perdrait un empire (1). »

La *Bibliothèque des Dames chrétiennes* avait contribué à faire avancer la piété beaucoup plus que la science; elle visait surtout à l'édification, à l'instar de la *Société catholique des Bons Livres* (2), qui, à la même époque, multipliait les publications dans le genre des *Souvenirs des Petits Séminaires*, etc.

Lamennais, lui-même, avait collaboré à la *Bibliothèque catholique* (3) vers le même temps.

La *Bibliothèque des Dames chrétiennes* avait aussi trouvé chez ce dernier un puissant appui. Comme

(1) Cité par Houtin. *Un dernier Gallican*, p. 171, note. Cf. *Montalembert*, par Lecanuet, II, 39.

(2) Imprimerie Poussielgue-Rusand.

(3) Imprimerie Decourchaut.



on le voit, la mode était aux *Bibliothèques*. On ré-imprimait de bons petits livres depuis longtemps introuvables, un peu, sans doute, parce qu'ils étaient oubliés, ou l'on en composait de nouveaux, pour la plus grande édification des âmes pieuses. Le succès fut assez médiocre.

Cette phrase caractéristique de l'abbé Guéranger : « Ce ne sera pas moi qui ferai des ultramontains; chacun devra ce miracle à son patron, » indique l'esprit tendancieux qui devait présider à ces travaux hagiographiques, abandonnés du reste aussitôt qu'entrepris. C'était le temps où l'on commençait par construire une thèse de toutes pièces, puis on s'efforçait de la consolider en cherchant dans l'histoire tous les faits qui pouvaient lui être favorables; les autres étaient soigneusement éliminés.

Ainsi, pour le cas dont on s'occupait surtout alors dans un certain milieu, puisque le moyen âge était proclamé l'époque chrétienne et chevaleresque par excellence, il s'agissait de grossir ses vertus, de les inventer même au besoin, et de taire ses vices autant que possible, sinon de les transformer en qualités.

Ce fut le romantisme, si puissant alors, qui mit le moyen âge à la mode; les meilleurs ne surent pas toujours se soustraire à son influence, témoin Michelet, Augustin Thierry, Montalembert, pour ne citer que ces trois historiens.

Lamennais répondit à l'abbé Guéranger :

« 15 avril 1830.

« Je vous remercie, Monsieur, du cahier de M. Carrière que vous avez bien voulu m'envoyer. C'est, en effet, une pièce curieuse. Je n'aurais jamais pu me persuader, avant de l'avoir lue, que de pareilles extravagances pussent entrer dans une tête humaine. Il faut bien le croire, à présent, et s'humilier de ce que nous pouvons devenir lorsque notre pauvre esprit, se confiant en lui-même, ne connaît plus de règle que ses propres pensées, et, dans l'ivresse d'un visible orgueil, parodie Dieu au fond de son cœur.

« Toutes les personnes que j'ai vues ont beaucoup goûté vos deux articles sur la liturgie. Vous ferez, je crois, un bien réel en continuant d'écrire de temps en temps, dans le *Mémorial*, ce qui ne vous détournerait pas de votre grand travail. »

D'une lettre du même au même, 3 novembre 1830 :

« Que le clergé le veuille ou non, l'état des finances obligera bientôt à supprimer le salaire et, quoi qu'on en dise, je suis convaincu que ce sera un immense bonheur pour la religion.

« Vous avez mal entendu l'article dont vous me parlez. Si l'on ôtait à la religion ses édifices publics, ce serait une vraie persécution. Mais, dans cette

hypothèse même, la religion serait-elle perdue? Voilà ce qu'on a discuté, rien autre chose. »

On me manda de Solesmes, dans le temps, que l'on avait conservé seulement ces lignes de cette dernière lettre, dont l'original ne s'était point retrouvé.

Ce que Lamennais écrivait, il y a soixante-quinze ans, est sur le point de se réaliser. Après l'avoir réduit successivement de plus en plus, on est en train, actuellement, de supprimer complètement le budget des cultes, moins par suite de l'état des finances qu'en vertu de l'état d'esprit d'un gouvernement indifférent. Ce sera la conséquence de la séparation de l'Église et de l'État.

Le lecteur aura souligné, sans doute, le terme de *salaire* employé par Lamennais. Lui et son école affectaient de nommer ainsi l'indemnité concordataire. Le prêtre ne devait plus passer pour un *salarié* de l'État; cette position humiliante l'amointrissait aux yeux de tous; il fallait en sortir au plus tôt. Loin de redouter une pareille éventualité, Lamennais, qui fut toujours un utopiste, s'imaginait naïvement que du jour où l'État ne paierait plus le clergé, il lui accorderait une liberté complète : plus d'argent, plus de tracasseries. Nous verrons bien (1)!

(1) Ces lignes datent de 1905.

A la même époque, Guéranger poursuivait, de son côté, l'abolition des concordats.

Il mandait à Lamennais :

« Paris, ce 11 juin 1831.

« MONSIEUR L'ABBÉ,

« Je vous adresse un exemplaire de mon livre sur les concordats. C'est un grand bonheur pour moi de vous faire hommage de ce premier travail pour la sainte cause que vous m'avez appris à défendre. J'espère que vous y reconnaîtrez les principes auxquels vous avez voué tous vos efforts et votre vie entière.

« J'ai renoncé à mon projet relativement aux évêques. J'ai senti la justesse de vos raisons, et je me résigne volontiers à abandonner un plan romanesque, surtout si mon livre parvient, en fixant un peu les idées du clergé, à préparer, par des moyens plus lents et plus sûrs, le grand œuvre de l'abolition des concordats en France. J'adresse, néanmoins, un exemplaire à Monseigneur l'archevêque de Paris.

« Je pars, dans trois jours, pour le Mans, et je retourne à mes études. S'il se retrouve quelque question dans le genre de celle que je viens de traiter, et qu'il soit opportun de discuter aussi, je

m'empresserai, si personne n'a le temps de s'en charger, de tourner mes études de ce côté. Voué, sans retour, à l'étude de la science ecclésiastique, en attendant que j'aie assez travaillé pour quelque grande opération, rien ne m'empêche de traiter tel ou tel épisode en particulier. Cela soutient, au contraire, et est très utile pour se former. Si donc vous jugez qu'il soit bon, de temps en temps, de donner quelque petit livre sur les affaires de l'Église, d'instruire les catholiques, qui ne connaissent ni le temps où ils vivent, ni les siècles passés, je ferai mon possible pour m'unir ainsi au mouvement catholique. Vous auriez la bonté de m'indiquer les questions que vous jugeriez opportunes, comme aussi, de mon côté, je vous proposerais celles qui me paraîtraient susceptibles de présenter quelque intérêt et quelque utilité.

« C'est ainsi que j'espère travailler toujours, sous votre direction, et me rendre digne, de plus en plus, de la bienveillance que vous m'avez toujours témoignée.

« J'ai appris, avec peine, que Léon (1) vous avait quitté. Oserai-je vous demander ce que vous pensez qu'il puisse faire?

« J'écris, en même temps, à M. Gerbet, qui veut bien rendre compte de mon travail dans l'*Avenir*.

« Recevez, Monsieur l'abbé, l'hommage bien

(1) Léon Boré, frère d'Eugène.



respectueux d'un de vos disciples les plus dévoués.

« P. GUÉRANGER. »

Lamennais lui répondait, le 18 juin 1831 :

« J'espère que votre ouvrage sur les concordats fera du bien en contribuant à dégoûter le clergé d'un système devenu si funeste. »

Ce premier ouvrage écrit assez hâtivement n'eut pas tout le succès qu'en espérait l'auteur, qui en rejetait un peu la faute sur son éditeur. Dans une lettre à celui-ci, datée du Mans, 17 septembre de cette année 1831, il lui reprochait son insouciance au sujet de son livre dont, grâce à cette indolence, sans doute, il n'avait été question ni dans la *Gazette de France*, ni dans la *Quotidienne*, sans parler du *Correspondant*. Il lui demandait s'il avait au moins envoyé à l'abbé de Sambucy « l'exemplaire destiné à Sa Sainteté ». Il est souvent question, dans la volumineuse correspondance de Lamennais, de l'abbé de Sambucy, qui était alors à Rome où il se mettait à la disposition de ses amis de France pour leurs commissions auprès de la Cour pontificale dont les entrées lui étaient largement ouvertes.

Soit qu'il ne l'ait pas connu, ou qu'il n'ait pas jugé à propos de l'utiliser, ni même de le signaler, l'auteur du livre récemment paru sous le titre de



*Quatre cents ans de Concordat*, ne cite pas dans sa copieuse bibliographie ce premier fruit de la science antigallicane de Guéranger. Peut-être aussi Mgr Baudrillart l'aura-t-il estimé comme un simple essai peu digne de la savante plume du futur abbé de Solesmes.

En adressant un exemplaire de son ouvrage au Pape et à l'archevêque de Paris, tous deux, sans nul doute, partisans du *statu quo*, le jeune écrivain (il avait alors vingt-cinq ans) faisait preuve d'une assez belle audace.

A cette humeur combative qui se dessinera de plus en plus, l'on devine déjà le futur champion de l'ultramontanisme à qui sa fougue vaudra de la part de Pie IX, qui ne recula pas toujours devant les jeux de mots, fussent-ils même médiocres, le nom de dom *Guerroyer*.

Ce *grand œuvre* de « l'abolition des concordats en France », nos jacobins sont en train de l'accomplir (1). Un avenir prochain nous dira le profit qu'en sauront tirer, pour leur sécurité et leur dignité, l'Église et l'État.

Lamennais ni Guéranger, il est vrai, ne pouvaient pressentir qu'il s'accomplirait dans de pareilles conditions et par de telles mains; surtout ils ne l'eussent jamais souhaité.

La « grande opération » pour laquelle se sentait

(1) C'est fait maintenant.

fait notre jeune savant, mais dont il ne soupçonnait guère encore la nature, c'était l'abolition, cette fois, de la liturgie, ou mieux des liturgies gallicanes, au profit de la liturgie romaine.

Cette sainte haine du gallicanisme et de tout ce qui en approchait, si Guéranger ne la dut pas à Lamennais, celui-ci sut soigneusement l'entretenir alors et l'aviver, lui qui avait demandé à Rome l'autorisation de réciter l'office de saint Grégoire VII, uniquement parce qu'il voyait dans ce pape l'intrépide défenseur des prérogatives du Saint-Siège, et, par suite, l'adversaire indomptable de tous ceux qui, comme l'empereur Henri IV, osaient attenter à ses droits.

Voici, à ce propos, ce que Lamennais mandait au comte de Senfft, dans une lettre du 27 juin 1831 :

« ... Si ce n'est pas être indiscret, je vous prierais, mon cher ami, de me rendre un service. Il est presque impossible de trouver ici un bon Bréviaire romain ; je n'ai pu, malgré mes recherches, m'en procurer que de très défectueux ; les religieux Méchitaristes en ont donné, à Vienne (1), une édition fort estimée ; s'il vous était possible de m'en envoyer, par occasion, un exemplaire *avec l'office de Grégoire VII* (2), vous me feriez un très grand plaisir (3). »

(1) Peut-être faut-il lire *Venise* où ces moines arméniens avaient une très importante imprimerie qui existe toujours. Notons cependant qu'ils sont aussi établis à Vienne.

(2) Souligné dans le texte.

(3) Forgues, II, 209.

Le 16 août, Lamennais accusait réception à M. de Senfft de l'objet tant désiré :

« J'ai reçu, il y a quelques jours, mon cher et respectable ami, avec votre petite lettre du 31 juillet, le Bréviaire des Méchitaristes que vous avez eu la bonté de m'envoyer; je vous en remercie infiniment. Cet ouvrage m'est d'autant plus précieux qu'il est impossible de s'en procurer ici une édition, même médiocre; toutes sont incomplètes et remplies de fautes (1). »

*Travailler toujours sous la direction* de l'illustre auteur de l'*Essai*, tel était le vœu de l'abbé Guéranger, qui ne songeait plus cependant à rejoindre la petite colonie de la Chênaie. Il avait alors un autre projet, comme nous l'apprend la lettre suivante de Lamennais, la dernière de cette correspondance.

Notons, en passant, que Lamennais donnait personnellement le signal de ce retour de l'Église de France à la liturgie romaine auquel devait si puissamment contribuer, plus tard, l'abbé de Solesmes. C'est ainsi qu'au début de tous les mouvements ultramontains de la France du dix-neuvième siècle, on retrouve ce nom de Lamennais. On devait le retrouver ailleurs aussi, car toutes les grandes initiatives libérales de cette époque se réclament de lui.

(1) Forgues, II, 221.

« La Chênaie, 30 novembre 1832.

« Je suis charmé, Monsieur, que les obstacles qu'avait rencontrés l'exécution de votre projet soient levés enfin, quoique j'aie un peu changé d'avis sur le fond, depuis que je ne vous ai vu. Les choses vont si vite, de nos jours, qu'on ne peut que camper dans une opinion, quelle qu'elle soit. Ce sont des tentes qu'on plante le soir et qu'on enlève le matin... Quant aux frères comme il vous en faudrait, c'est une sorte de gens difficiles à trouver. Toutefois, j'en parlerai à mon frère, et ne doutez pas que, s'ils s'en présente des convenables, nous ne nous fassions un vrai plaisir de vous les adresser.

« Nous n'avons jamais considéré l'encyclique que comme un acte de diplomatie sollicité par les souverains pour arrêter l'action catholique qui les inquiétait. Nous connaissons trop bien les faits pour nous y tromper un seul instant et nous n'en devons pas moins obéir comme catholiques. C'est ce que nous avons fait, et notre déclaration n'implique rien de plus. Le Pape m'en a fait témoigner sa pleine satisfaction, d'abord par le P. Orsolo, qui va être, dit-on, nommé cardinal, puis par M. Garibaldi, auditeur de la nonciature à Paris, et enfin par le cardinal Pacca.

« Je m'occupe, en effet, de l'ouvrage dont vous

me parlez, mais sans aucun projet de publication, au moins prochain. S'il me prenait envie en ce moment, de réimprimer le *Symbole des Apôtres*, il se trouverait renfermer dix ou douze hérésies, pour le moins. Or, je ne voudrais pas causer cette mortification aux Apôtres. »

L'abbé Guéranger s'occupait alors de rétablir en France l'ordre des Bénédictins. Il avait consulté à ce sujet Lamennais (1), qui d'abord avait approuvé son idée comme on le voit par cette lettre, et qui, sans doute, lui avait promis son concours, dans la mesure du possible. Ce concours, il ne le lui refusait pas, bien qu'il déclare avoir « un peu changé d'avis sur le fond ». C'est qu'il ne croyait pas à la résurrection des anciens Ordres. Il pensait qu'il valait mieux, pour répondre aux exigences des temps actuels, organiser des centres d'études dans le genre de ceux qu'il venait de fonder lui-même à la Chénaie, à Malestroit et à Paris, destinés à fournir des savants uniquement occupés de travaux d'érudition, et aussi des maîtres pour les établissements d'études supérieures ou secondaires.

Bien qu'il ne dût pas réaliser complètement ce programme, mais se spécialiser, avant tout, dans les études et le chant liturgiques, dom Guéranger ne le perdit point de vue, s'il faut s'en rapporter au témoignage de l'un de ses collaborateurs des

(1) Je tiens ce renseignement du R. P. Delatte.



premiers temps, sinon de la première heure, dom des Pilliers, qui devait frapper à la porte de Solesmes en 1846, neuf ans après l'érection canonique, par Grégoire XVI, de cet antique prieuré en abbaye.

Voici ce que nous lisons, en effet, dans l'ouvrage publié par le P. des Pilliers, en 1869, sous le titre de *Les Bénédictins de la Congrégation de France* :

« Un jeune prêtre distingué, professeur dans un séminaire, m'ayant assuré qu'il se ferait Bénédictin, et serait imité par beaucoup de jeunes ecclésiastiques, si notre Ordre tenait, comme autrefois, des collèges, j'en fis part à mon abbé, dont voici la réponse : « Je regrette beaucoup de voir M. G...  
 « s'acheurer à cette question d'éducation, et man-  
 « quer par là sa vocation, s'il en a une. Cela prouve,  
 « une fois de plus, que l'on ne sait plus ce que c'est  
 « que des moines; mais, nous, nous devons le sa-  
 « voir, et attendre, pour nous mêler de l'éducation :  
 « 1° que nous soyons très nombreux; 2° que nous  
 « ayons des sujets propres à cela; 3° que le sys-  
 « tème d'études introduit par les Jésuites et les  
 « Oratoriens soit remplacé par celui du moyen  
 « âge, au temps de nos écoles de Saint-Gall,  
 « Fleury, etc. (1). »

(1) Tome I<sup>er</sup>, p. 202.



A cette époque, vers 1849, s'il faut en croire dom des Pilliers, dont l'ouvrage d'ailleurs doit être lu avec d'autant plus de précaution que l'auteur s'est montré moins circonspect en l'écrivant, l'Abbé de Solesmes gardait toujours ses préférences pour le moyen âge, ce qui était fort légitime et n'est nullement pour surprendre ceux qui l'ont connu.

Sans doute, Lamennais n'aurait pas partagé cette dernière manière de voir de dom Guéranger; le rétablissement du *trivium*, voire du *quadrivium*, l'eût plutôt laissé froid; mais la lettre que nous venons de lire nous montre ce qu'il y a d'inexact dans cette assertion de M. Melchior de Vogüé, lorsqu'il raconte, dans l'article de la *Revue des Deux-Mondes*, cité plus haut, les premières démarches faites par l'abbé Guéranger pour reconstituer Solesmes.

« Le pauvre prêtre frappa à toutes les portes, *implora vainement l'aide de Lamennais* (1); il ne rencontra que scepticisme : les meilleurs catholiques jugeaient son dessein chimérique (2). »

Pour ce qui concerne Lamennais, au moins, l'honorable membre de l'Institut est dans l'erreur, puisque, en dépit de son peu de confiance dans le succès final du projet de son jeune ami, nous le

(1) C'est moi qui souligne ces mots.

(2) *Revue des Deux-Mondes*, LXXI<sup>e</sup> année (1901), cinquième période, tom. V<sup>e</sup>, p. 683.

voyons faire tout son possible pour lui en faciliter l'exécution (1).

L'encyclique *Mirari vos*, qui condamnait le système philosophique de Lamennais, ainsi que les tendances politiques de *l'Avenir*, parut le 15 août 1832. Elle lui fut communiquée à Munich, à son retour de Rome, où il s'était rendu avec Montalembert en « pèlerin de Dieu et de la liberté ».

Sa formule de soumission parut d'abord satisfaisante, mais il ne devait pas tarder à se reprendre, pour son malheur et, je crois qu'on peut le dire sans exagération, pour le malheur de l'Église de France elle-même (2).

L'ouvrage dont lui parlait Guéranger dans une lettre à laquelle répond celle-ci, et que je n'ai point retrouvée, est, sans doute, celui qui parut beaucoup plus tard (1844-1846), sous le titre d'*Esquisse d'une philosophie*. Il y travailla vingt ans.

La dernière phrase du malheureux écrivain est d'une ironie amère à l'adresse de ce Saint-Siège qu'il avait défendu jusqu'alors avec tant d'éloquence et de courage. Le *paladin* du Pape allait

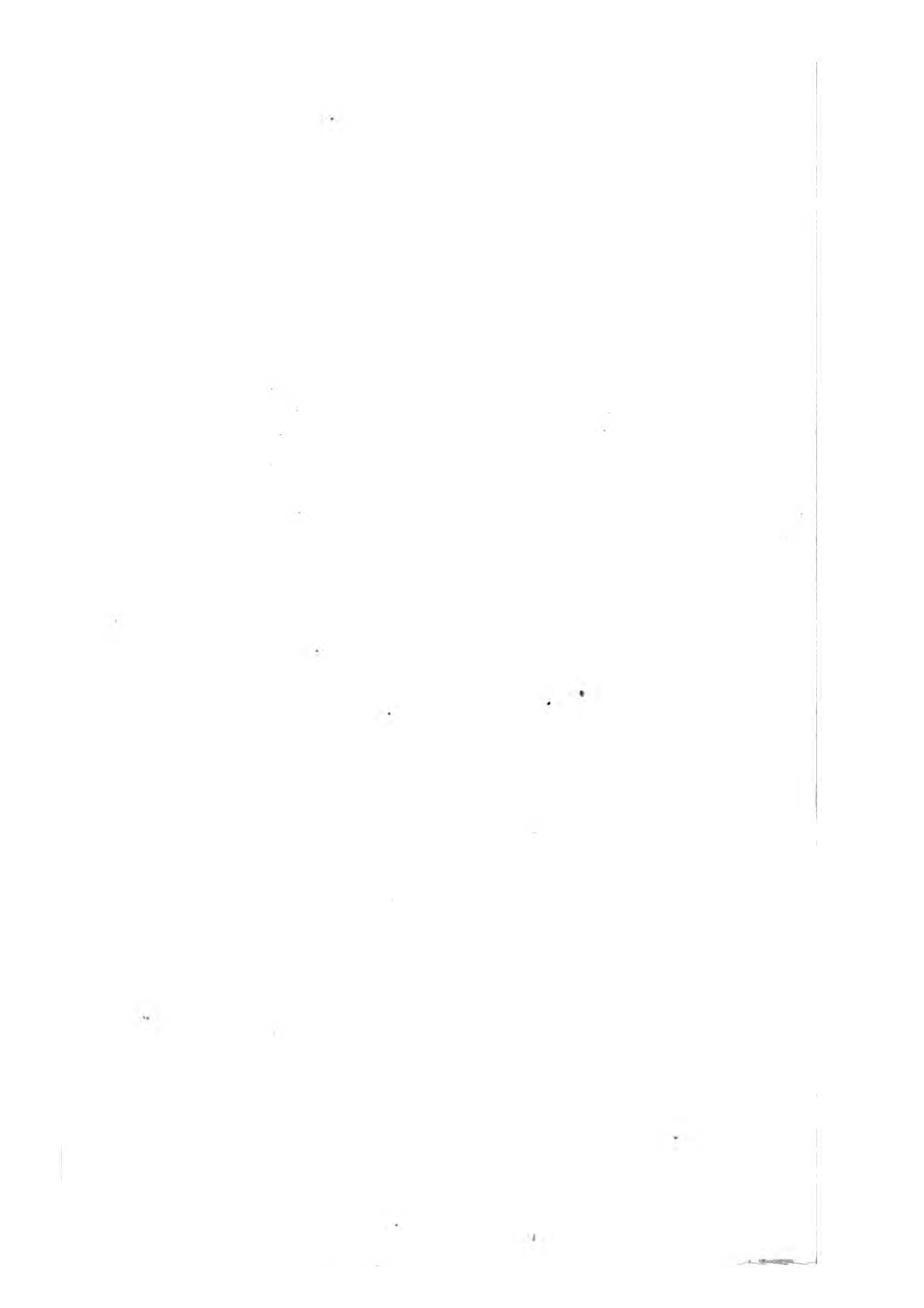
(1) Eugène Boré écrivait de Paris, le 23 avril 1833, à Lamennais, alors à la Chênaie : « ... L'abbé Guéranger sort de ma chambre. Il vient ici pour trouver quelques ressources et ensuite commencer son œuvre. Il a l'approbation de son évêque. Sa maison est louée, ils sont déjà sept ou huit jeunes ecclésiastiques, et dans trois mois, ils seront établis. »

(2) Cf. *Lamennais, d'après des documents inédits*, 1<sup>re</sup> édit., II<sup>e</sup> vol., 151 et suiv.; 2<sup>e</sup> édit., II<sup>e</sup> vol., 85 et suiv.

en devenir l'un des plus implacables adversaires.

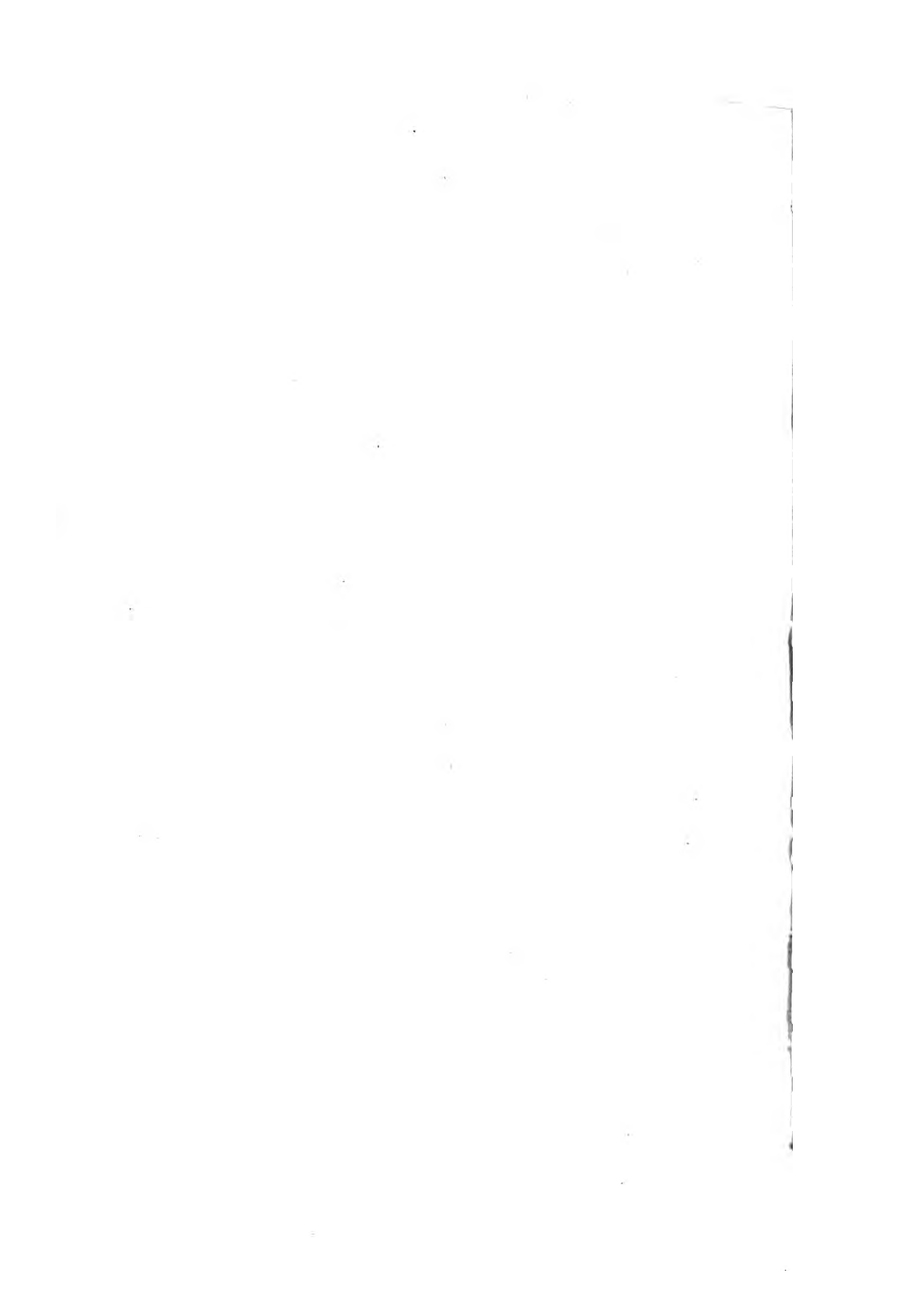
Mais sa défection, si lamentable fût-elle, ne doit pas nous rendre injustes pour sa mémoire et nous faire oublier les signalés services qu'il a rendus à la cause de la liberté, sous toutes ses formes, et cela avec le plus noble désintéressement : liberté d'enseignement, liberté d'associations, liberté des cultes, liberté de la presse, etc. Il disait parfois aux gens que le mot effrayait : « Cette liberté, je la demande pour le bien, le mal l'a déjà. »

---



v

## **Correspondance Vuarin**





## CORRESPONDANCE VUARIN

(1819-1837)

Jean-François Vuarin naquit à Collonges, près de Genève, le 10 juin 1769, d'une famille de petits négociants. Le curé de cette paroisse, M. Gazel, ayant remarqué les qualités intellectuelles et morales de l'enfant, lui apprit les premiers éléments de la langue latine, puis il l'envoya continuer ses études chez les Joséphites de Nantua (1). Il se distingua par son application, sa vivacité d'esprit et ses succès scolaires. De bonne heure sa vocation sacerdotale se dessina, ce qui déterminina ses parents, toujours sur le conseil de leur curé, à l'envoyer au séminaire de Saint-Sulpice.

Il suivit les cours de Sorbonne à la grande

(1) Les *Joséphites* ou missionnaires de Saint-Joseph étaient encore appelés *Cretenetistes*, du nom de Jacques Cretenet qui fonda cet ordre en 1643.

satisfaction de ses maîtres qui le rangeaient parmi leurs meilleurs élèves. Il prit sa licence en théologie, et rentra dans son pays. Après quelque séjour au grand séminaire d'Annecy, il dut se retirer devant l'invasion des troupes françaises. Il était diacre. Il affronta sous divers déguisements la tourmente révolutionnaire, non sans courir parfois de grands dangers, mais il sut y échapper par son rare sang-froid et un courage qui au besoin allait jusqu'à l'audace. Ses supérieurs lui confièrent, malgré sa jeunesse, des missions délicates, souvent périlleuses, qu'il remplit heureusement.

Le 10 juin 1797, il fut ordonné prêtre à Fribourg, dans la chapelle du collège Saint-Michel, par Mgr Odet, évêque de Lausanne. Tout entier au service des âmes, l'abbé Vuarin compta moins que jamais avec le danger et les fatigues, multipliant les actes d'intrépidité et de dévouement évangélique, dans ces jours de sinistre mémoire, où tout prêtre fidèle était à chaque instant menacé de perdre la liberté ou la vie. Je renvoie le lecteur aux pages émues que ses biographes consacrent à cette période particulièrement critique de la vie de celui que l'on devait surnommer plus tard l'*Apôtre de Genève* et qui allait restaurer le catholicisme dans cette partie de la Suisse (1).

(1) *Histoire de M. Vuarin et du rétablissement du catholicisme à Genève*, par les abbés Fleury et Martin. 2 vol., 1861 Genève.

Mon dessein est de retracer, dans ces lignes, la physionomie du prêtre de mérite qui, dès l'origine, s'associa au mouvement religieux dont un autre prêtre, son contemporain et longtemps son ami, Lamennais, devait être, en France, le promoteur le plus illustre.

Après avoir passé quatre ans à Genève, de 1799 à 1803, le jeune prêtre fut appelé près de son évêque, Mgr de Mérinville, à Chambéry, en qualité de secrétaire général; mais il revint à Genève dès 1806, comme curé, poste qu'il devait occuper jusqu'à sa mort. La ville de Calvin fut son vrai champ de bataille. Il fonda des écoles et des établissements charitables à la tête desquels il plaça des religieuses, dont la présence parut aux yeux de ses adversaires la plus dangereuse et la plus *insolente* des nouveautés. Il leur fallut cependant s'y accoutumer. Moins heureux tout d'abord avec les Frères de la Doctrine chrétienne qu'il était parvenu à installer dans sa paroisse, le zélé pasteur dut, quelque temps après, se résigner à leur éloignement provisoire, pour ne pas donner prétexte à l'émeute dont le menaçaient les Calvinistes, effrayés par le nombre de plus en plus considérable des conversions. Toutefois il réussit à les établir d'une façon durable en 1839.

Je renvoie de nouveau le lecteur au travail de MM. Fleury et Martin, s'il veut connaître les difficultés, les luttes qu'eut à subir, sans trêve ni repos,

cet intrépide champion de l'Église, le *Lamennais* de la Suisse, avec le talent littéraire en moins, sans doute, mais avec, en plus, une fixité de principes, un calme au milieu des combats, une persévérance qui ne se démentirent jamais.

Comme ils eurent longtemps le même dévouement pour Rome, les mêmes convictions ultramontaines, au milieu d'un clergé gallican ou joséphiste, dans sa généralité, Lamennais et Vuarin étaient portés l'un vers l'autre par une sympathie qui devait se changer en amitié à la première rencontre. Nous verrons cette amitié durer tant que durèrent les croyances religieuses de l'auteur de *l'Essai*.

Lamennais aimait dans M. Vuarin, « le prêtre aux principes inflexibles, disent les biographes de ce dernier, au caractère indomptable, au dévouement sans borne à l'Église », qui, « abandonné par ses chefs sur le champ de bataille », restait « seul aux prises avec l'hérésie... De son côté, M. Vuarin n'admirait pas moins ce génie de feu, qui frappait si juste et si fort au cœur même des questions, et qui sondait si impitoyablement les plaies saignantes de la société. Il aimait à considérer en lui le champion de la vérité; et les exagérations, et les excès, et les emportements même de cette sombre nature ne lui déplaisaient pas; il les prenait pour un effet inévitable de la passion du bien et pour cette indignation naturelle que devait,

selon lui, soulever dans tous les cœurs le triste spectacle des choses du temps (1). »

Les relations de ces deux intrépides défenseurs de la vérité catholique datent de 1819, mais ce ne fut qu'en mars 1824, à Paris, à la Grande-Aumônerie, qu'ils se virent pour la première fois. Ils décidèrent de faire ensemble le voyage de Rome, et Vuarin étant retourné à Genève, son nouvel ami l'y rejoignit bientôt, comme nous l'apprend une lettre qu'il adressait de cette ville à son frère Jean, le 23 avril.

Durant les quelques semaines qu'il passa près de son hôte, Lamennais, que la Suisse avec ses lacs et ses montagnes trouva toujours fort indifférent, ne laissa pas que de juger le temps long. Il s'en expliquait dans une seconde lettre au même, datée du surlendemain de la première :

« M. Vuarin est toujours pressé à cause de ses affaires. Je ne le vois qu'à table, quand il s'y met, et là même, il est si préoccupé qu'il n'y a point, à vrai dire, de conversation. Confiné dans ma chambre par le mauvais temps, ne voyant personne, je m'ennuie plus que de mesure, etc. (2). »

Ce fut le 2 juin que nos voyageurs s'acheminèrent vers la Ville Éternelle, l'un pour traiter,

(1) *Op. laud.*, II, 342.

(2) Blaize, I, 443. Serait-ce, durant ce séjour et pour tromper son ennui qu'il aurait écrit les *Réflexions sur l'Imitation*, comme le veulent les auteurs de la *Vie de M. Vuarin*? II, 422. On sait qu'elles parurent cette année même 1824.



entre autres choses, du rétablissement de l'évêché de Genève, l'autre pour exposer au Pape la situation de l'Église de France et lui demander ses instructions. Ils arrivèrent à Rome le 27 juin. Le 16 juillet Lamennais mandait à son frère :

« Le Saint-Père que j'ai vu deux fois et qui m'a comblé de bontés, veut me revoir encore pour causer, m'a-t-il dit, plus à loisir. Ainsi il faut que j'attende ses ordres (1). »

Cependant il *s'ennuyait fort*, suivant son expression, — il devait s'ennuyer toujours et partout, — et après une excursion à Naples, il était de retour à Paris le 1<sup>er</sup> octobre, pendant que Vuarin prolongeait son séjour à Rome où il fut reçu plusieurs fois par Léon XII. Ce fut au cours d'une de ces audiences que celui-ci dit au curé de Genève, en parlant de Lamennais, ce mot que j'ai retrouvé dans les papiers de M. Houet et que j'ai cité ailleurs : « C'est un homme qu'il faut conduire *avec la main dans son cœur*. »

Vuarin resta en correspondance avec Lamennais. Souvent, autant pour dépister la police que pour rappeler le souvenir de leur commun pèlerinage à Rome, il lui faisait parvenir ses lettres, sous le couvert d'un tiers, avec cette simple suscription : *Pour mon compagnon de voyage, en 1824*.

Les biographes de Vuarin qualifient la corres-

(1) Blaize, II, 18.



pondance de Lamennais de « lettres intimes, et par là même très précieuses, qui reflètent, comme un miroir, toutes les phases de son ancienne carrière (1) ».

C'est ce dont le lecteur va juger lui-même.

Le champ de bataille d'où s'enfuit Lamennais, Vuarin ne le déserta jamais. Il y fut triomphalement enseveli.

Le curé de Genève, nous disent encore ses biographes, « avait pris deux bonnes résolutions qu'il tint toute sa vie : la première de n'être jamais agresseur, et la seconde de ne laisser passer aucune agression, sans riposter et sans rendre coup pour coup (2) ».

Lamennais, par contre, estimait ordinairement que la meilleure manière de se défendre était d'attaquer; toutefois il n'employa guère ce procédé que lorsqu'il cherchait à démonétiser les doctrines en montrant le peu que valaient leurs partisans. De là les nombreuses personnalités que l'on relève, non seulement dans sa volumineuse correspondance qu'il ne destinait pas à la publicité, mais aussi dans certains de ses écrits, véritables pamphlets dont le chef-d'œuvre, en ce genre, est celui qui a pour titre *Amschaspands et Darvands*, et qui n'est qu'une perpétuelle et violente satire du gouvernement et des hommes de Louis-Philippe.

(1) *Vie de M. Vuarin*, II, 342.

(2) *Ibid.*, 386.

Après l'encyclique *Mirari vos* et une dernière formule de soumission souscrite par Lamennais, Grégoire XVI adressait à M. Vuarin, le 12 mars 1834, un bref que le lecteur retrouvera à cette date, pour le féliciter de la part qu'il lui attribuait dans la démarche de son ami.

Ce bref, bien que publié par MM. Fleury et Martin (1), est presque ignoré. Il nous apprend que le Pape savait les relations du curé de Genève avec l'illustre écrivain et qu'il lui croyait une grande influence sur lui.

Les biographes de M. Vuarin observent qu'il « n'eut pas le tort de quelques amis de M. Lamennais, celui de l'abandonner avec un éclat qui ne pouvait avoir d'autre résultat que de l'irriter davantage et de rendre son retour plus difficile (2) ».

La correspondance entre les deux anciens amis devint cependant de plus en plus rare. La dernière lettre de M. Vuarin est datée du 30 mai 1837, et non du 8 février 1836, ainsi que l'écrivent ses historiens. Lamennais y répondit le 9 juin suivant, comme on le verra. A partir de cette époque leurs relations paraissent avoir complètement cessé.

M. Vuarin, frappé d'une première attaque de paralysie, le 12 septembre 1839, en pleine activité, languit cinq ans encore. Il s'éteignit le 6 septembre 1844, laissant la réputation d'un homme

(1) II, 425.

(2) *Id.*, 427.

apostolique, dans toute la force de l'expression.

*Celui-là a bien servi son Maître.*

Cet éloge, le plus beau de tous, les protestants eux-mêmes ne purent le lui refuser (1).

Je dois les lettres de Lamennais à la complaisance du regretté Mgr Broquet, mort, en 1907, vicaire général à Genève, qui me permit de les copier sur les originaux mêmes. Je n'en possède que quelques-unes de Vuarin, les dernières. J'ai publié cette correspondance, une première fois, dans la *Revue des Deux-Mondes* (oct.-nov. 1905), par les soins de son distingué secrétaire, M. Giraud, mon collègue à l'Université de Fribourg.

\*  
\* \*

A la Chênaie, le 26 juillet 1819.

Je regrette beaucoup, Monsieur, de m'être trouvé absent de Paris pendant le séjour que vous y avez fait. J'aurais été heureux de vous connaître personnellement, et de vous témoigner toute mon admiration pour le zèle si rare qui vous anime. La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire me fait inieux sentir encore ce que j'ai perdu.

Pour vous, Monsieur, je vous félicite des liaisons que vous avez commencées avec M. le comte de

(1) II, 532.

Senft; science, modestie, piété, voilà ce que vous avez remarqué en lui; jamais je n'ai rencontré personne qui unit au même degré les qualités solides à toutes celles qui font le charme et la douceur de la société. En causant avec lui, souvent nous avons parlé de l'importance d'établir des rapports suivis entre les hommes qui défendent la même cause. Il serait à désirer qu'il y eût à Paris un centre de correspondance, afin qu'on pût s'entendre et travailler de concert dans toutes les parties de l'Europe, et même de l'Amérique, car maintenant beaucoup d'espérances se rattachent à ce dernier pays. Cela ne serait pas très difficile et pourrait produire de grands fruits. Je vous prie de m'en dire votre pensée. Mon article sur la *réunion* a paru dans le *Conservateur*, mais on y a fait quelques retranchements par des raisons de politique, et il y a en outre un assez grand nombre de fautes d'impression qui le défigurent. Je le fais réimprimer en ce moment dans un volume de *Mélanges* que je me propose de publier très prochainement.

Ce grand sujet de la réunion demanderait à être traité bien plus à fond, et avec beaucoup plus de développements. Il en faudrait faire un livre. De plus habiles l'entreprendront peut-être. On ne saurait rendre de service plus éminent à la société. Ses destins sont dans la balance; un jugement de vie ou de mort ne tardera pas d'être prononcé. Si la miséricorde prévaut, on verra les peuples rentrer

de toutes parts dans le sein de l'unité. Si le contraire arrive, si les doctrines populaires (*sic*) en religion et en politique continuent de se propager, c'en est fait de l'Europe; la dissolution est inévitable, et je plains ceux qui en seront témoins.

Je ne saurais prévoir encore l'époque où paraîtra le deuxième volume de l'*Essai*. Il me faudrait pour l'achever un loisir qui me manque. J'attends les moments de la Providence; quand elle voudra que je finisse ce travail, elle saura bien me procurer le temps nécessaire pour cela.

Agréez, Monsieur, l'hommage de ma reconnaissance, de ma haute considération, et de mes sentiments respectueux.

L'abbé F. DE LA MENNAIS.

*P.-S.* — Mon projet est de retourner à Paris à la fin d'août. J'y demeure chez M. l'abbé Carron, cul-de-sac des Feuillantines, n° 12, rue Saint-Jacques. Ce serait là, Monsieur, que je vous prierais de m'adresser vos lettres, si vous me faisiez l'honneur de m'écrire.

#### NOTES

Le comte de Senfft-Pilsach fut ministre plénipotentiaire d'Autriche à Paris, puis ambassadeur auprès de la cour de Savoie. Il occupa encore plusieurs autres postes diplomatiques. Lamennais était très lié avec lui et sa famille. Les lettres nom-



breuses qu'il lui écrivit, ainsi qu'à M<sup>me</sup> de Senfft, ont été publiées par Forgues. La première lettre qui lui soit adressée date du 22 janvier 1826 (I, 228); il est plus que probable que Lamennais n'attendit pas cette date relativement tardive pour correspondre avec celui qu'il traitait déjà en ami six ans plus tôt.

L'article sur la *Réunion des différentes communions chrétiennes* fut imprimé non seulement dans la première série des *Mélanges religieux et philosophiques*, parus la même année, mais plus tard encore, en 1826, dans les *Nouveaux Mélanges*.

Paris, 28 octobre 1819.

Je vous remercie beaucoup, Monsieur, de m'avoir fait tenir le petit écrit, publié à Genève, contre mon article sur la réunion des différentes communions chrétiennes. Il est utile de savoir ce que disent les adversaires. Celui qui m'a répondu ne comprend pas même l'état de la question. J'ai dit que le protestantisme se mourait, parce qu'une religion qui n'a plus de doctrine est une religion morte; ce pauvre homme croit me réfuter en apprenant au monde qu'il y a autant de protestants que jamais, et qu'on les laisse partout fort tranquilles. Tout le reste de son écrit est de même force. Il n'y a pas lieu à répliquer, ce serait perdre le temps. Je ne sais si vous avez connaissance d'un journal protestant qui paraît ici, sous la même forme à peu près que le *Conservateur*. Des Genevois coo-



pèrent à sa rédaction. On m'a montré le premier cahier; c'est un recueil d'absurdes calomnies et de plates injures. Je doute que cette entreprise ait du succès, malgré l'esprit de parti qui semblerait devoir la favoriser. Mais il y a dans ce journal une telle absence de talent que l'ennui seul en fera justice.

M. le comte de Senfft a eu la bonté de me remettre la table du volume de M. de Haller qui traite des souverainetés ecclésiastiques. Ce sera sûrement un ouvrage précieux, mais que M. de Haller, vraiment catholique, aurait, je crois, mieux fait encore. *Pietas ad omnia utilis est.* La piété, dont la foi est le fondement, donne de grandes lumières. Je fais peu de cas de tout ce qui n'est qu'une spéculation de l'esprit. Cela ne va jamais bien loin dans la vérité, et ne produit aucun effet durable. Cependant des livres tels que ceux de M. de Haller entrent certainement dans des desseins de miséricorde de la part de Dieu. Ils préparent les voies, attiédissent les haines, atténuent les préjugés, et c'est beaucoup. La Providence achève quand il en est temps.

Les troubles d'Angleterre pourront hâter l'émancipation des catholiques. On voudra assurer par cette mesure la tranquillité de l'Irlande, si pourtant l'on ne craint pas trop d'irriter le fanatisme des Anglais. Je vous serai extrêmement obligé de m'instruire de ce qui pourra se passer d'intéressant

à Genève. La haine de la religion catholique y est-elle bien vive dans la classe des gens instruits qui ne tiennent plus au protestantisme? et y a-t-il parmi eux un désir, une pensée d'établir quelque chose à sa place? L'Église a-t-elle des propriétés et de quelle nature? Le gouvernement lui en laisse-t-il la libre disposition? Pardon, Monsieur, si je vous fatigue de mes questions; mais celles-là ne sont peut-être pas sans importance.

Agréer, je vous prie, l'hommage de mes respectueux sentiments.

L'abbé F. DE LA MENNAIS.

### NOTES

Charles-Louis de Haller, né à Berne en 1768, était le petit-fils d'Albert de Haller qui se fit un nom dans les sciences et les lettres. Il se convertit au catholicisme et composa plusieurs ouvrages, parmi lesquels celui qui a pour titre : *Restauration de la science politique* (Lyon et Paris, 3 vol. in-8°, 1824). Il mourut en 1854.

Comme on le voit par la lettre précédente, il était encore protestant en 1819. Son abjuration fit grand bruit; elle eut lieu en 1821. Il est permis de croire que Lamennais n'y fut pas complètement étranger.

Saint-Brieuc, 22 juillet 1820.

Je reçois à l'instant, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 11 juillet. Elle

m'a été renvoyée ici avec les deux manuscrits que vous m'annoncez. Je profiterai pour les lire du premier moment dont je pourrai disposer. Je crois que l'ouvrage de M. de Haller sur les cortès s'imprime maintenant à Paris, où il a été apporté dans ce dessein par M. le comte de Salis. Cela me contrarie, à cause de votre bon jeune homme, à qui je m'intéresse vivement d'après ce que vous me marquez. Veuillez me donner des renseignements exacts et détaillés sur ce qui le concerne, sur son caractère, ses désirs, ses projets, afin que je puisse chercher les moyens de lui être utile. Je verrai ce qu'on pourra faire de l'extrait du comte de Stolberg.

Vous me rendrez un vrai service en m'instruisant de l'état religieux de Genève, et des suites que pourront avoir les querelles entre les ministres. Veuillez m'adresser vos lettres à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), si vous m'écrivez avant la mi-août, et après cette époque, à *la Chênaie, en Plesder, par Dinan (Côtes-du-Nord)*.

Je n'ai que le temps de vous renouveler, Monsieur, l'expression de mon tendre et respectueux attachement.

F. DE LA MENNAIS.

## NOTES

Peut-être s'agit-il de Gaudenz de Salis, ancien capitaine de la garde suisse, au service de la France.

Il écrivit des poésies dans le genre élégiaque et lyrique. Né en 1762, il mourut en 1834.

Frédéric-Léopold, comte de Stolberg, naquit en 1750 à Bramstedt (Holstein), dans le luthérianisme qu'il abjura en 1800. Il publia, entre autres ouvrages, une histoire très estimée de la religion chrétienne (Hambourg, 1806-1818, 15 volumes in-8°) et mourut en 1819.

Le jeune homme auquel s'intéressait M. Vuarin était, sans doute, Voullaire, dont le nom se rencontrera plusieurs fois par la suite. Il mourut vers 1861.

J'ai trouvé dans les papiers de Vuarin la copie d'une lettre, bien probablement inédite, du prince de Metternich à de Haller, au sujet de son travail sur les cortès, dont parle ici Lamennais. Le lecteur, j'aime à le croire, ne sera pas fâché de la lire. Le curé de Genève la fait précéder de cette observation :

« Cette lettre a été écrite en allemand à M. de Haller, à l'occasion de ses *Réflexions sur la constitution des cortès d'Espagne*. Cette copie, traduite en français, m'a été remise par un ami de M. de Haller qui a lu et copié en allemand la lettre autographe. »

Voici la lettre traduite, j'en respecte les germanismes.

« Vienne, le 20 juillet 1820.

« C'est avec beaucoup de satisfaction que j'ai reçu de vous-même votre dernier écrit; je le connaissais déjà; votre nom, aussi bien que les anathèmes lancés contre cet ouvrage, m'était garant de son mérite. Au milieu de ce cloaque de productions criminelles qui heureusement rendront bientôt toute lecture impossible, un mot de vérité et de raison devient un baume salutaire après lequel je ne cesse de soupirer.

« Vous avez choisi pour votre ouvrage un sujet fort riche et vous l'avez traité comme il méritait de l'être. Mon plus vif désir est qu'il soit beaucoup lu, et dans la position où je me trouve placé, je ne négligerai rien de tout ce que je pourrai faire pour vous procurer des lecteurs.

« Si vous avez, Monsieur, suivi attentivement la marche que l'empire d'Autriche a prise, depuis la grande époque où *la véritable Restauration* pouvait commencer, et qu'elle a constamment suivie depuis lors, vous ne pourrez plus douter que le gouvernement impérial ne se faisait plus la moindre illusion. Dans la plénitude du sentiment de la vérité et du droit éternel, nous avons pris poste et nous nous y tenons comme le roc au milieu d'une mer agitée. Dans les temps les plus difficiles, la pensée de pouvoir conserver était mon appui personnel. Cette pensée m'a prêté force et courage, et dans mon caractère il n'y a pas de pas rétrograde.

« Cependant chaque jour et, pour ainsi dire, chaque heure augmente le danger. Encore quelques pas et la société court celui de la dissolution, non de sa destruction, parce que les nations ne périssent pas. Chaque victoire du parti que vous caractérisez si parfaitement, est néanmoins, quoiqu'encore dans l'éloignement, une approche vers le réveil des bons et des fidèles.

« La postérité aura peine à concevoir comment il a été possible que les liens les plus saints de l'humanité aient pu être rompus par un mal dont les conséquences immédiates sont de faire de chaque génération une espèce isolée, destinée à traîner une malheureuse existence dans un égal mépris pour tout et dans des combats également désastreux, sans que le vif sentiment qu'on a de ce mal ait pu



engager les hommes à y porter remède. Et cependant, il faut l'avouer, nous courrons ce danger ! Certes, je ferai tout ce qui m'est possible avec le secours de Dieu, et plus d'une opération conduite à terme prouve que ce n'est pas le courage qui me manque.

« J'ai remis à l'empereur l'exemplaire que vous lui destiniez. Sa Majesté impériale m'a chargé de vous en remercier, et j'ai surtout cherché à la rendre attentive à la fin vraiment classique (*sic*) de votre ouvrage.

« Recevez, Monsieur, avec mes remerciements particuliers, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

« *Signé* : le prince DE METTERNICH. »

Auray, 13 septembre 1820.

Ayant été obligé, Monsieur, de venir passer quelques jours dans cette partie de la Bretagne, je profite d'un moment de loisir pour répondre aux deux dernières lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire.

Je ne peux pas vous assurer que ce soit M. de Haller lui-même qui ait traduit son ouvrage sur la constitution des cortès, qu'on vient d'imprimer à Paris. Je ne sais rien à cet égard que ce que vous avez lu, ainsi que moi, dans le *Défenseur*. Toujours est-il certain que votre bon jeune homme a été prévenu et que, malheureusement, son travail



sera pour lui en pure perte. La *Dissertation sur la Tradition*, extraite du comte de Stolberg, n'est pas non plus susceptible d'être imprimée parce que l'original existe entre les mains de l'abbé Jarry, ou plutôt de ses héritiers, car je viens d'apprendre qu'il est mort il y a peu de jours à Bayeux. Il avait consenti à mettre son manuscrit à ma disposition : j'aurais tâché d'en tirer un parti utile pour le traducteur ; mais c'est une légère ressource qui nous échappe encore. Quant à la *Dissertation sur la primauté de saint Pierre*, je ne la crois pas du tout susceptible d'être publiée. Il faudrait que votre jeune homme traduisît de préférence un ouvrage qui eût, en quelque genre, un mérite remarquable. Je crois qu'on pourrait tirer un ou deux bons volumes du *Droit mosaïque* de Michaëlis. Le premier volume des *Horæ mosaïcæ* de Faber mériterait aussi d'être traduit en l'abrégeant un peu. Si de plus il paraissait en Allemagne quelque chose d'intéressant, soit pour la politique, soit pour la religion, on y trouverait peut-être des sujets d'articles pour le *Défenseur*. Ces articles seraient payés, et il faudrait les adresser à M. de Saint-Victor, rue du Dragon, n° 3, à Paris.

Quant à la personne que vous me recommandez, je n'ai aucun moyen de lui être utile par moi-même ; mais, dès que je serai de retour à la Chénaie, j'écrirai à M. Carron pour le prier de s'intéresser en sa faveur.

Vous avez sûrement connaissance de l'opposition que rencontre mon deuxième volume. Cela tient à plusieurs causes, parmi lesquelles il y en a que je ne voudrais pas rappeler ici. Mes adversaires ont été déjà contraints de revenir sur leurs pas. Ils n'entendent ni ce que j'ai dit, ni ce qu'ils disent. J'avais commencé une *Défense*, mais je me suis arrêté tout court par la considération du mal qui pouvait résulter de ces discussions. J'ai prouvé, dans mon premier volume, que le protestant, le déiste et l'athée, en prenant la raison particulière pour règle de leurs croyances, ne pouvaient établir aucune doctrine et étaient inévitablement conduits au scepticisme absolu. Ni les protestants, ni les déistes, ni les athées ne m'ont répondu, et aucun catholique ne s'est alarmé de ma doctrine. Je redis la même chose en d'autres termes et avec plus de développements dans mon deuxième volume, et l'école tout entière se soulève. Ils n'ont pas vu que tout se tenait dans mon ouvrage et que les mêmes principes y règnent partout. Il y aurait du danger à montrer cela, maintenant que les esprits sont échauffés, et en conséquence, je me tairai aussi longtemps qu'il me sera permis de me taire.

Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux.

F. DE LA MENNAIS.

## NOTES

De Haller avait traduit en français son ouvrage sur la *Restauration de la politique*, publié d'abord en allemand.

Michaëlis (Jean-David), né en 1717, mort en 1791. Il publia de nombreux et doctes ouvrages, outre celui dont il est ici question.

Il s'agit probablement de Jean-Ernest Faber, le savant hébraïsant (1745-1774).

Lamennais eut plus tard de pénibles démêlés avec Saint-Victor. V. *infra*, 273 (Cf. Blaize, II, 26 et suiv.)

M. Carron (1760-1821) est ce saint prêtre dont il est si souvent question dans la Correspondance de Lamennais. (Cf. Blaize, I, et Forgues, I.) Il fut la providence des émigrés en Angleterre. De retour de l'exil, il fonda à Paris, impasse des Feuillantines, un établissement d'éducation où il mourut. Lamennais l'avait connu dès l'exil, et il s'était attaché à lui *comme le lierre au chêne*.

Paris, 14 juillet 1821.

Il me serait bien agréable, Monsieur et très respectable ami, de pouvoir passer quelque temps près de vous ; mais je ne sais pas quand cela me sera possible. Je me proposais de retourner en Bretagne où j'ai des affaires et où je me porte mieux qu'ici. La mort de M. l'abbé Carron a dérangé tous mes projets. Elle m'oblige à demeurer habituellement à Paris, où je réunis près de moi quelques-unes des personnes qui, depuis de

longues années, vivaient avec le saint que nous regrettons. La demoiselle anglaise dont vous me parlez n'a jamais été dans les établissements de M. Carron; seulement il la dirigeait. C'est une personne pieuse et simple, dont les prières et l'exemple ont été fort utiles à sa famille, et qui mérite à tous égards que l'on s'intéresse à elle.

M. de Senfft s'est chargé de faire parvenir votre intéressante lettre à M. de R. Il n'y a point de difficulté que vous fassiez ce qui avait été convenu avec lui par rapport à M. d'O.

Je n'ai pas encore reçu les ouvrages que vous m'annoncez. Ils doivent être entre les mains de M. Brelucque à qui M. le comte de Senfft doit les demander. Je vous remercie de me tenir instruit de ce qui se passe dans votre pays. Comme j'ai cessé depuis plusieurs mois d'écrire dans les journaux, je ne sais pas bien ce que le *Défenseur* va devenir. Je crois cependant qu'on a un projet qui pourrait rendre ce recueil utile, autant qu'un journal peut l'être en ce moment. Peut-être pourriez-vous en essayer encore pendant un trimestre.

Je suis flatté que ma *Défense* ait votre approbation. L'archevêque de Gênes m'a écrit qu'il en était très satisfait. Avant même qu'elle parût, il s'était déclaré en faveur de la doctrine exposée dans mon deuxième volume. Je vais incessamment commencer le troisième. Il me faudra un an de travail pour l'achever.

Malgré la loi sur les évêchés, c'est à peine si on a l'espoir qu'on en érige cinq ou six cette année. Jugez par là de l'esprit de notre ministère et de la bonhomie des royalistes qui se sont faits ses appuis. Mais il faut que la volonté de Dieu s'accomplisse et que l'Europe soit punie. Tout se prépare pour des événements très imprévus quoiqu'ils soient prédits. Il n'y a plus de société possible, et nous assistons chaque jour à l'agonie du genre humain; j'en suis chaque jour plus convaincu.

Donnez-moi de vos nouvelles, Monsieur et respectable ami, et croyez à mon tendre et respectueux attachement.

F. DE LA MENNAIS.

## NOTES

L'abbé Brelucque était un ancien directeur du séminaire de Besançon qui, durant l'émigration, avait, à la sollicitation des évêques réunis à Fribourg, parcouru la Suisse, afin d'y recueillir des subsides. Il mourut vers 1822. (Cf. *Collectes à travers l'Europe pour les prêtres français déportés en Suisse, pendant la Révolution*, par l'abbé Jérôme, p. 269, note.)

Pour l'archevêque de Gênes, voir dans Blaize, I, 406, la lettre que lui écrivait Lamennais, à la date du 8 novembre 1821. C'était Lambruschini qui devint plus tard nonce à Paris, puis cardinal.



Paris, 13 août 1821.

J'ai causé, Monsieur et très respectable ami, du sujet de votre lettre avec M. le comte de Senfft. Il est possible que l'évêque de F[ribourg] fût autorisé, soit par un usage reçu dans les pays protestants, soit directement par le Saint-Siège, à dispenser pour un temps M. de H[aller] des exercices *publics* de la religion catholique; et puisque cela n'est pas impossible, j'aime à croire que l'évêque était en effet autorisé à faire ce qu'il a fait. J'avoue cependant que de telles dispenses me paraissent devoir être accordées très rarement, et seulement pour des raisons d'une grande importance. Quant à l'expression d'*actes extérieurs* dont se sert M. de Haller, il me semble qu'il faut la prendre comme synonyme d'*actes publics*, et c'est en ce sens que je l'avais entendue. Du reste, ce que vous me dites de notre ami est très véritable; il n'en est pas encore à la pratique fervente, faute d'avoir appliqué son esprit à l'importance de cette pratique qu'il ne considère peut-être pas comme aussi essentielle qu'elle l'est réellement. Mais son esprit et son cœur étant d'une droiture parfaite, je ne doute pas qu'il ne fasse des progrès dans la bonne voie, et nous pensons, M. le comte de Senfft et moi, qu'il y aurait de l'inconvénient à vouloir aller trop vite, et qu'il faut attendre les moments de Dieu, qui achèvera sûrement son œuvre dans notre



excellent ami. Il ne nous a pas encore envoyé la traduction de son ouvrage. Nous l'examinerons avec soin quand nous l'aurons reçue. Il paraît qu'il est maintenant occupé à la revoir.

On ne m'a point remis les deux ouvrages que vous m'annonciez par votre précédente lettre et je ne sais à qui les demander. Quant au pamphlet en réponse à M. de Haller, rien ne montre mieux combien la Réforme est misérable et de mauvaise foi. M. Picot en parlera dans l'*Ami de la Religion*. Avez-vous vu la requête des ministres de Leipzig, à la Diète, pour demander qu'on prenne des mesures pour empêcher les conversions, devenues, disent-ils, très nombreuses dans toutes les classes? N'est-ce pas là une curieuse application des principes du protestantisme? Les miracles multipliés qu'opère le prince de Hohenlohe et qui paraissent aujourd'hui bien authentiques, feront, je crois, une vive impression en Allemagne. J'ai lu une lettre d'un protestant très convaincu de la réalité de ces miracles, et qui parle du prince avec une vénération profonde. Le bras de Dieu est étendu sur cette terre qui le renie, et de grandes choses se préparent. Espérons et prions.

Recevez, Monsieur et très cher ami, l'assurance de mon sincère et tendre attachement.

F. DE LA MENNAIS.

## NOTES

L'évêque de Lausanne était alors Mgr Yenni sur lequel on trouvera de nombreux renseignements dans la *Vie de M. Vuarin*.

Le pamphlet dont parle Lamennais était bien probablement l'écrit publié par Krug, professeur à Leipzig, sous le titre : *Critique de la lettre de M. de Haller à sa famille, concernant sa conversion à l'Église catholique*.

J'avais d'abord pensé, mais avec moins de vraisemblance, qu'il s'agissait du livre de Froxler, paru cette année même, 1821, et intitulé : *Le prince et le peuple, d'après les doctrines de Buchanan et de Milton*. Cette dissertation aurait visé la *Restauration* de Haller.

L'abbé Picot (1770-1841) fonda en 1814 l'*Ami de la Religion et du Roi*, qu'il rédigea jusqu'en 1840, mais, à partir de la révolution de Juillet, sous le titre abrégé d'*Ami de la Religion*. Gallican déterminé, il ne tarda pas à s'aliéner l'esprit de Lamennais.

Alexandre de Hohenlohe, grand prieur de Gross-Varadin, en Hongrie, *évêque in partibus* de Sardique, passait pour un thaumaturge et on lui en donnait le nom. De toutes parts on se recommandait à ses prières. Né en 1794, il mourut en 1849.

Paris, 7 octobre 1821.

J'ai reçu, Monsieur et cher ami, votre lettre datée de Dieuville, ainsi que le paquet qu'elle m'annonçait. La brochure adressée à M. Picot lui a été remise. J'ai gardé l'exemplaire qui m'était

destiné, et je vous en remercie. Il y a des choses curieuses en fait d'aveux, qui pourront trouver un jour leur place quelque part. J'écrivis hier à M. de Haller au sujet de son manuscrit. Il est impossible de faire imprimer sa préface; elle révolterait d'un bout à l'autre la délicatesse française, qui ne peut pas souffrir qu'on parle de soi sans une grande nécessité. Il sera nécessaire aussi que M. de Haller abrège beaucoup son ouvrage, autrement il n'aura certainement point de lecteurs. Je crains que cet excellent homme ne comprenne pas assez cela. C'est pourtant l'avis unanime de tous ses amis de Paris. Je prends occasion de ce qu'il me dit lui-même pour lui parler de ses enfants, et de l'importance de les faire élever dans une école catholique. Je lui parle aussi des exercices de piété et de l'usage des sacrements, où il puisera tant de force et de consolation.

Le *Défenseur* va cesser. La dernière livraison doit paraître aujourd'hui ou demain. Je crois que les éditeurs ont raison de ne pas lutter plus longtemps contre la censure, qui tue nécessairement l'intérêt d'un pareil journal et le rend à peu près nul pour le bien. Il est fâcheux cependant qu'il n'existe aucune feuille périodique entièrement pure. C'est la raison du silence qu'on a gardé forcément sur les critiques odieuses faites de l'ouvrage de M. de Maistre. On m'avait envoyé une réponse à ces critiques pour être insérée dans le

*Drapeau blanc*, le moins inaccessible des journaux dits royalistes. M. O'Mahony, un des rédacteurs, n'a pu encore l'y faire insérer : *Ab uno disce omnes*.

M. le comte de Senfft, M. de Saint-Victor et tous vos amis vous offrent leur respectueux souvenir, et moi, l'hommage de mon inviolable et tendre affection.

F. DE LA MENNAIS.

### NOTES

- Joseph de Maistre était mort le 25 février précédent. Le lendemain de cette mort, pour ainsi dire, l'abbé Baston, dont les curieux *Mémoires* ont été édités par la *Société d'Histoire contemporaine* (3 vol., 1897-1899), publia à Lyon contre l'auteur du *Pape* un pamphlet plutôt qu'une réfutation, sous le titre assez long de : *Réclamation pour l'Église de France et pour la vérité, contre l'ouvrage de M. de Maistre intitulé : Du Pape et sa suite*.

O'Mahony était d'origine irlandaise. Il vint se fixer en Suisse, à Fribourg, en 1831, où il rédigea l'*Invariable*, organe des Jésuites. Il attaqua parfois dans son journal, avec autant d'injustice que de violence, son ancien collaborateur du *Mémorial*. Il quitta la Suisse à l'époque du Sonderbund et s'en retourna en France, à Nancy.

Paris, 9 octobre 1821.

J'ai enfin reçu, Monsieur et respectable ami, les deux ouvrages que vous m'aviez destinés, et dont

je vous remercie. Celui qui regarde les Missions protestantes a été lu par M. Picot qui doit en parler dans son journal. Vous verrez, dans l'un des prochains *Défenseurs*, une lettre de moi à un protestant qui m'avait prié de prendre cette voie pour lui répondre. Il y a parmi tous ces gens-là un grand ébranlement. L'Europe serait catholique dans dix ans, si les princes voulaient. Mais ils aiment mieux tomber avec leurs trônes; ils préfèrent à la houlette du Souverain Pontife, la hache du peuple souverain.

Qu'est-ce que ces deux apostasies, dont se vante l'auteur de la lettre à M. Gœrres? Je soupçonne que ses réticences cachent quelque chose de peu honorable au protestantisme.

J'ai vu ici M. l'abbé Rey, et je me félicite extrêmement d'avoir fait la connaissance d'un ecclésiastique aussi vénérable. Nous nous entendons parfaitement ensemble et sur tous les points. Toutes les personnes qui ont eu occasion de le voir, regrettent qu'il passe si peu de temps au milieu de nous.

Depuis assez longtemps, je ne sais rien de M. de Haller. Je l'avais engagé à composer un exposé des motifs de sa conversion. Je croirais cet écrit fort utile. Il m'avait fait espérer qu'il s'en occuperait. Je crains que d'autres travaux ne le détournent de celui-là. En général il me semble qu'on attache trop d'importance aux discussions et aux théories de la politique, dans un moment tel que



celui-ci. Abattez le protestantisme, source de toutes nos révolutions; rétablissez partout la véritable religion, et puis laissez-la tranquillement agir; d'elle-même et sans secousses, elle vous fera des sociétés conformes aux besoins des temps. A quoi bon aujourd'hui ces idées spéculatives que personne n'applique, ces combats de plume contre des peuples en délire qui ne vous lisent point? En temps de guerre, j'aime qu'on tire du côté de l'ennemi.

M. de Saint-Victor vous offre ses hommages. M. de Senft est encore à Saint-Germain, où il a passé l'été. Il vient peu à Paris, mais l'hiver approche, et je le verrai bientôt davantage.

Recevez, Monsieur et bien cher ami, l'assurance de mon sincère et tendre attachement.

F. DE LA MENNAIS.

## NOTES

Jean-Joseph Gœrres (1776-1848), né dans le protestantisme, se convertit au catholicisme et publia, de 1836 à 1842, son célèbre ouvrage sur la *Mystique chrétienne* qui fut traduit en 1855 par Éloi Jourdain, dit Charles Sainte-Foi, ancien disciple de Lamennais (1806-1861.)

L'abbé Rey dont parle Lamennais et qui devait être connu de Vuarin, est vraisemblablement celui qui devint plus tard évêque, d'abord de Pignerol,



siège qu'il occupa de 1824 à 1832, époque à laquelle il fut promu à l'évêché d'Annecy, en remplacement de Mgr de Thiollaz. Mgr Rey mourut le 31 janvier 1842. Il était né à Mégevette le 22 avril 1770.

Il y eut aussi, vers la même époque, un autre abbé Rey (Claude), né à Aix le 27 novembre 1773, et décédé dans la même ville, le 13 août 1858. Désigné pour l'évêché de Dijon par Louis-Philippe, le 9 juillet 1831, il ne fut préconisé que le 24 février 1832 et sacré, le 23 septembre suivant, par un évêque espagnol, exilé à Avignon. Son caractère impérieux et cassant neutralisa des qualités sérieuses. Il dut démissionner le 8 mai 1838. Nommé chanoine-évêque de Saint-Denis, il se retira à Aix où il acheva son existence tourmentée.

Jusqu'à plus ample informé, je crois qu'il s'agit du premier dans la lettre qu'on vient de lire.

J'ai publié jadis (*Lamennais, d'après des documents inédits*, I, 218 et suiv.) une lettre de l'évêque de Pignerol, datée du 17 mai 1829, à M. Arnaud, vicaire général de Gap, dans laquelle il avouait être revenu sur le compte de Lamennais qu'il avait précédemment condamné sans l'entendre et dont maintenant il adoptait bon nombre de principes, surtout ceux qui concernaient l'ultramontanisme.

La correspondance Lamennais-Vuarin, du moins celle que je possède, subit une interruption durant l'année 1822.

Paris, 23 mars 1823.

MONSIEUR ET TRÈS RESPECTABLE AMI,

Un ancien ami et bienfaiteur de M. l'abbé Carron, doit partir incessamment pour Genève, où il fixera

son séjour pendant quelque temps. M. Trelawny, baronnet, vous expliquera lui-même les motifs de son voyage. Il a désiré se présenter chez vous avec une lettre et je vous le recommande très particulièrement.

Agréez de nouveau, Monsieur, l'assurance de mon respectueux et tendre attachement.

F. DE LA MENNAIS.

#### NOTES

Miss Trelawny, fille du baronnet de ce nom, dirigea longtemps à Somerstown, près Londres, une école de jeunes filles, fondée par M. Carron. Nul doute que le baronnet n'aidât de ses subsides cet établissement charitable. (Cf. *Vie de M. Carron*, par un Bénédictin de la Congrégation de France [Dom Jausions], édition Douniol, II<sup>e</sup> vol., pp. 61 et 185.)

Le voyage de Rome se place entre cette lettre et la suivante.

Paris, 9 octobre 1824.

Je reçois, Monsieur et cher ami, votre lettre écrite de Florence, qui renferme les premières nouvelles que j'ai reçues de vous depuis mon départ de Rome. Je suis ravi d'apprendre que vous êtes content du succès définitif de votre voyage. Que Dieu continue de bénir votre zèle! C'est le vœu que je forme de tout mon cœur. Pour

moi, j'ai retrouvé ici ce que j'y avais laissé, et mieux encore, peut-être, beaucoup de jalousies, beaucoup de haines, et tous les symptômes les plus agréables de nouvelles persécutions. J'étais descendu chez mon frère qui revient dans quelques jours pour dissoudre sa maison, et ramener en Bretagne ses neveux et ses domestiques. M. le grand aumônier m'a fait inviter à *quitter promptement* cette maison où j'ai encore mes meubles. M. de Senfft m'a reçu chez lui. Je cherche un logement pour l'hiver: car j'ai pris le parti de rester ici, où il me semble que je puis avoir des devoirs à remplir. C'est aussi l'avis des personnes que j'ai dû consulter ici. Les choses dorment en ce moment; on est dans l'attente de l'avenir. Les partis rassemblent leurs forces en silence pour la lutte qui s'établira à la prochaine session. Le roi veut le bien comme son prédécesseur, comme tous les Bourbons; mais pourra-t-il le faire? c'est la grande question. Les ministres n'ont point abandonné leur système, et ce système qui a porté la corruption à un point que vous-même ne pouvez pas vous représenter, déplaît à beaucoup de gens; ajoutez à cela le désir du changement, les intérêts lésés, l'ambition excitée au delà de toute mesure, on croit difficile qu'il n'arrive pas une révolution ministérielle. On ne saurait se dissimuler que le mécontentement est extrême, ainsi que le mépris du gouvernement. Une seule chose console un

peu, c'est l'affection personnelle que les libéraux comme les royalistes témoignent pour le roi. Tout le monde en est frappé, et vous jugez combien cela tranquillise. On n'a pas été moins unanime à rendre justice à Louis XVIII, si calomnié pendant sa vie.

Quant à la création d'un ministère des affaires ecclésiastiques, et l'introduction de quelques évêques vraiment français dans le Conseil d'État, j'y vois, comme beaucoup d'autres, le moyen de faciliter et de régulariser certaines opérations qui pourraient devenir nécessaires. Il y a ici une personne qui n'est pas du pays, et qui se réjouit beaucoup de cela. J'en ai causé avec elle assez franchement. Cette même personne compte extrêmement sur des projets de loi qu'on assure devoir être présentés à la prochaine session. Elle fonde sur ces lois de grandes espérances, et ne doute presque point des excellentes dispositions de ceux qui doivent les proposer. Il y a bien quelques nuages sur ce bel horizon, mais qu'y a-t-il de parfait en ce monde? Quelques-uns, qui se flattent moins et qui croient connaître exactement ce qu'on prépare, ne sont pas sans inquiétude sur les faveurs promises. Au reste l'avenir éclaircira tout, et il est vraisemblable que les questions qui doivent, à ce qu'on dit, être soumises à la sagesse de nos législateurs, ne tarderont pas à être discutées publiquement.

Je ferai votre commission pour le comte Oppizoni. J'attends mon frère dans quatre jours, et je

vous remercie en son nom des indulgences que vous avez obtenues pour ses petits Frères. Rappelez-moi, je vous prie, au souvenir des personnes que j'ai eu l'honneur de voir chez vous, particulièrement de M. le curé de Chêne, et de MM. vos vicaires.

Je suis avec un bien sincère attachement tout à vous en Notre-Seigneur.

#### NOTE

Précédemment évêque de Strasbourg, M. le prince de Croï-Solre, archevêque de Rouen et grand aumônier, avait pris Jean de Lamennais comme vicaire général. Les deux frères avaient un appartement à l'hôtel de la Grande-Aumônerie, 2, rue de Bourbon. Jean ayant combattu le candidat ministériel, à Saint-Brieuc, en 1824, dut se démettre de ses fonctions auprès du grand aumônier qui lui notifia défense, ainsi qu'à Féli, de jamais remettre les pieds chez lui. (Cf. Blaize, II, 23 et suiv.) Le cardinal de Croï mourut en 1844, à l'âge de soixante et onze ans.

Paris, 22 octobre 1824.

Votre lettre de Turin, mon cher et respectable ami, m'a fait un extrême plaisir, et parce que c'était une lettre de vous, et parce qu'elle me donne l'espoir que vous serez bientôt au terme de vos fatigues. Je me suis occupé de suite des commis-



sions que vous me donnez : et d'abord M. de Mellerio a été abonné au *Mémorial*. Cet abonnement, joint à celui du comte Oppizoni, s'élèvent (*sic*) à quatre-vingts francs dont vous déduirez les quinze francs que je vous dois sur notre dépense de Rome. Quant aux circonstances particulières de la conversion de La Harpe, il sera, je crois, difficile d'obtenir des notes de M<sup>me</sup> de Talaru; je l'essaierai cependant, et si je puis en obtenir, je vous les enverrai sans retard.

Je pense comme vous que le travail de M<sup>lle</sup> C. vaudrait mieux que tout le reste; mais il serait fort à désirer qu'il ne tardât pas beaucoup à paraître. Je vois peu de jour à la réussite de l'affaire dont je vous avais entretenu à son sujet.

Mon frère est venu me rejoindre ici. Il repart dans quelques jours pour la Bretagne, et je le suivrai de près. Ma fortune ne me permet pas d'avoir un établissement ici, et d'ailleurs je ne sais trop quel bien on pourrait y faire. En deux mots, tout va de mal en pis. Les détails ne finiraient point; vous les devinerez en partie, et je ne voudrais pas les confier à une lettre. Que Dieu conserve son Église! L'homme dont vous avez à vous plaindre se perd de plus en plus. Celui qui le remplace en province veut le quitter; autant en fera la personne qui est ici placée le plus près de lui. Jamais on ne tomba si bas dans l'opinion, et plus justement. D'un autre côté les nominations sont tout ce qu'on



devait s'attendre qu'elles seraient. On parle de rétablir la Sorbonne. Après cela que nous manquera-t-il?

Il n'y a qu'une voix sur les ministres; ils sont repoussés universellement. Leur chute est inévitable; mais qui les remplacera? Personne n'en sait rien. Ce sont les circonstances qui gouvernent.

Faites-moi le plaisir d'acheminer la lettre ci-jointe à Rome. Mes tendres respects à M. l'archevêque de Lyon. Mon frère vous prie d'agréer l'assurance de son inviolable attachement; je n'ai pas besoin, j'espère, de vous parler du mien.

#### NOTES

M. Gosselin, dans sa *Vie de M. Emery* (I, 430, note), cite une lettre écrite à son confrère, M. Faillon, le 20 mars 1843, par M. Clausel de Coussergues, dans laquelle celui-ci atteste qu'après Dieu La Harpe dut sa conversion à l'heureuse influence de la comtesse de Clermont-Tonnerre, plus tard M<sup>me</sup> la marquise de Talaru, détenue avec lui au Luxembourg. Ce fut elle probablement qui lui prêta le livre de *l'Imitation* où il lut cette phrase décisive, suivant lui : « Me voici, mon fils, je viens à vous parce que vous m'avez invoqué. »

L'archevêque de Lyon, à cette époque, était toujours le cardinal Fesch qui vivait à Rome depuis la chute de l'Empire. Il refusa constamment sa démission au Pape. A sa mort, arrivée en 1839, il eut pour successeur Mgr de Bonald, le fils du célèbre auteur

de la *Législation primitive*, précédemment évêque du Puy (mort en 1870).

L'administration du diocèse de Lyon, depuis la retraite forcée de Mgr Fesch, était confiée à Mgr Gaston de Pins (1766-1850), auparavant évêque de Limoges. Il portait le titre d'archevêque *in partibus* d'Amasie. C'est de lui qu'il est ici question, comme plus loin, non du cardinal Fesch; le lecteur inattentif s'y pourrait méprendre.

Paris, 18 décembre 1824.

J'étais, Monsieur et très cher ami, fort impatient de recevoir de vos nouvelles; jugez par là du plaisir que m'a fait votre lettre du 10 de ce mois. Les détails qu'elle contient ne m'ont pourtant satisfait qu'en partie : car si, d'un côté, vous trouvez dans le voyage que vous venez de faire de nouveaux secours pour le bien, d'un autre côté, il est pénible qu'il se présente des obstacles qu'un peu de foi et de piété devraient (*sic*) aplanir sur-le-champ. Mon Dieu, qu'il y a de l'homme dans l'homme! et que le nombre est grand de ceux qui, suivant l'expression de l'Apôtre, *quærunť quæ sua sunt, non quæ J. C.!*

Pour ne rien oublier, je vais répondre successivement aux divers articles de votre lettre.

L'abonnement du comte Oppizoni et celui du comte Mellerio sont de quarante francs chacun pour les deux années 1824 et 1825.

Je vais prendre des informations sur les lithographies auxquelles vous êtes abonné, et je ferai joindre au premier envoi la livraison qui vous manque.

Quant aux livres que M. Gavard a reçus pendant votre absence, vous pouvez donner les deux derniers volumes de l'*Essai* à douze francs au lieu de quatorze francs, et l'*Imitation* à deux francs cinquante au lieu de trois francs, papier commun, et à trois francs cinquante au lieu de quatre francs, papier vélin. Mon frère tâchera de trouver des honoraires de messes pour faciliter la vente de ces livres. Vous voudrez bien vous rembourser des frais de port sur ce que vous me devez.

Je ne puis vous rien dire de positif au sujet des petits Frères. Si cela est possible, cela se fera. Je vais en écrire à mon frère qui vous répondra directement.

J'ai été retenu ici plus longtemps que je ne pensais, et pour des affaires désagréables. Je crois, grâce à Dieu, qu'elles touchent à une fin. La chose n'est pas de nature à être expliquée dans une lettre. Seulement je vous dirai que vous jugiez mieux que moi l'homme de la rue du Cherche-Midi. Je me suis heureusement éclairé à temps, et avec de la fermeté je me suis tiré d'affaire. Mais nous causerons de cela quand nous nous verrons.

Il me semble que vous faites bien de ne pas venir à Paris cet hiver. Le moment n'est favorable

pour aucun genre de bien. Tout va de mal en pis. La conspiration antichrétienne, plus ardente que jamais, marche le front levé, sans que le gouvernement s'en inquiète. Il la sert même en beaucoup de points. Nous sommes menacés pour l'année prochaine d'une loi sur les mariages funeste à la religion. J'espère encore cependant qu'elle ne sera point présentée, parce que les ministres ne voudront point multiplier leurs embarras. Le ministère ecclésiastique est resté de fait à l'Intérieur. L'évêque d'Hermopolis ne fait rien, absolument rien, qui n'ait reçu auparavant l'approbation de Corbière. L'éducation est pire que jamais. Des détails vous effraieraient. Nous vivons dans un triste temps, mais l'avenir sera plus triste encore.

J'espère pouvoir partir pour la Bretagne dans les premiers jours de janvier. J'emmène avec moi l'abbé Gerbet. Il se portera mieux à la campagne, et travaillera davantage.

Rappelez-moi, je vous prie, au souvenir de l'excellent curé de Chêne, de MM. vos vicaires et de toutes les personnes que j'ai connues chez vous. Adieu, mon respectable ami, je n'ai pas besoin de vous redire combien je vous suis tendrement dévoué.

#### NOTES

Mgr Yenni, évêque de Lausanne, s'opposait de toutes ses forces à la reconstitution de l'évêché de

Genève, car il y voyait un démembrement funeste du sien. Plus tard, Mgr Mermillod obtint, tout en maintenant le diocèse dans le *statu quo*, de prendre les deux titres; il fut le premier à s'appeler évêque de Lausanne et de Genève, ce qui ne l'empêcha pas d'être chassé de cette dernière ville, et de fixer, comme ses prédécesseurs, sa résidence à Fribourg qu'habite toujours son vénéré successeur, Mgr Deruaz. (Mort en septembre 1911.)

L'homme de la rue du Cherche-Midi était M. de Saint-Victor, ou Bins de Saint-Victor, dont le nom s'est déjà rencontré, homme de lettres que Lamennais s'était associé pour fonder une librairie destinée surtout à la publication d'ouvrages de piété, collection connue sous le nom de *Bibliothèque des Dames chrétiennes*. L'entreprise ne réussit pas. Lamennais attribua cet insuccès à de Saint-Victor qui continua d'écrire pour son compte et à sa façon, en faveur *du trône et de l'autel* (1772-1858).

Dans cette lettre, Lamennais accuse Mgr Fraysinous de suivre en tout les inspirations de Corbière qu'il donne comme néfaste.

Le comte de Corbière était alors ministre de l'intérieur. C'était un ardent royaliste et, paraît-il, un gallican décidé. Né en 1767, à Amanlis, près de Rennes, il mourut dans cette ville en 1853, en laissant la réputation d'un homme capable et intègre, mais d'un caractère inflexible.

L'abbé Gerbet, dont le nom se rencontre pour la première fois dans cette correspondance, naquit le 5 février 1798, à Poligny (Jura). Lorsque Lamennais l'attira à la Chênaie où il devait séjourner plusieurs années, il était aumônier du collège royal Henri IV. Il fut l'un des collaborateurs les plus dévoués de Lamennais, lors de la fondation de



*l'Avenir*. Gerbet dut se séparer de son ami après les *Paroles d'un Croyant*, malgré les déchirements de son cœur. Il devint, en 1854, évêque de Perpignan où il mourut dix ans plus tard. On a de lui plusieurs ouvrages qui furent très appréciés dans le temps, surtout *l'Esquisse de Rome chrétienne*. Sainte-Beuve, dans l'un de ses *Lundis*, loue son délicat talent; ils s'étaient connus à la Chênaie.

Paris, le 31 décembre 1824.

J'ai reçu, mon respectable ami, votre lettre du 19 de ce mois, et les cent dix francs qui y étaient joints.

On était étonné à R. de votre silence. Je l'ai expliqué très naturellement ici à la personne qui m'en a parlé, et elle a paru m'entendre.

L'abonnement du comte Oppizoni est de quarante francs pour deux ans, et celui du comte Mellerio, *idem*.

J'ai remis au comte de Senfft la lettre du curé de Gex concernant la *Société catholique*. Je ne suis pour rien dans cette œuvre, ni aucune autre semblable. Mon frère aussi s'en est retiré en partant pour la Bretagne. Avant de donner vos abonnements, j'ai voulu vous prévenir que la *Société catholique* n'est peut-être pas ce que vous la supposez. On l'a gâtée totalement. L'abbé Lowenbruck qui la dirige n'y entend absolument rien. On se borne à réimprimer quelques ouvrages très médiocres pour



le peuple, tandis qu'il faudrait principalement agir sur les classes lisantes. La *Bibliothèque catholique* est mieux conçue; elle donne chaque année vingt-quatre volumes d'ouvrages divers pour vingt-deux francs. La *Société catholique* fournit trente-six volumes pour vingt francs, mais les exemplaires sont triples. On va lier à la première œuvre une chose plus importante; ce sera une *Bibliothèque chrétienne* en cent volumes qui paraîtront dans le cours de cinq ans, et qui serviront de contrepoison contre la *Bibliothèque du dix-neuvième siècle*, également en cent volumes. Tous les ouvrages seront nouveaux, et se vendront vingt-cinq sous le volume. Je croirais donc plus utile de souscrire pour la *Bibliothèque catholique*. Si vous prenez ce parti, vous pouvez écrire à M. l'abbé de Salinis, au collège Henry IV. Si vous préférez la *Société catholique*, mandez-le à M. le comte de Senfft; car pour moi je pars dans huit jours, quoique avec beaucoup de regret de n'être pas ici quand vous y viendrez; mais je n'en puis plus de Paris.

L'abbé P. continue toujours d'exercer ses fonctions; je ne sais pas autre chose de lui.

Mille respects et mille amitiés.

#### NOTES

Lowenbruck était un missionnaire connu pour ses excentricités autant que pour son zèle apostolique.

(Cf. Forgues, I, 212, lettre de Lamennais à M<sup>lle</sup> de Lucinière.)

M. de Salinis (1798-1861), après avoir exercé les fonctions d'aumônier au lycée Henri IV où il eut l'abbé Gerbet pour successeur, aida M. de Scorbiac, son ami, à rétablir le collège de Juilly; il y appela plusieurs élèves de Lamennais en qualité de professeurs. Nommé en 1847 à l'évêché d'Amiens, il fut transféré, en 1856, à l'archevêché d'Auch.

L'abbé P. était probablement l'abbé Perreau, l'un des collègues de Jean à la Grande-Aumônerie.

Ces bibliothèques de bons livres furent désastreuses pour la fortune de Lamennais qui y sombra.

A la Chênaie, le 26 mars 1825.

Il y a bien longtemps, mon cher et respectable ami, que je n'ai reçu de nouvelles de vous et de vos affaires. Je désire vivement qu'elles aient pris la tournure que vous désiriez, et que le personnage qui vous contrariait ait enfin écouté la conscience et la raison. Vous avez reçu mes deux petites brochures, que je vous ai fait adresser; elles m'ont valu, comme de juste, beaucoup d'injures; mais je suis fait à cela, et j'espère, avec la grâce du bon Dieu, que cela ne m'empêchera pas de dire la vérité, toutes les fois que je croirai en voir l'utilité et l'obligation.

M. de Lesquen, évêque de Beauvais, vient à Rennes, comme vous le savez. C'est un grand honneur pour notre diocèse. Cependant, l'on ne

peut que gémir de cette translation, dont l'unique but a été d'ôter de Beauvais un digne évêque qui y faisait le bien, pour mettre à sa place M. Feutrier, que bien vous connaissez, et qui annonce la résolution d'administrer d'une tout autre manière. L'homme des communautés religieuses s'est conduit indignement dans tout cela, et malheureusement il a fini par trouver un fort appui dans l'*in partibus* de la rue du Regard. Tout va de mal en pis, et l'on ne paraît pas s'en apercevoir *là-haut*. Que voulez-vous y faire? *Deus providebit*.

Vous pouvez disposer de trois cents honoraires de messes à un franc, pour faciliter le placement des livres que je vous ai envoyés. Afin d'être tranquille sur ces messes, veuillez, s'il vous plaît, m'accuser réception de cette lettre.

Rappelez-moi, je vous prie, au souvenir de M. le curé de Chêne, de MM. vos vicaires, et des personnes que j'ai eu l'avantage de connaître chez vous. Mon frère vous dit mille choses tendres et respectueuses. Je suis, Monsieur et bon ami, tout à vous en Notre-Seigneur.

#### NOTES

Mgr de Lesquen naquit en 1770. Il émigra et fit partie de l'armée de Condé. Après la Révolution, il rentra en France, embrassa la carrière ecclésiastique et fut promu, en 1823, à l'évêché de Beauvais; puis,

en 1825, transféré à Rennes. Démissionnaire en 1841, il se retira à Dinan où il mourut en 1855. La Chênaie faisant partie du diocèse de Rennes, Lamennais était son diocésain.

Le successeur de Mgr de Lesquen sur le siège de Beauvais, Mgr Feutrier (1785-1830) devait acquérir une fâcheuse notoriété par les funestes ordonnances du 16 juin 1828. Il trouva dans Lamennais un censeur impitoyable, de même, d'ailleurs, que Mgr Fraysinous, *l'in partibus* d'Hermopolis.

A la Chênaie, par Dinan (Côtes-du-Nord),  
le 18 avril 1825.

Je reçois, mon cher et respectable ami, votre lettre du 11 avril. Je ne puis vous exprimer quelle joie c'est pour moi de recevoir de vos nouvelles. Il y a si peu de gens aujourd'hui pour qui l'on puisse avoir les sentiments que vous inspirez!

Je n'ai guère de détails à vous mander du fond de ma solitude, quoique j'eusse cependant une infinité de choses à vous dire. L'objet de cette lettre est presque uniquement de vous prévenir que je serai forcé de me rendre à Paris dans les premiers jours de mai. J'y passerai probablement environ trois semaines. Ne pourriez-vous pas y apparaître à la même époque? Ce serait pour moi un grand bonheur, et peut-être ce voyage ne serait-il pas non plus inutile pour vous. Il est bon de prendre hauteur de temps en temps, et vous serez étonné vous-même des changements que vous trouverez.

Mon frère vous offre mille amitiés respectueuses. Il est tout occupé de sa congrégation qui fait beaucoup de bien.

Je suis, mon excellent ami, tout à vous du fond de mon cœur *in Christo et Maria*.

#### NOTE

M. Vuarin se rendit au désir de Lamennais qui parle de sa présence à Paris, près de lui, dans une lettre à l'abbé Gerbet, du 16 mai 1825. (Cf. Blaize, II, 28.)

Paris, le 9 juin 1825.

Je profite, mon cher ami, du départ de Monseigneur d'Amasie, pour vous faire parvenir sûrement cette lettre. Depuis que vous avez quitté Paris, il ne s'est rien passé de fort remarquable. Le sacre et les fêtes ont occupé tous les esprits. On fait danser le peuple autour de sa fosse, ou plutôt on essaie de le distraire par des amusements auxquels il se prête avec assez de froideur.

L'entrée du roi a été, quoi qu'en disent les journaux, extrêmement triste et morne : point de cris, point d'amour; une curiosité silencieuse pour le spectacle, voilà tout. La haine qu'inspire le ministère croît tous les jours, et se propage dans les départements. Cela ne l'empêchera pas de tenir bon jusqu'à la veille de la crise qui nous menace,



et à laquelle il est humainement impossible que nous échappions. L'audace des révolutionnaires va croissant ; la jeunesse est effroyable. J'ai appris sur nos écoles de nouveaux détails qui font dresser les cheveux sur la tête. L'impiété et l'hypocrisie y sont au comble, et le sacrilège y est devenu aussi général qu'habituel. Frayssinous sait tout cela, mais il dit qu'il n'y a pas moyen d'y remédier. Les affaires ecclésiastiques ne vont pas mieux ; les bureaux sont le foyer d'une conspiration anticatholique et antimonarchique dont l'abbé de la Chap... est un des principaux agents. On s'y occupe, avec un zèle extrêmement actif, d'envoyer à Lyon Feutrier. Celui-ci se croit sûr de la réussite, et il ne le cache pas. L'homme de la rue du Regard, circonvenu par mille moyens détournés, n'est guère qu'un instrument aveugle entre les mains de la coterie. Je sais par Eugène qu'il est tout à fait, et peut-être sans le savoir, sous l'influence de Semonville, qui dispose à son gré d'une M<sup>me</sup> de Frondeville que l'autre voit tous les soirs à onze heures et demie. On croit que Villèle a agi pour garder à Paris le plus longtemps possible un envoyé qui lui est si précieux. Ce pauvre homme ne voit que lui, et il est enivré des caresses qu'on lui fait à la cour. Il faut qu'on ait là-bas un triple bandeau sur les yeux. Les événements qui se préparent les éclaireront : plaise à Dieu que ce ne soit pas trop tard !

Le *Courrier* s'est plaint très amèrement qu'on



n'ait pas donné le cordon bleu à l'archevêque de Paris, dont il fait un magnifique éloge. Vous savez que le *Courrier* est le journal des doctrinaires, auxquels Chateaubriand et les *Débats* se sont réunis. Ce parti a pour chefs Royer-Collard, Pasquier, Molé, Barante, Guizot. Ces gens-là reviendront au pouvoir, et ce sera le signal de la révolution qui s'apprête.

M. de Senfft reprend peu à peu ses forces. Toute la famille vous dit mille choses, et moi je vous embrasse de tout mon cœur.

#### NOTES

*Eugène Boré*, l'un des disciples préférés du Maître, fonda plus tard des écoles en Orient. Il entra chez les Lazaristes, fut élu supérieur général à la mort de M. Étienne, et mourut en 1878, à l'âge de soixante-neuf ans.

Le marquis de Sémonville (1759-1839), grand référendaire de la Chambre des Pairs, eut pour successeur le duc Decazes.

M. de Villèle (1773-1854) eut en Lamennais un ennemi politique irréconciliable.

Mgr de Quélen (1778-1839) montra beaucoup de ménagements pour la personne de Lamennais, sinon pour ses doctrines qu'il réprouvait au nom de ses préjugés gallicans.

Les hommes d'État du gouvernement de Juillet ne trouveront pas plus grâce auprès de Lamennais que ceux de la Restauration.

A la Chênaie, le 13 septembre 1825.

Il y a bien longtemps, mon cher ami, que je n'ai eu de vos nouvelles, et cela me fâche, car personne ne prend plus d'intérêt que moi à tout ce qui vous concerne. J'ai vu, dans l'*Ami du Roi*, la relation d'une cérémonie touchante qui a eu lieu dans votre église, et à laquelle a pris part le bon curé de Douvaine, à qui je vous prie d'offrir mon respect. Ne m'oubliez pas non plus près de M. le curé de Chêne et de toutes les personnes que j'ai connues à Genève, particulièrement MM. vos vicaires. Il me serait bien doux de causer avec vous quelques heures ; mais je ne vois guère d'apparence que ce puisse être prochainement. Les journaux m'ont appris l'ordination de M. d'Argenteau que nous avons vu à Rome ; cela m'a fait plaisir ; c'est un homme pieux, et qui, je crois, pourra rendre des services à l'Église. Quant à votre *compagnon de voyage*, il est plus inutile que jamais. Voilà plusieurs mois que des souffrances presque continues, une grande faiblesse et une disposition assez habituelle à l'évanouissement l'empêchent de travailler. Je pense que cela passera, et dans tous les cas, que la sainte volonté de Dieu soit faite et bénie en tout cela comme en tout le reste ! On m'attaque beaucoup en ce moment, et de *bien des côtés*. Des gens que j'ai défendus et que je défendrai encore toutes les

fois que l'occasion s'en présentera, ont à mon égard une conduite tortueuse et fausse, et tout en me montrant à l'extérieur de l'affection, me nuisent en secret le plus qu'ils peuvent. Encore la sainte volonté de Dieu !

Vous savez que M. de Senfft est nommé ambassadeur d'Autriche à Turin. Il est maintenant à Vienne, d'où il se rendra, je pense, vers la fin de l'automne, à son nouveau poste.

Adieu, mon cher et respectable ami. Je vous embrasse comme je vous aime, c'est-à-dire de tout mon cœur.

#### NOTE

Peut-être s'agit-il du comte Mercy *d'Argenteau*, né à Liège en 1780, réfugié en France sous l'Empire, placé en 1813 par Napoléon à la tête de la légation de Munich, et lors de l'érection du nouveau royaume des Pays-Bas, nommé gouverneur de Bruxelles. Il passait pour un habile diplomate.

A la Chênaie, le 2 octobre 1825.

Je suis surpris, mon cher ami, que vous n'ayez point reçu ma réponse à votre dernière lettre, adressée (je dis ma réponse) par la Grande-Aumônerie. La difficulté de s'écrire sûrement n'est pas une médiocre contrariété. J'espère que cette lettre vous parviendra avant votre départ de Genève. J'y en joins une pour notre bon archevêque, à

qui je vous prie de la faire passer après l'avoir lue et cachetée. J'avais chargé l'abbé Botrel de faire porter à l'ambassade de Sardaigne le paquet pour M. de Vignet dont il est question. Il contenait des lettres assez importantes. Tâchez, vous qui savez tout, d'en avoir des nouvelles.

Il me sera impossible d'aller à Paris ce mois-ci, ni même le suivant, quelque envie que j'aie de vous voir. Seriez-vous homme à faire le voyage de Bretagne ? Il ne faut que trois jours pour venir ; c'est peu pour vous. M. de Senfft me presse vivement d'aller en janvier le rejoindre à Turin. Toute la famille le désire ; mais ma position est bien embarrassée et bien difficile, et tellement que je ne puis rien prévoir. Je vous priais, dans ma dernière lettre, de faire acquitter soixante-douze messes. Je vous ai fait adresser, ainsi qu'à l'archevêque de Gênes, un exemplaire du *Catéchisme du sens commun*, par M. Rohrbacher. C'est un excellent petit livre. J'avais oublié de répondre à ce que vous me demandiez au sujet de l'auteur des *Crimes de la presse* : Cette brochure est d'une espèce de fou, nommé Madrolle, avocat et Bourguignon, qu'on croit avoir quelques liaisons avec le ministère, quoiqu'ils se désavouent réciproquement ; et en cela ils ont tous deux raison.

Adieu, mon bon et cher ami ; ma santé est toujours mauvaise, ce qui ne m'empêche pas d'être bien tendrement tout à vous.

## NOTES

L'abbé Botrel servait d'intermédiaire à Lamennais et à ses correspondants. Il avait un emploi à la Grande-Aumônerie; de là le cachet que l'on remarque sur cette lettre et sur plusieurs autres.

De Vignet était un attaché de l'ambassade de Turin à Paris.

Le *bon* Rohrbacher, comme on l'appelait, appartint longtemps à l'école mennaisienne. Outre le *Catéchisme du sens commun*, dont il est question ici, et plusieurs autres ouvrages oubliés depuis, ce laborieux écrivain publia une volumineuse *Histoire de l'Église* qui a fait négliger celle de Fleury, bien qu'elle lui emprunte, peut-être, ses meilleures pages. Elle se termine par une autobiographie assez curieuse où l'on rencontre la fameuse définition de celui dont il avait si longtemps partagé et propagé les erreurs : *Lamennais, ouvrage en deux tomes; le premier dit oui, le second dit non : total zéro*. Rohrbacher mourut en 1856, âgé de soixante-sept ans.

Madrolle (1792-1861) collabora au *Conservateur* et à la *Gazette de France*. Il écrivit de bonne heure et violemment contre Lamennais. Catholique fougueux jusqu'alors, il fit volte-face en 1848, et s'attacha aux doctrines ainsi qu'à la personne du visionnaire de Tilly, Michel Vintras, en faveur de qui il rédigea l'*Almanach de Dieu*.

A la Chênaie, le 13 octobre 1825.

Votre homme, mon cher ami, agit comme il regarde, de côté. C'est une triste espèce de gens que



ceux-là. Vous viendrez pourtant à bout de votre affaire, à ce que je crois ; mais il vous faudra de la patience, et, grâce à Dieu, elle ne vous manque pas. J'en aurais grand besoin aussi, et elle me manque à chaque moment. Ma santé est fort mauvaise, je souffre beaucoup, et les peines m'arrivent de tous les côtés. Demandez pour moi le courage et la résignation qui me sont nécessaires. Savez-vous que vous êtes un admirable homme de guerre ? Vos triomphes me réjouissent et me consolent. Cette chère petite église réparée, ornée, ces enfants habillés au nom du Pape, ces deux nouvelles écoles, sujet de terreur pour la République, qui croit voir le *papisme* tout entier sous les voûtes d'une chapelle, tout cela me fait un plaisir que je ne puis vous exprimer. *Perge*, c'est tout ce qu'on peut vous dire. Vous n'avez pas beaucoup de temps à perdre, selon les apparences, pour presser l'accomplissement des promesses qu'on vous a données et qu'on pourrait bien être peu disposé à tenir. Les cartes se brouillent terriblement ; ne vous endormez pas. J'ai une extrême envie de vous voir, ainsi que notre cher évêque de M. ; cependant je ne prévois pas qu'il me soit possible de faire le voyage que vous me proposez. Nos bons amis de la rue du Bac me sollicitent aussi très vivement d'aller passer avec eux l'hiver à Turin, où ils ne tarderont pas à se rendre. Je ne leur dis pas non, quoiqu'il y ait des obstacles qui, jusqu'à présent, me pa-



raissent invincibles. La comtesse Louise a été fort malade, et son pauvre père n'est pas bien non plus. Cela m'attriste, car je les aime bien tendrement. D'un autre côté, je tremble pour l'avenir de notre malheureuse Église. Nous marchons visiblement vers un schisme et vers une grande persécution. L'un et l'autre semblent inévitables. Je sais que l'on commence à entrevoir et à craindre là où l'on a été si longtemps et aveugle et tranquille; mais on ne dit rien, mais on ne fait rien, et je ne conçois ni ce silence ni cette inaction, ou plutôt je ne les conçois que trop. Parlez un peu, *réveillez*, s'il se peut, *ces endormis*. Ce qui se passe dans la Belgique est le modèle de ce qui se fera bientôt en France. Cela vaudrait bien la peine d'y songer.

Adieu, très cher ami, écrivez-moi plus souvent, et rappelez-moi au souvenir des personnes que j'ai connues chez vous, particulièrement de MM. les curés de Chêne et de Douvaine, et de MM. vos vicaires.

Vous pouvez faire acquitter soixante-douze messes. Mon frère vous dit mille choses tendres. Comment se porte la famille de Maistre? Faites-y parvenir mes hommages, quand vous leur écrirez. Adieu encore une fois. *Totus tuus in Christo*.

F. M.

#### NOTES

Le 29 janvier 1825, durant une fête célébrée dans sa *chère petite église*, M. Vuarin avait présenté aux

fidèles vingt-quatre enfants pauvres, habillés aux frais du trésor pontifical.

Les bons amis de la rue du Bac étaient la famille de Senfft. La comtesse Louise s'était convertie au catholicisme en 1819, en même temps que M. et M<sup>me</sup> de Senfft, ses parents.

[La Chênaie], 30 novembre 1825.

J'ai appris, mon cher ami, par l'abbé Botrel, votre arrivée dans notre sale et sotte capitale. Il me tarde d'apprendre le succès de votre voyage. J'y prends, je vous assure, plus d'intérêt qu'au trois pour cent, et vous m'en croirez sans que je jure. Je regrette bien de n'avoir pu m'arranger pour vous voir et causer avec vous de ce qui se fait et de ce qui se prépare. Vous voyez et vous entendez de belles choses là où vous êtes, mais ce n'est rien près de ce qu'on verra et de ce qu'on entendra bientôt. Il se remue, n'en doutez pas, quelque chose de terrible au fond de cette boue du temps présent.

Mais, pour en venir à mon affaire, je vous prie derechef de vouloir bien prendre à l'ambassade de Sardaigne quelques informations sur le paquet adressé à M. de Vignet, et que l'abbé Botrel y a porté lui-même. Ci-joint deux lettres pour l'Italie que je recommande à vos soins. Pardon de la peine que cela vous donnera, mais je ne sais à qui recourir.

Je vous ai fait adresser à Ferney un exemplaire du *Catéchisme du sens commun*. Il serait important de répandre cet excellent petit livre.

Courage, la tempête augmente; malheur à ceux qui s'endormiront! Réchauffez les tièdes, et croyez bien que je ne le serai jamais sur ce qui vous concerne.

Mon frère me charge de mille amitiés pour vous.

#### NOTE

En 1832, lorsque, sur l'initiative de Mgr d'Astros, archevêque de Toulouse, un certain nombre de prélats français déféreront à Rome le mennaisianisme, huit propositions, parmi celles qu'ils jugeront condamnables, seront extraites du *Catéchisme du sens commun*.

A la Chênaie, le 16 décembre 1825.

Je suis, mon cher et respectable ami, plus affligé que surpris du résultat de votre voyage. J'espère que la Providence viendra à votre secours. Si mon frère pouvait vous aider, il le ferait certainement avec une grande joie; mais le zèle est bien affaibli. Il se trouve lui-même en des embarras pareils au vôtre. M. de Corbière lui a fait refuser cette année par les départements de la Bretagne, les légères allocations qu'il recevait d'eux chaque année. Le ministre a même poussé l'obligeance

jusqu'à empêcher le payement d'une somme votée à Rennes l'an dernier, et portée dans le budget approuvé par lui. Voilà comment vont les choses et que de détails du même genre je pourrais ajouter à ceux-ci !

Je pense tout à fait comme vous sur l'ouvrage de M. de Roux, qu'il m'avait communiqué en manuscrit. C'est faible, très faible, mais l'impression en sera bonne sur ceux qui le liront.

Ce que vous me dites sur les pressantes invitations de nos amis de la rue du Bac, s'accorde parfaitement avec ma manière de voir; et votre avis me confirme de plus en plus dans le mien. Malheureusement, les motifs de rester à mon poste me manquent moins aujourd'hui que jamais. Vous avez vu ces deux arrêts de la Cour royale, et les plaidoyers des avocats, et les articles peut-être plus odieux encore de Chateaubriand dans les *Débats*. Quel siècle! et où allons-nous? J'ai fait sur ces arrêts une petite brochure qu'on vous enverra. J'y défends, en passant, le respectable M. Würtz, si lâchement insulté par M. l'abbé Fayet, dans une des extravagantes lettres qu'il a fait insérer dans la *Quotidienne*. Je travaille maintenant à la deuxième partie de la *Religion considérée*, etc. J'espère finir en deux mois ce dernier travail. J'ai cru qu'il fallait fermer les yeux à toute considération humaine, ne voir que Dieu, et dire toute la vérité, sans craindre ceux *qui ne peuvent tuer que*

*le corps*. On me mande de Paris que la rage des ennemis de la religion est au comble. Leur triomphe politique, qui ne saurait être fort éloigné, sera le signal d'une persécution; les autres en préparent les voies, et tout sera mûr pour l'œuvre quand l'enfer donnera ses derniers ordres. Faites connaître ce qui se passe, car je doute fort qu'on le sache exactement. La faiblesse perd tout. On attend, on attend, et que vient-il? Nous le voyons. Oh! si l'on savait user de sa force! Mais j'en dirais trop là-dessus.

Adieu, mon très cher ami, je vous embrasse *ex toto corde et animo*.

#### NOTES

J'ignore de quel M. de Roux parle Lamennais. Peut-être, cependant, est-ce de Roux de Laborie, auteur de plusieurs ouvrages, qui, vers cette époque, fut compromis dans la célèbre affaire Maubreuil. (Cf. *Biographie des Contemporains*, Levrault, III, 10, édit. 1834.)

Lamennais écrivait à M. de Coriolis, à la date du 13 novembre, au sujet de Chateaubriand qui venait de publier, dans le *Journal des Débats*, une série d'articles politiques plus ou moins prétentieux : « Qui se lève et se relève, c'est bien M. de Ch... Miséricorde, quel homme!... Le roi et lui, lui et le roi : voilà toute l'histoire de France. » (Forgues, I, 212.)

M. Würtz est, sans nul doute, ce vicaire de Saint-Nizier, à Lyon, qui, cette année même, publia



(imprim. J.-M. Boursy) une brochure de 25 p. in-8° sous ce titre : *A M. de la Mennais sur son ouvrage intitulé : « De la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil. »* Il avait pris pour épigraphe ces paroles de l'Écriture qu'il appliquait à ce livre : *Media autem nocte clamor factus est.* (Matth., xxv, 6.)

La *petite brochure* en question avait pour titre : *Quelques Réflexions sur le procès du Constitutionnel et du Courrier, en 1825, et sur les arrêts rendus à cette occasion par la Cour royale* (in-8° de 45 p.).

L'abbé Fayet, que Lamennais incrimine si amèrement (Cf. Forgues, I, 220) et si injustement, sans doute, est très vraisemblablement celui qui devint plus tard évêque d'Orléans. Né à Mende, en 1787, il fut ordonné prêtre en 1811. Après s'être adjoint, en 1817, à MM. de Rauzan et de Forbin-Janson pour donner des missions dans les principales villes de France, il revint à Paris où il collabora au *Conservateur*. Mgr Frayssinous, alors grand maître de l'Université, le nomma inspecteur général des études, poste qu'il garda jusqu'à la révolution de Juillet. Il était grand vicaire du prince de Croÿ, archevêque de Rouen, lorsqu'il fut promu au siège d'Orléans, en 1842. Trois ans plus tard, il entreprit sans succès contre dom Guéranger la défense de la liturgie gallicane. En 1848, ses compatriotes de Mende l'éluèrent député; il mourut l'année suivante, victime du choléra.

La première partie de l'ouvrage intitulé : *De la Religion considérée, etc.*, parut cette année même; la seconde, celle dont parle ici Lamennais, fut publiée en 1826. Frayssinous déclarait que cet ouvrage était *effrayant de talent*, et le bon Charles X disait de l'auteur qui ménageait si peu son gouvernement :



« L'abbé de Lamennais est un excellent prêtre et un homme de génie, mais je crains bien qu'il ne se fasse des affaires avec les tribunaux. » (Blaize, II, 32.) Cette publication donna lieu, en effet, à des poursuites judiciaires. Le 22 avril 1826, Lamennais, malgré l'éloquence de Berryer, son avocat, fut condamné à trente francs d'amende et aux dépens. Son livre fut mis au pilon. Le grief imputé à l'intrépide ultramontain était « une attaque directe et formelle à la déclaration de 1682 ». Lamennais mandait à la comtesse de Senfft, le 12 mars 1826, au sujet de cet ouvrage : « J'ai tâché de dire la vérité et toute la vérité. »

A la Chênaie, le 3 février 1826.

J'ai reçu, mon cher et respectable ami, votre lettre du 13 janvier, qui m'a fait bien plaisir, comme tout ce qui vient de vous. Ne vous laissez point, continuez d'instruire de l'état des choses ceux qui doivent être instruits. Ils font, sans le savoir, bien du mal par leur inconcevable faiblesse. Ils ont reçu de Paris des réclamations *officielles* qui ont fait suspendre le *Journal ecclésiastique*. Ainsi l'*exequatur* s'étend jusqu'à R[ome]. Est-il possible de descendre encore, et qu'y a-t-il de plus bas? Ignore-t-il donc que c'est toujours le courage qui sauve, le courage qui est la prudence, le courage qui est la victoire. *Hæc est victoria quæ vincit mundum fides nostra?* Je crains que vous n'ayez à souffrir de ces dispositions dans l'affaire du *louche*. Enfin Dieu est là, espérons toujours.

Je partirai le 8 pour Paris. Des motifs que je ne puis écrire, mais que je vous dirai, m'ont décidé à faire le voyage de Turin vers le mois d'avril, si toutefois des événements *possibles* ne viennent pas déranger mes combinaisons. On meurt quelquefois dans la bataille ou on reste prisonnier. Priez pour le succès de la mienne. Si je vais à Turin, c'est là que je m'occuperai de la préface que me demande le comte de Maistre. Ce travail me dérange extrêmement et me contrarie de même; je n'ai pu cependant refuser. M. de Senfft doit être maintenant à son poste. Que Dieu le bénisse dans sa nouvelle existence. Il mérite toutes les grâces du Ciel.

Adressez-moi à Paris les pièces de votre procès genevois.

La *France catholique* a cessé de paraître. Elle n'a jamais eu que cent cinquante abonnés. L'archevêque de Paris la soutenait, et l'évêque d'Hermopolis était persuadé qu'elle devait plaire. Celui-ci va s'enfonçant tous les jours dans son péché. Pour l'autre, il est au fond depuis longtemps.

Ma santé est faible, on s'use vite dans ce temps-ci. J'espère, avec la grâce de Dieu, mourir sur la brèche. Malgré l'apathie générale, on ne laisse pas de faire quelque bien. Le clergé s'unit, comprend à la longue, vient ou revient aux bonnes doctrines, et sera préparé pour combattre les combats de la foi. Cela console! Oh! que l'autorité ne sait-elle ou ne veut-elle!

Adieu, mon excellent ami; mon frère et l'abbé G[erbet] vous disent mille choses tendres et respectueuses. Tout à vous en Notre-Seigneur.

### OBSERVATION

A partir de maintenant, je donnerai alternativement les lettres de Lamennais et celles de Vuarin, chacune à sa date. Le curé de Genève se sert habituellement, dans la suscription, de cette formule : *Pour mon compagnon de voyage en 1824*. J'en ai dit la raison.

Je suis loin de posséder toutes les lettres de Vuarin et quelques-unes de Lamennais font aussi défaut; de là les lacunes que l'on constatera.

#### *Vuarin à Lamennais.*

Genève, 20 février 1826.

Je vous sais arrivé à Paris, mon très cher et vénérable ami, et occupé à faire imprimer la suite du *monitoire* du printemps passé. J'espère que vous aurez la bonté de m'en adresser un exemplaire. Vous me feriez plaisir si vous pouviez y joindre un exemplaire de la première partie, parce que celui que j'avais a disparu.

J'ai des nouvelles de notre ami du n° 97, chez qui je vous vis en mai dernier, depuis son arrivée dans la cité où il espère vous voir au printemps prochain. J'ai grande envie de vous y accompa-

gner; je ne pourrai pas être libre avant le 15 avril, parce que je devrai me trouver à Fribourg le 5 pour la *figure* du synode, de là je ferai une excursion à Berne, où je passerai trois à quatre jours. S'il entrerait dans vos convenances de renvoyer votre voyage à la fin de mai, cet arrangement me conviendrait beaucoup, parce qu'à cette époque je me trouverai hors de toutes les fêtes qui exigent plus ou moins ma présence. Cependant combinez-le d'après vos affaires, pourvu que vous passiez ici au moins quelques jours, afin de bien montrer à nos magnifiques et très honorés seigneurs que *leur cité ne vous fait pas peur*, dans le sens qu'ils peuvent le supposer, puisqu'ils ont dit que vous aviez gardé l'incognito en 1824.

Je vous enverrai par le courrier du 23 toutes les pièces nécessaires pour diriger vos vues sur la nouvelle leçon à donner à nos *pasteurs déistes* : ils viennent de fournir les verges; il est bien important de les utiliser sur leur dos. J'aperçois dans cet incident, vraiment remarquable, le doigt de la Providence qui les aveugle et les pousse, afin de *ostendere gentibus nuditatem eorum*. Je vous communiquerai mes idées sur la manière dont il me paraîtra plus à propos d'envisager et de traiter la question.

Le sommeil du chef de la cité sainte et de ses auxiliaires me paraît étrange. Est-ce prudence humaine? est-ce sagesse d'en haut? je n'ose prononcer.

Voilà donc l'homme aux petits poulets vainqueur! *Audaces fortuna juvat*. Ces succès doivent l'encourager. Tout cela fait pitié.

Que Dieu vous soutienne et vous console, mon très cher ami, dans l'importante et honorable mission que vous remplissez! Je vous vénère, je vous chéris et vous embrasse tendrement. Je vous engage à aller voir M<sup>me</sup> la marquise de Bellemare. Vous lui ferez grand plaisir.

Adieu et de tout mon cœur. Je suis à la fin d'une indisposition qui m'a retenu pendant six semaines dans mon lit ou dans ma chambre.

### NOTES

Le *monitoire*, on le devine aisément, n'est autre que l'ouvrage plusieurs fois mentionné déjà : *De la Religion considérée*, etc. La deuxième partie était sur le point de paraître.

L'*ami du n° 97* est M. de Senfft.

*Lamennais à Vuarin.*

Paris, 11 mars 1826.

J'ai reçu, mon excellent et bien cher ami, les deux lettres que vous m'avez adressées à Paris, la dernière en date du 24 février. J'userai de vos instructions pour l'affaire dont vous me parlez, et ne



négligerai rien à cet égard de ce qui sera en mon pouvoir. Malheureusement je suis personnellement presque nul. Ma santé est très altérée. J'ai un commencement de maladie de cœur qui me rend toute application impossible. Une lettre à écrire suffit souvent pour déterminer des spasmes douloureux, suivis d'un évanouissement. Outre cela, je suis accablé d'affaires. Veuillez, je vous prie, avertir M. de Maistre de mon état, afin qu'il sache combien la promesse que je lui ai faite est incertaine, quant à l'époque de son exécution. Si vous le déterminiez à s'adresser à une autre personne, vous me rendriez service; car cet engagement, au milieu de mille devoirs en souffrance, me tracasse et contribue à m'ôter la tranquillité dont j'ai si grand besoin.

Je ne puis vous dire encore quand je partirai pour T[urin]. Mon affaire avec M. de Saint-V[ictor] qui ne finit point, car rien ne finit, exige ma présence dans cette triste ville. Vous serez averti de mes démarches; c'est tout ce que je puis vous dire en ce moment.

J'ai vu M<sup>me</sup> de Loménie et M<sup>me</sup> de Bellemare; nous avons beaucoup parlé de vous; elles vous sont fort attachées. La dernière est à peu près complètement aveugle; elle doit se faire faire après Pâques l'opération de la cataracte.

Vous avez reçu mon dernier écrit; il produit généralement une vive impression. Fr[ayssinous]



en est très affecté; il y a de quoi l'être. Dieu veuille que sa conscience parle, et qu'il l'écoute. Il serait temps ou jamais que R[ome] aussi parlât. Nulle circonstance ne saurait être plus favorable. Un acte éclatant de sa part finirait tout à jamais. Écrivez en ce sens, et avec force. Il n'y a que le courage qui réussisse. Je ne serai probablement pas attaqué; plus faible, je l'eusse été sans aucun doute. Pressez, pressez, on comprendra peut-être.

Je vous prie de dire à M. [Voullaire] que je serais très heureux de lui être utile. Je voudrais pouvoir trouver ici un emploi qui lui convînt. Il est impossible que, de Genève à Paris, il s'occupe de traductions pour le *Mémorial*; ce sont des choses du moment qui ne sauraient se faire que sur les lieux. Quant au *Droit mosaïque*, je n'ai pas ici l'ouvrage de Michaëlis. Il faut, qu'aidé de vos conseils, il juge lui-même de ce qui peut intéresser en France.

Adieu, très cher ami; je vous embrasse tendrement.

#### NOTE

Le lendemain, 12 mars, Lamennais écrivait à M<sup>me</sup> la comtesse de Senfft-Pilsach :

« La maladie dont j'ai en moi le germe n'est pas assez avancée pour être inquiétante. Ce qui me contrarie le plus en ce moment, c'est mon affaire avec M. de Saint-Victor. Je suis venu ici pour la terminer; voilà un mois que j'y suis, et les choses en sont au même point que le premier jour. Je crains

beaucoup, en outre, qu'il faille nécessairement recourir à un tiers arbitre. Alors nouveaux délais, et des embarras sans fin. Ce n'est pas ici le lieu du repos. » (Forgues, I, 236.)

J'ai déjà parlé des démêlés de Lamennais avec ce personnage qu'il taxait d'abus de confiance, comme on le verra ci-après.

*Vuarin à Lamennais.*

Genève, 27 mars [1826].

Le temps pascal ne m'a pas laissé un moment, très cher et excellent ami, pour causer avec vous. Aujourd'hui encore, je ne vous dirai qu'un mot.

Il me tarde de recevoir des nouvelles de votre précieuse et bien chère santé. Soignez-la par conscience, si vous n'êtes pas tenté de le faire par attachement à la vie.

Je partirai le 3 avril pour Fribourg; je serai à Berne le 5 au soir; je serai de retour ici le 15.

Le *louche* reste *louche*. J'ai conçu un autre projet dont l'exécution rencontrerait moins d'obstacle; il n'est pas encore sorti de ma tête; je vous en parlerai et vous m'en direz votre avis.

Je charge M<sup>me</sup> de Bellemare qui vous remettra ce billet de vous donner des nouvelles qui vous intéresseront. Celle du successeur de l'homme *nul* logé au n° 15 d'une rue qui vous est connue, est importante.

Je crois qu'il n'est pas à propos que vous alliez cet été dans la ville où nous avons passé dix jours chez lui, parce que la clique de l'homme aux petits poulets pourrait se servir de ce voyage comme d'un prétexte pour faire changer la destination d'un homme que l'on supposerait avoir fait son thème avec vous.

Est-il vrai que vous avez la pensée de faire par mer votre pèlerinage ultramontain? Je m'y oppose pour vous et pour moi. Je doute que cet itinéraire convienne à votre santé.

Je vous remercie de votre *excellent monitoire*. Je souhaite que ceux qui devraient avoir des oreilles pour entendre entendent, mais je ne l'espère pas; il ne nous reste que *simulacra gentium*. Nous sommes arrivés à une époque où il faut que *la Providence fasse tout*: la nullité des hommes est complète. Vous leur avez annoncé de terribles vérités; mais les yeux des sentinelles ne sont plus susceptibles d'être éclairés que par la flamme d'un incendie.

Vous emploieriez utilement votre temps, si vous pouvez au moins diriger la main qui montera les matériaux que je vous ai transmis, aux fins d'*ostendere gentibus nuditatem du corps enseignant dans Calvinopolis*.

Je n'ai pas écrit à M<sup>lle</sup> Constance que vous hésitez sur la préface; toute la famille en aurait été trop chagrinée.

Notre ami du n° 17, chez qui je vous ai vu en mai 1825, partira pour Genève dans la huitaine; il y sera jusqu'à la fin d'avril.

Mes amitiés à M. Gerbet.

Je vous vénère, très cher et excellent ami, et vous chéris de tout mon cœur. Je suis abîmé des fatigues de la Semaine sainte.

*Pour mon compagnon de voyage en 1824.*

#### NOTES

Il s'agit toujours de la *Religion comparée*, etc.

*Le louche*, *l'homme nul*, *l'homme aux petits poulets* désignent des personnages dont je n'ai pas à percer l'incognito.

C'est de M<sup>lle</sup> Constance de Maistre qu'il est question.

*Lamennais à Vuarin.*

Paris, 4 mai 1826.

J'ai reçu à la fois vos deux dernières lettres, mon cher et excellent ami, et j'y aurais répondu plus tôt, comme vous le pensez bien, si j'avais pu trouver depuis lors un moment de loisir. Il est triste que vous rencontriez toujours le même obstacle à vos projets; c'est, au reste, la même chose partout : *Omnes quærunt quæ sua sunt, non quæ J. C.* Je goûte peu la modification que vous

paraissent vouloir apporter à vos premières idées. Ce n'est au fond qu'un changement de personne, et la difficulté ne sera pas moindre pour l'obtenir. Après tout, vous en êtes beaucoup meilleur juge que moi.

Les journaux vous auront appris l'issue de mon procès. J'ai longtemps pesé les avantages et les inconvénients d'un appel, par rapport aux intérêts de l'Église. Je me suis enfin décidé à m'en tenir au premier jugement dont l'autorité est presque nulle en jurisprudence, tandis qu'un arrêt de la Cour royale qui aurait déclaré l'édit de 1682 loi de l'État (et cet arrêt n'était pas douteux), eût entraîné pour la religion des conséquences funestes. J'ai dû sacrifier, en cette circonstance, tout ce qui était de ma position personnelle à de plus graves considérations. Au surplus, j'ai annoncé que je continuerais de défendre les principes établis dans mon ouvrage, et c'est ce que je ferai. Je n'attends pour cela que la publication de l'écrit de l'évêque de Chartres, qu'on imprime en ce moment. Je parlerai aussi de la *Déclaration*; et à propos de cette Déclaration, il est bon qu'on sache que les adhésions prétendues des autres évêques, ne sont, en grande partie, rien moins que des adhésions réelles. J'ai vu les lettres de plusieurs d'entre eux, et il y en a que je signerais sans aucune difficulté. Je citerai particulièrement celles des évêques de Nancy et de Versailles. Beaucoup d'autres se

taient complètement sur les trois derniers articles, et par ce qu'ils disent du premier, on voit clairement qu'ils ne l'entendent pas. Bref, on fait pour eux ce que Buonaparte fit pour les évêques d'Italie, on abuse de leurs noms pour tromper le public. Mais tout se saura plus tard. Vous sentez bien qu'il m'est impossible de songer au voyage de Turin. Le devoir me retient ici. Je ne puis, en aucune manière, quitter la France qu'après avoir fait mon livre, et il sera bien tard alors pour passer les Alpes; d'autant plus que je devrai rester encore pour répondre de ce que j'aurai dit. L'Église doit aller avant l'amitié. Écrivez en ce sens à ceux que j'ai à cœur de persuader.

J'ai su que M. Larneau, sans me prévenir, vous avait fait une demande biscornue; excusez cette méprise. Il est averti maintenant, et il doit vous l'avoir écrit lui-même.

Mon frère, qui est ici pour quelques jours, vous dit mille choses tendres. Ne viendrez-vous point aussi? En attendant, priez pour moi comme pour le plus dévoué de vos amis.

## NOTES

Au sujet de ces adhésions d'évêques, Lamennais écrivait au comte de Senfft, le 10 mai :

« On a, comme vous savez, adressé la déclaration (celle du 3 avril) à tous les évêques, pour avoir leur



adhésion. Très peu l'ont donnée pleine et entière. Je signerais sans difficulté celle de Mgr de Janson [évêque de Nancy]. On se plaint de celle de l'évêque de Rennes [Mgr de Lesquen]; il paraît qu'il a tout renvoyé au jugement du Pape. L'archevêque de Bordeaux [Mgr Aviau du Bois de Sanzay qui allait s'éteindre, le 11 juillet suivant, nonagénaire] a répondu : « Laissez-moi mourir dans mon attachement « aux *vieilles erreurs* de l'Église romaine. » Le clergé du second ordre est, en masse, extrêmement prononcé dans le sens catholique, de sorte que nous pouvons espérer d'être à l'abri, sinon du schisme, au moins des plus terribles conséquences du schisme. L'évêque de Chartres [Mgr Clausel de Montals] vient de publier un écrit contre moi, « attendu, m'écrit-il, « qu'il n'a pu se dispenser de prendre la défense de « Frayssinous, *son intime ami et son parent.* » (Forgues, I, 249 et suiv.)

*Lamennais à Vuarin.*

Paris, 14 juin [1826].

Je vous écris deux mots en toute hâte, mon cher et respectable ami. Il m'est survenu de nouvelles tribulations qui ne me laissent pas un seul moment libre. Je me trouve dans des embarras extrêmes par suite d'un épouvantable abus de confiance. J'espère pourtant que le bon Dieu m'aidera et me donnera le moyen de reprendre mes travaux qui sont assez pressés. Il faut que je réponde au trois Clausel, à l'abbé Boyer, etc., et puis je m'occuperai de l'ou-

vrage plus étendu et plus important que je prépare sur le même sujet.

Il est difficile d'avoir à présent les lettres des évêques; on les aura plus tard, et tout sera connu. La masse du clergé est excellente, pleine de foi et pleine de chaleur, pour toutes les vraies doctrines. Il est bien à désirer qu'on profite de cette disposition qui peut n'être pas éternelle. L'évêque de Chartres se plaint qu'on l'ait *forcé* de publier sa lettre; elle lui a fait perdre, dit-il, la confiance de ses prêtres. Il n'a pas trouvé autour de lui une personne qui voulût seulement écrire sur une bande de papier le nom de ceux auxquels il a jugé bon d'envoyer cette pauvre lettre; il lui a fallu employer pour cela des élèves de son petit séminaire. *Ab uno disce omnes*. Adieu, cher et digne ami; priez pour moi, j'ai grand besoin, sous tous les rapports, des secours d'en haut. *Tuissimus in Christo*.

#### NOTES

Le lecteur connaît les *trois Clausel*, dont l'un, il vient de le voir, était évêque de Chartres. Les deux autres frères étaient le député Jean-Claude et Michel, prêtre, qui entra dans les bureaux du ministère des affaires ecclésiastiques. Tous deux s'appelaient Clausel de Coussergues, tandis que l'évêque signait Clausel de Montals, pour se distinguer de son frère l'abbé.

L'abbé Boyer (1766-1842), prêtre de Saint-Sulpice,

était l'oncle de l'abbé Affre, plus tard archevêque de Paris. Il lui avait communiqué sa fougue anti-ultramontaine. Tous deux s'attaquèrent à Lamennais qui, de son côté, ne leur ménagea pas les coups. Cette lettre est adressée à Ferney (département de l'Ain), poste restante.

*Lamennais à Vuarin*

Paris, 15 novembre 1826.

Il y a un temps infini que je ne vous ai écrit, mon cher et respectable ami; mes occupations presque sans nombre et ma mauvaise santé en sont la cause. En ce moment même je suis très souffrant. Il me faudrait du repos : où le prendre? Les tracasseries et les affaires arrivent de tous côtés. Comment laisser aller les choses dans des circonstances si critiques? Le devoir ne le permet pas; quelque peu de chose que je sois, je sers au moins à encourager, à réunir les vrais soldats de Jésus-Christ et de son Église. Ils ne sont pas nombreux dans ces temps de lâcheté. Oh! mon Dieu, en quel siècle vivons-nous? Et encore ce que nous voyons n'est rien : nous touchons à de bien plus grands maux, à la plus terrible persécution peut-être que le nom chrétien ait encore éprouvée. Prions, prions. Je vois le schisme près d'éclater. Presque tout ce qui a du pouvoir le veut. Le ministère ecclésiastique y marche à grands pas. On

ne se fait pas l'idée de la rage de ces gens-là contre R[ome] et contre ceux qui lui demeurent fidèles. Corruption, violence, menaces, impostures, il n'est pas de moyens qu'ils n'emploient, secondés en cela par quelques évêques, pour détacher le clergé du Saint-Siège et pour pervertir l'enseignement. Ce n'est pas tout, ils ont tenté d'obtenir du Pape, pour les évêques, une permission universelle d'accorder les dispenses matrimoniales; ce qui romprait à peu près le dernier lien de communication avec la Chaire apostolique. Voilà où nous en sommes, et nous n'en resterons pas là. Une partie de la magistrature, soutenue de tout le parti libéral, d'un grand nombre de députés et de pairs, et même au fond, de plusieurs ministres, veut à toute force une Église nationale, semblable à l'Église anglicane. Qu'avons-nous à opposer à cette vaste conjuration? Une masse inerte, et quelques hommes dévoués, mais à demi proscrits. Au moins ceux-ci mourront, s'il le faut, et ne regretteront pas de mourir.

Je désire vivement vous voir et causer avec vous. Mon frère viendra au mois de février; tâchez d'être ici à la même époque. Il est important de s'entendre; et n'est-ce pas d'ailleurs une consolation de se confier ses douleurs?

Je vous remercie du fromage que vous m'avez envoyé. Donnez-moi de vos nouvelles, et croyez que personne ne vous est plus tendrement dévoué que votre ami.

F. M.

## NOTE

Déjà les idées ultramontaines pénétraient assez dans la masse du clergé pour qu'un schisme ne fût guère à craindre. Il s'en fallait d'abord que tous les évêques gallicans songeassent à une défection de ce genre, et si quelques-uns l'avaient tentée, ils n'eussent pas été suivis.

Le gouvernement était surtout coupable de faiblesse envers les libéraux dont nos républicains actuels sont la descendance directe. Nous voyons comment ils comprennent la liberté depuis qu'ils sont au pouvoir. Charles X et son entourage pensaient qu'à force de concessions ils désarmeraient leurs adversaires. Encore trois années et ils allaient, mais trop tard, apprendre à leurs dépens la justesse des prévisions de Lamennais, relatives à un bouleversement politique et social.

De nouveau, Lamennais mandait à son ami, dix jours plus tard :

Paris, 26 novembre [1826].

Je vous prie, mon cher et respectable ami, d'acheminer la lettre ci-incluse à son adresse. Veuillez aussi me donner des nouvelles de votre santé. La mienne lutte contre les chagrins et contre le travail.

Il paraît que les missions sont sérieusement menacées. On assure qu'une ordonnance déjà rendue et signée, mais qu'on garde en portefeuille, interdit les compagnies générales de missionnaires. Il n'y aurait plus que des missions diocé-



saines, et encore quand elles seraient demandées par les autorités civiles. Ce n'est qu'un commencement, et quant aux persécutions de détail, elles sont sans nombre, mais tout se passe en secret, parce qu'on ne réclame pas.

Attendez-vous à de grands événements; tout s'y prépare. Courage donc et demandons à Dieu la grâce de la fermeté et de la persévérance. Que de bien l'on pourrait faire, si on voulait! Nous en causerons. Écrivez-moi cependant, et priez pour moi. Mille respects et mille tendresses!

#### NOTES

Il est probable que la lettre dont parle Lamennais et qu'il priait le curé de Genève de transmettre à son destinataire était adressée à M<sup>me</sup> de Senfft. Ce serait alors celle que publie Forgues (I, 277), à cette même date, et où Lamennais raconte les mêmes événements, presque dans les mêmes termes.

La lettre ci-dessus et celle du 25 mars 1827 ont été publiées par M. Victor Giraud dans la *Revue de Fribourg*, numéro de janvier 1906. Elles ne font point partie du dossier Vuarin que je possède.

*Lamennais à Vuarin.*

Paris, 18 février 1827.

Bien que ce ne soit pas encore votre écriture, mon cher et respectable ami, c'est du moins votre



parole, et ma joie est égale à l'impatience avec laquelle j'attendais ce signe de convalescence. De grâce, ménagez avec grand soin vos forces naissantes; conservez-vous pour l'Église à qui vous devez de nouveaux et importants services. Les jours d'épreuve approchent rapidement. Prions et veillons. Les soldats de Jésus-Christ auront bientôt de durs combats à soutenir; tout se prépare en Europe pour une persécution violente: mais la religion sortira plus brillante et plus forte des ruines sous lesquelles l'impiété tentera encore une fois de l'ensevelir. Les méchants sont aveugles, ils ne savent ce qu'ils font, et déjà je vois la croix debout et triomphante de l'autre côté du fleuve de sang qu'il faudra que l'Église traverse, car c'est là sa destinée.

Je n'ai pu causer que quelques instants avec notre ancien hôte, et j'ai été on ne peut plus content de ce court entretien. C'est le même cœur, la même piété, le même zèle, la même droiture d'esprit. Je fonde sur lui de grandes espérances; au moins sera-t-on instruit, et c'est beaucoup. Il faut d'abord lui laisser le temps de regarder autour de lui, de se reconnaître et de connaître les autres. Le reste viendra successivement. Je désirerais bien que vous puissiez faire un voyage ici pendant le carême, mais je crains que votre santé ne vous le permette pas.

La mienne est toujours très faible; je souffre

constamment et je suis accablé de travail. Cela m'empêchera de faire ce que vous me demandez. Mais on mettra la lettre de M. Ch. dans le *Mémorial*, avec des réflexions convenables. Mon projet est d'aller après Pâques en Bretagne pour y travailler à un ouvrage, dont je recueille les matériaux, et que je ne pourrais achever ici. C'est tout ce que je vois de plus utile pour le moment. Au reste les circonstances pourront traverser ce dessein.

Mgr Macchi ne doit repartir que dans un mois au plutôt (*sic*), ce qui force son successeur à passer ce temps à l'auberge, chose gênante et désagréable.

Le Pape a refusé la démission de l'évêque de Strasbourg et de celui de Verdun. Ils n'avaient pas même pris la peine d'écrire à Sa Sainteté. Les bureaux ecclésiastiques s'étaient chargés de la prévenir que le roi avait pourvu à ces deux sièges *vacants* par démission. C'est une manière très simple d'expédier ces sortes d'affaires. Il paraît que M. Tharin n'est pas trop fâché d'une circonstance qui lui permet de revenir sur sa première détermination, et qu'il n'est nullement décidé à se démettre de nouveau et plus canoniquement, de sorte que voilà M. de Trévern de nouveau en plein *air*. Pardonnez le jeu de mot.

Je vous recommande la lettre ci-jointe et vous embrasse avec toute l'affection et tout le respect que je vous ai voués depuis longtemps.

## NOTES

On lit dans la *Vie de M. Vuarin*, par les abbés Martinet Fleury (II, 380) : « Sa santé (celle de Vuarin) s'était altérée depuis le commencement de l'hiver 1826 ; mais, au mois d'octobre, il fut beaucoup plus mal, et l'on eut, pendant plusieurs mois, des craintes sérieuses pour sa vie. Au mois de mars 1827, il était en convalescence. »

Mgr Macchi (1770-1860), était nonce à Paris, depuis 1819, avec le titre d'archevêque *in partibus* de Nisibe. Au sortir de cette nonciature, en 1826, il fut créé cardinal, suivant l'usage. Il joua un certain rôle dans le conclave où fut élu Pie VIII. Son successeur à Paris fut l'archevêque de Gênes, Mgr Lambruschini, dont il a été question précédemment.

L'évêque de Strasbourg, Mgr Tharin (1787-1843), occupait ce siège depuis deux ans, lorsqu'il fut nommé précepteur du duc de Bordeaux. Rome finit par accepter sa démission. Il fut remplacé par Mgr Le Pape de Trévern (1754-1842), transféré d'*Aire*, d'où le *jeu de mot*.

La lettre que Lamennais chargeait M. Vuarin de faire parvenir à destination était adressée, comme la précédente, à M<sup>me</sup> de Senfft. (Cf. Forgues, I, 300.)

*Lamennais à Vuarin.*

Paris, 25 mars 1827.

Cette lettre, mon excellent ami, vous sera remise par M. Devaux, associé de M. Belin-Mandar, pro-

priétaires l'un et l'autre de la librairie classique que je leur ai vendue. M. Devaux voyage pour les affaires de sa maison. Je vous prie instamment de lui rendre tous les services qui dépendront de vous. Vous ne sauriez obliger un homme plus loyal, plus rempli d'honneur et de délicatesse, et un meilleur chrétien. Je vous demande pour lui les recommandations que vous croirez pouvoir lui être utiles, soit à Belley, à Chambéry, dans la Suisse et ailleurs. Tout ce que vous ferez pour lui, vous le ferez pour moi, et en même temps vous rendrez service aux personnes qui formeront des liaisons avec une maison de librairie, la seule à Paris que je connaisse, qui mérite une pleine confiance à tous égards.

Je vous réitère, mon cher ami, l'assurance de mon tendre et inaltérable attachement.

F. DE LA MENNAIS.

#### NOTE

Du côté de cette fameuse librairie, le pauvre Lamennais avait eu déjà et devait encore avoir des ennuis cuisants.

*Lamennais à Vuarin.*

Paris, 5 avril 1827.

J'ai tardé assez longtemps, mon cher et respectable ami, à répondre à vos lettres du 12 et du

17 mars. N'en accusez que les nombreuses occupations qui m'accablent ici, et qui se renouvellent et se multiplient sans cesse. J'ai su par l'abbé P. que votre santé était un peu meilleure; ménagez-la, au nom du bon Dieu, car elle est précieuse pour l'Église. Vous avez dû trouver quelque consolation dans une chose que vous a mandée ce bon abbé P., et qui me faisait espérer un peu de vous voir à Paris avant mon départ. Il faut que je renonce à ce plaisir. Je m'en vais en Bretagne avec mon frère, pour travailler à l'ouvrage que j'ai promis, et qui exige de vastes recherches qui ne sont pas encore terminées.

Diverses raisons qu'il serait trop long de vous expliquer ont retardé jusqu'à présent la publication de l'article que vous désiriez. Il paraîtra dans le *Mémorial* prochain. C'est l'abbé Rohrbacher qui le fait; j'espère que vous en serez content.

Je suis toujours extrêmement content de la personne dont vous m'aviez parlé. C'est la Providence qui l'a choisie dans des vues d'avenir. Il est impossible d'imaginer un ensemble de qualités plus convenables. Prions pour le succès de son œuvre.

Quant à l'*autre*, il a peine à s'arracher à Paris, d'autant plus qu'il ne se fait pas une image fort agréable du genre de vie qui l'attend dans sa province. Il part cependant bientôt, c'est-à-dire, je crois, dans la semaine de Pâques.

On assure que M. Tharin a enfin donné sa dé-



mission de Strasbourg, attendu que le roi ne recule pas. Voilà M. de Trévern bien heureux : pour le diocèse qu'il va gouverner, c'est autre chose. Je n'ai pas besoin de vous rien dire des dernières nominations. C'est le développement d'un système dont il n'est que trop facile de prévoir les résultats. Toutefois nous devons espérer toujours : *Deus providebit*. Chaque jour les saines doctrines font des progrès dans le clergé. Le grand obstacle, ce sont les Sulpiciens et les Jésuites.

Adieu, mon très cher ami; vous savez avec quel respect et quelle tendresse je vous suis dévoué.

F. M.

#### NOTES

Dans le dossier Vuarin que je possède, il est d'ailleurs fort restreint, je n'ai pas les deux lettres dont parle Lamennais.

L'ouvrage en question est très vraisemblablement celui auquel Lamennais travailla si longtemps et qu'il publia, de 1841 à 1846, sous le titre d'*Esquisse d'une philosophie*. Il l'avait souvent remanié. Précédemment, il l'avait provisoirement intitulé : *Théorie catholique de l'esprit humain*, ou encore : *Essai d'un système de philosophie catholique*. Voir ci-dessus, p. 173.

Jean alla chercher son frère à Paris pour le ramener à la Chênaie travailler plus à l'aise, *seul au milieu de ses bois et de ses livres*, comme il l'écrivait à M. le comte de Senfft, le 9 avril. Il lui disait encore, toujours au sujet de Féli : « Dieu l'a fait



soldat; sa vie est un grand combat contre tous les ennemis de la vérité, dont la haine est infatigable. Ils préparent, dit-on, une attaque nouvelle, non plus contre l'ultramontanisme, du moins d'une manière directe, mais contre le *sens commun*, que quelques prélats ont pris en une singulière aversion. Au reste, il est bien clair que ce n'est pas de cette doctrine, purement philosophique, qu'on s'effraye sérieusement, mais qu'on voudrait flétrir le défenseur du Saint-Siège, afin de diminuer son autorité toujours croissante sur les esprits, et de mettre obstacle aux témoignages de haute bienveillance qu'il pourrait recevoir d'ailleurs. » Et il concluait : *Quels hommes et quel siècle!* (Forgues, I, 308, note.)

*Lamennais à Vuarin.*

A la Chênaie, le 25 septembre 1827.

Vous ne doutez pas, mon cher et respectable ami, que je ne vous eusse écrit plus tôt si cela m'avait été possible; mais il m'a fallu beaucoup de temps avant de pouvoir soutenir une courte et légère application. J'ai été si près de la mort que quelques minutes encore du même état, c'en était fait; il n'y avait plus ni pouls, ni respiration. Revenu, contre toute espérance, des dernières extrémités de l'agonie, ma convalescence a été ensuite retardée par une rechute que me causa la mort à peu près soudaine d'un domestique de confiance qu'il me fallut confesser en toute hâte, au milieu

de la nuit. Enfin, je n'ai plus maintenant à désirer que des forces pour reprendre mon travail et mettre à profit le temps, car je ne sais combien Dieu m'en accorde encore, *et nox venit quando nemo potest operari.*

Vous avez été aussi bien malade, et je ne l'ai su qu'après votre rétablissement. Je crains que vous n'ayez pas de vous le soin nécessaire, et cela me peine beaucoup, car votre santé est bien précieuse à l'Église.

Je compte rester ici environ 3 ans. J'ai besoin de ce temps-là pour composer l'ouvrage qui m'occupe, en premier lieu, et pour achever ensuite l'*Essai*.

Mon frère qui vient de passer, ce qui lui arrive rarement, trois jours avec moi, vous remercie mille fois de votre souvenir, et vous fait les plus tendres et les plus respectueuses amitiés.

Ne m'oubliez pas près des personnes que j'ai connues à Genève, particulièrement près de M. le curé de Chêne. Priez pour moi, mon digne ami, et croyez que personne au monde ne vous est plus tendrement dévoué en Notre-Seigneur que votre ancien hôte.

F. DE LA MENNAIS.

## NOTES

Contrairement à son habitude, Lamennais emploie la double particule. Le plus ordinairement il

signe F. Mennais ou même d'un simple parafe. Ce n'est que plus tard qu'il adoptera définitivement la signature sous laquelle il est désormais connu.

Bien que n'ayant plus rien de commun avec la Grande-Aumônerie, il se sert pour cette lettre d'un papier au chiffre du *grand aumônier de France*, avec cette autre rubrique : *Affranchi par l'État*.

La lettre qui suit est écrite sur même papier. On lit de plus : *Portier du Roi*. Je me demande par quel hasard Lamennais avait apporté à la Chênaie ce petit stock de papier officiel, qu'il mit au moins trois mois à écouler.

Le dernier volume de l'*Essai avec la Défense* parut, cette année même, chez Belin-Mandar et Devaux.

Dans sa lettre à Berryer, datée du même jour que celle qu'on vient de lire, Lamennais raconte presque dans les mêmes termes sa convalescence et sa rechute. (Forgues, I, 347.)

### *Lamennais à Vuarin.*

A la Chênaie, le 26 novembre 1827.

Il y a bien, bien longtemps, cher et respectable ami, que je n'ai eu l'occasion et le loisir de vous écrire. Ce n'est pas que je n'aie pensé souvent à vous. Mais, dites-moi, êtes-vous maintenant plus satisfait de votre santé? Ménagez-la soigneusement, de grâce; elle est précieuse à la religion, et nécessaire à la petite église que vous conduisez, et aux églises environnantes.

Je ne sais plus où en sont vos affaires. Vous

donnent-elles un peu plus de consolation? Je crains que vous ne trouviez encore beaucoup d'entraves.

Le monde va s'affaiblissant. On tremble partout. Notre hôte, que vous avez revu depuis à Paris, ne ressemble guère à ce qu'il était en arrivant. Il s'est jeté dans l'ornière de son prédécesseur. Peur à droite, peur à gauche, peur par devant et peur par derrière, et ces peurs, ce qui est bien triste, sont en partie commandées de plus haut. Dieu a ses desseins. Je baisse la tête et je me sou mets en adorant. Mais quelle merveilleuse occasion l'on manque! O mon ami, cela déchire le cœur.

On m'a envoyé de Paris quelques articles de M. Voullaire. Veuillez dire à ce bon jeune homme qu'en général ils sont trop longs pour un recueil tel que le *Mémorial*, qui ne paraît qu'une fois le mois, et dont chaque cahier n'a pas cinquante pages. Il faudrait aussi que les réflexions fussent plus nombreuses et entremêlées davantage avec les citations; et puis, autant que possible, que chaque article offrît une espèce d'unité. C'est plus de travail, mais il faut cela pour les lecteurs français. Du reste, je pense qu'on pourra tirer parti de quelques-uns des articles déjà envoyés, et j'écris pour qu'on vous fasse savoir les avantages qu'on peut proposer à M. Voullaire.

Les élections donnent lieu de s'attendre à des changements dans la politique. Il paraît difficile

que le ministère se soutienne. Qu'aurons-nous après? Un peu moins de bassesse, peut-être, mais probablement plus de violence. Il faut que la volonté de Dieu s'accomplisse.

Adieu, cher et respectable ami. Je suis bien tendrement à vous *in Christo et Maria*.

F. M.

### NOTES

L'*hôte* dont il est question, c'est le nonce Lambruschini, dont nous avons déjà rencontré le nom. Né en 1776, Lambruschini devait mourir en 1854. Il occupait la nonciature de Paris depuis 1826. En 1831 il fut promu au cardinalat. D'abord ami de Lamennais, ils se brouillèrent au sujet de l'*Avenir*. (Cf. Forgues, II, 223.)

Macchi, son prédécesseur, n'avait montré que faiblesse, suivant Lamennais qui écrivait à M<sup>me</sup> Louise de Senfft, dans une lettre du 2 octobre, déjà citée :

« *Là* [ce mot souligné par Lamennais désigne Rome] d'où le salut aurait pu venir, on dort ou l'on tremble. Ce qui paraissait fort se montre tout d'un coup la faiblesse même. On disait du successeur : *Il ne ressemblera pas à celui qu'il remplace*, mais voilà que les ordres viennent; on ne veut point changer de système; il faut plier, il faut flatter, etc. » (Forgues, I, 350.)

Le 15 du même mois, il mandait à la mère de la comtesse Louise, toujours sur le même sujet :

« Le successeur des *chevau-légers* est devenu plus facile que son devancier. Ainsi va le monde. Le bien, s'il y en a, n'est qu'une défaillance continuelle. » (Forgues, *ibid.*, 357.)



Naguère encore on désignait sous ce nom pittoresque de *cheval-légers* les royalistes intransigeants, dits aussi *ultras*.

Ses incessantes récriminations contre sa politique de temporisation, détachait peu à peu Lamennais de Rome, même à son insu, et préparait ainsi ce qui devait suivre. Il ne voulut jamais comprendre que cette politique pouvait être commandée par les circonstances. Son tempérament fougueux s'accommodait mal de ces perpétuelles condescendances.

M. Vuarin à sa mort laissa ses papiers à Voullaire. Ils ont fait retour à l'évêché. Voullaire effaça son nom de toutes les lettres de Lamennais; il ne laissa subsister que le V. C'est ainsi que je les ai retrouvées.

*Lamennais à Vuarin.*

A la Chênaie, le 25 février 1828.

Vous avez raison, mon cher et respectable ami, de vous méfier de la délicatesse de MM. de la poste. Votre billet, quoiqu'on me l'ait envoyé de Paris sous enveloppe avec d'autres lettres, a été ouvert, et toutes les lettres que je reçois sont également ouvertes. C'est une habitude de l'ancien ministère, très religieusement conservée par celui-ci. Croiriez-vous que Frayssinous a eu l'impudence de faire venir chez lui certaines personnes pour leur parler de choses secrètes qu'il avait sues avant elles, par les lettres mêmes qui leur étaient adressées?

Le dévot M. de Vaulchier est le ministre de



ces infâmies. Je serai bien aise qu'il trouve ici une expression de ma reconnaissance. S'il est poli, il m'en accusera réception.

Je compatis à tous vos ennuis, et je les sens comme s'ils m'étaient propres. Ne vous découragez pourtant pas; regardez Dieu, et faites son œuvre pour lui seul, car il n'y a rien à attendre des hommes.

Les Jésuites ont replié leur noviciat sur Fribourg; ils ne sont plus que vingt à Montrouge, pour se tenir, dit-on, dans les termes de la loi. L'abbé de Rohan remplace le P. Ronsin dans la direction de l'assemblée de la rue du Bac. C'est Frayssinous et l'archevêque qui ont exigé ces deux choses des Révérends Pères. C'était bien la peine de sacrifier et honneur et conscience pour obtenir la protection de Mgr d'Hermopolis. On appelle cela de l'adresse aujourd'hui, de la prudence, de la politique; et moi je dis que c'est une infâme lâcheté, une détestable hypocrisie, qui attire justement le mépris des hommes et la malédiction de Dieu.

Je travaille, mais moins que je ne voudrais, et qu'il ne le faudrait. Ma santé est toujours très faible, je souffre perpétuellement, et les tracasseries, les chagrins, les contradictions ne me manquent pas. Voilà deux années qui m'ont bien usé, je ne puis pas, dans mon état, me promettre six mois de vie; à chaque instant une nouvelle attaque peut m'enlever. Priez Dieu qu'il me fasse

la grâce d'employer pour lui, et pour lui seul, le temps qui me reste.

Si vous trouvez un libraire qui veuille prendre mes livres avec un fort rabais, cela me fera plaisir. Je vous autorise à les donner pour le prix que vous en trouverez.

La peur a gagné, depuis quelques semaines, tous les esprits; et comme on est tranquille sans savoir pourquoi, et qu'on a peur sans savoir pourquoi, on est extrême en tout. Il y aura une catastrophe, mais pas tout de suite. Les choses ne sont pas mûres. On pourra plus sûrement juger à peu près de l'époque après la session. Les révolutionnaires vont au jour le jour avec l'opinion qu'ils corrompent graduellement, sans aucun plan arrêté, et sans chef de reconnu. Leur succès en sera plus lent, mais plus assuré, parce qu'il ne dépendra pas d'un homme.

Adieu, cher et respectable ami, je vous embrasse tendrement.

#### NOTES

Le ministère Martignac succédait au ministère Villèle.

Né en 1780, le marquis Louis de Vaulchier du Deschaux fut nommé en 1824 directeur général des postes, en remplacement du duc de Doudeauville. Déjà il avait eu la direction des douanes qu'il reprit en 1829, lorsqu'il dut quitter les postes, à la suite d'une enquête sur le fameux *cabinet noir* que

l'on accusait de violer outrageusement le secret des lettres.

L'abbé de Rohan-Chabot (1788-1833) devint archevêque d'Auch, puis de Besançon et cardinal.

Sauf erreur, le P. Ronsin était provincial des Jésuites à Paris; il succédait au P. Godinot.

*Lamennais à Vuarin.*

Paris, le 20 juillet 1828.

Il me tarde beaucoup, mon cher et respectable ami, d'apprendre que vous êtes entièrement rétabli; cependant je n'ose espérer que vos forces reviennent aussi vite que je le désirerais. Vous aurez besoin longtemps encore des plus grands ménagements, et je vous conjure, au nom de l'Église, de vous en faire un devoir rigoureux de conscience.

On continue de s'occuper ici très activement des ordonnances, et, bien qu'il existe à ce sujet de la division dans l'épiscopat, cependant le plus grand nombre paraît disposé à la résistance. A la tête des faibles, sont les deux archevêques de Bordeaux et d'Albi; viennent ensuite le duc de Rohan, le cardinal Isoard, les évêques de Châlons, d'Amiens, de Périgueux, et quelques autres *ejusdem farinae*. L'homme *aux petits poulets* paraît jouer un rôle double. Quant à Feutrier, on dit que l'orgueil et le dépit l'affermissent de plus en plus dans ses mau-

vaises voies. Si Dieu ne le touche miraculeusement, ce pauvre misérable ira jusqu'où l'on peut aller. On ne voit autour de lui que des Jacobins et des prêtres perdus. Il disait dernièrement qu'il ne regrettait qu'une chose. Devinez quoi? De n'avoir pas été sur son lit de mort, quand il a signé l'ordonnance, attendu qu'elle a sauvé la religion. L'abbé Fayet écrit, dit-on, pour justifier les deux actes du ministère qui marquent le commencement de la persécution. Cela serait bien digne de lui. Du reste, nous avançons chaque jour vers la catastrophe inévitable. Dans cette terrible crise, je crains pour le trône, mais je suis tranquille sur le sort de la foi.

Je vous prie de dire à M. V[oullaire] que je n'ai pas sous les yeux l'ouvrage de Michaëlis, mais que l'ordre à établir entre les différentes parties étant toujours un peu arbitraire, il peut sans inconvénient choisir la distribution qui lui paraîtra la meilleure. S'il veut envoyer tout ou partie de sa traduction à M. Waille, rue des Beaux-Arts, n° 5, celui-ci sera prévenu qu'il s'agit d'en traiter avec un libraire. Je suis sûr de son zèle, et, dans tous les cas, il ne terminera rien sans en avoir auparavant écrit soit à vous soit à M. V[oullaire] à qui je vous prie de dire mille choses affectueuses de ma part.

Je pars le 25 pour la Bretagne. J'ai besoin de repos pour ma santé et de loisir pour mes travaux.

Adieu, mon cher et respectable ami. Je vous suis, et à jamais, dévoué de tout cœur *in Christo Jesu*.

J'ai été plus content cette fois de notre hôte de Gênes. Si M. Besson voulait destiner quelque aumône à l'œuvre dont je vous ai parlé, il m'obligerait de la faire remettre à M. Waille qui me la fera passer.

### NOTES

Les deux ordonnances du 16 juin que rappelle ici Lamennais avaient pour objet; la première d'interdire aux Jésuites l'enseignement secondaire, la seconde de limiter le nombre des petits séminaires dont les directeurs devaient être agréés par le gouvernement.

La plupart des évêques, et à leur tête Mgr de Quélen, archevêque de Paris, et le cardinal de Clermont-Tonnerre, archevêque de Toulouse, doyen de l'épiscopat français, signèrent une *Déclaration* par laquelle ils revendiquaient la liberté civile et religieuse, inscrite dans la Charte, contre ces ordonnances malencontreuses.

Le cardinal d'Isoard (1766-1839) allait être nommé à l'archevêché d'Auch, le 15 décembre 1828. Il fut sacré le 11 janvier 1829. C'est comme doyen de la Rote qu'il avait reçu la pourpre, l'année précédente, 25 juin 1827.

Les évêques de Châlons, Amiens, Périgueux s'appelaient Prilly qui « protesta énergiquement contre les ordonnances de 1828 », lisons-nous dans *l'Épiscopat français* (p. 177); Gallien de Chabons et de Lostanges-Saint-Alvère.



L'homme *aux petits poulets*, expression déjà rencontrée, mais dont le sens m'échappe, désigne Frayssinous très vraisemblablement.

L'hôte de Gênes, c'est le cardinal Lambruschini, on le sait.

Lamennais mandait de Lyon à M. de Senfft, le 6 juillet 1828 : « Le curé de Genève est ici depuis quelques jours... M. Besson est attendu à chaque instant. »

Ce dernier personnage ne serait-il point parent de l'évêque de Metz du même nom dont l'*Épiscopat français*, p. 361, parle en ces termes : « Il fit preuve alors (1830) de cette prudente fermeté qui lui servit également dans les controverses soulevées par Lamennais, auquel pourtant l'attachaient des liens anciens. » Mgr Besson gouverna son diocèse de 1824 à 1842.

#### *Vuarin à Lamennais.*

Genève, 30 janvier 1829.

Que devenez-vous, excellent et très cher ami? Il y a un siècle que je n'ai eu de vos nouvelles. J'attends impatiemment un signe de vie.

J'ai à votre disposition soixante-deux francs, produit d'exemplaires du troisième et du quatrième volume vendus à raison de deux francs cinquante le volume. Je n'ai pu les placer plus avantageusement. Si vous avez des messes à faire acquitter, je me chargerai de soixante-deux, et vous en garderez la rétribution.



On nous annonce un nouveau fruit de votre zèle. Je me réjouis que vous rompiez le silence, malgré la probabilité du *aures habent et non audiunt*. Ils seront au moins sans excuse et la vérité ne sera pas restée sans témoignage.

J'avais adressé à M. Gerbet un exemplaire de la seconde lettre de l'*Éclaireur du Jura*, en le priant d'insérer un article dans le *Mémorial*. Jusqu'à présent il n'en a pas parlé. M. le comte Baldelli de Florence, gouverneur de Sienne, a quelque chose à vous envoyer. Je le fais prévenir de me l'adresser par la voie de M. de Maistre.

Je suis toujours environné de contrariétés et elles viennent surtout du côté d'où je ne devais pas les attendre; mais je garde ma position et je ne capitule sur aucun point. Je n'ai que la consolation qui sort de la Chaire de saint Pierre. Dans un dernier bref du 16 juin dernier, le Pape me dit encore : *Hortantes autem in Domino ut pergas alacri animo et erecto certare bonum certamen fidei*.

Mes respectueux compliments à votre digne frère. Connaissez-vous la vérité sur les faits relatifs aux adhésions des évêques aux ordonnances? Le gouvernement a-t-il, en effet, modifié les dispositions de celles-ci, quoique le *Moniteur* ait constamment affirmé le contraire?

Je vous révère, excellent et très cher ami, et je vous embrasse de tout mon cœur.

## NOTES

La deuxième lettre dont parle M. Vuarin parut dans le *Mémorial*, cette année même, numéro d'avril 1829, sous le titre : « Deuxième lettre à MM. les curés des paroisses catholiques du canton de Genève, par l'*Éclaireur du Jura*. » Elle a pour épigraphe ces deux maximes qui en indiquent le sujet : « J'ai frémé chaque fois que j'ai entendu discuter le point du mariage philosophiquement. » De Luc, citoyen de Genève.

« Je suis affligé d'entendre parler de la cérémonie du mariage comme d'un acte purement civil. » Lord Ellenborough, à la Chambre des Lords.

(Cf. *Mémorial*, t. XI, p. 219 et suiv.)

Au sujet du comte Baldelli, Lamennais écrivait au baron de Vitrolles, le 28 avril 1827 : « ... Je vous engage à voir, à Florence, le comte Baldelli, homme de mérite, qui a servi en France dans le régiment du prince de Lambesc. »

Dans une lettre du 10 mars 1830 à Lamennais, M. de Vitrolles indiquait la nature de l'envoi de Baldelli, annoncé par Vuarin :

« Il y a plus de trois mois, cher ami, que j'ai reçu pour vous de Florence, deux gros volumes in-4° qui vous ont été adressés avec une lettre d'envoi par le comte Baldelli, aujourd'hui gouverneur de Sienne. C'est un gros ouvrage sur le *Voyage de Marco Polo*, avec notes et commentaires très savants. Ce travail, malgré sa lourdeur, a une assez grande réputation en Italie... Je crois que son désir est de le voir traité et bien traité dans le *Mémorial*, dont il fait la plus grande estime, et vous lui devez quelque ménagement, car il est le seul dans toute la Toscane

qui ait de pareilles sympathies. Tout le monde est au *Globe*. »

Lamennais répondait à son ami cinq jours plus tard : « Veuillez me dire comment et où je devrai écrire au comte Baldelli, pour le remercier de son livre. Je tâcherai qu'on en parle convenablement dans le *Mémorial*. »

*Lamennais à Vuarin.*

A la Chênaie, le 12 mars 1829.

Mille et mille remerciements de votre souvenir, mon cher et respectable ami ; il y a longtemps que je désirais recevoir de vos nouvelles, afin d'être rassuré sur votre santé ; malheureusement vous ne m'en parlez pas. Ne soyez point surpris si je ne vous ai pas répondu plutôt ; je n'ai reçu votre lettre qu'aujourd'hui, bien qu'elle soit datée du 30 janvier.

Je vous remercie beaucoup des exemplaires que vous avez réussi à placer : tout prix sera bon pour en finir. Vous pouvez acquitter soixante-deux messes à mon intention.

Vu la date de votre lettre, vous savez aujourd'hui que la plupart des *adhésions* aux ordonnances sont de pures impostures. En aucun temps on n'a menti avec autant d'impudence.

L'évêque de Rennes écrivait à Feutrier qu'il persistait à déclarer que les ordonnances étaient tyranniques et sacrilèges. Là-dessus Feutrier lui

répond qu'il prend cela pour une adhésion, et qu'il agira en conséquence, s'il ne reçoit en trois jours un désaveu. *Ab uno disce omnes.*

Vous avez dû recevoir par la poste un exemplaire de mon livre. Au milieu du bruit qu'il a fait, beaucoup d'esprits s'éclairent. Chateaubriand est, dit-on, chargé de solliciter à Rome une improbation. Celle de l'archevêque de Paris a déjà paru, mais elle a été presque universellement blâmée. Je ne laisserai pas de répondre. Tout cela est d'une grande fatigue, car j'ai bien d'autres occupations, et mes forces s'épuisent tous les jours. Ménagez les vôtres, mon cher ami; elles sont bien précieuses à l'Église. Hélas! les paroles si bonnes que le pauvre Pape vous a écrites me rappellent bien douloureusement la perte que nous avons faite. Qui lui donnera-t-on pour successeur? Quand la nomination sera faite, veuillez me dire ce que vous apprendrez du caractère de l'élu. Que de bien il pourra faire, si Dieu lui donne lumière et force!

L'abbé Gerbet vous offre ses hommages. Il m'a dit que l'article sur l'*Éclaireur du Jura* paraîtrait dans la livraison de février. Il va profiter de quelques jours de loisirs pour examiner les articles de M. Voullaire. Il en a même déjà parcouru un qui lui a paru bon. Nul doute que l'auteur ne reçoive un dédommagement pour son travail.

Adieu, mon très cher ami; je suis tout à vous en Jésus-Christ du fond de mon cœur.

*Ici on lit, de la main de l'abbé Gerbet :*

Monsieur le Curé, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire m'est parvenue la semaine dernière, et j'allais vous répondre pour vous expliquer pourquoi le *Mémorial* n'avait pas encore parlé de la seconde.

### NOTES

Le lecteur a vu que, dans sa lettre du 30 janvier, M. Vuarin accusait la vente, au prix de soixante-deux francs, d'un certain nombre du troisième et du quatrième volume de l'*Essai*. C'est aussi dans cette même lettre que se trouvent les paroles du Pape auxquelles Lamennais fait allusion.

La mort de Léon XII fut douloureusement ressentie par l'auteur de l'*Essai*. M<sup>me</sup> de Senfft lui écrivit à ce sujet. Faisant allusion au chapeau de cardinal qu'il lui avait offert, à la condition de se fixer à Rome, elle regrettait qu'il n'eût pas accepté, et parlait du crédit dont il jouissait près du défunt, crédit qu'il eût employé au service de la bonne cause. Lamennais lui répondait, le 28 février :

« Oh! oui, la mort de Léon XII est une immense calamité; je ressens sa perte jusqu'au fond de mon cœur. Cependant, souffrez que je le dise, je ne saurais regretter le bonheur et la paix que j'aurais sans doute trouvés près de lui. L'idée beaucoup trop haute que vous vous faites de l'influence que j'aurais pu exercer, vient d'un sentiment de bienveillance qui me touche profondément, mais qui ne doit pas me faire illusion sur mon insuffisance trop



réelle. *Dieu me voulait ici, je le crois toujours plus. Travailler à défendre la Vérité qu'on attaque ou qu'on méconnaît, et souffrir pour elle, voilà mon lot.* » (Forgues, II, 18.)

C'est moi qui souligne ces mots.

On aura remarqué le temps que mettait parfois la poste à transmettre les lettres de Suisse en Bretagne. De là, comme nous l'apprendra la lettre ci-après de Vuarin, la crainte éprouvée par les deux correspondants, et non par M. Vuarin seulement, de voir leurs lettres *interceptées*.

*Vuarin à Lamennais.*

Genève, 17 mars 1829.

EXCELLENT ET TRÈS CHER AMI,

Votre livre *scandaleux* fait mes délices ; je vous ai déjà défendu contre deux prélats. Je vous remercie de l'attention que vous avez eue de me faire expédier un exemplaire dès qu'il a paru : un de nos libraires en a débité un assez grand nombre.

Je ne vous écris pas, parce que je crains que les lettres qui vous sont adressées ne soient interceptées. Je vous ai adressé quelques mots, il y a plus d'un mois, par la voie de notre ami, rue de Bourbon, n° 2, et je n'ai point reçu de réponse. Je vous marquais que j'avais soixante-deux francs à votre disposition, provenant de la vente de vos troisième et quatrième volumes. Je vous deman-



dais s'il vous convenait que je fisse acquitter à votre décharge soixante-deux messes dont vous retiendriez la distribution.

Quel terrible événement que celui de la mort de Léon XII ! C'est une nouvelle profondeur qui s'entr'ouvre dans les desseins de Dieu ! Je vous réitère, excellent et très cher ami, l'assurance de mon tendre, respectueux et inaltérable attachement.

M. Voullaire, qui vous présente ses regrets et qui me sert de secrétaire, avait adressé par mon organe à M. Gerbet, trois manuscrits à utiliser dans le *Mémorial*, et l'on n'en a point fait usage. Il me prie de vous demander ce que vous pensez de l'idée de publier la traduction d'une *Histoire de Grégoire VII*, faite dans un bon esprit par un professeur luthérien.

Je vous révere et vous embrasse de tout mon cœur.

#### NOTES

Cette lettre et celle de Lamennais se croisèrent en chemin. La lettre de Lamennais était une réponse anticipée.

L'*Histoire de Grégoire VII* avait pour auteur Jean Voigt (1786-1863), professeur à l'Université de Halle, puis à celle de Kœnigsberg. Son livre, écrit avec une impartialité aussi méritoire qu'elle était rare, datait de 1815 ; l'abbé Jager le traduisit en français, en 1854.

*Lamennais à Vuarin.*A la Chênaie, le 1<sup>er</sup> avril 1829.

Vous avez vu, mon cher et respectable ami, combien votre première lettre avait été retardée. C'est ce qui m'a empêché de vous écrire plus tôt, et je vous réitère mes remerciements pour les livres que vous avez eu la bonté de placer. Quelques jours après vous avoir écrit, j'ai appris de mon frère que quelques-unes des messes que vous voulez bien faire acquitter, avaient été rétribuées un peu au-dessus du taux ordinaire. La différence est d'environ neuf francs. J'ai cru entrer dans vos intentions en appliquant cette petite somme à une bonne œuvre.

L'abbé Gerbet qui est absent pour quelques jours, a déjà envoyé à Paris un des articles de M. Voullaire pour qu'on l'insère dans le *Mémorial*. Il a emporté les autres avec lui pour les corriger. Il doit vous écrire à ce sujet. Le travail de M. Voullaire lui sera payé comme celui des autres rédacteurs du *Mémorial*. Je crois qu'il serait utile de traduire la *Vie de Grégoire VII*. J'ai entendu parler de cette *Vie* comme d'un ouvrage remarquable. Il est vraisemblable cependant qu'il faudrait y joindre des notes. J'engage M. Voullaire à soigner sa traduction. Nous tâcherons de trouver un libraire qui lui fera des conditions avantageuses.

Vous avez dû recevoir une première lettre à M. l'archevêque de Paris. La seconde ne tardera pas à paraître. Je réponds dans celle-ci à l'archevêque de Tours, à l'évêque de Cambrai et à M. de Frémilly. L'abbé Affre, neveu de l'abbé Boyer, fait imprimer une défense du gallicanisme qu'il avait écrite, il y a trois ans, à l'époque de mon procès. La coterie a pressé l'évêque de Chartres de reprendre la plume. Il a répondu qu'il ne se souciait pas d'être le *Don Quichotte du gallicanisme*.

On m'écrit de Paris : « Déjà beaucoup de personnes qui avaient commencé par dire pis que pendre de votre dernier ouvrage, reviennent sur leurs pas, et avouent que vous pourriez bien avoir raison. »

Je crois qu'avant deux ou trois ans le premier article n'inspirera plus, comme les trois autres, que mépris et horreur à tout ce qui est catholique. C'est un pas immense fait vers le bien.

Je n'ai aucune nouvelle de R[ome]. Mandez-moi, je vous prie, ce que vous pourrez apprendre de là.

Je vous réitère, mon cher et respectable ami, l'assurance de mon tendre et inviolable attachement.

F. M.

#### NOTES

Un premier article sur l'ouvrage du docteur Voigt, signalé dans cette lettre par Lamennais à M. Vuarin

et son protégé Voullaire, parut, en ce mois même, dans le *Mémorial*, sous la signature T...

L'archevêque de Tours était Mgr de Montblanc qui occupait ce siège depuis 1824 (1767-1841), et l'évêque de Cambrai, l'ancien constitutionnel Belmas qui s'attira une réplique foudroyante de Lamennais pour avoir eu l'imprudence de s'attaquer à lui. Ce prélat, d'ailleurs estimable, mourut le 21 juillet 1841. Grégoire XVI semble avoir attendu sa mort pour rétablir le titre d'archevêque de Cambrai. Il érigea cet évêché en métropole le 1<sup>er</sup> octobre suivant.

M. de Frémilly, pair de France, avait collaboré au *Conservateur* avec Lamennais, ainsi que son parent, M. de Coriclis, l'un des correspondants et amis de ce dernier.

Le lecteur connaît Boyer et Affre, l'oncle et le neveu, tenants irréductibles du gallicanisme. A l'époque du procès de Lamennais, l'abbé Affre avait publié un *Essai historique et critique sur la suprématie temporelle des Papes et de l'Église*. Une seconde édition parut, en effet, en 1829.

M. Clausel de Montals qui avait écrit, en 1826, sa fameuse *Lettre à un de mes diocésains sur l'écrit de M. l'abbé de Lamennais*, et une instruction pastorale au sujet des attaques livrées dans ces derniers temps à la religion et à ses ministres, plaidoyer en faveur des quatre articles de 1682, dirigé contre Lamennais, attendra l'encyclique *Singulari nos* (1834) pour lancer une « Lettre circulaire au clergé de son diocèse, au sujet de l'encyclique de Grégoire XVI, portant condamnation des *Paroles d'un Croyant* ». Cette fois le gallican sera pour le Pape!

On se souvient du premier article de la déclaration de 1682 : *Le Pape n'a aucun droit direct ni indirect sur le temporel des rois*.

*Lamennais à Vuarin.*

A la Chénaie, le 27 juillet 1829.

Je viens, mon cher et respectable ami, de recevoir une lettre de M. Peillex, curé de Corsier, qui me prie de contribuer à la construction de son église. Je désirerais de tout mon cœur participer à cette bonne œuvre, mais vous savez quelle est ma position pécuniaire. Tout ce que j'avais, on me l'a volé. Il ne me reste que des dettes. Et puis aussi j'ai à pourvoir péniblement à une œuvre pieuse, à laquelle je me dois avant tout. Veuillez faire entendre ces raisons à M. le curé de Corsier qui me paraît un prêtre fort respectable et que j'ai un grand regret de ne pouvoir aider.

Ma santé devient de plus en plus mauvaise. Je suis à peu près incapable de tout travail, et accablé de mille pensées tristes. Il y a comme un esprit de vertige universel qui me fait trembler pour l'avenir. On ne craint rien tant que la vérité, et je ne parle que des bons ou de ceux qui croient l'être. Pourvu qu'on ait un jour devant soi, on n'en demande pas davantage; et malheur à qui parle du lendemain! Au milieu des combats de doctrine les plus vifs que jamais le monde ait vus, et sur ce que la religion a de plus fondamental, pas un mot de l'autorité pour guider les esprits et les fixer. Cette voix qui n'a pas défailli pendant dix-



huit siècles, se tait, et toutes les erreurs, enhardies par son silence, élèvent la leur avec une confiance et un orgueil nouveau. Enfin Dieu a ses desseins. Il faut baisser la tête et adorer.

Ménagez votre santé qui est si précieuse, si nécessaire, et souvenez-[vous] dans vos prières de celui qui vous est, mon cher et respectable ami, si tendrement dévoué.

*Lamennais à Vuarin.*

A la Chênaie, le 12 septembre 1829.

Je reçois, à l'instant, mon bien cher ami, votre petit billet du 6 août. Toute ma pauvre âme s'émeut de joie à la seule pensée de vous revoir, et de passer un peu de temps avec vous. Mais, hélas! il est impossible. Vous savez ce qui me retient ici; ma présence est indispensable, et d'autant plus que Dieu bénit cette intention de bien. Plus tard il faudra que nous tâchions de nous trouver à Paris. Je ne manquerai pas de vous prévenir quand il me sera possible d'y aller. Si, d'ici là, vous trouviez une occasion sûre de me communiquer quelques renseignements, vous savez combien cela me ferait de plaisir et combien cela me serait utile.

Voici l'extrait d'une lettre de la comtesse Ric[coni] au comte de S[enfft].

« Spiacemi sentir il nostro amico si abbattuto di



forze; si faccia corraggio; il S<sup>o</sup> Padre lo ama e dice ch'è il maggior difensore della Religione, ma che gli rincresce che si esponga a troppo, perchè lo ama. Mi ha imposto di mandargli la sua benedizione ed Ella farà il favore di scriverglielo, etc. »

La persécution religieuse va, je crois, dormir quelque temps en France, mais pour reprendre après plus violemment. Il n'y a rien de solide à attendre de ce ministère pas plus que des autres. Changement de noms, et voilà tout.

Parlez-moi donc de votre santé. J'aimerais tant à savoir que vous êtes mieux, et que vos forces sont redevenues un peu plus proportionnées à votre zèle! Les miennes ont bien diminué. Sous ce rapport au moins j'ai vieilli de vingt ans. Que le bon Dieu soit béni de cela comme de toutes choses. Tout à vous, cher ami, du plus profond de mon cœur.

## NOTES

La lettre de la comtesse Ricconi était datée du 22 août. Après le mot *scriverglielo* on lisait : « tante cose ossequiose da mia parte. Io le diro che abbiamo un gran Papa. »

Blaize, II, 75.

Voici la traduction :

« Il me déplaît de savoir les forces de notre ami si abattues; qu'il prenne courage; le Saint-Père l'aime et il dit qu'il est le plus grand défenseur de la Religion, mais qu'il regrette qu'il s'expose trop, car il

l'aime; il m'a chargé de lui transmettre sa bénédiction; et vous me ferez le plaisir de le lui mander avec tous mes respects. Je vous dirai que nous avons un grand Pape. »

Il s'agit de Pie VIII qui devait mourir l'année suivante.

Le ministère Martignac venait de céder la place au ministère Polignac (avril 1829).

*Lamennais à Vuarin.*

Le 10 décembre 1829.

Je vous remercie, mon bien cher ami, de l'avis que vous me donnez et qui me servira de règle. Les choses vont extrêmement mal. Nous touchons à une crise politique, et en ce qui tient à la religion, le parti anti-romain, qui n'ose plus combattre publiquement, s'est organisé en secret, et travaille avec ardeur à corrompre l'enseignement dans les séminaires, le clergé tout entier dans les retraites ecclésiastiques, et les fidèles par la direction. Les agents les plus actifs et les plus dangereux de cette vraie conspiration sont les Sulpiciens et les Jésuites; et, chose à peine croyable, le nonce même, par ses propos, par la chaleur avec laquelle il attaque les seuls défenseurs du Saint-Siège, est un des hommes qui contribue le plus à maintenir le gallicanisme en France. Dieu sait ce qui résultera d'un si inconcevable aveuglement.

Je lirai avec un grand plaisir votre *Éloge historique*, quoiqu'il doive renouveler la douleur chaque jour plus vive que j'éprouve de la perte immense que l'Église a faite.

J'ai parlé à l'abbé Gerb[et] de l'indemnité due à M. Voullaire. Il a été bien entendu que ses articles lui seraient payés sur le pied de cinq francs la page. Il peut en faire le compte lui-même et le *Mémorial* en acquittera le montant à la personne que vous désignerez à Paris.

Vous pouvez acquitter vingt-cinq messes à mon intention. L'œuvre dont je vous parlai à Lyon, et qui se développe peu à peu, exige ma présence ici, de sorte que je ne puis songer en ce moment à aucun voyage. Je serais pourtant bien heureux de vous voir.

Priez pour moi, mon excellent ami, et veuillez offrir mes respects à M. Bétemps.

Tout à vous de tout mon cœur et à jamais.

#### NOTES

Cette lettre fut très probablement, sinon même certainement, écrite de la Chênaie, en dépit du cachet postal de Lyon, daté d'ailleurs du 27 décembre, ce qui prouve simplement qu'elle mit assez de temps pour se rendre dans cette ville d'où elle fut dirigée sur Genève.

J'ignore de quel *avis* parle Lamennais, la lettre de Vuarin à laquelle il fait allusion ne se retrouvant pas parmi mes papiers.

*L'Éloge historique* est sans doute celui de Léon XII que M. Vuarin prononça dans son église, à l'occasion du service funèbre célébré à l'intention du pontife défunt. Le curé de Genève projetait même d'écrire la vie de ce Pape, mais il en fut empêché par ses occupations multiples.

L'œuvre dont Lamennais avait précédemment entretenu son ami à Lyon était vraisemblablement l'école de la Chênaie, fondée l'année précédente, en même temps que la Société de Saint-Pierre et dont Malestroit allait être le développement.

*Lamennais à Vuarin.*

A la Chênaie, le 3 mars 1830.

J'ai reçu, mon excellent ami, votre petite lettre du 20 février, et j'ai pris note des trente-quatre messes que vous vous chargez de faire acquitter. Mille remerciements pour les exemplaires vendus.

Puisque votre *Éloge historique* sera enrichi de nouveaux documents, je me console du retard qu'éprouve sa publication. Quant à moi, je me borne à rassembler des matériaux d'un autre genre, sans bien savoir encore l'usage que j'en ferai. Le moment de parler de nouveau ne me paraît pas encore venu. Il n'y a rien d'assez déterminé dans la situation actuelle des choses. Et puis je vous avoue que je suis las de me mettre en avant et de souffrir persécution pour des gens qui, non seulement vous abandonnent, mais qui se joignent aux persécu-

teurs. On ne saurait défendre ceux qui ne se défendent pas eux-mêmes, et qui semblent ne vouloir pas être défendus. Jamais plus heureuse occasion ne s'était offerte d'abattre l'erreur et de ramener l'Europe catholique à une parfaite unité. Qu'a-t-on fait? On a connivé à toutes les faiblesses, on a ménagé tous les préjugés; de sorte qu'aujourd'hui c'est au nom de Rome qu'on enseigne les doctrines que Rome a réprochées, et qu'on interdit les prêtres dociles à ses enseignements, comme cela se fait en ce moment dans le diocèse de Saint-Brieuc. Voilà où nous en sommes. Mais il y a plus. Les nonces mêmes du Saint-Siège se font les auteurs du gallicanisme. Ostini ayant passé quelque temps à Marseille, où il était venu s'embarquer pour le Brésil, a mis à profit son séjour dans cette ville, dont l'évêque est excellent, pour corrompre de son mieux l'esprit du clergé. Tout ce que la calomnie a de plus infâme, tout ce que la rage a de plus furieux, voilà ce qui n'a cessé de sortir de sa bouche contre moi. « Il n'y a pas à Rome plus de trois ou quatre personnes qui partagent mes sentiments. On y *censurerait* quiconque soutiendrait que le pouvoir civil est subordonné à la puissance spirituelle. C'est un schisme que je travaille à faire. Il est faux que Léon XII ait eu des bontés pour moi. Il aurait condamné mes ouvrages, n'eût été la crainte que je ne me fusse pas soumis à la condamnation. Pie VIII ne m'est pas moins



opposé; et enfin si lui, Ostini, était nonce en France, il m'interdirait sur-le-champ. » Ces propos se sont répandus dans les diocèses environnants, et presque tout le monde y ajoute foi, me mande-t-on, attendu la qualité de celui qui les a tenus. J'ai averti Rome et de cela et de plusieurs autres choses. J'ai dit, et grâce à Dieu avec vérité, que peu m'importait personnellement qu'on me traitât de la sorte pour avoir défendu le Saint-Siège; mais que si on laissait aller les choses comme elles vont, il fallait s'attendre à voir bientôt renaître en France un gallicanisme bien plus dangereux que le premier. Que produira cet avertissement? Hélas! vous le savez aussi bien que moi, et peut-être mieux. Mon âme se brise, quand je songe à l'avenir, à ce qu'il aurait pu et pourrait être encore, et à ce qu'on en fera très probablement. Que Dieu ait pitié de nous! Je n'espère qu'en lui. Priez, mon cher ami, pour moi et pour mon œuvre, qui se développe peu à peu au milieu d'obstacles sans nombre. Si vous rencontriez en Savoie quelques bons sujets, ayant vocation à l'état religieux, du zèle et de la capacité, souvenez-vous de nous. Le papier me manque. Je vous embrasse de tout mon cœur *in Christo et Maria*.

#### NOTES

Le 8 février, Lamennais mandait au comte de Senfft :



« Vous connaissez déjà Ostini, et peu de choses, je pense, peuvent vous surprendre de sa part. Toutefois cette audace insensée d'un nonce du Saint-Siège qui s'en va combattant partout les doctrines du Saint-Siège, et fomentant de toutes ses forces des erreurs qui menacent l'Europe d'un schisme nouveau, et peut-être mortel, cette audace, dis-je, et cette folie, quelque idée que vous ayez de l'homme, vous étonneront encore. Il faut gémir profondément de la manière dont Rome est représentée au dehors... Quel étrange état, mon ami, et qu'attendre de l'avenir, lorsqu'il est trahi par ceux mêmes à qui Dieu en a particulièrement confié le soin? Je ne saurais me persuader que le Pape connaisse le véritable état des choses; il est trompé, indignement trompé par les hommes qu'il emploie. Oh! avec quelle ardeur je demande à Dieu qu'il fasse parvenir la lumière jusqu'à lui, et qu'ensuite il lui donne le saint courage de la foi qui sauva le monde, il y a six siècles, et qui pourrait le sauver encore! Il y a une force morale qui se communique : qu'il parle aux âmes, elles lui répondront. Mais le silence, mais l'abandon de soi, mais la crainte qui fléchit, qui cède tout et dissimule tout : c'est la mort. » (Forgues, II, 115.)

Mieux que tout commentaire, ces lignes indiquent l'état d'esprit où se trouvait alors Lamennais.

L'évêque de Saint-Brieuc était Mgr Le Groing de la Romagère, et l'*excellent* évêque de Marseille Mgr Mazenod qui devait avoir son neveu pour successeur.

*Vuarin à Lamennais.*

19 novembre 1830.

Excellent et très cher ami, la Providence ne pouvait pas me fournir une occasion plus favorable que celle qui se présente pour vous donner un petit signe de vie et vous demander de vos nouvelles.

Je lis l'*Avenir* avec intérêt et je crois que l'Europe entière a besoin d'entendre sous le double rapport politique et religieux, les vérités que vous y proclamez. A votre place, cependant, j'évitais de froisser les regrets et les vœux qu'un grand nombre d'âmes droites et zélées donnent à ce qui est tombé. Toutes n'ont pas la capacité de saisir l'ensemble de vos vues, ni la force de s'élever à la hauteur qu'elles exigent pour être comprises et exécutées. Assurément, sous le précédent ordre de choses, il y avait partout et en grand nombre *sepulchra dealbata et ossa arida, quæ spiritum non habebant*; mais il y a de l'inconvénient à trop découvrir et remuer cette boue et ces cadavres qui en plusieurs lieux étaient inaperçus.

Ci-joint un numéro du *Journal de Genève*. Vous y verrez un article, marqué d'une croix, qui mérite d'exercer votre plume pour donner, dans l'*Avenir*, une leçon de sagesse et de tolérance aux enfants de *Calvinopolis*, qui veulent entretenir tous les

préjugés et toute la haine du seizième siècle. Le plus tôt ne sera que le mieux. Les événements de Juillet les ont fait tressaillir : leur joie a suivi le cours des effets publics et le *tremblement* du pavé de Londres (*sic*) les a secoués jusque dans leurs entrailles. Ils ont espéré au mois d'août que je prendrais peur et que je me retirerais : ils ont employé à cette fin quelques moyens d'espièglerie qui n'ont eu d'autre résultat que de me faire rire. Vous aurez pu en voir un dans le *Constitutionnel* du 5 courant. L'article commence par ces mots : « Il existe à Genève une conspiration carliste... »

Le car[dinal] de Rohan arrive ici aujourd'hui, se rendant à Nice.

Adieu, excellent et très cher ami : vous savez combien je vous révère et vous chéris.

## NOTES

Cette lettre, sans adresse et sans signature, fut dictée par M. Vuarin, qui écrivit seulement la dernière ligne de sa main; cela lui arrivait souvent. Voullaire lui servait de secrétaire.

Le lecteur, désireux de connaître cette partie de l'histoire du vaillant curé, pourra se reporter au quinzième chapitre du tome second de sa biographie, déjà citée, p. 431 et suiv. La révolution de 1830 n'avait pas amélioré la situation des catholiques de Genève; mais les *enfants de Calvin* avaient affaire à forte partie.

Les ennemis de M. Vuarin l'accusaient de conspirer en faveur de Charles X, ou tout au moins de favoriser les conspirateurs. Fidèle à sa consigne de combattre le catholicisme *per fas et nefas*, le *Constitutionnel* se faisait le complaisant écho de ces bruits, si même il ne les inventait pas.

Mgr de Rohan (1788-1833), promu à l'archevêché de Besançon en 1828, venait de recevoir le chapeau de cardinal (5 juillet), lorsque, se trouvant à Paris, il assista à la chute de Charles X. Il ne se crut pas en sûreté en France et se réfugia en Belgique, d'où il se rendit en Italie, en passant, comme on le voit, par Genève. Il s'établit provisoirement à Rome. Rentré à Besançon en 1832, au moment du choléra, il y mourut prématurément, le 8 février 1833.

On rencontre deux fois le nom de M. de Rohan dans les lettres de Lamennais à Vuarin (25 février et 20 juillet 1828). Le prélat y est jugé avec une sévérité peu équitable.

*Lamennais à Vuarin.*

Paris, 5 février 1831.

C'est un malade qui vous écrit, mon cher et respectable ami, et un malade si faible et si souffrant, qu'à peine a-t-il l'usage de sa pauvre tête. Pour le cœur il est tout à vous, et ce cœur vous remercie des observations qui étaient jointes à votre lettre. Une heure de conversation suffirait, je crois, pour vous expliquer ce qui serait trop long à vous expliquer dans une lettre. D'ailleurs tout s'éclaircit et se

développe avec le temps. On revient de toutes parts à nous. Les associations catholiques se forment.

Je vous recommande l'*Agence générale* qui est aujourd'hui l'œuvre la plus importante. Patience et courage, nous arriverons. Le 31 janvier a été un jour de triomphe pour la cause catholique. L'effet est immense. Oh! si l'on savait voir et vouloir! Pour moi, je sais vous aimer et vous respecter, et cela m'est doux, et ce bien-là, j'en jouirai tant que le bon Dieu me laissera sur cette triste terre.

Les gallicans sont plus furieux que jamais. Leur rage (car c'est de la rage) n'a plus de bornes.

#### NOTES

*L'Agence générale pour la défense de la liberté religieuse* avait Lamennais pour fondateur. Voici comment, à cette époque, le conseil était constitué : Lamennais, président; MM. Bailli de Surcy, C. de Coux, Ph. Gerbet, H. Lacordaire, Ch. de Montalembert, A. de Salinis, membres. (Cf. Blaize, II, 83.)

Le 31 janvier 1831, Lamennais, Lacordaire et Waille avaient comparu devant la cour d'assises, sous l'inculpation de provocation à la désobéissance aux lois et au mépris du gouvernement, en publiant, dans l'*Avenir*, Lacordaire, le 25 novembre précédent, un article intitulé : *Aux évêques de France*, et Lamennais, le lendemain, un autre : *Oppression des catholiques*. Waille était gérant responsable. Les trois prévenus furent acquittés. (Cf. Forgues, II, 186.)



Quand on relit ces articles, surtout celui de Lamennais, on y remarque une dialectique serrée, implacable, servie par une admirable éloquence. Ce qu'il demandait, c'était pour les catholiques le régime commun, tel que l'établissait la Charte de 1830.

« Qui possède le pouvoir? s'écriait le redoutable polémiste. Un souverain que nous a fait la révolution de Juillet. A quel titre règne-t-il? En vertu du choix national, sous la garantie des serments qu'il a prêtés de respecter nos droits à tous; de maintenir la liberté religieuse, et de donner la liberté d'enseignement. Voilà ce qu'il jurait, il y a quatre mois. Est-ce donc que quatre mois suffiraient pour périmer de pareils serments? etc., etc. »

Il terminait par cette phrase que les catholiques de nos jours, quelles que soient d'ailleurs leurs divergences politiques ou sociales, feraient bien de méditer :

« Il y a désormais un sentiment qui doit effacer tous les souvenirs pénibles, un mot qui doit nous unir tous : la liberté! »

*Lamennais à Vuarin.*

Paris, 3 septembre 1831.

Vous trouverez ci-joint, mon cher et respectable ami, deux paquets que je vous prie de faire parvenir le plus tôt possible à leur destination, après avoir pris connaissance de l'un et de l'autre. J'ai de la peine à croire ces horreurs possibles, et cependant comment en douter? Des prêtres ont



bien pu fabriquer des lettres infâmes et les faire circuler dans toute la France sous mon nom. Il est vrai que je les ai forcés à se rétracter publiquement.

Croiriez-vous qu'on ait refusé, dans les termes les plus durs, à la nonciature, de faire passer à Rome une lettre écrite au Pape par le clergé de Beauvais, pour supplier le Saint-Père de ne pas livrer ce malheureux diocèse à une espèce de demi-schismatique, sans parler du reste? Celui qu'on vient de nommer évêque de Dijon est pire encore. On ne lui reproche guère que sa foi et ses mœurs. Le peuple d'Aix, où il est vicaire général, dit hautement : « Il ne sera pas sacré, car il est exécration. » Voilà où en est notre pauvre France, et personne ne prend pitié d'elle. Oh! qu'on ne se flatte pas que je cesse de combattre, tant qu'il me restera un souffle de vie.

Je vous embrasse, mon cher et respectable ami, bien tendrement.

#### NOTES.

J'ignore de quelles *lettres infâmes* Lamennais se plaint ici.

Dans son numéro du mardi, 10 mai 1831, l'*Avenir* annonçait que l'abbé Guillon, évêque nommé de Beauvais, aumônier de la reine, avait administré les derniers sacrements à Grégoire, sur sa demande, et malgré l'archevêque de Paris, dont le rédacteur vantait « la fermeté à maintenir l'indépendance

catholique », fermeté, ajoutait-il, « digne des plus beaux temps de l'épiscopat ».

L'ancien évêque assermenté de Blois mourut le 23 du même mois. Son enterrement donna lieu à des scandales, « l'autorité ayant fait ouvrir de force les portes de l'église et chargé quelques ecclésiastiques inconnus de réciter sur le corps du défunt les prières d'usage ». (*Pérennès.*)

Guillon, déjà fort compromis pour son gallicanisme outré, tomba dans le discrédit le plus complet, à partir de ce moment. Rome, quoi qu'en dise l'*Avenir*, écouta les réclamations du clergé de Beauvais, et refusa ses bulles à l'évêque nommé, tout en lui accordant le titre d'évêque *in partibus* de Maroc.

Le siège de Beauvais demeura inoccupé depuis la mort de Mgr Feutrier, jusqu'à la nomination de Mgr Lemerrier, c'est-à-dire de 1830 à 1833.

J'ai parlé ailleurs de l'évêque de Dijon, Mgr Rey. (Voir lettre du 9 octobre 1821.) Il dut ses déboires épiscopaux à une raideur de caractère qui lui fit accumuler les maladroites, et par suite, les mécontentements. Ses mœurs paraissent, au contraire, avoir été irréprochables.

Voici la lettre dont parle Lamennais. Elle était adressée à Gerbet par l'abbé Frezier, partisan décidé des doctrines de l'*Avenir*.

Sur le cachet postal de Genève, on lit la date du 26 août 1831.

« MON TRÈS CHER AMI,

« Il y a bien longtemps que je n'ai eu le plaisir de m'entretenir avec vous; ce qui m'a empêché de le faire, ce sont vos occupations toujours crois-

santes, c'est la crainte de vous dérober quelques-uns de ces moments précieux que vous employez à défendre les bonnes doctrines. Mais aujourd'hui l'intérêt de *la grande cause* m'oblige de rompre le silence. Vous savez sans doute que les *doctrines catholiques* ont fait de rapides progrès dans notre Savoie et particulièrement dans le diocèse de Saint-François de Sales... Eh bien, mon cher ami, deux illustres personnages, le cardinal Lambruschini et l'abbé Le Tourneur, nous ont fait beaucoup de mal; ils ont tenu certains propos que je vais vous signaler, en vous priant d'insérer ma lettre dans votre journal et d'y répondre. Vous pouvez, si vous le jugez à propos, mettre mon nom au bas de cette lettre; je réponds de mes paroles.

« Commençons par le cardinal. Il s'est plaint amèrement de M. de Lamennais à l'évêque d'Anecy en présence de plusieurs ecclésiastiques. Voici ses propres paroles :

« Aux premiers jours de l'apparition de son journal, je le fis demander, je le suppliai de ne pas en poursuivre la publication; il me répondit comme un ange; il me promit tout et ne tint pas parole. Je le considère comme un des plus grands ennemis de l'Église; il a égaré l'esprit de plusieurs ecclésiastiques belges qui, sous prétexte que l'évêque ne peut attenter à leurs droits politiques, ne lui rendent pas l'obéissance promise, etc., etc. »

« Ces propos et autres semblables sortant de la bouche d'un prince de l'Église ébranlent la foi d'un grand nombre de *faibles*.

« M. Le Tourneur est encore plus impudent. Il s'est donné chez nous comme l'ami intime de l'abbé de Lamennais, et *cet ami intime* nous a dit que

M. de Lamennais était un homme violent, emporté, capable de se porter aux plus grands excès, un homme que les foudres de Rome n'arrêteraient pas; que toutes ses belles protestations de soumission au Saint-Père n'étaient que les ruses d'un habile hérésiarque.

« Ces infâmes calomnies proférées par un prêtre d'une grande réputation de piété, avec l'accent de la plus parfaite conviction, et se disant d'ailleurs l'ami intime de notre abbé, ces calomnies, dis-je, sont de nature à faire beaucoup de mal. M. de Lamennais est un grand missionnaire; tout ce qui a rapport à ce missionnaire intéresse au suprême degré. Veuillez donc, mon cher ami, faire justice de tous ces bavardages; vous et moi, nous savons qu'en penser; mais combien d'autres peuvent être induits en erreur!

« Je suis votre ami tout dévoué.

« Michel FREZIER,  
« *Prêtre et professeur de rhétorique.*

« Je vous écris de Genève, dans la crainte que les agents du gouvernement ne détruisent cette lettre. Je suis professeur de rhétorique à Évian, petite ville de Savoie, sur les bords du lac Léman.

« Malgré la défense du gouvernement et l'improbation connue de l'évêque, plus de vingt numéros de l'*Avenir* circulent dans ce diocèse; nous faisons tout notre possible pour attiser le feu sacré dans notre collège, dans toutes les sociétés où nous [nous] trouvons. »

L'abbé Letourneur avait eu le titre de *prédicateur ordinaire* du roi, sous la Restauration. Il avait publié en 1825 une *Nouvelle Journée du Chrétien*, avec

préface par Lamennais. Promu à l'évêché de Verdun en 1837, il mourut en 1844, à l'âge de soixante-neuf ans.

Les propos qui lui sont ici prêtés manquaient de charité plus que de justesse, comme un avenir prochain le devait démontrer.

Lamennais, par une lettre du 7 septembre, demandait à Mgr Lambruschini des explications sur le langage qu'on lui attribuait à son égard. Sa lettre se lit dans *Forgues*, II, 223. Il avait prié son ami de Genève de la faire parvenir à destination, mais celui-ci jugea plus opportun de la lui retourner. Lamennais lui en sut gré, ainsi qu'on va le voir.

Paris, 18 novembre 1831.

Je reçois, mon cher et respectable ami, votre lettre du 9 de ce mois. Je savais déjà, par une lettre que m'a écrite M. Frezier, que vous aviez éprouvé une grave maladie, mais que, grâce à Dieu, vous étiez en convalescence. Puissiez-vous retrouver bientôt et conserver longtemps toutes vos forces, dont vous faites un si digne usage! Je vous remercie du parti que vous avez pris par rapport à ma lettre à Mgr L[ambruschini]. Je reconnais que c'est le mieux, bien que ma lettre ne contienne pas un mot qui ne soit de la plus exacte vérité. Mais la vérité est précisément ce qui choque le plus au monde.

Vous aurez vu dans l'*Avenir* du 15, la résolution que nous avons prise. Je partirai le 21 avec Lacor-



daire, et Montalembert nous rejoindra à Nice. Je m'attends à ce que ce voyage soit long, mais j'aurai de la patience. Les événements seront la meilleure et la plus forte justification de notre conduite : c'est ce qui m'est arrivé toujours. En France, on n'a des yeux que derrière la tête. Quant aux doctrines, j'ai cru et je crois encore n'avoir soutenu que celles du Saint-Siège. Si je me suis trompé, il me le dira et je crierai sur les toits sa sentence. Nous nous tairons en attendant, et je ne connais pas encore la voix qui remplacera la nôtre pour défendre la religion qui ne fut jamais plus audacieusement attaquée. Mais, qui se soucie d'elle ? Le mot de saint Paul semble avoir été dit pour les hommes de ce temps : *Omnes quærunť quæ sua sunt, non quæ Jesu Christi.*

Je vous remercie des brochures que vous m'avez envoyées. Malheureusement, il n'y a plus moyen d'en parler. Veuillez remercier pour moi M<sup>me</sup> P. de son souvenir et lui présenter mes tendres et respectueux hommages. On m'avait assuré qu'elle était à Rome, ce dont je m'étais beaucoup réjoui par égoïsme.

Je vous réitère, mon cher et respectable ami, l'assurance de ma vieille et inaltérable affection.

#### NOTE

*Pèlerins de Dieu et de la liberté*, Lamennais se rendit à Rome avec ses deux principaux collabora-



teurs. C'est ce qu'il appelait *consulter le Seigneur à Silo*. (Dernier numéro de *l'Avenir*, 15 nov. 1831.)

*Lamennais à Vuarin.*

Rome, le 10 avril 1832.

Je tâcherai, mon cher ami, de voir demain M<sup>me</sup> Kinielow, et je la verrai avec le regret de ne pouvoir cultiver une connaissance aussi agréable, devant partir dans la semaine pour Frascati, où je vais chercher un peu de santé et un peu de loisir pour travailler, s'il m'est possible. J'ai toujours été souffrant depuis mon arrivée à Rome, dont l'air et le climat variable, plus dur en somme que le nôtre, ne me convient pas.

La collection que vous me demandez n'existe point, comme je m'en suis assuré aussitôt après avoir reçu votre lettre. On a seulement fait imprimer un petit nombre de discours qui sont bien, parmi les choses insignifiantes, ce qu'il y a de plus insignifiant. Si néanmoins vous les désirez, je les ferai chercher et vous les enverrai. Mais ce serait, je le répète, une dépense tout à fait perdue.

Quant à nos affaires ici, les difficultés que nous y avons rencontrées ont eu pour origine les intrigues des Jésuites et des réfugiés français. Puis, sont venues les puissances avec leurs notes diplomatiques et l'influence prédominante de leurs ambassadeurs. Tous nos adversaires, sans distinc-

tion, voulaient deux choses : que nous n'eussions pas d'audience du Pape, et que nos doctrines ne fussent point examinées. Le Pape nous a reçus et très bien reçus, et l'on examine nos doctrines. Ainsi, sous ce rapport, notre triomphe a été complet. Pour ce qui est maintenant du jugement que nous sollicitons, le résultat en soi n'en paraît pas douteux : il n'y a qu'une voix là-dessus dans Rome. Le premier de ses théologiens, le P. Olivieri, commissaire du saint-office, s'est prononcé hautement, ainsi que plusieurs autres, en notre faveur. « Vous n'avez, nous disait-il, contre vous que *la peur*. » Mais la peur, c'est beaucoup, car elle règne ici en souveraine; ainsi la décision peut se faire attendre longtemps. Le Pape est un homme pieux, conduit par des hommes qui ne le sont guère, et que préoccupent uniquement les intérêts temporels, qu'ils n'entendent même pas. Ils fondent toutes leurs espérances sur les baïonnettes des puissances ennemies de l'Église, et, en conséquence, l'Église leur est sacrifiée sans hésitation. Les gens de bien gémissent et s'indignent. Ils prévoient de grands châtements, des catastrophes prochaines, desquelles Dieu fera sortir le remède des maux extrêmes qu'ils déplorent, et qui, désormais, ne peuvent être guéris que par l'intervention immédiate de Dieu. *Il n'y a plus de papauté*; il faut qu'elle renaisse, ou l'Église et le monde périeraient. Voilà l'état des choses.

J'attends, pour retourner en France, le moment où la Providence nous enverra une force quelconque, avec laquelle nous puissions lutter contre les obstacles que nous oppose un épiscopat politiquement gallican, appuyé par les Jésuites qui, se moquant de tout, se sont faits carlistes et absolutistes par d'autres vues et d'autres intérêts. *Omnes quærunt quæ sua sunt, non quæ Jesu Christi.* Mais, comme la terre a été donnée à Jésus-Christ, et non aux Jésuites et aux prélats français, c'est lui, quoi que fasse (*sic*) les autres, qui triomphera définitivement.

Je vous écris de S. André della Valle, où m'a reçu le bon P. Ventura. Celui-là est vraiment un homme de Dieu. Priez pour moi, mon cher et respectable ami, et croyez que partout où la Providence me conduira, il y aura quelqu'un qui vous est tendrement dévoué.

#### NOTES

*Il n'y a plus de papauté!*

L'importance de cette parole, soulignée dans le texte, n'aura pas échappé au lecteur. Elle indiquait l'état d'esprit de Lamennais, au moment où il se rendait *consulter le Seigneur à Silo*, et présageait ce qui allait se passer bientôt.

Vuarin dut se rappeler avec une douleur poignante ce que lui écrivait de Gênes, le 30 décembre précédent, un correspondant dont je n'ai pas retrouvé le nom dans ses papiers :

« J'ai vu l'abbé de Lamennais à son passage; il nous a donné une soirée, et, trois heures durant, nous l'avons entendu colérer, extravaguer, déraisonner. *Quanto (sic) mutatus ab illo!* Son hérésie politique pourrait bien le jeter dans l'hérésie religieuse. Il va à Rome pour convertir le Pape, et si le Souverain Pontife a l'impertinence de lui rire au nez, M. l'abbé pourrait bien lui retirer le brevet d'infaillibilité qui, je le crains bien, n'a été concédé au Saint-Siège qu'à la charge par lui de reconnaître l'infaillibilité de M. l'abbé de Lamennais et de son école. »

D'autre part, le 3 janvier, *une personne grave* mandait de Rome au curé de Genève :

« Une semaine tout entière s'est déjà écoulée depuis que l'abbé de Lamennais est arrivé à Rome pour des motifs qui vous sont assez connus; néanmoins, il n'a pas encore fait la moindre démarche pour être admis à l'audience de Sa Sainteté : il est venu pour demander au Saint-Père si c'est un délit que de combattre pour la justice, pour la vérité, pour Dieu... Les âmes des bons sont vraiment affligées et craignent l'issue d'une affaire aussi délicate et aussi difficile. »

Le P. Olivieri était, ou du moins avait été longtemps le défenseur des idées développées par Lamennais dans l'*Essai*, et Lamennais, peut-être un peu à cause de cela, se plaisait à le déclarer le « premier théologien de Rome ».

Le P. Ventura (1792-1861) était lui aussi partisan déclaré de Lamennais avec qui de plus il était lié d'amitié; mais plus tard il dut se séparer de sa doctrine et de sa personne, bien qu'au fond il lui restât toujours attaché, comme le témoigne la tentative suprême qu'il fit auprès du rénégat mourant.

Il appartenait à l'ordre des Théatins qu'il gouverna même plusieurs années. Il vécut longtemps dans l'intimité des Papes Léon XII, Pie VIII et Grégoire XVI.

De retour à Paris, après la communication à Munich, on sait dans quelles circonstances, de l'encyclique *Mirari vos* (15 août 1832), où ses doctrines étaient condamnées et à laquelle, dans le premier moment, il déclarait se soumettre sans réserve, Lamennais supprima définitivement l'*Avenir*, annonça la dissolution de l'*Agence*, et, le 27 septembre, il repartait pour la Chênaie, décidé à continuer de former les jeunes gens qu'il y avait réunis à la défense d'une religion qu'il était, sans qu'il s'en doutât lui-même, à la veille de désertir pour toujours.

Durant tout ce temps, il avait négligé de correspondre avec M. Vuarin. La lettre suivante reprenait des relations qui allaient devenir de plus en plus rares, en attendant de cesser complètement.

*Lamennais à Vuarin.*

La Chênaie, le 8 mai 1833.

Je romps, mon cher ami, un silence déjà bien long, pour vous recommander un jeune homme nommé Charles Andley qui ne tardera pas à se rendre à Genève, comme professeur d'anglais dans je ne sais quelle maison. Il aura l'honneur de vous voir en arrivant, c'est-à-dire vers la fin de ce mois, et il m'a prié lui-même de vous parler de



lui, afin d'être déjà connu de vous quand il se présentera. Il a de l'esprit, du mérite, et, ce qui vaut mieux, de la religion. Né Anglais et protestant, il s'est fait catholique à Paris, étant encore très jeune.

En fait de nouvelles, je ne puis probablement rien vous mander que vous ne sachiez. Cependant il serait possible que vous ignorassiez qu'une Congrégation de cardinaux assemblée *ad hoc* par le Pape a décidé unanimement, le 28 février dernier, qu'il n'y avait pas lieu de s'occuper de la censure envoyée à Rome par une cinquantaine d'évêques français.

Reviendra-t-on sur cette affaire, pour laquelle les Jésuites et la diplomatie et tous les intrigants de Rome et de France s'étaient mis en mouvement, c'est ce que je ne sais pas, et dont je ne me soucie guère, à présent que j'ai vu de près ce que c'est que Rome, et quels sont les ressorts qui la remuent. Le bon P. Ventura vient d'être lui-même victime des intrigues infernales de l'infâme canaille qui domine dans cette malheureuse ville, et de l'ingratitude proverbiale du Saint-Siège. Le Pape lui a fait écrire officiellement par le cardinal Pacca « qu'il ne souffrirait pas qu'il fût réélu général de son Ordre, ni qu'il y acceptât aucune charge qui l'obligeât de résider à Rome ». Voilà la récompense de vingt ans de travaux et de dévouement. Le résultat sera de tuer ces pauvres théa-



tins, dont l'ordre se mourait, et que le P. Ventura avait ressuscité : aussi toutes les voix de ses religieux lui étaient-elles assurées à la nouvelle élection. Il paraît que la diplomatie s'en est mêlée, sans préjudice aucun de la jalousie jésuitique. Pour moi, sachant désormais à quoi m'en tenir sur beaucoup de choses à l'égard desquelles j'avais jusqu'ici vécu dans l'illusion d'une âme simple et droite, ma pensée, mon amour et tout mon être a pris une nouvelle direction. Résolu de ne plus m'occuper, ni de près ni de loin, de l'Église et de ses affaires, j'attends paisiblement que la volonté de Dieu s'accomplisse sur elle, et je me renferme exclusivement dans la philosophie, la science et la politique, où je ne crains point qu'on vienne me troubler; non certes faute d'envie, mais parce que là je me sens fort, m'y sentant indépendant. La Providence a envoyé Grégoire XVI pour clore une longue période de crimes et d'ignominie, pour montrer au monde jusqu'où peut descendre la partie humaine de l'institution divine : qu'il achève son œuvre, et l'achève vite, *quod facis fac citius*. Pendant que ce mystère effrayant s'accomplit au fond de la vallée, dans les ténèbres, je monterai, de mes désirs au moins, sur la montagne pour y chercher à l'horizon la première lueur du jour qui va poindre.

Je désirerais vivement recevoir mon calice. Si vous n'avez aucun moyen de me le faire parvenir

autrement, je payerai volontiers les droits d'entrée en France, s'ils ne sont pas trop considérables. Dans le cas où vous réussiriez à le faire passer, veuillez l'adresser à M. Eugène Boré, rue de Vaugirard, n° 98, à Paris.

Si la comtesse Marie Potocka est encore à Genève, veuillez lui offrir mes tendres et respectueux hommages. Je vous embrasse, mon bien cher ami, du fond de mon cœur.

#### NOTES

Au moment même où Lamennais retraçait les lignes qu'on vient de lire, Grégoire XVI adressait à l'archevêque de Toulouse un bref (8 mai) en réponse à la lettre collective du 22 avril de l'année précédente, à laquelle fait allusion Lamennais qui écrivait à son frère Jean, de Venise, le 31 juillet 1832 :

« ... Il est vrai que l'archevêque de Toulouse et une douzaine d'autres évêques ont envoyé à Rome une espèce de mémoire dans lequel ils demandent la condamnation d'un certain nombre de propositions extraites de mes livres, et, je crois aussi, de ceux de l'abbé Gerbet. Je suis charmé de cette démarche et de la publicité qu'on y a donnée. Car il est plus que probable que ces évêques n'obtiendront point la condamnation qu'ils sollicitent, et le silence de Rome sera pour nous une pleine justification. Courage et patience. » (Blaize, II, 123.)

Dans ce document, Mgr d'Astros et ses collègues dénonçaient au Pape cinquante-six propositions extraites des deux derniers volumes de *l'Essai*,

du journal *l'Avenir*, de l'ouvrage de M. Gerbet intitulé : *Des doctrines philosophiques sur la certitude, dans leurs rapports avec les fondements de la théologie*, et du *Catéchisme du sens commun*, de Rohrbacher. Il a déjà été question de cette affaire précédemment. Dans son bref du 8 mai, Grégoire XVI renouvelait les condamnations portées par son encyclique *Mirari vos*.

Le cardinal Pacca qui avait joué un rôle si honorable et si important, lors des démêlés survenus entre Pie VII et Napoléon, était tout acquis aux Jésuites dont il avait provoqué le rétablissement en 1816. Né en 1756, il mourut en 1844.

*Vuarin à Lamennais.*

30 mai 1833.

Le jeune Anglais que vous m'annoncez, mon très cher ami, n'a pas encore paru. Il suffit qu'il me soit recommandé par vous pour que je lui porte le plus sincère intérêt. Il entrera dans un institut catholique, qui chemine très bien, sous la direction d'un des protégés de M. Bailly, qui est venu s'établir ici après les journées de Juillet 1830.

Votre calice qui a chômé si longtemps chez moi, par défaut de voyageur qui ne redoutât pas l'inquisition des douanes, doit être en ce moment entre les mains de M<sup>lle</sup> de Lucinière. Je l'ai confié au commencement de mai à une personne sûre qui partait pour Paris; et j'ai su que MM. des douanes ont été très polis et n'ont fait aucune difficulté.

Je suis peiné de vous voir livré à des pensées sinistres, particulièrement sur le personnel du chef de la grande maison de banque, avec laquelle vous avez été en rapport l'année dernière. Je regarde votre jugement comme sévère. Je suis loin de contester le fait de l'*alliance* qui se mêle à l'or pur, mais je reste convaincu que la partie divine de l'institution prédomine toujours. Je n'ai pas le moindre doute sur la pureté des intentions du maître de maison : il faut convenir que sa position est difficile et que les circonstances sont inouïes.

Je n'ai cessé de rendre hommage, mon très cher ami, à la droiture de votre cœur et de votre conscience ; mais je crois que vous vous êtes mépris en espérant que les journées accomplies à Paris, à Bruxelles et à Varsovie, en 1830, nous préparaient un avenir dont les enfants de la foi et les amis de l'ordre social auraient à se féliciter. Pour moi, je n'ai rien attendu de bon des convulsions des enfants de la terre, et depuis le mois d'août 1830, j'ai fermé les yeux et me suis interdit toute conjecture et même tout vœu sur les événements dont l'avenir est gros, je me suis renfermé dans la politique de M<sup>me</sup> de Sévigné : « Providence de mon Dieu, puisque vous ne voulez pas faire à ma fantaisie, faites comme vous l'entendrez. »

M<sup>me</sup> de Potocka vous conserve un souvenir bien dévoué. Je vous réitère de tout mon cœur, mon

très cher ami, l'assurance de mon tendre respect et de mon inaltérable attachement.

### NOTES

Le jeune Anglais était Andley : il en sera de nouveau question ci-dessous. M<sup>lle</sup> Cornulier de Lucinière avait longtemps dirigé avec M<sup>lles</sup> de Trémereuc et de Villiers, sous la direction de l'abbé Carron, la Providence des émigrés, comme on l'appelait, l'établissement fondé à Londres, puis, après l'émigration, transféré à Paris, impasse des Feuillantines, près le Val-de-Grâce, en faveur de jeunes filles nobles dont les familles avaient été ruinées par la Révolution. Lamennais les avait beaucoup connues. Il était resté en relations avec ces saintes filles. Forgues et Blaize ont publié un grand nombre de lettres qui leur sont adressées.

Le lecteur aura remarqué l'étrange désignation de la cour romaine par M. Vuarin. Il n'est plus à apprendre que le curé de Genève employait volontiers des métaphores de ce genre pour dérouter les indiscrets entre les mains de qui ses lettres pouvaient tomber et tombaient parfois, on l'a vu.

*Vuarin à Lamennais.*

19 août 1833.

Je profite du départ de l'excellent et aimable M. Andley pour vous donner un signe de vie, mon très cher ami, et pour vous demander des nouvelles



de votre santé, de votre position et de celle de votre digne frère. Car je ne vous sépare point l'un de l'autre dans le tendre attachement que je vous conserve et dans les vœux que je forme pour votre consolation.

Les années équivalent à des siècles, à l'époque où nous vivons, et nulle part l'on entrevoit un horizon dont les nuances ouvrent le cœur à l'espérance. *Adveniat regnum tuum* : il n'y a que cette politique chrétienne qui ne nous expose pas à des mécomptes. Notre pauvre Helvétie est devenue une seconde tour de Babel.

J'ai la satisfaction de parler de temps en temps de vous avec M<sup>me</sup> la comtesse Marie Potocka qui vous est bien dévouée. Vous devez avoir en ce moment le calice déposé chez moi. Ma position ne s'est améliorée sous aucun rapport et je reste sur la même ligne avec la devise : *fais ton devoir et advienne que pourra*.

M. Andley vous parlera lui-même de l'établissement dans lequel il est entré, des avantages qu'il y trouve, et du bien qu'il peut y faire. Je me réjouis de cette acquisition pour ma paroisse et je désire qu'elle soit durable.

Je vous réitère de tout mon cœur, mon très cher ami, l'assurance de mon tendre respect et de mon inaltérable dévouement. Dieu vous garde et vous soutienne!



## NOTES

La lettre de Lamennais à Vuarin du 8 mai nous a appris qu'Andley, « né Anglais et protestant », avait embrassé de bonne heure la religion catholique. Un moment même il s'était cru la vocation ecclésiastique et il était entré au grand séminaire de Rennes qu'il quitta plus tard. Lamennais qui, sans doute, avait eu quelque part à sa conversion, ne le perdit point de vue, comme le prouvent les lettres que lui adressait de temps en temps son protégé, lettres dont je possède les originaux. J'en publie une plus loin.

La comtesse Potocka était l'une des correspondantes de Lamennais.

La lettre précédente porte en suscription : *Pour notre ami.*

*Vuarin à Lamennais.*

1<sup>er</sup> novembre 1833.

Je suis bien en retard, excellent et très cher ami, de répondre à votre bonne lettre du 14 septembre. J'ai éprouvé jouissance et consolation à lire celle dont vous avez eu la complaisance de me transmettre copie. Il me tarde de savoir si vous avez reçu une réponse et de la connaître. Je n'ai pas besoin de vous promettre discrétion à en user : cela va sans dire. J'ai donné lecture de celle du 4 août à M<sup>me</sup> Marie Potocka qui m'en a remercié de bon cœur. J'ai aussi cru utile de la lire la semaine

dernière dans la conférence ecclésiastique que nous avons tenue à Chêne : nous étions vingt environ.

Avez-vous lu un article inséré dans la dernière livraison de *l'Invariable* qui s'imprime à Fribourg? Quelle taquinerie, de la part de M. O'Mahony et de son confrère Picot, de vous poursuivre de la sorte!

Je viens de recevoir une lettre signée par M. l'abbé Migne, directeur, et M. le vicomte Dufour de la Thuilerie, rédacteur en chef de *l'Univers religieux*. Ces deux noms vous sont-ils connus et méritent-ils confiance sous le rapport des principes et du talent? J'ai vu ces jours derniers M. Robert Cyprien, revenant de Vienne : il m'a dit avoir passé quelque temps auprès de vous, il y a trois à quatre ans, et m'a chargé de le rappeler à votre souvenir. Je n'ai pas causé assez longtemps avec lui, pour en porter un jugement motivé : je serais bien aise de connaître le vôtre.

Passerez-vous votre quartier d'hiver à la campagne? Votre santé vous permet-elle de travailler?

Savez-vous que M<sup>lle</sup> Constance de Maistre épouse M. Eugène de Montmorency? J'espère que j'y gagnerai quelques écus pour mes œuvres de charité. Je viens d'installer dans ma paroisse natale trois Sœurs de la Charité, pour l'instruction gratuite des petites filles de trois paroisses. Je leur ai fait construire une petite maison qui est charmante, et d'où la vue est, comme l'on dit à Genève, délicieuse.

Je vous prie de me rappeler au souvenir de votre cher et digne frère. Je suis surpris des procédés de son évêque. La tête tourne donc à tout le monde.

Donnez-moi de vos nouvelles, excellent et très cher ami, et comptez sur mon dévoué et inaltérable attachement. Tout à vous et de tout mon cœur.

### NOTES

Je n'ai point retrouvé dans les papiers de M. Vuarin, ni la lettre de Lamennais du 14 septembre, ni celle dont il lui avait *transmis copie*.

Dans cette dernière lettre, adressée à Grégoire XVI, et que l'on connaît d'ailleurs pour avoir été publiée dans les *Affaires de Rome*, Lamennais affirmait sa résolution de rester à l'avenir, dans ses écrits et ses actes, *totalemt étranger* aux affaires qui touchaient l'Église; en second lieu, il protestait de sa soumission absolue aux décisions du Saint-Siège « sur la doctrine de la foi et des mœurs, ainsi qu'aux lois de discipline portées par son autorité souveraine ». Il terminait ainsi :

« Tels sont, Très Saint Père, mes sentiments réels, établis d'ailleurs par ma vie entière. Que si l'expression n'en paraissait pas assez nette à Votre Sainteté, qu'elle daigne Elle-même me faire savoir de quels termes je dois me servir pour la satisfaire pleinement; ceux-là seront toujours les plus conformes à ma pensée qui la convaincront le mieux de mon obéissance filiale. »

Les dernières lignes, en dépit de l'expression si-

nistre que j'ai soulignée, permettent de croire que Lamennais ne songeait pas encore alors à quitter le catholicisme.

Sous le titre *Révélation importante, l'Invariable* de Fribourg, dont O'Mahony, l'ancien collaborateur de Lamennais au *Mémorial* et à la *Revue catholique*, était le rédacteur en chef, publiait, dans sa dix-neuvième et vingtième livraison, à la date du 15 octobre 1833, un venimeux et long article contre les deux frères Lamennais, reproduit par l'*Ami de la Religion* dans son n° 2171, du 24 octobre. Il n'est guère possible à la malignité humaine d'aller plus loin. Je l'ai cité ailleurs. (*Lamennais, d'après des documents inédits*, nouv., édit., II, 99 et suiv.)

L'abbé Migne, connu surtout par son édition de la *Patrologie* qui porte son nom, venait de fonder l'*Univers religieux* qu'il céda en 1836, pour se mettre à la tête d'une imprimerie, au Petit-Mont-rouge.

Le 29 novembre, Lamennais écrivait à M<sup>me</sup> de Senfft : « Vous savez, sans doute, le mariage d'Eugène de Montmorency avec Constance de Maistre; c'est le passé avec le passé; il y aura paix. » (Forgues, II, 332.)

Voici la lettre d'Andley à Lamennais, dont je parle plus haut.

Genève, ce 23 novembre 1833.

MON VÉNÉRABLE AMI,

Dans un moment où tant d'angoisses doivent pénétrer dans votre âme, permettez-moi d'apporter ma quote-part de consolations et de cette affection

que je vous ai vouée, affection qui ne s'éteindra qu'avec ma vie. Le coup cruel dont vous venez d'être frappé aurait de quoi abattre un cœur moins soumis que le vôtre aux volontés de la divine Providence, mais je sais que vous cherchez ailleurs qu'ici-bas de la force et de la résignation. Croyez bien cependant qu'il est ici des âmes qui partagent votre affliction, et qui prient ardemment pour que toutes ces épreuves aient une fin. C'est avec un intérêt bien vif que ces amis attendent l'issue des explications que votre dernière lettre au Saint-Père semble devoir amener, d'après la distinction que vous avez établie à l'égard du temporel. Malgré les graves occupations dont vous êtes entouré, et l'anxiété à laquelle vous devez être en proie, je vous demande comme une faveur spéciale, comme une preuve de cette amitié que vous m'avez toujours témoignée, de me répondre en quelques mots sur ce point; car de cette manière vous pouvez soulager l'inquiétude de quelques amis parmi lesquels sont M<sup>me</sup> Potocka et M. l'abbé Vuarin.

Si j'ai bien compris votre pensée, elle est celle-ci :  
1° Le Souverain Pontife, ou en d'autres termes, le Pouvoir spirituel, ne peut intervenir pour juger les opinions de celui qui, comme citoyen d'un pays, émet son avis sur les affaires de ce pays, sur la marche à suivre dans le gouvernement, en tant néanmoins que ces opinions ne blessent point les intérêts de la religion. S'il en était autrement, nous



ne formerions plus qu'une vaste théocratie, composée de sujets du Pape; en un mot, toute nationalité serait détruite et la pensée de l'homme asservie. C'est en cela que consiste l'indépendance des deux ordres spirituel et temporel.

2° Mais le Pape peut exercer son autorité là où telle ou telle opinion peut lui paraître nuisible au bien de l'Église, et c'est dans ce sens que vous vous êtes soumis d'une manière si explicite à la lettre encyclique, qui devient alors en ce qui regarde la discipline, une question de fait et d'opportunité, et qui n'empiète en rien sur la liberté de penser, de parler et d'agir dans l'ordre temporel.

Voilà ce qui m'a paru résulter de vos paroles, et vous me pardonnerez sans doute mon importunité en faveur de mon extrême inquiétude. Il n'y a que l'attachement que je vous porte qui puisse l'expliquer; mais vous la comprendrez par celui que vous m'avez toujours témoigné. Ainsi, encore une fois, je vous supplie de m'accorder quelques mots de réponse.

Je vous rends mille grâces pour la messe que vous avez bien voulu dire pour moi. Ma femme me rend fort heureux et vous aime presque autant que moi-même. Que ne puissions-nous vous voir dans notre ménage et nous bénissant tous deux! Dans les âmes bien nées, l'amitié ne fait qu'accroître au milieu des peines de cette vie, c'est bien ce que j'éprouve.



Les jeunes Potocki me prient de vous offrir leurs bien sincères respects. Quant à moi, plus que jamais, j'aime à me dire

Votre respectueux et affectionné

B.-J. ANDLEY.

*P-S.* — Avez-vous reçu un paquet de M. Vuarin dans lequel se trouvait une analyse d'un article de *l'Invariable*?

#### NOTE

Les explications à sa lettre du 5 novembre, Lamennais les donna à Grégoire XVI lui-même, le 6 décembre, dans une autre déclaration, suivie d'un Mémoire justificatif. Forgues a publié ces deux documents, II, 335 et suiv. Voir aussi *Affaires de Rome*.

*Vuarin à Lamennais.*

21 décembre 1833.

Votre lettre du 13 courant, excellent et très cher ami, a été pour moi le sujet d'une douce consolation. J'en ai béni Dieu de tout mon cœur. M<sup>me</sup> Potocka éprouve la même joie. Elle avait préparé une petite lettre pour vous le témoigner elle-même, et elle a eu la maladresse de la laisser tomber au feu; elle n'a pas eu le temps de la remplacer ce matin. Je l'en gronderai.

Je suis persuadé que, depuis votre dernière démarche, vous avez l'âme plus en repos. J'espère que les *taquins* vous laisseront dormir en paix. Vous pourrez désormais leur opposer le silence du dédain, sans compromettre aucun intérêt.

Dès que j'aurai une réponse de Rome, je m'empresserai de vous en faire part.

Il se passe dans quelques cantons de la Suisse des faits qui pourraient bien conduire à une attitude hostile et schismatique envers le Saint-Siège. A la suite de la mort de l'évêque de Coire-Saint-Gall, le gouvernement des deux cantons ont (*sic*) porté la main à l'encensoir; le premier en nommant une commission pour administrer les biens de l'évêché, le deuxième en s'arrogeant le droit de nommer le grand vicaire capitulaire, *sede vacante*, et en congédiant le chanoine. L'on soulève dans divers cantons la question de créer un métropolitain national pour soustraire les catholiques suisses à l'*influence d'une cour étrangère*.

Le Conseil d'État de Genève me refuse l'autorisation de transmettre aux Sœurs de la Charité, par testament ou par acte de donation entre vifs; la maison que j'ai acquise pour elles. Qu'on doute puis (*sic*) de sa tolérance!

Donnez-moi de vos nouvelles, excellent et très cher ami, et croyez à la constance de mon inaltérable attachement et de mon tendre respect.

## NOTES

Je n'ai point retrouvé cette lettre du 13 décembre dont parle M. Vuarin qui fait ensuite allusion à la nouvelle *Déclaration*, datée du 11, adressée au Saint-Père. Elle était annexée à une lettre au cardinal Pacca. Le même jour, Lamennais envoyait copie de l'une et de l'autre à l'évêque de Rennes qui lui répondait, le 15, par un billet très affectueux où il lui disait : « Si vous revenez à la Chênaie, n'oubliez pas que les pouvoirs que vous aviez sont les mêmes, et que si vous en désirez de plus étendus, je suis disposé à vous les accorder. » (Forgues, II, 343 et suiv.)

D'autre part, M. Vuarin recevait de Grégoire XVI un bref daté du 12 mars 1834 qui renfermait ces lignes émues :

« Cher fils, plus notre douleur avait été grande de voir un homme éminent par le génie, Félix (*sic*) de Lamennais ne point accorder à nos lettres, adressées à tous les évêques, l'obéissance qui leur est due, plus notre joie a été vive, lorsque revenu à des sentiments meilleurs, il nous a promis, ce bien-aimé fils, de ne rien écrire de contraire à la doctrine qu'elles contiennent. Aussi, nous sommes-nous empressé de le féliciter de sa louable soumission. Nous ne pouvons pas omettre, non plus, de vous exprimer notre satisfaction, à vous, cher fils, qui, à raison de votre ancienne amitié avec cet homme illustre, n'avez rien négligé pour l'amener à céder enfin à nos justes désirs, et à ce qu'il doit à cette Chaire de saint Pierre, colonne et fondement de la vérité. » (*Vie de M. Vuarin*, II, 425 et suiv.)

Tout semblait terminé à la satisfaction générale,

quand un mois plus tard, le 30 avril 1834, parut soudain le trop fameux livre : *Les Paroles d'un Croyant*. L'encyclique *Singulari nos* du 15 juillet suivant flétrit ce pamphlet qu'elle définissait : « libellum mole quidem exiguum, pravitate tamen ingentem. » Lamennais sortait ainsi avec fracas de l'Église pour n'y plus jamais rentrer. Le curé de Genève, cependant, espérait encore son retour, lorsqu'il lui écrivait la lettre suivante, après un silence de plus de deux ans.

Genève, 8 février 1836.

Mes sentiments et mes vœux pour vous, excellent et très cher ami, sont toujours ceux de la plus sincère affection et du plus vif intérêt, et je saisis avec empressement l'occasion de vous en renouveler l'expression. Vous nous avez bien contristés (je parle au nom de tous nos amis communs); et comme vous nous réjouiriez et rendriez heureux, si vous vous replaciez franchement et noblement sur la ligne où nous avons combattu ensemble et où nous n'avions pour devise que *cor unum et anima una!*

*Humanum est errare.* Vous connaissez assez la droiture de cœur, je puis même ajouter la rectitude de jugement de vos anciens amis, et pourquoi vous persuadez-vous que vous avez *seul* raison contre tous! Qu'ils soient d'un esprit inférieur au vôtre, vous ne pouvez vous défier de leur cœur et de leur conscience; ces deux guides sont ordinai-

rement plus sûrs dans la recherche de la vérité. Et puis mieux vaut dire : *je crois à l'Église*, unie à son chef, que de dire : *je crois en moi*. Comment celui qui — *s'enseigne lui-même* au lieu de se *laisser enseigner* peut-il se flatter raisonnablement que *lui seul* a découvert les voies de la sagesse? Excellent et tendre ami, revenez à nous : si vous vous trompez, vous pourrez dire à Dieu : *je me suis défié de moi-même* et j'ai sacrifié mes opinions à la conviction de nombreux et anciens amis dont la droiture éprouvée a entraîné mon cœur, ma conscience, et a subjugué ma raison par la certitude que leurs vues étaient pures et désintéressées.

Combien de fois j'aurais voulu aller vous embrasser, si nous n'avions pas été à une si grande distance l'un de l'autre; mais comme il n'y en a point pour les cœurs, je vous ai toujours aimé et toujours plaint. Vous avez fait un faux pas, excellent et très cher ami, eh! bien, relevez-vous avec courage et dites à Dieu avec simplicité : *Bonum qui humiliasti me ut discam justificationes tuas*.

J'ai la confiance que ces lignes trouveront l'entrée de votre cœur, lors même que votre esprit serait tenté de les rejeter. Adieu : Je vous réitère de toute mon âme, l'assurance de mon tendre respect et de mon attachement inaltérable.

VUARIN, *curé de Genève*.

J'apprends que M<sup>me</sup> de Senfft est morte.

## NOTE

Comme cette lettre n'a point de cachet postal, elle dut être remise à Lamennais, probablement de la main à la main, par un ami commun qui se rendait à Paris. C'est là, sans doute, l'*occasion* dont parle M. Vuarin.

Lamennais répondit :

La Chênaie, 26 février 1836.

Ne doutez point, mon respectable ami, du plaisir que m'a fait la lettre que je viens de recevoir de vous. Elle m'en eût fait davantage encore, si vous m'y parliez de votre santé qu'on m'a dit n'avoir pas toujours été bonne depuis quelque temps, et dont j'aurais souhaité vivement apprendre le rétablissement. Quant à moi, sans être précisément malade, j'éprouve des souffrances presque habituelles et une grande faiblesse : à quoi patience.

Vous sentez qu'il y a des choses dont on causerait volontiers, avec vous surtout, mais sur lesquelles il est impossible de s'expliquer par lettres. Chacun me fait parler à sa guise. La vérité est que désirant par-dessus tout la paix pour moi et pour les autres, je me renferme, à l'égard de qui



serait de nature à la troubler, dans un silence absolu.

Avant que votre lettre me fût parvenue, déjà M. de Senfft m'avait annoncé l'irréparable perte qui désormais fera de sa vie un long et douloureux regret. Je ne puis exprimer à quel point je suis affecté de sa position. Cette solitude complète et d'autant plus profonde qu'elle est tout intérieure, m'effraie et me tourmente comme un rêve pénible. Je ne sache sur la terre aucune consolation à un malheur tel que le sien : et plaise à Dieu qu'il ne lui ouvre pas prochainement la tombe ! Les douleurs calmes des vieillards ont en elles quelque chose de la mort.

Mon frère me charge de vous transmettre ses souvenirs affectueux. Quoique ses forces aient décliné, il trouve encore le moyen de suffire à des travaux auxquels bien peu d'hommes résisteraient.

Recevez, mon respectable ami, l'assurance de mon dévouement aussi tendre qu'inaltérable.

F. DE LA MENNAIS.

#### NOTE

Cette signature aristocratique va désormais faire place à une autre plus en rapport avec les idées démocratiques de son auteur, et le *De La Mennais* deviendra définitivement *Lamennais*. Jean seul la gardera : car il resta toujours le même et ne subit pas d'évolution.

Voici le dernier échange de lettres qui ait eu lieu entre Lamennais et M. Vuarin :

*Vuarin à Lamennais.*

30 mai 1837.

Encore une fois, excellent et très cher ami, vous ne me saurez pas mauvais gré de venir frapper à la porte de votre cœur. Dans une de vos lettres, sous date du 10 avril 1832, vous aviez la bonté de me dire : *Croyez que partout où la Providence me conduira, il y aura quelqu'un qui vous est bien dévoué.* Je me prévaux de cette protestation d'amitié pour vous exprimer de nouveau le chagrin cuisant que je continue à éprouver en vous voyant toujours séparé de vos anciens et estimables amis qui vous révéraient et vous chérissaient si tendrement. Il doit en coûter à votre cœur et votre conscience même doit souffrir de vous voir placé sur une tout autre ligne. Vous me comprenez, mon très cher ami, je n'ai pas besoin de rien ajouter à ce mot. Je n'ai pu approuver les voies dans lesquelles vous avez eu le malheur de vous jeter ; mais je n'ai jamais parlé contre vous, et j'ai même tâché d'atténuer l'impression pénible, produite par tout ce que vous avez publié, depuis que vous avez fermé votre pauvre cœur à la voix du Vicaire de Jésus-Christ. Toujours j'ai prié pour vous et je ne

cesserai jamais de le faire jusqu'à mon dernier soupir. Revenez, mon très cher ami, revenez aux principes et aux sentiments que vous professiez en 1826 et qui vous avaient mérité l'estime de l'Europe chrétienne et l'affection de Léon XII. Le bonheur, je veux dire la paix de l'âme, et je puis ajouter, la gloire qui est selon Dieu, n'ont pu vous suivre dans votre fâcheux isolement.

Donnez-moi signe de vie, excellent et très cher ami, par un des prochains courriers; et procurez-moi la seule consolation qui puisse arriver à mon cœur! Je me suis refusé à croire que vous aviez abandonné et la pratique salutaire de la prière, et la sainte Messe... Que Dieu soit avec vous, mon très cher ami, et vous comble de ses bénédictions!

*Votre compagnon de voyage en 1824.*

*Lamennais à Vuarin.*

Paris, 9 juin 1837.

Je vous remercie beaucoup, Monsieur et ancien ami, des bonnes et obligeantes choses que vous me dites. Pour ce qui touche mes opinions sur d'importantes matières, vous pouvez regretter, je le conçois, qu'elles diffèrent des vôtres, mais comme, vous et moi, nous ne cherchons que ce qui est vrai, je ne sache point de remède à cette dissidence, qu'un changement de conviction que je

prévois aussi peu d'un côté que de l'autre. Je respecte votre conscience dont je connais la droiture, mais croyez bien que la mienne, également sincère, n'est pas moins tranquille dans le parti qu'elle m'a ordonné de prendre.

J'ignore si vous avez conservé des relations avec M. de Senfft. Voici, dans tous les cas, un service que je vous prierais de me rendre près de lui, si vous le pouviez. Il a entre les mains un grand nombre de lettres de moi adressées, soit à lui, soit à M<sup>me</sup> de Senfft. Je ne voudrais pas qu'après lui, elles passassent en la possession de personnes inconnues de moi et de lui, peut-être. Je serais fâché aussi qu'elle fussent détruites, parce qu'elles contiennent beaucoup de souvenirs, pour moi précieux et chers. Elles me seraient, en outre, fort utiles, si je m'occupais plus tard de rédiger des fragments de Mémoires. Vous me feriez donc beaucoup de plaisir, si vous pouviez et vouliez lui faire savoir le désir que j'aurais de recouvrer cette correspondance, soit maintenant, soit à une autre époque où il jugerait plus convenable de me la faire remettre; bien entendu toutefois que cela ne le contrarierait nullement.

Recevez, je vous prie, l'assurance de mes sentiments aussi affectueux que dévoués.

F. LAMENNAIS.

## NOTES

M. Vuarin fit la commission de son *ancien* ami. Il en écrivit à M. de Senfft, alors ambassadeur d'Autriche à La Haye, qui lui répondit le 4 janvier 1838. Après avoir énuméré ce qu'il appelait les récentes victoires de l'Église, M. de Senfft continuait :

« Quelle douleur de ne plus voir Féli dans nos rangs pour jouir de ces triomphes ! Je lui adresserai incessamment par notre ambassade à Paris cette collection de ses lettres précieusement conservées depuis quinze ans. Je garderai les premières années de sa correspondance qui alors s'adressait à moi et qui n'est pas comprise dans sa demande. Je ne lui redemande pas les lettres de M<sup>me</sup> de Senfft, mais j'en recevrais avec plaisir telle partie qu'il pourrait m'en renvoyer. J'ai trop peu de ce qui est sorti de sa plume, et dans quelque moment de loisir, je m'occuperai, peut-être, à mettre en ordre ces trésors. »

Les nombreuses lettres de Lamennais à M. et M<sup>me</sup> de Senfft ont été publiées par Forgues.

---





VI

## **Correspondance La Villéon**



## CORRESPONDANCE LA VILLÉON

(1846-1853)

Cette correspondance tout intime de Lamennais avec un de ses parents se rapporte aux huit dernières années de sa vie. Elle est inédite, à part cependant trois lettres, celles du 19 décembre 1846, du 3 janvier 1848, et du 9 novembre 1851, que je communiquai, sur son désir, à l'abbé Klein qui les fit paraître dans le *Correspondant*, numéro du 25 février 1893, lorsqu'il rendit compte des deux volumes que je venais de publier sous le titre de *Lamennais, d'après des documents inédits*.

Rien de ce qui vient de l'illustre solitaire de la Chénaie ne saurait nous laisser indifférents. Aussi ai-je la confiance, en offrant cette correspondance aux lecteurs de l'*Hermine* qui se recrutent principalement dans la Bretagne, de leur faire plaisir en

(1) Publiée dans la revue *l'Hermine*, août-novembre 1905.

leur procurant l'occasion d'approcher, une fois de plus, cet homme extraordinaire dont les idées politiques, religieuses et sociales remplissent tout le dix-neuvième siècle, demeurent toujours vivantes, et, dans ce qu'elles ont de généreux, de noble, toujours fécondes.

Cet intrépide soldat, ce vaillant « pèlerin de Dieu et de la liberté », malgré les défaillances que l'on sait, s'il revenait de nos jours, retrouverait son éloquence âpre et brûlante pour flétrir le sectarisme liberticide qui ravage actuellement cette France qu'il voulait si belle et si grande. Il pourrait rééditer ces paroles que lui inspirait jadis la tyrannie d'en haut, mais en les appliquant, cette fois, à la tyrannie d'en bas :

« La terre est triste et desséchée, mais elle reverdira. L'haleine du méchant ne passera pas éternellement sur elle comme un souffle qui brûle.

« Ce qui se fait, la Providence veut que cela se fasse pour votre instruction, afin que vous appreniez à être bons et justes, quand votre heure viendra.

« Lorsque ceux qui abusent de la puissance auront passé devant vous, comme la boue des ruisseaux en un jour d'orage, alors vous comprendrez que le bien seul est durable, et vous craindrez de souiller l'air que le vent du ciel aura purifié.

« Préparez vos âmes pour ce temps, car il n'est pas loin, il approche.

« Le Christ, mis en croix pour vous, a promis de vous délivrer.

« Croyez en sa promesse, et, pour en hâter l'accomplissement, réformez ce qui en vous a besoin de réforme, exercez-vous à toutes les vertus, et aimez-vous les uns les autres comme le Sauveur de la race humaine vous a aimés, JUSQU'À LA MORT (1). »

La lettre de M. Loïc Petit qu'on lira plus loin, fera connaître le correspondant de Lamennais. Ce digne petit-fils de M. Macé de la Villéon me communiqua les autographes de Lamennais, voici douze ans passés. Il avait appris que je préparais un troisième volume de documents mennaisiens, et il désirait que ces lettres y eussent place. Diverses circonstances indépendantes de ma volonté m'ont fait différer jusqu'ici la publication de cette troisième partie. Je me suis borné à donner de temps à autre des correspondances détachées. Il est vrai que l'une d'elles, celle d'Eugène Boré, forme à elle seule un volume. Les deux lettres inédites de M. de la Villéon, je les possède dans mes papiers personnels; je les ai crues suffisamment intéressantes pour les publier aussi. M. Loïc Petit n'aura pas vu cette publication; il est mort récemment, du moins me sera-t-il permis de la dédier à sa mémoire respectée.

(1) *Paroles d'un Croyant*, édition Delloye et Lecou, 1837, pp. III et IV.

M. de la Villéon était un peu plus âgé que Lamennais, qui écrivait de lui à Marion, le 7 mars 1842 :

« Il n'est plus jeune non plus, car il est mon aîné, mais plus fort et de meilleure santé (1). »

M. de la Villéon était le père de M<sup>me</sup> de la Morvonnais, morte prématurément, le 22 janvier 1835, au Val de l'Arguenon. Son mari, le doux poète de la *Thébaïde des grèves*, ne se consola jamais de cette mort qui lui inspira de si touchantes élégies, entre autres celle que l'on sait et qui débute ainsi :

Que fais-tu maintenant, ma Thébaïde aimée ?  
Te voiles-tu de deuil comme mon cœur désert (2) ?

Cette « Marie » adorée, au souvenir de laquelle Maurice de Guérin a consacré des lignes si remarquablement belles (3), Hippolyte de la Morvonnais répandit à flots sur sa tombe, avec ses larmes, « le

(1) *Confidences de Lamennais* publiées par Arthur du Bois de la Villerabel, p. 257. — M. de la Villéon naquit à Saint-Malo, en 1780. En janvier 1794, il assiste au siège de Granville, sous les ordres de Talmont; sert en qualité de capitaine sous ceux de Frotté, en 1799; épouse à Pleudihen, le 3 août 1802, M<sup>lle</sup> Elisabeth Michel de la Morvonnais, rejoint en 1808, à la Jamaïque, un de ses frères, revient en 1815; est attaché comme aide de camp à M. de la Trémoille, frère du prince de Talmont, démissionne en 1830 et rentre définitivement en Bretagne où il ne s'occupe plus que d'agronomie; meurt en 1866.

(Cf. *Un ami d'enfance de Lamennais*, par Anatole Le Braz, *Revue hebdomadaire* du 29 octobre 1910.)

(2) *Message à mon manoir*. (*Thébaïde des grèves*, III, 4.)

(3) Cf. *Lettres et fragments*, publiés par Trébutien, pp. 335 et seq.



miel de poésie » dont parle Brizeux, et qui « embaume » (1).

Si cette mort ouvrit au plus intime du cœur de l'époux une blessure qui ne se referma plus, elle ne fut pas moins sensible au cœur du père, d'autant plus que, pour celui-ci, ce deuil fut suivi d'un autre non moins cruel, comme on le verra par cette correspondance.

Le poète de la Thébaïde data plusieurs de ses élégies de ce château de la Villemilcent, alors habité par M. de la Villéon, à qui même il dédia l'une d'elles, intitulée *Pensées d'un soir des morts*. J'y cueille ces vers, où le poète décrit l'au-revoir du ciel :

Nous aurons des printemps fidèles,  
Des amours sans crainte d'adieu,  
Et nous suspendrons, hirondelles,  
Nos nids à la maison de Dieu (2).

Les lecteurs de l'*Hermine* me pardonneront d'avoir évoqué la mémoire d'Hippolyte de la Morvonnais, le chantre de la vraie douleur, comme il fut celui de la nature mélancolique des grèves et des landes armoricaines. Ils me le pardonneront d'autant plus aisément, sauf erreur de ma part, car l'indulgence ne s'impose pas, que le chantre de la Thébaïde des grèves fut en relations suivies,

(1) *Les Bretons*, XVI, in fine.

(2) *Thébaïde des grèves*, édition Didier, 1864, p. 357.

durant plusieurs années, avec le solitaire de la Chênaie, Thébaïde des bois, celle-là. M. de la Morvonnais, bien que profondément chrétien, avait subi, vers l'époque de l'encyclique *Mirari vos* (1832), une crise douloureuse. Il se demandait si la main qui venait de frapper l'auteur de l'*Essai* tenait encore les clefs de saint Pierre, ou si le sceptre de l'Église ne lui était pas échappé pour toujours. L'un de ses amis, Dubreil de Marzan, disciple de Lamennais, conduisit ce pauvre cœur ulcéré à son Maître, et ce fut, après Dieu, Lamennais lui-même qui raffermi les croyances ébranlées de la Morvonnais et le décida à revenir aux pratiques religieuses qu'il avait désertées.

Les détails de cette touchante conversion, je les trouve dans une longue lettre de Dubreil à M. Houet, mort en 1890, supérieur de l'Oratoire de Rennes, et lui aussi disciple de Lamennais. Je l'ai publiée ailleurs (1). Elle est datée du 25 avril 1833. A partir de cette époque, même après la dispersion du petit cénacle mennaisien (7 septembre suivant), La Morvonnais se rendait régulièrement à la Chênaie, de temps à autre, pour y passer quelques jours, afin d'y retremper sa foi et sa vaillance de chrétien. Lorsque, moins de deux ans plus tard, il perdit sa femme, Lamennais lui fit mander par Élie de Kertanguy, demeuré seul près de lui, toute la part

(1) *Lamennais, d'après des documents inédits*, I<sup>er</sup> vol., 315 et seq. Cf. aussi *Maurice de Guérin, Journal*, p. 26.

qu'il prenait à son deuil. Dans la lettre, datée du 25 janvier 1835, que lui écrivit à cette occasion M. de Kertanguy et qu'il signait *Votre frère Élie*, je relève, en effet, le passage suivant :

« ... M. Féli n'est pas moins affligé que moi, il me charge de vous témoigner toute la part qu'il prend à vos souffrances. Au premier moment, j'ai craint que cette nouvelle ne lui donnât une crise nerveuse (1). »

On a publié récemment des lettres de Lamennais à Hippolyte de la Morvonnais. Je trouve dans mon dossier mennaisien trois lettres autographes et inédites de celui-ci à l'illustre écrivain. Je crois faire plaisir au lecteur en les donnant ici. Les deux premières font allusion à cette crise morale dont je viens de parler. La troisième est d'un tout autre genre, comme on pourra s'en convaincre. J'ajoute qu'elle est de plus d'un tout autre ton et d'une tout autre écriture, et que si la signature n'était pas là pour en dire la provenance, on ne serait nullement tenté de l'attribuer au même personnage. Je reviendrai sur ce point, le moment venu.

Voici ces lettres; on me pardonnera cette digression; elle ne nous éloigne pas de Lamennais :

(1) Notice publiée par Amédée Duquesnel en tête de *la Thébaïde*, p. xx, édition Didier, 1864.

« Le Val, le 26 juin 1833.

« Monsieur, il le faut, je ne puis résister au désir ou, pour parler plus exactement, au besoin de laisser s'échapper vers vous l'expression de ma reconnaissance pour toutes les bontés dont vous m'avez comblé pendant mon séjour dans le voisinage de votre douce et sainte Thébaïde. Il ne m'est point, et probablement il ne me sera jamais accordé par le ciel de pouvoir payer autrement que par des sentiments d'amour vos bontés d'un prix inestimable. Or donc, puisque le dévouement à la personne de M. Féli peut seul acquitter cette pieuse dette, oh! croyez que le mien serait, à l'occasion, d'une inépuisable abondance; il tâcherait d'égalier votre bonté. Oui, Monsieur, je vous admirais autrefois; aujourd'hui je vous aime, et j'ose m'élever jusqu'au bonheur tout étrange pour moi de vous le dire. Une chose m'inspire cette hardiesse; c'est cette délicieuse lettre que j'ai reçue de vous, cette lettre, mon cher trésor, que je ne lis jamais sans un nouvel et profond attendrissement auquel il se mêle peut-être un peu d'orgueil : *M. de Lamennais m'a appelé son ami!* Oh! Monsieur, soyez béni, vous et M. Gerbet, mes maîtres bien aimés, pour tout le bonheur dont vous me faites jouir! Mon âme se repose de ses fatigues, et c'est par vous! L'avenir des anges (*sic*) s'étend sans bornes devant mon âme craintive,

mais pleine d'espoir, et c'est par vous! Le doute ténébreux ne m'attend plus au seuil redoutable de la tombe, mais bien plutôt là se lève, au lieu d'une nuit vague et désolée, une aurore divine, la foi religieuse à une réunion éternelle avec tout ce que j'aime, et c'est par vous! Vous avez donné une base à ce qui n'était en moi qu'une chancelante supposition poétique. Vous avez ouvert à mon palais desséché, à mon âme veuve et pèlerine la source qui jaillit de la paix éternelle : encore une fois, soyez bénis, ô mes maîtres bien-aimés!

« Non contents de me faire heureux par moi-même, vous avez voulu encore me faire heureux par mes amis. Le souvenir de la manière dont fut reçu par vous le bon et pieux Duquesnel, repose en nous comme un germe de sentiments délicieux. Que n'avez-vous pu entendre ce digne garçon au sortir de la Chênaie, dans le langage de joie de son âme tout étonnée! Oh! Messieurs, que Dieu vous récompense de tout cela!

« Une voix timide, mais fervente, se mêle à la mienne dans cette intime effusion de reconnaissance : c'est celle de ma bonne femme qui aurait été si heureuse de vous remercier de bouche de mon bonheur. Oh! vous ne serez jamais oubliés dans les prières qui de notre modeste solitude s'élèvent chaque jour ardentes vers le ciel. Que le bon Dieu les écoute!

« Mon cœur, Monsieur, aurait bien d'autres



choses à vous dire encore, mais il ne faut pas distraire plus longtemps M. Féli de ses travaux. Il faut qu'il soigne [sa] santé si précieuse et si délicate; qu'il songe que ceci ne lui appartient plus.

« Je veux aussi prier M. Féli de croire que nul ne l'aime plus tendrement que les habitants du Val et surtout son dévoué

« H<sup>te</sup> MORVONNAIS.

« François Dubreil embrasse M. Féli et M. Gerbet. Il se joint à moi pour embrasser MM. Élie, Guérin, Chavin et Mermet. »

Le « séjour dans le voisinage de la Chênaie », dont parle le gendre de M. de la Villéon, doit s'entendre évidemment de celui qu'il fit, chez ce dernier, à Mordreux, sinon à la Villemilcent.

Tout en donnant à « Monsieur Féli » la meilleure part de sa gratitude, il en réserve quelque chose pour l'abbé Gerbet. La lettre, qui tout d'abord ne s'adresse qu'au premier, et finit de la même façon, les vise bientôt tous les deux pour les confondre dans un même sentiment de reconnaissance et de vénération.

Comme le lecteur a pu s'en convaincre dès les premières lignes, M. de la Morvonnais est un romantique. Il ne sait pas dire simplement les choses, et pourtant, comme tous les adeptes de



cette école alors en pleine jeunesse, et depuis longtemps déjà morte de décrépitude prématurée, il s'imaginait revenir à la nature. Avouons toutefois qu'après la Bible, ses auteurs favoris étaient Homère et Virgile, Virgile surtout. Amédée Duquesnel était du même âge que son ami, mais il devait fournir une bien plus longue carrière. Lui aussi appartenait à cette jeune pléiade poétique dont chaque astre se faisait gloire de graviter autour du soleil de la Chênaie.

Élie (de Kertanguy), (Maurice de) Guérin, Chavin et Mermet, dont les noms se retrouvent ici, sont ceux de jeunes gens qui étaient venus apprendre à l'école de Lamennais la science de l'apologétique, dans toute l'ampleur où l'entendait celui-ci. J'ai décrit cette école, au premier chapitre du *Lamennais intime*.

Moins de deux mois après cette première lettre, le nouveau converti écrivait de nouveau à Lamennais :

« MONSIEUR,

« Lors de mon départ de votre sainte et chère solitude, vous voulûtes bien me laisser l'espoir d'avoir quelques-uns de ces Messieurs à passer quelques jours avec moi. Permettez-moi de vous prier de réaliser cet espoir, en m'accordant M. Guérin et M. Élie. Ils trouveront au Val la vie solitaire de la

Chênaie, mais nous ferons, moi et François (1), notre possible pour que cette solitude ne soit pas sans quelques distractions harmoniques (*sic*) avec les habitudes de ces Messieurs. En acquiesçant à notre demande, M. Féli nous fera bien heureux, et nous le recevrons comme un nouveau bienfait.

« Si vous daignez vous rendre à nos désirs, nous vous demanderons encore que le voyage se fasse dans tout le commencement de la semaine prochaine, car François sera contraint de s'absenter dans peu.

« C'est avec un bien vif bonheur que j'ai appris de mon beau-père que vous lui aviez parlé de moi avec un intérêt qui m'assure de plus en plus que j'ai quelque part à l'amitié d'un homme pour lequel le monde a tant d'admiration.

« En vérité, Monsieur, vous me faites bien heureux : il faut que je vous le dise encore, car c'est par cela seul que se peut soulager ma reconnaissance, et mon bonheur m'étonne, car ce que, il y a un an, j'aurais regardé comme folle audace à moi d'espérer, je le possède aujourd'hui. En vérité, en vérité, mon bonheur m'étonne, mais j'y crois, et cette croyance m'est trop chère, trop glorieuse pour que jamais le doute l'attaque.

« Il faut aussi que je vous fasse une prière, bien singulière, vraiment. Mon beau-père m'apprit aussi

(1) Dubreil de Marzan.

que vous lui aviez dit que vous m'auriez répondu, quand vos occupations vous en laisseraient le loisir. Je ne veux point que M. Féli s'inquiète de cela : je ne veux point qu'il me réponde. Quand ses occupations le lui permettront, qu'il se repose, voilà ce que je veux qu'il fasse, voilà ce dont il a besoin, lui, santé (*sic*) si précieuse à l'humanité.

« Certes, voilà de drôles de paroles et dont je m'effraie presque, mais elles sont un sacrifice, et M. Féli m'en pardonnera le ton un peu confiant. C'est un bonheur déjà assez grand pour moi de penser que j'ai quelque part à l'amitié de M. de Lamennais.

« Si vous écrivez à M. Gerbét, Monsieur, veuillez, je vous en prie, me rappeler à son souvenir, et lui dire combien il me peine de savoir qu'il est si loin de nous. Je fais des vœux ardents pour que son retour soit prompt.

« Mille choses de ma part à ces Messieurs. Marie me charge de vous offrir ses affections respectueuses. Croyez, Monsieur, que nul n'a plus que moi pour vous d'affection abandonnée (*sic*).

« H<sup>te</sup> MORVONNAIS.

« Le Val, le 19 août 1833. »

Toute cette lettre est le commentaire dithyrambique de la naïve exclamation que nous avons rencontrée dans la précédente :

« Monsieur de Lamennais m'a appelé son ami ! »

Maurice de Guérin visita plusieurs fois son frère en poésie. Il data du Val de l'Arguenon quelques-unes des pages les plus exquises de son *Journal*; celle, par exemple, du 3 décembre de cette même année, écrite quelques mois après la dispersion du petit cénacle de la Chênaie où il ne devait plus rentrer.

Voici la description qu'il fait de la *Thébaïde des grèves* et de ses habitants :

« Un homme pieux et poète, une femme dont l'âme va si bien à la sienne, qu'on dirait d'une seule, mais dédoublée; une enfant qui s'appelle Marie (1), comme sa mère, et qui laisse, comme une étoile, percer les premiers rayons de son amour et de son intelligence à travers le nuage blanc de l'enfance; une vie simple dans une maison antique; l'Océan qui vient le matin et le soir nous apporter ses accords; enfin un voyageur qui descend du Carmel pour se rendre à Babylone (2), et qui a posé à la porte son bâton et ses sandales, pour s'asseoir à la table hospitalière : voilà de quoi composer un poème biblique, si j'étais bon à décrire les choses comme à les sentir (3). »

Le 2 janvier suivant (1834), Maurice écrivait, non plus du Val, cette fois, mais de Mordreux, de chez M. de la Villéon lui-même, qui habitait alors

(1) Plus tard M<sup>me</sup> de la Blanchardière.

(2) Lui-même qui venait de la Chênaie pour aller à Paris.

(3) *Journal*, etc., p. 57.

ce hameau, ces lignes si profondément émues et si touchantes sur le Maître, ou mieux le Père dont il venait de se séparer pour toujours :

« Pauvre M. Féli! vous m'avez souvent pressé contre votre sein, j'ai respiré votre âme, et mon regard timide et indigne a plongé jusqu'au fond de votre cœur; car il y avait des jours où vous deveniez si transparent, si limpide, qu'on voyait jusqu'au fond de vous, comme dans la plus claire fontaine. Oh! quelle douleur s'empare de moi, quand je vous vois si méconnu, et souffrant tant de mal pour tout le bien que vous avez voulu faire! Quel homme mieux que vous a pu dire : *Le zèle de votre maison me dévore* (1)? et vous avez été réputé parmi ceux que Satan envoie pour jeter l'alarme dans la maison du Seigneur (2). »

Maurice demeura trois semaines à Mordreux, « au sein d'une famille, la plus paisible, la plus unie, la plus bénie du ciel qui se puisse imaginer », suivant ses propres expressions; puis il retourna avec son ami au Val. Il y consignait sur son cahier, à la date du 20 janvier, *10 heures du soir*, ses dernières impressions armoricaines, avant *sa rentrée dans le monde*.

« Hippolyte est couché. J'écris ceci dans la solitude et le silence de la nuit, à côté d'un feu qui s'éteint. J'ai été prêter l'oreille aux bruits du de-

(1) *Joan.*, II, 17. Cf. *Ps.* LXVIII, 10.

(2) *Journal*, 66 et suiv.



hors. Il y en a peu : l'Océan s'est retiré au loin, il est calme, il dort, on ne l'entend pas. L'Arguenon circule librement dans les grèves; la lune se promène dans son courant, et ses gués, où les eaux bouillonnent, nous envoient un léger murmure. La brise soupire à peine dans le bois et tout le reste est tranquille.

« Adieu, adieu, séjour bien-aimé! Si tu m'aimes et que tu doutes de ma constance, écoute ceci qui te rassurera : je perds la moitié de mon âme (1) en perdant la solitude. J'entre dans le monde avec une secrète horreur (2). »

Pour inspirer de pareils sentiments, le doux poète des grèves malouines ne devait pas être une âme vulgaire, et de fait il n'y avait rien *de bourgeois* chez lui, comme on disait alors. Il terminait ainsi son poème, un peu longuet, mais à l'accent pénétrant parfois, intitulé : *Les Larmes de Magdeleine* :

Donc tout vient honorer ta tombe, ô Magdeleine,  
Et l'abeille, et la mer, et le Prêtre, et l'haleine  
Du vent qui chante et pleure, et l'enfant, et ta voix,  
Poète; tout y vient, tout : — hormis *le Bourgeois* (3)!

Voici sa dernière lettre à Lamennais. Nous fran-

(1) Horace appelait Virgile la moitié de son âme : *Animæ dimidium meæ*. (*Carm.*, I, 3.)

(2) *Journal*, 72.

(3) *Les Larmes de Magdeleine*, reflets de Bretagne, bords de l'Arguenon.



chissons cinq ans : *magnum spatium vitæ brevis*, eût dit Ovide.

« Je ne puis sans un véritable chagrin penser à ce long temps qui me sépare de mes dernières relations avec M. de Lamennais.

« Il y a environ dix-huit mois, je me présentai chez lui, espérant pouvoir être admis. Malheureusement, il ne pouvait, à ce qu'il paraît, me recevoir en ce moment.

« Encore qu'il y ait peut-être quelque divergence entre sa pensée politique, à lui, et celle que je partage avec quelques amis qui sont aussi et toujours les siens, toutefois cette divergence se réduirait au fond, je pense, à très peu de chose. Peut-être dans ses dernières œuvres politiques, ou plutôt sociales, M. de Lamennais n'a-t-il pas assez formulé cette pensée que la hiérarchie est un élément nécessaire à toute société, et que le problème social qu'il est donné à l'avenir de résoudre est celui-ci : substituer à la hiérarchie illégitime, — celle provenant du droit de conquête, — la hiérarchie légitime, celle qui ressort des influences constatées par l'élection.

« Sur ce sujet, j'ai l'honneur d'adresser à M. de Lamennais trois articles que j'ai publiés dans l'humble journal de notre ville. Cette occasion m'est heureuse qui me laisse espérer que M. de Lamennais voudra bien répondre à cet appel tout

respectueux d'un homme qui recevrait de lui avec bien de la reconnaissance quelques paroles d'affection. Quoi qu'il arrive, qu'il me croie toujours son tout dévoué.

« H<sup>te</sup> MORVONNAIS.

« Le Val de l'Arguenon, près Plancoët (Côtes-du-Nord),  
7 décembre 1838.

« M. Léon Boré (1) avait été dans le temps chargé par M. Agnès (2) de présenter l'*Essai sur l'élection* à M. de Lamennais. A-t-il rempli la commission? »

Marie, née de la Villéon, ne l'oublions pas, était morte depuis trois ans. Le pauvre poète ressemblait depuis lors à un navire désemparé. Avec elle il avait perdu toute joie, tout bonheur. Je ne serais pas étonné qu'il fallût attribuer à la commotion physique et morale, occasionnée par ce deuil, une part de ce changement étrange que l'on remarque dans son écriture, à partir de cette époque. Au lieu de cette écriture fine, serrée, microscopique, difficile à lire parfois, on a de grandes lettres, largement espacées, comme si les yeux de l'écrivain, à demi éteints à force de pleurer, fussent devenus impropres à sa première manière.

(1) Frère d'Eugène.

(2) Ami de collège de La Morvonnais et de Duquesnel qui le donne comme « auteur de plusieurs écrits scientifiques remarquables ». *Thébaïde des grèves*, édition Didier (1864). *Hippolyte de la Morvonnais*, p. xxix.

Ce fut sans doute afin de faire diversion à sa douleur, que notre solitaire des bords de l'Arguenon consacra ses longues veilles à des études qu'il comptait publier sous le titre d'*Harmonies sociales* et qu'il laissa inachevées. Il en détachait de temps en temps quelques fragments qu'il insérait dans les revues et journaux où il avait ses entrées. Tels furent vraisemblablement les *trois articles* mentionnés dans cette lettre et parus dans un journal malouin que je crois être la *Vigie de l'Ouest*. Toutefois je n'affirme rien.

En 1848, notre poète sociologue publia une brochure intitulée : *l'Ordre nouveau*.

« Ce qui le distingue de la plupart des écrivains de ce temps, dit M. Duquesnel, à qui j'emprunte ces détails, c'est que le christianisme est toujours son guide, sa lumière. »

A cette même époque, il y avait déjà longtemps que Lamennais, l'instrument de la conversion d'Hippolyte, comme celui-ci nous l'apprenait dans sa première lettre, ne se laissait plus éclairer par cette *lumière*, ni conduire par ce *guide*.

Le doux et langoureux chantre du Val de l'Arguenon rendit le dernier soupir sur les bords de la Rance, au hameau de Bas-Champ, dans la paroisse de Pleudihen, le 4 juillet 1853, à cinquante et un ans, quelques mois avant Lamennais, dans des sentiments de foi et de piété auxquels celui-ci devait, à la mort, par un terrible et secret

jugement de Dieu, rester étranger, du moins en apparence. Je dis *en apparence*, car nul ne sait ce qui se passa en réalité à ce moment suprême, entre le Christ infiniment miséricordieux et celui qui si longtemps avait été l'intrépide défenseur de son Église (1).

Voici maintenant la lettre de M. Petit, dont je parle au début de cette publication. Elle fournit quelques renseignements sur la correspondance de Lamennais avec M. de la Villéon.

« Rennes, 11 février 1893.

« MONSIEUR,

« Vous m'avez prié de vous donner quelques explications au sujet des lettres de notre oncle Féli de la Mennais, écrites par lui à mon grand-père, M. Célestin Macé de la Villéon. Je m'empresse de vous satisfaire.

« Mon grand-père de la Villéon était très lié avec MM. de la Mennais qui étaient ses cousins, issus de germains, je crois. M. de la Villéon habitait Mordreux, sur les bords de la Rance, puis plus

(1) M. Louis Tiercelin, le distingué directeur de l'*Hermine*, publie actuellement (1911) dans son excellente revue, une étude fort intéressante sur notre poète qu'un professeur à Saint-Vincent de Rennes, M. l'abbé Fleury, a pris pour sujet d'une thèse qui lui a valu le doctorat et qu'il intitule : *Hippolyte de la Morvonnais, sa vie, ses œuvres, ses idées. Étude sur le romantisme en Bretagne.*

tard la Villemilcent, en Saint-Pierre de Plesguen. Il voyait souvent Féli quand celui-ci était à la Chénaie. La commune de Plesder où est la Chénaie touche Saint-Pierre de Plesguen.

« La lettre du 19 décembre 1846 fait allusion à la mort de ma grand'mère, M<sup>me</sup> de la Villéon, née de la Morvonnais.

« La même allusion se retrouve dans les lettres du 20 mars 1847 et du 3 janvier 1848.

« La lettre du 1<sup>er</sup> janvier 1850 parle d'une visite que M<sup>me</sup> Louis Petit, née Macé de la Villéon, ma mère, avait faite à Féli, à Paris (1).

« La lettre du 9 novembre 1851 fait allusion à

(1) Lamennais écrivait à M. de la Villéon, pour le féliciter du mariage de sa fille Céleste avec M. Petit (mort à Rennes vers 1890).

« Paris, 7 novembre 1839.

« Tu ne doutes pas, mon cher Villéon, de la part que je prends à l'heureux événement que tu m'annonces. Je joins à mes félicitations mes vœux les plus vifs. D'après ce que tu me dis du mari futur, d'après ce que je sais de celle qui va lui confier son avenir, ils trouveront certainement dans leur union le bonheur dont ils sont dignes l'un et l'autre. Je remercie la Providence de ce qu'elle a ménagé cette consolation à ta vieillesse; car enfin, il faut bien avouer que te voilà vieux et moi aussi. Ce n'est certes pas une chose à regretter; pour ma part au moins, je ne voudrais rajeunir à aucun prix.

« Je te prie de faire agréer mes compliments à M<sup>lle</sup> Céleste et à M<sup>me</sup> de la Villéon. Ne m'oublie pas non plus près d'aucune des autres personnes de la famille, en te comptant. Ton ami depuis cinquante ans, tout à l'heure.

« F. DE LAMENNAIS. »

(Le Braz, *ibid.*)



un accident survenu à M. de la Villéon qui avait été mordu gravement par un chien méchant.

« Voilà, Monsieur, les quelques détails que je désirais vous communiquer. Dans mon enfance et dans ma jeunesse, je suis souvent allé à la Chênaie, vers 1856, 58, 60. Je me rappelle la chapelle, au bout du jardin (1), devant la façade de la maison ; dans la maison, la grande cuisine, le salon à manger et le grand salon, au rez-de-chaussée. Au premier étage, la chambre de mon oncle Féli, auprès de celle de mon oncle Jean ; au deuxième étage, de nombreuses chambrettes simples et nues, comme celles d'un séminaire, et qui avaient été celles de Rohrbacher, de M. Gerbet, de M. de Genoude, etc., qui ont illustré la Chênaie.

« Enfin, on nous montrait, toujours au bord de l'étang, l'endroit où Féli avait fait creuser un jour sa tombe.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma respectueuse considération.

« L. PETIT,

« Ancien Bâtonnier. »

Jamais Lamennais ne fit creuser sa tombe. Voici comment, dans son Journal, Maurice de Guérin raconte l'incident auquel paraît faire allusion M. Petit.

(1) Les neveux de Lamennais qui l'avait construite l'ont démolie, au grand regret du dernier propriétaire, M. Roger-Marvaise.



« Le 24 (mars 1833), E... (1) m'est arrivé tout ému, la larme à l'œil. — Qu'avez-vous? — M. Féli m'a effrayé. — Comment? — Il était assis derrière la chapelle sous les deux pins d'Écosse; il a pris son bâton, a dessiné une tombe sur le gazon et m'a dit : *C'est là que je veux reposer; mais point de pierre tumulaire, un simple banc de gazon. Oh! que je serai bien là!* J'ai cru qu'il se sentait malade, qu'il prévoyait sa fin prochaine. Au reste, ce n'est pas la première fois qu'il est agité de pressentiments; il nous dit en partant pour Rome (2) : *Je ne compte pas vous revoir, — faites le bien que je n'ai pu faire.* Il est impatient de mourir. Le monde est si misérable pour toute âme chrétienne, et surtout pour une âme chrétienne comme celle-là (3)! »

Voici la correspondance Lamennais-Villéon :

« Je regrette bien, mon cher ami, que tu ne puisses pas venir dîner avec moi, et je te remercie d'avoir pensé au plant que je cherchais, il y a deux mois. Celui que tu m'offres n'est pas cher, et je n'hésiterais pas à le prendre, si je n'avais enfin résolu de ne plus acheter de plant; c'est une trop grande dépense. J'ai des hêtres arrêtés depuis long-

(1) Élie de Kertanguy, sans doute.

(2) Lors de la suspension de l'*Avenir*.

(3) *Journal*, p. 19.

temps à Dinan, et avec les ormes de Coëtquen (1), c'est bien assez. Je te remercie mille fois de ta complaisance.

« J'ai su par Marion que ta pauvre petite malade allait de mieux en mieux. Distribue mes amitiés et compliments à toute ta famille. Mon frère doit arriver aujourd'hui ou demain à Saint-Brieuc, à ce que me mande mon beau-frère. Il paraît que son voyage ne sera que de quinze jours.

« Je t'embrasse, mon cher ami, de tout mon cœur.

« F. M. »

Cette première lettre de Lamennais, assez insignifiante d'ailleurs, n'est pas datée, mais elle doit être postérieure à la mort de M<sup>me</sup> de la Morvonnais, car à cette époque (1835), M. de la Villéon habitait Mordreux où son gendre alla passer avec lui les premiers mois de son veuvage. Ce ne fut que plus tard qu'il se retira au château de la Villemilcent (et non Villemiscent, comme écrit toujours Lamennais), situé dans la paroisse de Saint-Pierre de Plesguen et dans le voisinage de la Chénaie d'où cette lettre fut écrite très probablement.

Vers ce temps, Lamennais transformait son parc. Dans une lettre à Boré, du 21 mars 1835, il accusait *quatre mille arbres plantés*, sans compter

(1) Bois voisin de la Chénaie.

les *trois cents arbres verts* qui lui restaient encore.  
Il citait La Fontaine :

Mes arrière-neveux me devront cet ombrage, etc. (1).

Ses arrière-neveux, ou plus exactement ses petites-nièces, n'en jouissent plus.

A la nouvelle de la mort de M<sup>me</sup> de la Villéon, Lamennais mandait à son cousin :

« Paris, 19 décembre 1846.

« Le cruel événement, que vient de m'annoncer M. Petit, n'est pas de ceux qui permettent d'offrir des consolations; je ne peux donc, mon cher Villéon, qu'unir ma douleur à la tienne. Nous sommes vieux l'un et l'autre, et c'est pourquoi, quand quelqu'un des nôtres s'en va devant, nous devons du moins nous dire que la séparation ne saurait être longue. C'est Dieu qui dispose l'ordre du départ; soumettons-nous à ce qu'il ordonne. Il est écrit : « Qui a résisté à Dieu et a eu la paix (2)? » Ce qui nous manque le plus, c'est la foi. Si nous avions la foi, elle nous ferait comprendre que la vie n'est qu'un songe dont la mort est le réveil.

« Je t'embrasse, mon vieil ami, de tout mon cœur.

« F. LAMENNAIS. »

(1) Cf. *Lamennais intime*, 375.

(2) Job, ix, 4.

Le 10 mars suivant (1847), Lamennais écrivait à Marion qui lui mentionnait cette nouvelle.

« J'avais appris déjà, cher ami, par une lettre d'un de ses gendres, la mort de M<sup>me</sup> de la Villéon. Je m'empressai d'écrire à son pauvre mari que je plains de tout mon cœur. Cette perte est pour lui irréparable (1). »

Ce gendre était le père de M. Loïc Petit dont il est question ci-dessus.

Marion est cet ami à qui Lamennais adressa des lettres si intéressantes, publiées en 1886 par M. de la Villerabel. Écrites sans prétention, avec le plus grand abandon, elles nous permettent de pénétrer plus avant qu'on n'avait pu le faire jusqu'alors dans l'intimité de leur auteur.

De quelle *foi* peut-il être ici question, dans la bouche de Lamennais, qui n'était certainement plus chrétien, à cette époque, puisqu'il y avait dix ans qu'il avait renoncé à toute pratique religieuse, et que chaque jour il s'enfonçait davantage dans l'apostasie? Mais son âme si longtemps croyante et pieuse avait sans doute parfois des retours religieux, et c'est peut-être sous une impression de ce genre qu'il écrivit les lignes touchantes qu'on vient de lire.

Il revient encore sur le même sujet dans la lettre qui suit :

(1) *Confidences*, 319.

« Paris, 20 mars 1847.

« Tu as fait, sans doute, mon pauvre Célestin, une perte irréparable. Qui pourrait désormais remplir dans ta vie le vide qui vient de s'y faire ? La vieillesse n'a rien devant soi à quoi l'espérance se puisse prendre. Toutefois, il n'est point d'amertume que le temps n'adoucisse. Dieu l'a voulu ainsi, et de plus, à mesure que la terre et les choses de la terre se retirent de nous, pour ainsi parler, il nous ouvre, en d'autres régions plus élevées, plus sereines, plus vastes, de nouvelles perspectives où l'œil de l'âme se repose doucement. Et puis, si l'on se quitte, ne se retrouve-t-on pas ? La séparation n'est pas longue. Nous sommes des voyageurs qui, partant à des heures diverses, se réunissent au même gîte, le soir.

« Ma santé n'est pas bonne ; je ne sors quasi point de ma chambre, ce qui affaiblit à la longue, et même très promptement. Il me faudrait le repos des champs, le grand air, la nature que j'ai toujours tant aimée. Mais je n'ai pas la plus petite cabane, et il n'est pas en ce monde un coin de terre où je puisse m'asseoir, sans qu'on ait le droit de me dire : *Va-t'en*. Le soin de tes cultures, si belles et si bien entendues, te sera une douce satisfaction. Il n'en est point qui vaille celle-là, et la campagne a encore ceci d'attachant et d'heureux, que, sans avoir une grande fortune, on y peut toujours faire

quelque bien autour de soi. Je regrette nos bons paysans. Ce ne sont pas des ingrats, ceux-là. Je n'ai jamais rencontré d'hommes au milieu desquels j'aimasse mieux et vivre et mourir.

« Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur.

« F. LAMENNAIS. »

*Ce ne sont pas des ingrats, ceux-là!* L'infortuné se plaignit toujours de n'avoir trouvé qu'ingratitude, haine et trahison, en retour de son dévouement si longtemps inlassable, et de l'amour dont il ne cessait de couvrir l'humanité tout entière. Il exagéra, sans doute, les torts que l'on put avoir envers lui, mais il est certain que ses plaintes ne furent pas toujours sans motif, ni ses récriminations sans sujet.

Ami passionné de la nature, Lamennais rêva toujours des champs lorsqu'il était à Paris, quitte à regretter la capitale quand il habitait la Chénaie. Ses fluctuations, en ce genre, furent assez amusantes. Voici quelques traits relatifs à ses projets ruraux que je cueille dans sa correspondance de cette époque.

Il écrivait de Paris à Marion, le 17 novembre 1845.

« ... Je ne sens plus guère que les inconvénients de Paris, je me suis résolu à me retirer à la campagne. En conséquence, je suis en marché d'une



petite propriété située à treize lieues d'ici, à Verberie, département de l'Oise, et il est probable que cette affaire se conclura (1). »

Il paraît que l'affaire ne marchait pas toute seule, car on lit dans une autre lettre du 11 février 1846, adressée pareillement à son ami :

« ... Les choses en sont toujours au même point à l'égard de la maison de campagne dont je vous ai parlé. Elle sera vendue, mais quand ? Peut-être bientôt, peut-être dans plusieurs années. Comme elle me conviendrait particulièrement, à raison surtout de motifs économiques, j'attends, et en attendant le temps passe et ma santé s'affaiblit de plus en plus (2). »

Décidément l'affaire ne se conclut pas. Lamennais chercha ailleurs.

Il écrivait à son beau-frère, Ange Blaize, le 20 août 1846 :

« ... S'il se trouvait dans votre voisinage quelque petite, très petite propriété à vendre, je pourrais l'acheter pour y aller finir mes jours, car je suis de plus en plus dégoûté des hommes et du monde. Répondez-moi là-dessus, je vous prie (3). »

Huit jours plus tard, nouvelles instances auprès du même. Après avoir dit à son beau-frère qu'il serait disposé à mettre de quarante à cinquante

(1) *Confidences*, 309.

(2) *Id.*, 311.

(3) Blaize, II<sup>e</sup> vol., 198.

mille francs dans l'acquisition de cette autre thébaïde, la Chénaie lui étant désormais odieuse, à cause des souvenirs qu'elle lui rappelait et qu'il aurait voulu effacer à jamais de sa mémoire, il ajoutait :

« Mon but est de me retirer en un endroit où je puisse finir tranquillement mes jours, loin du monde et des hommes, qui m'inspirent chaque jour plus de dégoût. »

Il ne voulait pas son futur eldorado rural trop étroit :

« J'aime l'espace, à la campagne surtout (1). »

Blaize se mit en devoir de regarder autour de lui. Lamennais mandait de nouveau à Marion, le 24 septembre de la même année :

« ... Je voudrais m'en aller finir dans mon pays, à la campagne... On cherche autour de Trémigon, mais jusque ici avec peu de succès (2). »

En attendant de retourner *finir ses jours* dans le pays où il les avait commencés, il continuait de se faire approvisionner de *beurre* et de *morue* par son beau-frère : cela lui rappelait la Bretagne et Saint-Malo, ce vieux nid de corsaires, la patrie par excellence des *Terreneuvas*. Il lui écrivait à ce sujet, le 22 août 1849 :

(1) Blaize, II<sup>e</sup> vol., 200.

(2) *Confidences*, 317. Trémigon était l'habitation de la famille Blaize. C'est une propriété située à Combourg, nom que Chateaubriand a rendu célèbre.

« Le mois prochain sera le temps de la provision de beurre. Je vous prie de m'en envoyer, comme l'an dernier, 150 livres, mais seulement 25 livres de morue, quand les navires seront arrivés (1). »

Désespérant de trouver en France la retraite après laquelle il aspirait de plus en plus, il mandait, une dernière fois, à M. Blaize, le 9 janvier 1852 :

« Il est possible que je me décidasse à aller finir loin de ce pays ma vie déjà trop longue. »

Toutefois, pour ne pas effrayer ses parents, sa sœur surtout, M<sup>me</sup> Blaize, à la pensée d'un éloignement de plus en plus grand et probablement définitif, il ajoutait immédiatement après :

« Cependant, ce n'est là et ce ne peut être, comme vous le voyez, qu'un projet des plus vagues (2). »

Si *vague*, en effet, que bientôt il n'y pensa plus.

Nous verrons, dans la suite de cette correspondance, que, loin de songer à fuir Paris avec son monde qui le *dégoûtait de plus en plus*, il s'arrangera de manière à s'y fixer. Il se bornera, ne voulant plus quitter la ville pour la campagne, à changer d'appartement et même de quartier, son inconstance ayant absolument besoin d'un aliment quelconque.

A une lettre, où son cousin de la Villéon parlait

(1) Blaize, II, 239.

(2) *Ibid.*, 260.

toujours de la mort de sa femme, il répondait :

« Paris, 3 janvier 1848.

« Courage, mon pauvre Célestin, tu retrouveras celle que tu regrettes et que tu as tant de raison de regretter. Il faut attendre en paix, avec patience, les moments de Dieu, et l'attente n'est pas longue. Elle te le paraîtra encore moins, si tu cherches un soulagement à ta juste douleur dans le soin des pauvres et des malheureux qui t'entourent. Rien ne calme notre cœur autant que cela. Je t'engage aussi à ne pas vivre trop solitairement. Va, de temps en temps, passer quelques jours à Mordreux ; ces distractions sont nécessaires. Ce que tu me dis de M... et de J.-L... m'afflige. Tu le vois, chacun a ses misères, nul n'en est exempt. Pour moi, voilà six mois que je ne puis sortir de ma chambre. Cette vie forcément sédentaire m'affaiblit. Que veux-tu ? Il faut se résigner aux conditions de notre pauvre existence terrestre et les supporter en homme et en chrétien. Courage donc, encore une fois. Ne doute pas que je ne pense à toi bien souvent, et toujours comme je le fais depuis cinquante ans, car notre amitié a cet âge, et elle n'en est que plus douce ; c'est l'alliance de deux vies entières.

« Je t'embrasse de cœur.

« F. LAMENNAIS. »

Le conseil qu'il donne ici à son cousin, et dont celui-ci le remerciera vivement, comme nous le verrons tout à l'heure, Lamennais l'avait toujours pratiqué et il le pratiqua jusqu'à la fin.

Déjà on pouvait lire dans la *Biographie des Contemporains* de Lévrault, édition 1834, les lignes suivantes :

« L'abbé de La Mennais joint au désintéressement rare, dont nous avons cité des preuves, une charité pour les pauvres vraiment évangélique : on l'a vu vider ses poches toutes les fois qu'il traversait les rues de Paris. Voué aux travaux les plus austères, il ne les quitte que pour visiter et veiller les malades indigents. »

Il s'asseyait à leur chevet des semaines entières, laissant tous ses travaux, si pressés qu'ils fussent.

Il écrivait à Marion, le 11 mai 1846 :

« Je vous ai parlé, cher ami, d'un malade chez qui j'ai passé, il y a deux mois, trois semaines dont la fatigue avait épuisé mes forces. Redemandé par lui dans une nouvelle crise, voilà huit jours que je ne le quitte point, et c'est de sa chambre que je vous écris. Vous voyez que ce ne sont pas mes travaux littéraires qui me tuent. Je prévois, au contraire, que je perdrai l'été, sur lequel je comptais pour continuer l'*Esquisse*. Il serait trop long de vous conter les embarras et les soucis de toute sorte de genres attachés à mes fonctions de garde-malade, près d'un homme difficile, bizarre



au plus haut point, et dont les manies, très fâcheuses, touchent souvent à l'aliénation. Enfin ce qu'on a commencé il faut le finir, et, autant que mes forces me le permettront, j'irai jusqu'au bout (1). »

Notons que Lamennais avait alors soixante-quatre ans bien sonnés.

Le bon Marion écrivait, quatre jours plus tard, à Jean l'étonnement où cette lettre de son frère Féli l'avait jeté : « Quelle est cette personne? lui demandait-il, en parlant du malade au chevet duquel s'était volontairement attaché celui-ci. Il ne me la nomme pas. En sauriez-vous quelque chose (2)? »

Jean aurait pu lui répondre que ce malade lui était inconnu et qu'il était sans doute un étranger pour Féli lui-même, mais qu'il suffisait qu'il fût indigent et infirme pour que son frère, coutumier du fait, Marion aurait dû le savoir, allât s'asseoir à son chevet, en qualité d'infirmier, j'allais dire, de Sœur de charité.

Or, s'il est vrai, comme il l'est, puisque cela nous est affirmé par l'Esprit-Saint lui-même, que la « charité couvre la multitude des péchés (3) »,

(1) *Confidences*, 314.

(2) Cf. *Lamennais, d'après des documents inédits*. II, 347; nouvelle édition, II, 281.

(3) I *Petri*, iv, 8. Voici le passage complet de l'Apôtre : « Ante orania autem mutuam in vobismetipsis caritatem continuam habentes : quia *caritas operit multitudinem peccatorum*; hospitales invicem sine murmuratione. » Le verset des Proverbes, cité par saint Pierre, est plus énergique encore : *Universa delicta operit caritas*. (*Prov.*, x, 12.)



comment désespérer du salut final de celui qui la pratiqua presque jusqu'à l'héroïsme, et en tout cas jusqu'au dévouement le plus absolu?

Le lecteur aura remarqué sans doute et pourra de nouveau s'apercevoir dans la suite que plusieurs de ces lettres sont datées du renouvellement de l'année. Il est possible d'ailleurs que quelques-unes se soient perdues. Pour celles de M. de la Villéon, c'est certain, comme on le voit par les lettres de Lamennais, qui le plus souvent sont des réponses.

Voici la première des lettres que je possède de M. de la Villéon; elle est de deux ans postérieure à celle qu'on vient de lire.

« La Villemilcent, 1<sup>er</sup> janvier 1830.

« MON EXCELLENT AMI,

« Je ne puis résister au désir que j'ai de te dire combien j'ai eu de plaisir en apprenant par ma fille Céleste le bon accueil que tu as bien voulu lui faire, et surtout ce que tu lui as dit d'aimable en parlant de ton vieil et sincère ami; c'est, mon cher Mennais, le seul bonheur qui me reste, que de penser que je conserve l'estime de ceux qui comme toi ont partagé mon infortune et y ont apporté remède en me donnant le courage de supporter la vie, et tu l'as fait, mon ami; aussi jusqu'à mon

dernier moment t'en saurai-je obligation. Je n'ai pas besoin de relire tes bonnes lettres : je les sais par cœur et ELLES SEULES M'ONT SAUVÉ DU DÉSESPOIR. J'ai suivi les bons avis, et ils ont adouci mes peines. Partager le malheur des autres, secourir les malheureux autant que ma position me le permet travailler pour un avenir meilleur, après avoir rempli ma pénible tâche : voilà ma vie.

« J'ai de bien cruels moments encore dans ma solitude. Pourquoi suis-je si éloigné de toi? J'irais quelquefois puiser cette force d'âme qui parfois menace de m'abandonner. Et toi, comment est ta santé? Est-elle devenue meilleure? Ta position est-elle ce que je désire, heureuse? Je l'apprendrais avec bien du bonheur.

« Je n'ose, au commencement de cette nouvelle année, t'adresser les vœux bien sincères que je forme pour ton bonheur, car il est des hommes, et nous sommes de ce nombre, qui n'ont plus à en espérer.

« Faut-il donc renoncer à l'espoir de te voir revenir parmi nous? Tu y as fait des heureux, tu en ferais encore.

« Adieu, mon cher Mennais, tu me pardonnerais la liberté que je prends, si tu savais le plaisir que j'ai à causer un instant avec celui que j'aime du plus profond de mon cœur.

« Le plus sincère et le meilleur de tes amis.

« C. DE LA VILLÉON. »

Céleste de la Villéon avait épousé un avocat, M. Petit; elle était ainsi la mère de M. Loïc Petit, dont on a lu la lettre plus haut. Celui-ci me racontait un jour, au sujet de cette visite, le détail que voici.

Lamennais fit à M<sup>me</sup> Petit l'accueil le plus affectueux, lorsqu'elle alla le voir à Paris. Il lui dit avant son départ : « Je veux te donner un souvenir. » Il s'approcha de sa bibliothèque et prit un petit livre qu'il y replaca aussitôt, en disant à sa nièce à la mode de Bretagne : « Non, ce n'est pas cela. Tiens, voilà ce qu'il te faut, » ajouta-t-il en lui remettant un exemplaire du délicieux petit ouvrage intitulé : *Le Guide du premier âge*. La famille garde toujours précieusement ce livre.

Les consolations prodiguées par Lamennais à son infortuné cousin, qu'elles sauvèrent du désespoir, suivant le propre témoignage de ce dernier, ne pouvaient être que des consolations chrétiennes, car elles s'adressaient à un homme de foi profonde qui n'en eût pas accepté d'autres. Ici encore, je prie le lecteur de noter les dates de ces documents.

Nous voyons que M. de la Villéon mit en pratique le conseil de Lamennais au sujet du soulagement des malheureux, et qu'il s'en trouva bien pour l'apaisement de ses propres chagrins.

Le lecteur n'aura point manqué de relever ces mots particulièrement touchants :

« Tu as fait des heureux, tu en ferais encore. »

En insistant, pour que son cousin revint en Bretagne, *faire encore des heureux*, M. de la Villéon, sans nul doute, avait une arrière-pensée qu'il se donnait d'ailleurs garde de trahir, de peur d'effaroucher l'extrême susceptibilité de Lamennais ; c'était de le soustraire à l'influence, qu'il savait délétère, de ses amis de Paris, de ceux qui, comme Béranger, avaient pris à tâche de le fixer dans le parti révolutionnaire et impie. Il pensait, non sans quelque vraisemblance, que, loin de la capitale et de ses agitations démagogiques, l'infortuné reviendrait à des idées plus saines, surtout en retrouvant ses amis des anciens jours, ceux dont il avait si longtemps partagé les croyances religieuses et les convictions politiques.

Lamennais répondait à M. de la Villéon, quatre jours plus tard.

« Paris, 5 janvier 1850.

« J'ai eu, mon cher Célestin, beaucoup de plaisir à voir M<sup>me</sup> Petit, et à causer de toi avec elle. Ces souvenirs de vieille amitié sont toujours les plus doux. Je conçois ton séjour à la Villemiscent (*sic*) que tu as créée, et où tu as d'anciennes habitudes. Cependant tu y es bien seul, en hiver surtout. Ne pourrais-tu point passer une partie du moins de cette triste saison près de tes enfants et de tes petits-enfants ? Un peu de société est nécessaire, principalement à notre âge. Je réclamerais souvent

la tienne, si j'étais à la Chênaie, mais je vois peu d'apparence que j'y retourne jamais. Mille affaires me retiennent ici, et je trouverais d'ailleurs difficile à supporter une solitude aussi profonde que celle que tu t'es faite. Il y a pour la jeunesse une foule de distractions qui nous manquent à nous vieux. Ce n'est plus le temps où, trois jours de suite, nous allions chasser les canards sauvages en rivière, et où nous revenions contents avec un maigre plongeon pour tout gibier. Ce petit brasier auquel nous réchauffions nos doigts dans le bateau, serait loin de me suffire aujourd'hui. Ma santé, au reste, se soutient assez, malgré le travail et des fatigues de toute espèce. Ménage la tienne, fais de l'exercice et surtout cherche des distractions; c'est le meilleur remède contre les idées sombres qui nous envahissent, à mesure que nous vieillissons et auxquelles il se serait ni sage, ni chrétien de s'abandonner.

« Je conserve toujours l'espoir que nous nous reverrons, car je n'ai pas renoncé à tout voyage en Bretagne. Quoi qu'il en soit, sois bien assuré que, tant que je vivrai, tu auras toujours en moi ton ami le plus tendre et le plus dévoué.

« F. M. »

Cette lettre ravissante porte avec elle son commentaire et montre combien Lamennais, malgré



la vieillesse, avait conservé la fraîcheur du souvenir et celle du cœur surtout.

Désormais c'en est fait du projet de quitter Paris pour aller terminer son existence à la campagne, dans la solitude. Il aura bien encore quelques velléités de retraite — nous avons signalé la dernière en date du 9 janvier 1852 — mais Lamennais lui-même cessera d'y attacher de l'importance; il ne les prendra plus au sérieux.

Voici la deuxième lettre de M. de la Villéon.

« La Villemilcent, 23 octobre 1850.

« MON EXCELLENT AMI,

« Je viens, avant que vous repreniez vos travaux législatifs, causer un moment avec toi, pour te dire que ton vieil ami pense souvent à toi et voudrait bien être à même de te le prouver avant de mourir. Mais, mon ami, la lampe diminue et s'éteindra bientôt : tout me le fait croire. Je perds donc presque l'espoir de te revoir jamais, mon excellent ami. Profitons donc du temps pour nous dire que cette vieille amitié descendra dans la tombe avec nous.

« J'espérais toujours que tu reviendrais en Bretagne; je m'attriste à l'idée que ce ne sera pas de si tôt.

« Je suis allé dernièrement à Vannes, et ai passé



par Ploërmel où ton frère m'a retenu pour me faire voir, dans le plus grand détail, son superbe établissement; il y a réellement à admirer. J'ai trouvé ton frère bien; seulement, il y a encore parfois un petit embarras dans la langue (1); mais cela est peu sensible. Je l'avais trouvé beaucoup moins bien à la Chênaie où je suis allé le voir il y a quelque temps. Je te demande pardon de te parler de ce lieu où je n'étais, je crois, pas allé depuis ton départ, de ce lieu que tu avais embelli et où nous avons passé de si bons jours. Souvent nos yeux se sont mouillés de larmes, me promenant avec ton frère dans les jardins. Ces bois que tu avais créés et qui maintenant sont à peine soignés! La Chênaie d'aujourd'hui n'est plus celle d'il y a vingt ans; les habitants n'y sont plus si affables; c'est à peine si tes neveux firent attention à moi; au reste, cela n'est pas étonnant, ils sont riches et je suis pauvre.

« Je voudrais, mon ami, avoir à t'entretenir de quelque chose de gai pour te distraire. Je ne sors pas de ma solitude et je ne sais rien.

« Parle-moi de ta santé, de tes projets. Abandonnes-tu tout à fait celui de revenir parmi nous? Nous serions si heureux de te recevoir!

(1) Jean avait été frappé d'une attaque d'apoplexie et de paralysie à Guingamp, le 16 décembre 1847, au moment de dire sa messe. Cf. Ropartz, *la Vie et les œuvres de Jean-Marie Robert de La Mennais*, pp. 435 et suiv.

« J'ai suivi tes conseils; cela entrainait dans mes goûts. Je m'occupe des pauvres, c'est une si grande jouissance que de faire du bien! Je m'occupe toujours un peu d'agriculture, de pépinières, cela me distrait et m'aide à vivre. Je travaille à mériter d'aller un jour rejoindre ma femme chérie, et ma vie se passe calme.

« Écris-moi, mon cher Félix (1); dis-moi que quelquefois je suis présent à ta mémoire; il est si doux de s'entendre dire de ceux que l'on aime qu'aussi l'on est aimé d'eux!

« Notre pays est toujours le même : tu y trouverais peu de changement.

« Adieu, mon ami, pense que toujours tu auras à la Villemilcent le meilleur et le plus sincère de tes amis.

« C. DE LA VILLÉON. »

Lamennais répondit à son cousin :

« Paris, 28 octobre 1850.

« Voilà, mon cher Célestin, une soixantaine d'années que nous sommes amis. C'est une vie tout entière et une longue vie. Les années qui nous restent ne changeront rien à ce qui dure depuis si longtemps; elles le fortifieront plutôt, car à notre

(1) De la Villéon écrit toujours Félix pour Féli, abréviation de Félicité.

âge, il n'y a de véritables affections que les vieilles, et c'est pourquoi on y tient tant.

« Quoi que tu en dises, je ne renonce certainement pas à te revoir. Mais nous dépendons tellement des événements, et les événements sont si incertains qu'on ne peut aujourd'hui se répondre de rien à soi-même. Je t'avoue aussi que l'état de délabrement où je retrouverais la Chênaie, sans presque aucune compensation que de tristes souvenirs, m'éloigne de ce lieu qui ne peut plus être pour moi ce qu'il fut jadis. Il serait très possible cependant que des circonstances, telles qu'il s'en produit assez souvent au temps où nous sommes, m'y ramenassent inopinément, comme dans une sorte de dernier asile.

« Je regrette que le tien soit si solitaire, car la solitude attriste, et c'est aussi, à mon grand chagrin, l'effet qu'elle a sur toi. Pourquoi ne passerais-tu pas une partie au moins de l'hiver avec tes enfants? Ce serait une bonne et naturelle distraction qui te ferait du bien.

« Tu te trompes à l'égard de...

« Je souffre continuellement, tantôt de ceci, tantôt de cela. Ce n'est pas être précisément malade, mais cela ne fait pas une existence fort agréable. L'hiver surtout m'est très pénible, et l'hiver est long dans notre climat, si mal à propos vanté, à mon avis. Je loge à une demi-lieue de l'Assemblée. Cette demi-lieue à faire de nuit, au

vent, sous la pluie, dans la boue, marchant en plein nord, me paraît quelquefois bien rude.

« Soigne-toi, distrais-toi et aime-moi toujours. Je t'embrasse de cœur.

« F. LAMENNAIS (1). »

Depuis deux ans le pauvre Lamennais était « représentant du peuple », et siégeait à l'extrême-gauche, dans cette Assemblée nationale dont Lacordaire avait fait partie, juste le temps de reconnaître qu'il n'y était pas à sa place, aussi s'en était-il retiré. Son ancien maître et ami n'eut pas la même sagesse. Bien que ses moyens physiques lui interdissent l'accès de la tribune et que dans les bureaux sa voix fût peu écoutée, Lamennais s'obstina à rester là où il n'avait que faire. Il y perdit de sa considération, sans aucune compensation par ailleurs. Il finit par se renfermer dans un mutisme absolu et ne prêta plus qu'une attention distraite à ce qu'il voyait et ce qu'il entendait. Son insuccès n'était pas de nature à le sortir de la mélancolie incurable où il s'enfonçait plus avant de jour en jour. Paris commença dès lors à lui peser derechef, et nous le verrons bientôt former de nouveaux plans de retraite aussitôt abandonnés.

(1) Publiée par Le Braz, *loc. cit.* — Le passage supprimé a trait, sans nul doute possible, au froid accueil des neveux Blaize.

Le « superbe établissement » dont parle M. de la Villéon vient d'être vendu au *profit* des membres de la Congrégation dissoute des Frères Lamennais, qui auront le temps de mourir de faim avant d'en toucher un sou. Cette destruction néfaste, jointe à tant d'autres, est le fait de cette Liberté menteuse, fille de la République que le grand écrivain avait la candeur de considérer comme la panacée qui devait guérir tous les maux de la France!

La Chênaie a retrouvé dans son dernier propriétaire, M. Roger-Marvaise (1), un restaurateur intelligent, qui s'applique à faire revivre les souvenirs de l'illustre solitaire. Si M. de la Villéon la revoyait aujourd'hui, il y serait témoin de la vénération dont est toujours entourée la mémoire de celui qui fut son ami.

Ce nom de la Chênaie résonnait toujours tristement dans l'âme de Féli, qui si longtemps se complut à l'idée d'y vivre et d'y mourir; voilà pourquoi M. de la Villéon s'excuse auprès de lui de le prononcer.

D'autre part, il lui parle des pauvres dont il s'occupait toujours suivant son conseil. Pauvre lui-même, il s'était longtemps débattu au milieu de difficultés financières dont Lamennais, dans la lettre qu'on va lire, le félicitait d'être enfin sorti.

(1) Mort depuis.



« Paris, 3 avril 1851.

« L'argent, mon pauvre Célestin, est ce qui divise le plus les hommes ; dès qu'il s'agit d'argent, il n'y a plus ni parents, ni amis, ni liens d'aucune sorte, et je ne sache rien qui dégoûte davantage de ce triste monde-ci. Je me réjouis donc beaucoup que tes affaires soient enfin terminées, et que dans une position désormais connue et fixée, tu n'aies plus, sans souci de l'avenir, qu'à jouir du repos si nécessaire à notre âge. Pour mon compte, j'aspire au même bien ; mais, dans l'enchaînement des devoirs qui absorbent ma vie, l'atteindrai-je jamais ? Je l'ignore. Tu me proposes un asile chez toi ; je sais combien c'est de bon cœur ; et le mien t'en remercie. Qui sait, mon Dieu, où les événements si obscurs qui sont devant nous peuvent me conduire un jour ? On ne saurait rien prévoir au temps où nous sommes. Nous ressemblons aux feuilles emportées par le vent d'automne, et qui ne savent où elles tomberont.

« Au moment où je t'écris, je suis extrêmement inquiet de ma sœur. Les dernières nouvelles que mon beau-frère m'a données d'elle étaient on ne peut plus alarmantes. Encore une séparation. D'année en année, le vide se forme autour de nous. Heureux ceux qui partent les premiers !

« Sans être malade, je souffre constamment, et



mes forces diminuent d'une façon très sensible. Cela veut dire que je vieillis, ce qui n'a rien de surprenant. Ce qui ne vieillira point, c'est, mon cher Célestin, l'amitié qui nous lie depuis tant d'années.

« F. L. »

Nous avons vu que la sœur de Lamennais était mariée à Ange Blaize; l'auteur de la publication des deux volumes de Correspondance, parus chez Dentu, en 1866, était leur fils.

M<sup>me</sup> Blaize guérit de cette maladie, comme nous l'apprend Lamennais lui-même, dans une lettre à son beau-frère, datée du 18 avril, quinze jours après celle que l'on vient de lire :

« ... J'aurais été extrêmement inquiet de Marie-Ange, si, en m'apprenant sa maladie, vous ne m'appreniez aussi sa convalescence. »

Il ajoutait en parlant de Jean, qu'il n'avait pas revu depuis de longues années et avec lequel il n'entretenait même plus de relations épistolaires, — M. Blaize lui avait sans doute mandé l'état précaire de sa santé :

« Malheureusement, l'âge de mon frère permet peu d'attendre qu'il puisse être tout à fait délivré de ses infirmités; mais avec des soins et beaucoup de ménagements j'espère que Dieu le conservera des années encore (1). »

(1) Blaize, II, 256.

Jean avait deux ans de plus que Féli, à qui il devait survivre six années ; car il ne mourut qu'en 1860, octogénaire, après une existence plus remplie encore de mérites que de jours.

Lorsque Lamennais apprit l'accident dont son cousin venait d'être victime et dont la lettre de M. Petit nous a fait connaître la nature, il s'empressa de lui écrire les lignes suivantes :

« Paris, 9 novembre 1851.

« J'espère, mon ami, que tes blessures ne tarderont pas à être entièrement guéries. Qui aurait pu prévoir cet horrible accident ? Mais aussi, comment laisse-t-on libre un animal aussi dangereux ? Encore faut-il se féliciter que les suites de cette négligence n'aient pas été plus graves. Ce n'est cependant pas peu de choses pour toi, la souffrance même à part, que d'être si longtemps privé d'exercice et de mouvement. Je conçois que cette privation ait encore augmenté la tristesse qui malheureusement t'est devenue habituelle, depuis la perte irréparable dont tu me rappelles le souvenir. Il faut pourtant, mon cher Célestin, s'efforcer de supporter en homme (1) la vie et les conditions

(1) Il ne s'agit plus du *chrétien* comme encore dans la lettre du 5 janvier 1850. C'est que, depuis lors, le chrétien, chez le malheureux apostat, avait définitivement cessé d'exister.

de la vie. Qu'est-ce que les quelques jours que nous avons à passer ici, qu'est-ce à tous les âges, qu'est-ce au nôtre surtout? Nous avons devant nous un espace sans bornes, et nous nous plaindrions, nous nous lasserions dès le premier pas? Serait-ce là reconnaître le don magnifique de celui de qui tout vient et vers qui tout tend, par un progrès éternel, à retourner? Si les lois de notre développement, de notre transformation, de nos reconnaissances successives nous sont en partie inconnues, croyons-y du moins et soumettons-nous y avec paix, avec espérance, avec cet amour *plus fort que la mort* (1) au sein duquel s'évanouissent, comme de vaines ombres, toutes les vicissitudes et toutes les douleurs du temps.

« Les vacances, qui ne sont pour moi qu'un surcroît de travail, ont altéré ma santé déjà très faible. J'ai surtout souffert et je souffre encore beaucoup de l'estomac. Mais j'espère peu à peu revenir à mon état ordinaire, à la vérité peu brillant, mais dont je me contente, car à quoi servirait d'en désirer un autre? Oublions-nous et ne pensons qu'au devoir (2). Dans les circonstances où nous sommes, il y en a de graves à remplir. Les destins de l'Europe et de l'avenir se pèsent aujourd'hui

(1) *Fortis est ut mors dilectio*. (Cant., VIII, 6.) Lamennais, qui cite toujours de mémoire, remplace ici le positif par le comparatif.

(2) Cf. à ce sujet l'anecdote racontée dans le *Lamennais d'après des documents inédits*, II, 366. Nouv. édition, II, 300.

dans une balance où chacun doit jeter le poids de son action, si insignifiante qu'elle paraisse, car tout compte et rien n'est perdu dans l'œuvre de Dieu.

« Je t'embrasse, mon cher Célestin, et suis tout à toi comme il y a soixante ans.

« F. L. »

Les idées philosophiques exposées dans cette lettre sont du plus grand et du plus triste intérêt. C'est le dernier terme que devait atteindre l'évolution de cet esprit dévoyé, dont on peut lire les suprêmes divagations dans l'Introduction à sa traduction de la *Divine Comédie*, étude demeurée inachevée, la mort ayant arraché la plume des mains de l'auteur.

Pour Lamennais, à l'époque où il écrivait à son vieil ami les lignes qu'on vient de lire, il ne croyait plus à un Dieu personnel, mais à une substance unique, éternelle et éternellement perfectible. Ce *progressus* indéfini comprenait la matière aussi bien que l'esprit; du reste, point de différence essentielle entre celui-ci et celle-là; c'était le panthéisme hindou, avec ses *reconnaisances*, ou plutôt, car il doit y avoir un lapsus, à moins que Lamennais ait évité le mot propre de peur d'effaroucher l'orthodoxie de son cousin, avec ses *renaissances successives*, ses perpétuels recommencements, cette gravitation incessante autour d'un

idéal plus ou moins vague dont l'âme, ou ce que l'on appelle ainsi, se rapprocherait de plus en plus.

*L'Esquisse d'une philosophie*, ouvrage auquel l'auteur travailla vingt ans, renferme l'exposé méthodique de cette doctrine panthéistique, où se complurent les plus anciens génies de l'Inde, pour ne parler que de ceux-là. Ce livre, durant sa composition, subit toutes les métamorphoses imaginables, et rien de plus curieux que de consulter le manuscrit déposé depuis quelque dix ans à la Bibliothèque nationale. A ces ratures multiples, ces couches de rédactions superposées, si je puis parler ainsi, on devine un cerveau toujours en ébullition, que rien ne fixe et que rien ne contente.

Ajoutons cependant que, dans les dernières semaines de sa vie, Lamennais *parut* revenir à la croyance à un Dieu personnel.

Il était loin le temps où il s'écriait, dans les transports de sa foi de chrétien, et non de panthéiste, certes :

« Dieu, Dieu et Dieu seul; oh! oui, Dieu seul! Aimons-nous en lui, pour, en lui aussi, nous retrouver éternellement (1). »

M. de la Villéon se rétablit assez pour entreprendre le voyage de Paris, où il vit son cousin

(1) A M<sup>me</sup> de Senfft, 24 décembre 1826. (Forgues, I, 290.)



qui le remercia de sa visite, lorsqu'il fut rentré en Bretagne, par cette charmante lettre.

« Paris, 9 août 1852.

« Il n'y a guère de surprises agréables; ton voyage à Paris, mon cher Villéon, a été pour moi une de celles-là. Au plaisir de te revoir auquel je m'attendais si peu, s'est joint celui de te trouver aussi bien, et même mieux portant que jamais. Puisque le mouvement et la distraction t'ont fait du bien, comme cela devait être naturellement, pourquoi ne recommencerais-tu pas l'année prochaine? Il n'est pas bon de trop s'accasner, les médecins seuls y gagnent, et je ne vois pas que nous soyons tenus à les fournir de maladies, en dehors de celles qui sont malheureusement inévitables. Toutefois, je t'aurais plaint d'être en route par les excessives chaleurs que nous avons eues. Beaucoup de personnes, et je suis du nombre, s'en sont fâcheusement ressenties; mais tout finit et finit si vite, que je crois déjà voir l'hiver à ma porte, où il sonnerait longtemps avant que j'ouvrisse, si cela dépendait de moi, car je l'ai en détestation. J'en dis autant de l'hiver moral où nous sommes condamnés à vivre passagèrement. Le monde des âmes a ses saisons comme le monde physique.



« J'ai reçu une lettre très affectueuse de M. Petit. En y répondant, je l'ai prié d'être l'interprète de mes sentiments près de toute la famille, dans le souvenir de laquelle il m'est si doux d'avoir quelque place (1). Je persiste à penser qu'il te serait bon de passer au milieu d'elle une partie des plus

(1) M. Petit avait été nommé, en juillet 1850, directeur du Comptoir de la Banque de France à Rennes. Lors de l'un de ses voyages à Paris, il emmena son beau-père voir Lamennais : c'est la visite en question. Voici maintenant la réponse de ce dernier à cette lettre *affectueuse*.

« Paris, 15 juillet 1852.

« MONSIEUR ET CHER PARENT,

« Quoique ma vue très affaiblie ne me permette plus guère de lire l'écriture d'autrui, ni la mienne même, le cœur suppléant en partie les yeux, j'ai pu lire, et avec une sincère gratitude, la lettre affectueuse que j'ai reçue de vous. Les sentiments que vous voulez bien avoir pour moi étant aussi ceux de notre bonne Céleste, permettez que tout à la fois je vous en remercie tous les deux, et que, dans l'expression des miens, soient compris M. et M<sup>me</sup> Vatar, près de qui je vous prie d'être mon interprète.

« J'ai revu avec beaucoup de joie mon vieux ami La Villéon, aussi frais presque qu'il y a vingt ans, et heureux d'un voyage qui, l'arrachant à la solitude de la Villemiscent, lui aura certainement fait beaucoup de bien. Plût à Dieu qu'il pût ou voulût, de temps en temps, le renouveler ! Pourquoi ne vous accompagnerait-il pas, lorsque vos affaires, comme vous m'en donnez l'espérance, vous amèneront ici ? Quoi qu'il en soit, je serai heureux de vous y renouveler de vive voix l'assurance de tous les sentiments avec lesquels je vous suis dévoué.

« LAMENNAIS. »

(Publiée par M. Le Braz, *ibid.*)

M<sup>me</sup> Vatar était Adèle de la Villéon, sœur de M<sup>me</sup> Petit.

mauvais mois de l'année. Lorsque, interrompant les occupations extérieures, la nuit hâtive vous ramène près de votre foyer solitaire, ces longues soirées sont quelquefois bien tristes à la campagne.

« Tout à toi de cœur, mon cher Villéon.

« F. LAMENNAIS. »

Lamennais avait soixante-dix ans lorsqu'il écrivait ces lignes. Son imagination demeurait toujours la même. Seules ses forces physiques déclinaient, comme il le mandait à son tailleur Dessoliaire, le lendemain, en s'excusant de ne pouvoir plus lui donner de ses nouvelles comme auparavant.

« La gêne des temps présents, ma vue qui s'affaiblit d'une manière inquiétante, la fatigue d'écrire, tout cela me fait prendre la détermination de renoncer à toute correspondance, et de ne pas même répondre à moins de nécessité absolue... Chaque année les forces baissent un peu. Rien de plus naturel; nous avons aussi nos saisons, et l'hiver est la condition du printemps (1). »

En se promettant ainsi de ne plus répondre aux lettres de l'humble *prolétaire*, Lamennais avait compté sans son bon cœur. Il continua de lui

(1) Blaize, II, 262.

écrire et la dernière lettre publiée par Blaize est adressée à Dessoliaire. Datée du 23 décembre 1853, deux mois avant sa mort, elle fait allusion aux mêmes bruits alarmants dont il est question dans la lettre ci-dessous, la dernière de cette correspondance.

« Paris, 7 avril 1853.

« Les journaux, qu'au reste je ne lis point, se plaisent, mon cher ami, à imaginer des nouvelles du genre de celle qui t'a inquiété. Ils ont deux ou trois fois annoncé la mort de Béranger qui se portait à merveille. Cela est odieux, car cela alarme parents et amis, et le tout afin qu'on dise : *Ce journal-là est mieux informé que les autres*, et s'attirer ainsi des lecteurs, ou pour mieux dire, des abonnés. Je ne sais cependant si je dois trop me plaindre de celui qui t'a trompé, puisqu'il m'a valu une preuve nouvelle de ton amitié, à laquelle je suis on ne peut plus sensible; je n'en doutais assurément pas déjà, mais le témoignage que je reçois de toi, en cette occasion, m'est bien doux, et je t'en remercie de cœur.

« J'abrège, afin que cette lettre puisse partir aujourd'hui. Sois bien persuadé, mon cher Célestin, que personne ne t'est plus tendrement dévoué que ton vieux cousin.

« F. LAMENNAIS,  
« Rue du Grand-Chantier, 12. »

Les deux cousins ne devaient plus s'écrire, ni se revoir, du moins que je sache.

Lorsque M. de la Villéon apprit la mort de l'infortuné Féli, il adressa à son frère Jean une lettre de condoléances, que j'ai publiée ailleurs (1) intégralement, mais dont je me permets de reproduire ici quelques lignes. Elle était datée du 6 avril.

« MON CHER COUSIN,

« Je ne puis tenir au désir que j'ai de vous dire combien je suis occupé de vous, combien je partage sincèrement votre douleur. Elle est grande pour moi la perte que nous venons de faire dans la personne de votre frère, qui n'a jamais cessé de me témoigner une si tendre amitié, dont les lettres si CHRÉTIENNES et si pleines d'affection sont venues m'apporter, dans ma triste douleur, les consolations si nécessaires à mon cœur si cruellement brisé. Toujours j'ai entretenu une correspondance avec lui; et TOUJOURS SES LETTRES M'ONT AFFERMI DANS LA FOI et m'ont fait espérer que je me réunirai aux personnes chéries qui m'ont devancé dans la tombe. Je conserve cette correspondance, comme je conserverai toujours le souvenir de l'ami qui dans moi ne s'est jamais démenti un seul instant. J'ai prié pour lui, je prierai encore tous les jours, et

(1) *Lamennais, d'après des documents inédits*, 1<sup>re</sup> édit., t. II, 424; 2<sup>e</sup> édit., t. II, 358.

Dieu écoutera mes prières, je l'espère, car elles sont et seront bien sincères...

« Votre affectionné serviteur et cousin,

« C. DE LA VILLÉON. »

Non seulement Lamennais n'essaya point d'ôter la foi qu'il n'avait plus à ceux qui l'avaient toujours, mais son langage, lorsqu'il leur parlait ou leur écrivait, demeuré le plus souvent profondément chrétien, peut-être à son insu, les affermissait dans les croyances qu'il avait eu le malheur de déserté. Il fut donc, en quelque sorte, apôtre jusqu'à la fin; c'est ce qui doit nous faire espérer que le Ciel *écouta les prières* de ceux, et ils étaient nombreux, qui, comme La Villéon, ou La Morvonnais, durent à Lamennais d'échapper au désespoir et au doute, lors des cruelles épreuves et des rudes assauts, en se réfugiant dans l'amour de Dieu et de son Christ.

FIN

## INDEX DES NOMS DE PERSONNES

---

### A

- Affre, 136 et suiv., 146 et suiv., 165 et suiv., 175, 308, 339 et suiv.  
Agnès, 410.  
Alexandre I<sup>er</sup>, 44.  
Ampère, 209.  
Andley, 365, 371 et suiv.  
André, 84.  
Argenteau-Mercy (d'), 284 et suiv.  
Arnaud, 265.  
Artois (comte d'), 118.  
Astros (d'), 291, 368.  
Ault-Dumesnil (d'), 175.  
Aviau du Bois de Sanzay, 307.
- ### B
- Bailli de Surcy, 353.  
Bailly, 369.  
Baldelli, 331 et suiv.  
Barante, 283.  
Baston, 262.  
Baudrillard, 223.  
Bédel, 58.  
Belin-Mandar, 315, 321.  
Bellamare, 299 et suiv.  
Belmas, 340.  
Béranger, 430, 447.  
Berryer, 295, 321.  
Bertin, 64.  
Besson, 329 et suiv.  
Bétemps, 345.  
Blaize (Ange), beau-frère de Lamennais, 49, 421 et suiv., 439.  
Blaize M<sup>me</sup> (Augustine Lamennais), sœur de Lamennais, 46, 423, 439.  
Blaize (Augustine), nièce, 160.  
Blaize (Ange), neveu, 8 et suiv., 25, 160, 183, 239 et suiv., 439, 447.  
Blaize (Louis), neveu, 146.  
Blaize, neveux, 436.  
Blanc, 157, 195.  
Blanchardière, 406.  
Blévin, 168.  
Bois, 81, 108.  
Bois de la Villerabel, 396, 418.  
Bombelles, 135.  
Bonald, 45.  
Bonald, cardinal, 271.  
Bonaparte, 18, 23, 306. (Voir Napoléon.)  
Boré (Eugène), 149, 160, 174, 209, 230, 282 et suiv., 368, 395, 416.  
Boré (Léon), 221, 410.  
Bossard, 16, 59 et suiv.  
Botrel, 216 et suiv., 290.  
Boutard, 207.  
Boyer, 146, 307 et suiv., 339 et suiv.  
Braz (Le), 396, 413, 436, 445.  
Breluque, 256.  
Brizeux, 397.  
Broquet, 243.



Bruté, 49, 56 et suiv., 62  
et suiv., 74, 78, 83.

**C**

Cabrières, cardinal, 3.  
Caffarelli, 5, 99, 130.  
Carpentier (Le), 10.  
Caron, 135 et suiv.  
Caron, frère, 185.  
Caron, neveu, 180.  
Carré, 11, 51, 123.  
Carron, 33, 245, 253 et  
suiv., 265 et suiv., 371.  
Chabons (Gallien de),  
135 et suiv., 161, 165,  
169 et suiv., 177, 329.  
Charles X, 294, 311, 352.  
Chateaubriand, 45, 117,  
283, 292 et suiv., 334,  
422.  
Chavin, 402 et suiv.  
Chocarne, 38.  
Clausel de Coussergues  
(Jean-Claude), 308.  
Clausel de Coussergues  
(Michel), 308.  
Clausel de Coussergues,  
neveu, 271.  
Clausel de Montals, 307  
et suiv., 340.  
Clermont-Tonnerre (M<sup>me</sup>  
de), 271. (V. Talaru.)  
Clermont-Tonnerre, car-  
dinal, 329.  
Combalot, 160 et suiv.,  
167, 178.  
Condé, 279.  
Corbière, 274 et suiv.,  
291.  
Coriolis, 293, 340.  
Cortois de Pressigny, 16,  
47, 117, 120.  
Couessin (M. de), 111,  
114.

Couessin (M<sup>me</sup> de), 113.  
Courcy, 57.  
Coux, 353.  
Coz (Le), 118.  
Cretenet, 235.  
Croï-Sobre, 269, 294.

**D**

Decazes, 283.  
Delatte, 189, 227.  
Deruaz, 275.  
Desgenettes, 190 et suiv.  
Dessoliaire, 446 et suiv.  
Devaux, 315 et suiv.  
Doudeauville, 326.  
Dubreil de Marzan, 398,  
404.  
Ducouëdic, 168.  
Dufour de la Thuilerie,  
374.  
Dupuis, 135.  
Duquesnel, 399, 401, 403,  
410.  
Duvoisin, 75.

**E**

Eckard, 93.  
Ellenborough, 332.  
Enoch, 58.  
Etienne, 283.

**F**

Faber, 253 et suiv.  
Faillon, 271.  
Fayet, 292 et suiv., 328.  
Ferrière, 103.  
Fesch, 75, 271 et suiv.  
Feutrier, 279 et suiv.,  
327, 333, 356.  
Féval, 19, 32.  
Fleury, 236 et suiv., 242.  
Fontanes, 107.

Forbin-Janson, 294, 307.  
 Forgues, 9, 83.  
 Fouté, 79.  
 Frayssinous, 140, 275,  
 280 et suiv., 294, 300,  
 307, 324.  
 Frémilly, 339 et suiv.  
 Frexier, 356 et suiv.  
 Frondeville, 282 et suiv.  
 Frotté, 396.  
 Froxler, 260.

**G**

Garibaldi, 167, 226.  
 Garneray, 52.  
 Gavard, 273.  
 Gazel, 235.  
 Genoude, 414.  
 Gerbet, 136, 145 et suiv.,  
 149 et suiv., 159, 162,  
 172 et suiv., 203, 207,  
 221, 274 et suiv., 297,  
 304, 331, 334 et suiv.,  
 345, 353, 356, 368 et  
 suiv., 400 et suiv., 414.  
 Gilbert, 105.  
 Girard, 105.  
 Giraud, 243, 312.  
 Godinot, 327.  
 Gœrrhes, 263 et suiv.  
 Gosselin, 271.  
 Grégoire, abbé, 355.  
 Grégoire XVI, 228, 242,  
 340, 365, 367 et suiv.,  
 375 et suiv.  
 Greuet, 179, 181.  
 Grifitz, 160.  
 Groing de la Romagère,  
 168, 349.  
 Guéneau (de Mussy), 209.  
 Guéranger, 189 et suiv.,  
 294.  
 Guérin (Maurice de), 14,

149, 167, 396 et suiv.,  
 402 et suiv., 414.  
 Guillon, 355 et suiv.  
 Guillotin de Corson, 58,  
 63 et suiv.  
 Guizot, 105, 283.

**H**

Haller (Albert de), 248.  
 Haller (Charles de), 247  
 et suiv., 258 et suiv.  
 Harouard, 32, 46, 56.  
 Harpe (La), 270 et suiv.  
 Hay, 54, 113.  
 Hohenlohe, 259 et suiv.  
 Houet, 38, 150 et suiv.,  
 173, 240, 398.  
 Houtin, 216.  
 Hovius, 126.

**I**

Isoard, 327 et suiv.

**J**

Jager, 337.  
 Jamet, 6.  
 Jarry, 253.  
 Jausions, 266.  
 Jérôme, 257.  
 Jourdain, 264. (V. Sainte-  
 Foi.)

**K**

Kertanguy, 160, 398 et  
 suiv., 415.  
 Kinielow, 361.  
 Klein, 393.  
 Krug, 260.

**L**

Labutte, 90.  
 Lacordaire, 38, 136, 145,

172, 203, 216, 353, 359,  
436.  
Ladoue, 150.  
Lambesc, 332.  
Lambruschini, 257, 315,  
323, 330, 357 et suiv.  
Lamennais, père, 6, 10,  
33, 48, 51.  
Lamennais (Gratien), 16,  
46.  
Lamennais (Jean), 5 et  
suiv., 239, 269, 278,  
318, 368, 404, 414, 426,  
433, 439, 448.  
Lamennais (Louis), 16.  
Larneau, 306.  
Lecanuet, 216.  
Lefebvre, 39.  
Lemercier, 356.  
Léon XII, 240, 335 et  
suiv., 346 et suiv., 365,  
387.  
Lesquen, 278 et suiv.,  
307.  
Lévrault, 425.  
Loménie, 300 et suiv.  
Lorin, 48, 50.  
Lorin (Pierre), 50.  
Lostanges-Saint-Alvère,  
329.  
Louis XVIII, 268.  
Louis-Philippe, 178, 241.  
Lowenbruck, 276 et suiv.  
Luc (du), 332.  
Lucet, 93.  
Lucinière (Cornulier de),  
369 et suiv.

**M**

Macchi, 314 et suiv., 323.  
Madrolle, 286 et suiv.  
Maistre (comte de), 296,  
300, 331.  
Maistre (Constance de),

303 et suiv., 374 et suiv.  
Maistre (Joseph de), 261  
et suiv.  
Manet, 10, 87.  
Maréchal (Christian),  
173.  
Marion, 396, 416, 418, 420  
et suiv.  
Marsat, 174 et suiv.  
Martignac, 326, 344.  
Martin, 236 et suiv., 242.  
Masson, 63.  
Maubreuil, 293.  
Mazenod, 349.  
Méchitaristes, 224 et suiv.  
Mellerio, 270 et suiv.  
Mérinville, 237.  
Mermet, 402 et suiv.  
Mermillod, 275.  
Metternich, 250 et suiv.  
Michaëlis, 253 et suiv.,  
301, 328.  
Michelet, 209, 217.  
Migne, 374 et suiv.  
Miolan, 170, 178 et suiv.  
Molé, 283.  
Montalembert, 136, 152,  
203, 210, 217, 230, 360.  
Montals, 206.  
Montblanc, 340.  
Montesquiou, 105 et suiv.  
Montmorency, 374 et suiv.  
Morvonnais (Élisabeth  
Michel), 396.  
Morvonnais (Hippolyte),  
7, 396 et suiv., 449.  
Morvonnais (M<sup>me</sup>), 396,  
416.  
Myre (de la), 190, 197,  
203, 210.

**N**

Napoléon, 44, 75, 83 et  
suiv., 109, 285, 369.  
(Voir Bonaparte.)

**O**

Odet, 236.  
 Olivieri, 362 et suiv.  
 O'Mahony, 262, 374 et  
 suiv.  
 Oppizoni, 268 et suiv.  
 Orsolo, 226.  
 Ostini, 347 et suiv.

**P**

Pacca, 226, 366 et suiv.,  
 381.  
 Parent-Desbarres, 213.  
 Parnet, 88.  
 Pasquier, 283.  
 Peillex, 341.  
 Perreau, 278.  
 Petit (Louis), 413, 417,  
 429, 445.  
 Petit (M<sup>me</sup> Louis), 413,  
 429 et suiv., 445.  
 Petit (Loïc), 395, 412, 414,  
 418, 429, 440.  
 Picot, 122 et suiv., 259  
 et suiv., 374.  
 Pie VII, 369.  
 Pie VIII, 315, 344, 347,  
 365.  
 Pie IX, 223.  
 Pilliers (des), 228 et suiv.  
 Pinel, 14.  
 Pins (de), 272.  
 Pitra, 155.  
 Planck, 207.  
 Polignac, 344.  
 Potocka, 368 et suiv.,  
 377 et suiv.  
 Potocki, 379.  
 Prilly, 329.  
 Provostaye, 173.

**Q**

Quélen, 167, 190, 205,  
 283, 329.

Querret, 5, 19, 87 et suiv.  
 Querret (M<sup>me</sup>), 126.

**R**

Rauzan, 294.  
 Rey, abbé, 263 et suiv.  
 Rey, évêque d'Annecy,  
 265.  
 Rey, évêque de Dijon,  
 265, 356.  
 Ricard, 167.  
 Ricconi, 342 et suiv.  
 Rio, 209.  
 Robert (Cyprien), 374.  
 Robertson, 160.  
 Roger-Marvaise, 414, 437.  
 Rohan, 325 et suiv., 351  
 et suiv.  
 Rohrbacher, 152, 195, 199,  
 286 et suiv., 317, 369,  
 414.  
 Rome (roi de), 93 et suiv.  
 Ronsin, 325 et suiv.  
 Ropartz, 433.  
 Rousseau, 12, 45 et suiv.  
 Roux de Laborie, 292 et  
 suiv.  
 Royer-Collard, 105, 283.  
 Ruelle, 156.  
 Ruelle, père, 159.

**S**

Sainte-Beuve, 102.  
 Sainte-Foi, 264. (Voir  
 Jourdain Eloi.)  
 Saint-Victor (Bins de),  
 253, et suiv., 262 et  
 suiv., 275, 300 et suiv.  
 Salinis, 173, 179, 277 et  
 suiv.  
 Salis (Gaudenz de), 249  
 et suiv.  
 Sambucy, 222.

Saudrais (Robert des), 3  
et suiv., 95, 122 et suiv.,  
131.

Schlegel (Frédéric), 207  
et suiv.

Scorbiac, 173, 278.

Sémonville, 282 et suiv.

Senfft (Pilsach), 205, 208,  
224 et suiv., 243 et  
suiv., 256 et suiv., 267,  
285 et suiv., 296, 299,  
306, 318, 330, 342, 348,  
385 et suiv.

Senfft (M<sup>me</sup>), 146, 246,  
295, 301, 312 et suiv.,  
335, 376, 384, 388 et  
suiv., 443.

Senfft (Louise), fille des  
précédents, 289, 323.

Staël (M<sup>me</sup> de), 46.

Stolberg, 249 et suiv.

Suard, 25.

Surcouf, 51.

### T

Tabaraud, 104, 106 et  
suiv., 117.

Talaru, 270 et suiv.

Talmont, 396.

Teyseyre, 33, 80, 122.

Tharin, 314 et suiv.

Thérèse (la bonne), 123  
et suiv.

Thierry (Augustin), 217.

Thiollaz, 265.

Tiercelin, 412.

Tourneur (Le), 357 et  
suiv.

Trébutien, 396.

Trelawny, 266.

Trelawny (Miss), 266.

Trémereuc, 371.

Trémoille, 396.

Trévern (Le Pape de),  
314 et suiv.

### V

Valette, 190.

Vatar, 445.

Vatar (Adèle de la Vil-  
léon, dame), 445.

Vaulchier du Deschaux,  
324, 326.

Ventura, 362 et suiv.,  
366 et suiv.

Vielle, 10, 54, 100.

Vignet, 286 et suiv., 290.

Villèle, 282 et suiv., 326.

Villiers (M<sup>lle</sup> de), 371.

Villéon (Macé de la), 393  
et suiv.

Villéon (M<sup>me</sup>), 413, 417 et  
suiv.

Villerabel. (Voir Bois.)

Vintras (Michel), 287.

Vitrolles, 332.

Voguë (Melchiorde), 210,  
229.

Voigt, 240, 337 et suiv.

Voltaire, 45.

Voullaire, 250 et suiv.,  
301, 322 et suiv., 328,  
334 et suiv., 345, 351.

Vuarin, 235 et suiv.

### W

Waille, 144, 328 et suiv.,  
353.

Watson, 129.

Würtz, 292 et suiv.

### Y

Yenni, 260, 274.

## TABLE DES MATIÈRES

---

|                                        |     |
|----------------------------------------|-----|
| UN MOT AU LECTEUR . . . . .            | v   |
| Correspondance Saudrais . . . . .      | 3   |
| Correspondance Querret . . . . .       | 87  |
| Correspondance Caron . . . . .         | 135 |
| Correspondance Guéranger . . . . .     | 189 |
| Correspondance Vuarin . . . . .        | 235 |
| Correspondance de la Villéon . . . . . | 393 |
| INDEX . . . . .                        | 451 |

58590972



136

Ad. ROUSSEL

# LAMENNAIS

ET SES

CORRESPONDANTS INCONNUS

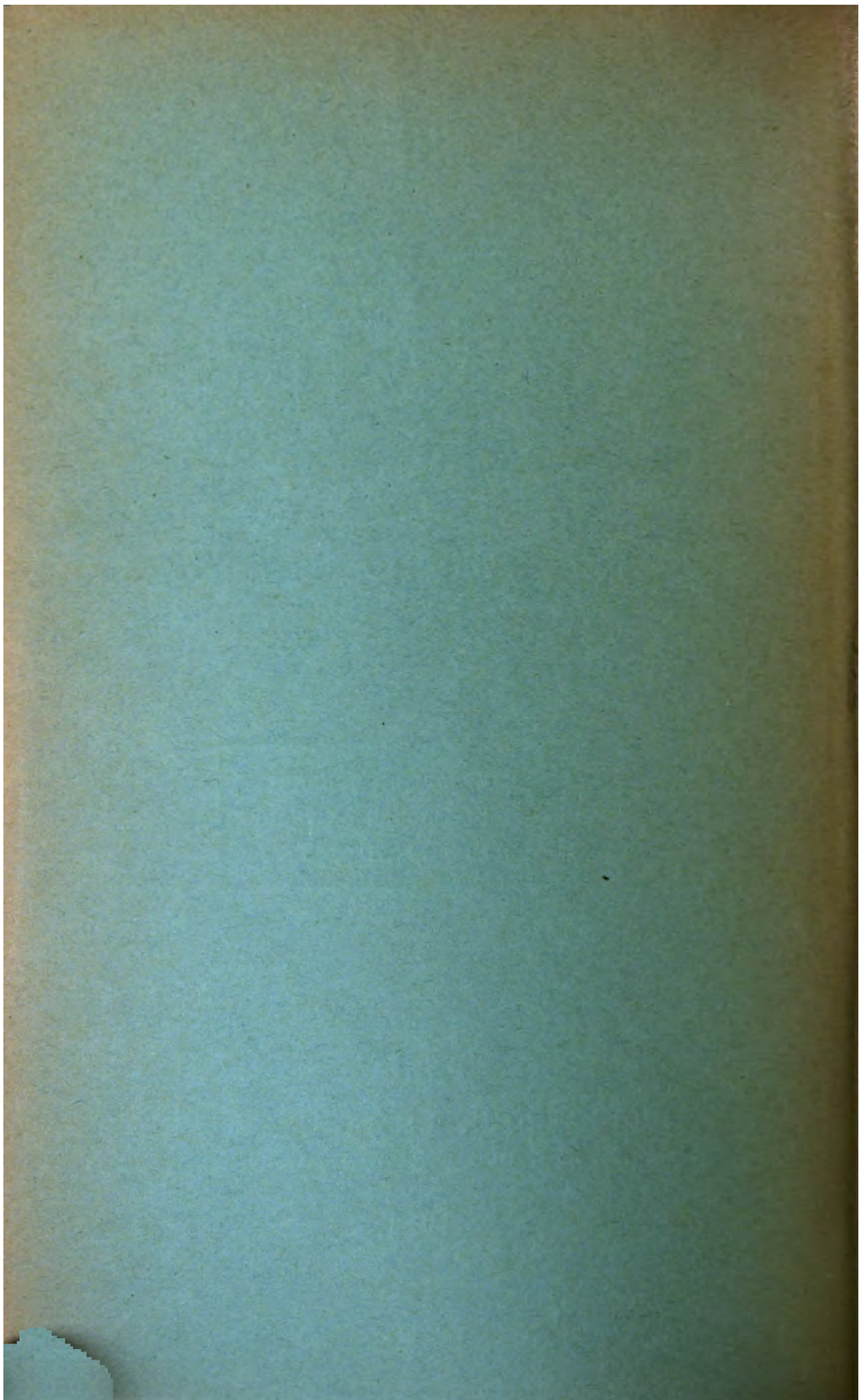
DES SAUDRAIS — QUERRET  
CARON — GUÉRANGER — VUARIN  
MACÉ DE LA VILLÉON

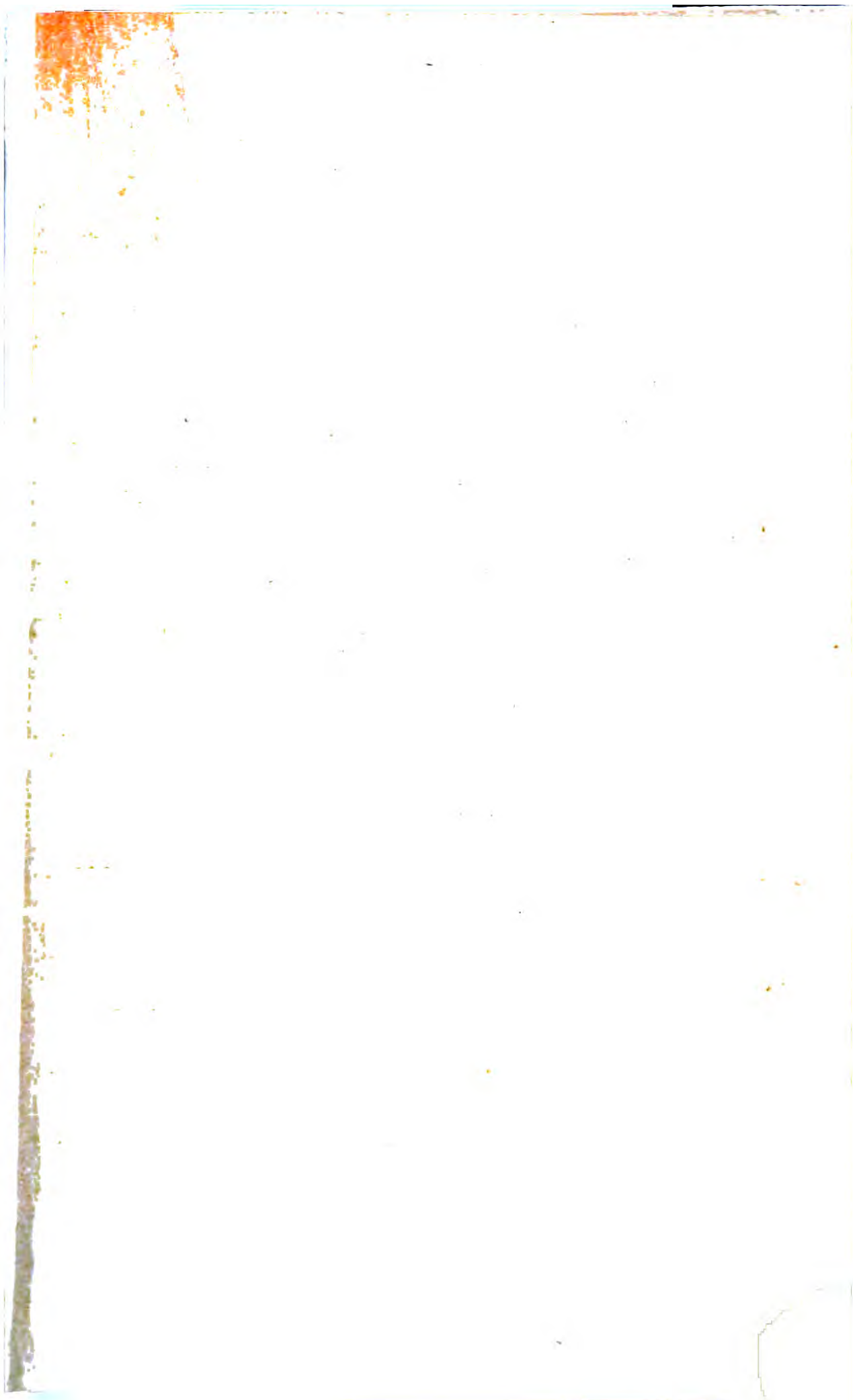
PARIS

PIERRE TÉQUI, LIBRAIRE-ÉDITEUR  
82, RUE BONAPARTE, 82

—  
1912

MS. III. F. 3







OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

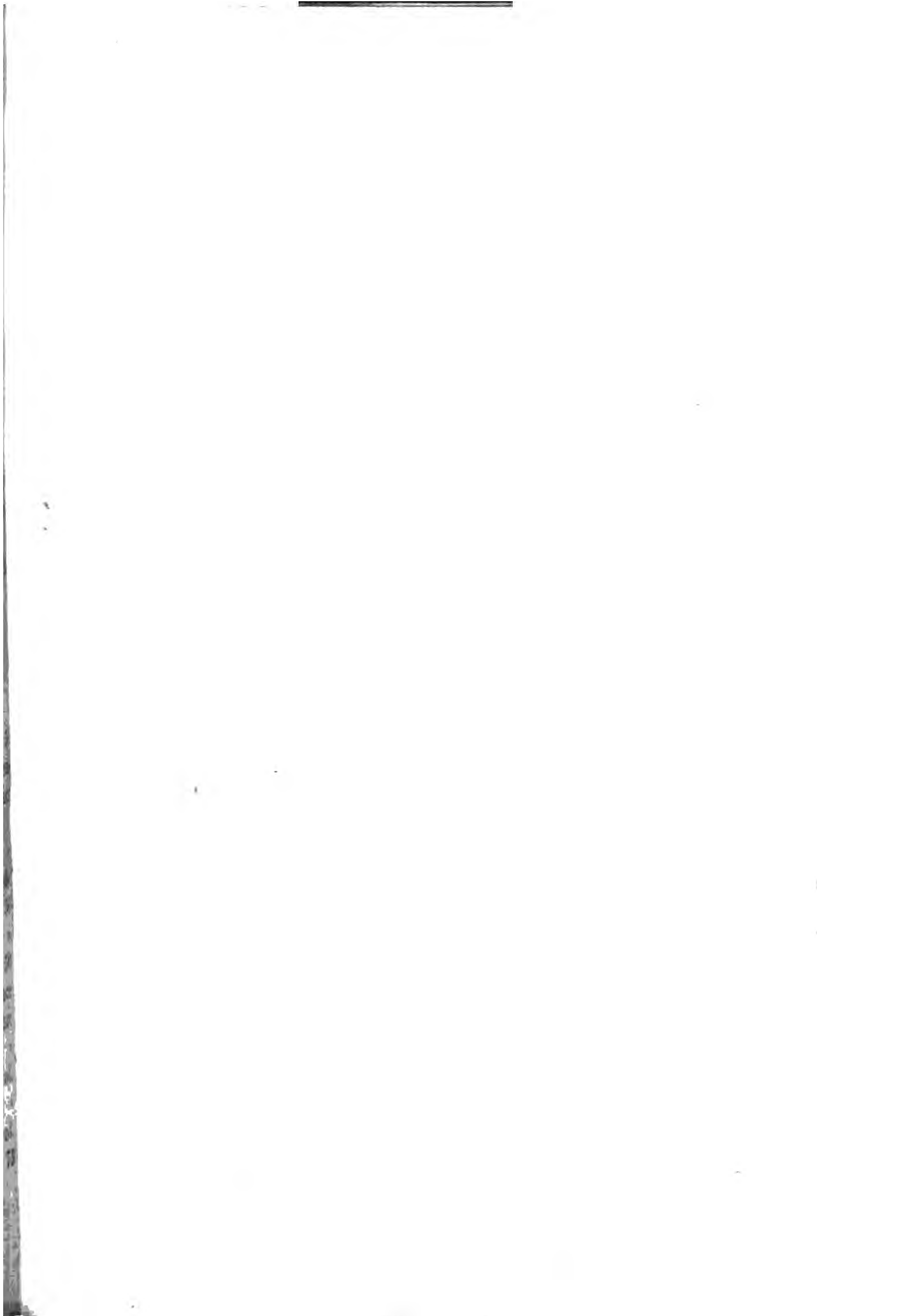
|                                                       |   |   |
|-------------------------------------------------------|---|---|
| <i>Lamennais à la Chênaie.</i> 1 vol. in-12 . . . . . | 2 | » |
| <i>La Religion védique.</i> 1 vol. in-12 . . . . .    | 3 | » |
| <i>Le Bouddhisme primitif.</i> 1 vol. in-12 . . . . . | 4 | » |

OUVRAGES DU R. P. GRATRY

de l'Académie française

|                                                                                                                                                              |    |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|----|
| <i>De la Connaissance de Dieu.</i> 2 vol. in-12. . . . .                                                                                                     | 8  | »  |
| <i>De la Connaissance de l'âme.</i> 2 vol. in-12. . . . .                                                                                                    | 7  | 50 |
| <i>Les Sources.</i> Nouvelle édition. 1 vol. in-12. . . . .                                                                                                  | 2  | 50 |
| <i>Jésus-Christ, réponse à M. Renan.</i> 1 vol. in-18. . . . .                                                                                               | 1  | »  |
| <i>Les Sources de la Régénération sociale.</i> . . . . .                                                                                                     | 1  | 50 |
| <i>Une Étude sur la Sophistique contemporaine.</i> . . . . .                                                                                                 | 5  | »  |
| <i>Les Sophistes et la Critique.</i> 1 vol. in-8° . . . . .                                                                                                  | 6  | »  |
| <i>Lettres sur la Religion.</i> 1 vol. in-8°. . . . .                                                                                                        | 6  | »  |
| — LE MÊME. 1 vol. in-12 . . . . .                                                                                                                            | 3  | »  |
| <i>La Philosophie du Credo.</i> 1 vol. in-12. . . . .                                                                                                        | 3  | »  |
| <i>Petit Manuel de Critique.</i> 1 vol. in-18. . . . .                                                                                                       | 1  | 50 |
| <i>Souvenirs de ma Jeunesse.</i> (Œuvres posthumes.) L'en-<br>fance, le collège, l'École polytechnique, Strasbourg<br>et le sacerdoce. 1 vol. in-12. . . . . | 3  | »  |
| <i>Méditations inédites.</i> (Œuvres posthumes.) . . . . .                                                                                                   | 3  | »  |
| <i>Crise de la Foi.</i> Trois conférences philosophiques de<br>Saint-Étienne-du-Mont, 1863. 1 vol. in-18 . . . . .                                           | 1  | 50 |
| <i>La Morale et la Loi de l'Histoire.</i> 2 vol. in-8° . . . . .                                                                                             | 12 | »  |
| — LE MÊME, 2 vol. in-12 . . . . .                                                                                                                            | 7  | 50 |
| <i>Henri Perreyve.</i> Nouvelle édition, précédée d'une préface<br>par S. É. le cardinal PERRAUD, évêque d'Autun, membre<br>de l'Académie française. . . . . | 3  | »  |
| <i>Commentaire sur l'Évangile selon saint Matthieu.</i> 2 vol.<br>in-12. . . . .                                                                             | 6  | »  |
| <i>Éloge funèbre du P. Gratry,</i> par OLLÉ-LAPRUNE. 1 vol.<br>in-8° . . . . .                                                                               | »  | 75 |

7









7



